

55° ANNÉE – N° 16797 – **7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE**

MERCREDI 27 JANVIER 1999

FONDATEUR: HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR: JEAN-MARIE COLOMBANI



Photojournalisme : Elie Kagan est mort

Il fut le seul à prendre des photos de « la nuit noire » du 17 octobre 1961, et a fixé la mémoire politique des années 60-70. Trop engagé pour être reconnu, Elie Kagan est mort lundi 25 janvier à

Le financement du RPR

La mise en examen d'Alain Juppé dans l'affaire du financement du RPR a été partiellement annulée par la cour d'appel de Versailles. Il reste mis en examen pour des emplois fictifs.

Nucléaire : M. Schröder recule

Le chancelier allemand a décidé de reporter l'examen du projet de loi sur la sortie du nucléaire. Le retraitement des déchets en France et en Grande-Bretagne pourrait se prolonger

Polémique sur le génocide arménien

Des intellectuels, dans un texte adressé au Monde, et des chercheurs reprochent à l'historien Gilles Veinstein, élu au Collège de France, de nier que le massacre des Arméniens soit un

CNRS: un rapport détonant

Le rapport d'un « comité externe d'évaluation » remis à Claude Allègre met en cause le statut des chercheurs, critique leur manque de mobilité et avec l'université.

Victoire de Canal Plus sur TF 1

En cédant sa participation dans Pathé à Canal Plus et à Vivendi, Bolloré permet à la chaîne cryptée de remporter une double victoire : sur TF 1 et sur la direc-

■ Trouver une solution pour l'Irak

Alors que Washington admet qu'un de ses missiles a, peut-être, dévié de sa trajectoire et fait des victimes civiles à Bassorah, l'Unscom a transmis à l'ONU un rapport, dont Le Monde a obtenu une copie, évoquant un contrôle continu de l'industrie d'armement irakienne.

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 E; Gree, 500 DR; Irlande, 1,40 E; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisle, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 127 - 7,50 F

Sécurité : M. Jospin arbitre contre M. Chevènement

- Le premier ministre refuse de suivre le ministre de l'intérieur sur la délinquance des mineurs Crédits et moyens renforcés, législation inchangée
 Possible mise sous tutelle des allocations

Notre enquête : « Paroles de jeunes contre paroles de flics »

PRÉVENIR et traiter, plutôt que punir davantage: Lionel Jospin a choisi d'arbitrer, au conseil de sécurité intérieure, qui se réunira mercredi 27 janvier, en faveur d'Elisabeth Guigou, ministre de la iustice - et des membres du gouvernement qui partagent ses positions - plutôt que dans le sens souhaité par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Le premier ministre prévoit d'augmenter les moyens financiers et la présence policière permettant de lutter contre l'insécurité. Ceux-ci devraient permettre de développer les dispositifs éducatifs renforcés (DER), destinés aux mineurs récidivistes, en augmentant les places disponibles. Un renforcement significatif du nombre de magistrats chargés du traitement des petits délits est aussi prévu.

En revanche, et contrairement aux demandes réitérées de M. Chevènement qui souhaitait instaurer une comparution judiciaire immédiate des jeunes délin-



- Des arbitrages défavorables au ministre de l'intérieur
- Ce qu'en disent les professionnels de l'enfance • Vu de l'étranger : en Grande-Bretagne et en Scandinavie
- Notre enquête : paroles de jeunes contre paroles de flics

quants, l'ordonnance de 1945 ne sera pas modifiée. Afin de ne pas se couper totalement du ministre de l'intérieur, avec lequel il s'est entretenu au cours d'un déjeuner, dimanche 24 janvier, M. Jospin semble accepter l'idée, non d'une suppression, mais d'une mise sous tutelle des allocations pour les familles de délinquants récidivistes. Soucieux de préserver la cohésion de la majorité « plurielle », menacée par le débat sur la sécurité et par la polémique opposant les Verts à M. Chevènement, M. Jospin a pris la défense du ministre de l'intérieur, lundi, au cours d'un déjeuner de la majorité, contre les attaques de Daniel Cohn-Bendit.

Le Monde commence la publication d'une enquête sur la violence en France, vue par les victimes, les auteurs, les policiers, les élus. Dans une cité de Stains (Seine-Saint-Denis), Marie-Pierre Subtil a recueilli « paroles de jeunes » et « paroles de flics ».

La droite sénatoriale met en échec la parité hommes-femmes

LE SÉNAT examine, mardi 26 janvier, le projet de loi constitutionnelle visant à promouvoir «l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électifs et aux fonctions électives ». Décidée à «faire barrage à la politique des quotas », la majorité sénatoriale RPR, UDF et DL entend modifier sur le fond le texte voté à l'Assemblée, laissant à la seule initiative des partis le soin de promouvoir les femmes en politique, sans l'assortir de mesures incitatives. Elle s'appuie notamment sur l'argumentation de la philosophe Elisabeth Badinter, qui avait qualifié le projet de « texte de régression ». La droite sénatoriale s'oppose ainsi à la volonté affichée du président de la République, en accord sur cette question avec le premier ministre.

> Lire page 8 et notre éditorial page 15

Baptistes et méthodistes, ils communient pour Clinton le pécheur

WASHINGTON de notre envoyée spéciale

C'était dimanche matin, dans Washington désert, désenchanté, pluvieux. A l'église méthodiste de la 16e Rue, le prédicateur J. Philip Wogaman avait choisi d'évoquer Hosea, « le prophète de l'amour ». La voix douce, suave, il philosophait, pédagogue et charmeur, érudit et plein de malice. Et puis soudain, par on ne sait quelle pirouette, il déboucha sur le « triste débat de Capitol Hill », « le plus douloureux, le plus désastreux des débats ». L'écoute, alors, se fit plus tendue. Le révérend Wogaman, théologien respecté, n'est-il pas connu comme le pasteur habituel de la famille Clinton? L'un des trois conseillers spirituels - et officiels - de ce président qui devait, mardi soir, rencontrer Jean

« Le sujet, disait-il, oppose deux conceptions de la morale, deux visions de la vie en société. Ce peut être l'occasion, pour ce pays, de choisir clairement ses valeurs. De définir ce qui constitue son âme. » D'un côté, le clan des conservateurs : « Ceux pour qui la morale est d'abord affaire de discipline, de stricte application de la loi. Cela va de pair avec les principes d'autorité, de condamnation et de punition. » De l'autre côté, le clan des libéraux : « Ceux pour qui la morale est affaire d'amour et d'attention aux autres. Pour qui les idées de repentance, de pardon et de tolérance priment sur l'idée de sanction ou de revanche. » La préférence du pasteur ne faisait aucun doute. A la sortie de l'office, J. Philip Wogaman confirmait: il continuera de soutenir Clinton, « indéfendable mais pas impardonnable », « pécheur et repentant sincère et fiable ».

Au même moment, à l'ouest de la ville, dans l'église baptiste de Jérusalem, le révérend Clinton Washington accueillait ses fidèles pour l'office de 11 heures. De vrais fidèles, de ceux qui traversent toute la ville ou émergent de banlieue pour venir dans cette église-là. Erigée pour la communauté noire. Animée par un pasteur noir, le même depuis trente ans. Et, selon le mot d'un paroissien, « plus chantante, plus dansante, plus accueillante que ne pourrait l'être le paradis ». L'imposant Clinton Washington, au rire gigantesque, avait un message à faire passer. Il a lu, une fois n'est pas coutume, le début de son sermon. « Le président William Jefferson Clinton est un pécheur, mais ce n'est pas un criminel. » Une pause. Le temps de parcourir du regard les bancs de l'assistance.

Et d'ajuster son souffle. « Destituer un pré-

sident parce que c'est un pécheur revient à détruire la Constitution. Destituer un président parce qu'on n'arrive pas à le battre lors de deux élections n'est pas seulement honteux, mais détourne la "règle de la loi". Des dizaines de millions d'électeurs ne devraient pas voir balayer leurs votes au prétexte que moins de trois cents politiciens partisans ne sont pas contents de leur choix. Nous connaissons la différence entre le crime et le péché privé. »

Il y eut un lourd silence. Et puis une cacophonie de « Amen! » et de « So be it! » (« Qu'il en soit ainsi!»). Et puis le pasteur a laissé libre court à sa flamme. Pour commenter. Fustiger les sénateurs. Dénoncer le piège tendu à Clinton, ce président si proche, dit-il, des pauvres, des humbles, du peuple noir en particulier. « C'est un président qui se préoccupe de nous, qui nous aime et qui nous ressemble. Et ça les rend malades. Et ils veulent le lui faire payer. » D'ailleurs, Clinton Washington a trouvé le slogan qui, dans toutes les églises noires, devrait trouver un écho: « La destitution de Clinton serait tout simplement la nôtre. » Et l'hypothèse, heureusement, lui semble déraisonnable.

Annick Cojean

CIO: Samaranch s'explique

ALORS QUE les révélations sur des tentatives de corruption ébranlent chaque jour un peu plus le Comité international olympique (CIO), affaibli par l'affaire de Salt Lake City, son président, Juan Antonio Samaranch, affirme dans un entretien au Monde qu'il n'a pas « l'intention de quitter [son poste] aujourd'hui ». Face au dopage et à la prévarication, il tente de minimiser le rôle du CIO. « Il est faux de croire que nous sommes les maîtres du sport mondial », assuret-il. Pour enrayer la crise, il proposera cependant un plan de réformes lors de la session extraordinaire des 17 et 18 mars. Ce plan prévoit notamment de rémunérer le prochain président s'il n'est pas « suffisamment riche », pour assumer ses fonctions.

Lire page 24

Tout y est dit, à vous de voir!



- ▲ 174 pays analysés par les journalistes et correspondants du « Monde »
- ▲ A l'approche des élections européennes, un cahier spécial

 Un palmarès, par secteur, sur l'euro et l'Europe
- ▲ Les nouvelles donnes de la politique économique et sociale française
- ▲ Le panorama des 26 régions françaises
- ▲ Les mutations de l'économie française et mondiale
- des plus grandes entreprises en France et dans le monde **▲** Un véritable tour du monde
- économique et social Le Monde

Les assureurs contestent le monopole de la « Sécu »

LE GRAND Meccano de la protection sociale, patiemment construit depuis 1945, vient de s'enrichir d'une pièce majeure : la couverture maladie universelle (CMU), destinée à offrir, à partir du 1^{er} janvier 2000, la gratuité des soins à six millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (3 800 francs net pour une personne seule). Pour une dépense totale évaluée à 9 milliards de francs, la CMU complète la loi sur les exclusions votée en juillet 1998 et introduit le chaînon manquant dans le système sanitaire. Est-ce trop cher payé pour un système de santé qui a absorbé, en 1998, 800 milliards de francs (10 % de la richesse nationale), parfois sans grande efficacité, tout en laissant plusieurs millions de personnes à

Le premier ministre, Lionel Jospin, et la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, se sont montrés discrets, tant que le projet n'était pas bouclé. Ce n'est que pour mieux brandir cette réforme, dans les semaines à venir, comme la preuve irréfutable que leur action n'est affectée d'aucun déficit social et qu'elle ne souffre d'aucun retard : devant les députés socialistes, le 19 janvier, Lionel Jospin a affiché sa volonté de faire adopter ce texte par le Parlement avant la fin du mois de juin. Ce projet n'en a pas moins fait l'objet de difficiles tractations politiques, dont la mouture finale porte la trace. En laissant aux bénéficiaires de la CMU le choix de souscrire une couverture complémentaire, soit auprès d'une caisse de « Sécu », soit auprès d'une mutuelle ou d'une compagnie d'assurances, le gouvernement a refusé de trancher entre deux scénarios, au risque de mécontenter tout le monde.

Le premier scénario, soutenu par la CGT, FO, le Parti communiste et les associations caritatives, prévoit que la Sécurité sociale gérera seule le dispositif, même si l'Etat en assure le financement. Le second, défendu par la CFDT, une partie du monde mutualiste et les assureurs, privilégie le financement et la gestion de la part complémentaire par les mutuelles, les compagnies d'assurances et les institutions de prévoyance, et place les bénéficiaires de la CMU dans une situation comparable à celle de la majorité des salariés.

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page 15

Le grand fils du petit roi



ABDALLAH BEN HUSSEIN

AVANT d'être de nouveau hospitalisé, mardi 26 janvier, aux Etats-Unis, le roi Hussein de Jordanie a désigné son fils aîné, le prince Abdallah, trente-six ans, comme son successeur. Le nouveau prince héritier commande les forces spéciales chargées de la sécurité. Syrie, Arabie Saoudite et Palestine: le Proche-Orient vit à l'heure des successions difficiles.

Lire page 2

International 2	Tableau de bord 20
France 6	Aujourd'hui24
Société 9	Météorologie2
Régions11	Jeux 20
Horizons12	Culture2
Carnet16	Guide culturel 29
Entreprises17	Kiosque30
Annonces classées17	Abonnements 30
Communication 19	Radio-Télévision 3

INTERNATIONAL

DYNASTIES Le roi Hussein de Jordanie a désigné, lundi 25 janvier, son fils aîné Abdallah comme son prince héritier, fonction occupée pendant trente-trois ans par le frère

du roi, le prince Hassan. En raison des sérieux problèmes de santé dont souffre le roi, le prince Abdallah, commandant des forces spéciales chargées de la sécurité du royaume, risque de devoir prendre rapidement les rênes du pouvoir, au moment où la Jordanie connaît une grave crise économique et politique. ● EN SYRIE, derrière l'élection présidentielle du 9 février, qui reconduira inévitablement au pouvoir le président Hafez El Assad pour sept ans, se profile la question de la succession pour laquelle ce dernier semble

préparer son fils Bachar.

DEUX AUTRES pays-clés de la stabilité régionale, l'Arabie saoudite et la Palestine, se posent des questions sur l'avenir.

Le Proche-Orient à l'heure des successions difficiles

Après avoir désigné son successeur à Amman, le roi Hussein de Jordanie a été de nouveau hospitalisé aux Etats-Unis où il est traité pour un cancer. Dans son royaume, comme dans d'autres pays de la région, minés par l'autoritarisme et la crise économique, la relève s'annonce délicate

de notre envoyé spécial

Une semaine après son retour au royaume, le roi Hussein de Jordanie a été réhospitalisé, mardi 26 janvier, aux Etats-Unis pour un cancer des ganglions lymphatiques. La veille, il avait nommé son fils, Abdallah, prince héritier, en remplacement du prince Hassan, frère cadet du roi. Un décret royal contresigné, lundi 25 janvier, comme le veut la Constitution, par le premier ministre Favez Tarawneh et le ministre de l'intérieur Nayef Qadi, avait ruiné les espérances de Hassan. Le prince n'avait eu d'autre choix que de consentir à sa disgrâce, précisant qu'il se mettait à la « disposition du roi » dont il « acceptait la décision ».

Moins d'une semaine après son premier retour des Etats-Unis où, depuis six mois, il était traité pour le même cancer, le souverain hachémite a donc repris les choses en main, écartant d'un trait de plume celui que tout le monde voyait déjà roi. Fils issu, en secondes noces, du mariage du roi Hussein avec l'Anglaise Toni Gardiner, le nouveau prince héritier aura trentesept ans le 30 janvier. Formé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. général d'une armée dont les 100 000 soldats doivent au régime leur solde, la santé de leur famille et l'éducation de leurs enfants, le prince Abdallah commande les forces spéciales chargées de la sécurité générale du royaume.

Âgé d'un an à peine, en 1963, il avait déjà été prince héritier. Mais les menaces qui pesaient alors sur le royaume et sur la vie de son souverain avaient poussé Hussein à amender la Constitution et à désigner son frère cadet, le prince

dix-huit ans, fils de Hussein et de sa quatrième et dernière épouse, la reine Noor. C'est, selon certains, la

Dans la démocratie limitée et sous contrôle qu'est la Jordanie, les manœuvres de coulisse du Palais arrivent rarement jusqu'au public et le monarque ne rend compte à personne des raisons de ses décisions. Ces derniers jours, les plus hauts dignitaires du régime en étaient à discrètement demander aux journalistes ce qu'ils

« Tout le monde joue serré et personne ne sait ce qui se passe vraiment », affirmait, hier encore, sans vouloir être identifié, l'un de ces nombreux anciens ministres qui peuplent les salons de la capitale jordanienne. Les spéculations de toutes sortes vont bon train.

CURE D'AUSTÉRITÉ

Mais il n'est pas interdit de penser que les tensions, dans une famille de onze enfants issus de quatre mères différentes, chacune veillant jalousement sur le sort de sa progéniture, et ayant ses pa-

Le même dispositif pourrait permettre un jour au futur roi Abdallah de nommer héritier du trône son frère cadet, le prince Hamza, véritable raison des changements qui viennent d'intervenir.

savaient.

rents, ses alliés, ses ennemis et ses

Six dinosaures politiques Hafez Al Assad SYRIE né le 6 oct. 1930 LIBAN • né le 4 mai 1928 AUTORITI prés. de la Rép. prés. de la Rép. le 6 octobre 1981 en 1978 □Amman a toujours refusé Le Caire ÎORDANIE de nommer un vice-président Zayed Bin Sultan Al Nahyan Yasser Arafat ÉGYPTE ÉMIRATS ARABES UNIS AUTORITÉ PALESTINIENNE BAHREIN né vers 1916 • né le 24 août 1929 Persique QATAR prés. de la Féd. des • prés. de l'OLP EAU en 1971 en février 1969 · rivalité pour la

 prés. de l'Autorité palestinienne en janv. 1996

• né en 1935 • roi le 2 mai 1953 malade vient de désigner son fils Abdallah comme prince héritier

JORDANIE

malade, pas encore de Abou Dhabi **ARABIE** succession entre **SAOUDITE** l'émirat d'Abou Dhabi et celui de Dubai Mer malade, pas encore de OMAN Rouge successeur désigné SOUDAN Fahd Ibn Abdulaziz Al Saoud Mer ARABIE SAOUDITE ÉRYTHRÉÉ né entre 1920 et 1923 YÉMEN roi dep. le 13 juin 1982 le prince Abdallah, Socotra (Yémen, DJIBOUTI ÉTHIOPIE son frère, 76 ans, comme héritier

obligés, ont dû jouer leur rôle dans les divisions qui ont abouti à la disgrâce du prince Hassan.

La divergence des intérêts personnels est à prendre d'autant plus en compte qu'il est admis qu'aucune divergence politique sérieuse n'oppose le roi à son frère. Tous deux, reconnaissent politiciens, diplomates et journalistes, n'ont jamais manifesté de désaccords mapays, qu'il s'agisse des problèmes économiques, des relations avec le voisin irakien ou de l'implication jordanienne dans le processus de paix israélo-palestinien. Seules des différences de style, et de clientèle, sépareraient les deux hommes.

Le nouveau prince héritier, que l'état de santé de son père pourrait amener rapidement au pouvoir, va devoir manœuvrer finement pour sortir la Jordanie des difficultés qui

la frappent. Le royaume qui, longtemps, vécut de l'aide des monarchies arabes et des devises gagnées par sa main-d'œuvre émigrée dans les émirats (400 000 personnes en 1990 au Koweït), a été durement frappé par la guerre du Golfe puis par la récession pétrolière. Au même moment, le marché irakien étranglé par l'embargo se fermait aux produits jordaniens. Il ne s'est toujours pas rouvert. De même, à

l'ouest, les espoirs économiques nés de la normalisation des relations avec Israël ne se sont pas matérialisés.

Étranglée par sa dette, étouffée par une bureaucratie pléthorique et inefficace, minée par la corruption et submergée par le chômage, la Jordanie traverse une cure d'austérité imposée par un plan d'ajustement structurel épuisant. « Les réformes avancent trop lentement, bloquées par un Palais frileux », avance cet homme d'affaires d'origine palestinienne qui tente de commercer avec ses homologues israéliens sans s'embarrasser d'idéologie; «Il nous faut des réformes globales, rapidement, renchérit un parlementaire proche du prince Hassan, des réformes tant économiques que politiques, sans cela c'est la question de l'avenir du régime qui se posera.»

Pour les secteurs les plus dynamiques du royaume, aucune réforme n'est en effet possible tant que l'avenir restera décidé par un homme seul. C'est pourtant, une fois de plus, ce que vient de faire le roi en décidant de changer l'identité de son successeur.

Personne ne s'est publiquement élevé contre cette décision prise par un monarque apparemment apprécié. Mais beaucoup, tel cet ancien premier ministre, pense que ce sera la dernière fois. « Le roi est aimé, assure-t-il, mais, lorsqu'il aura disparu, tout explosera et l'enfer s'ouvrira sous nos pieds. »

Georges Marion

La lente et prudente intronisation de Bachar El Assad en Syrie

LE 8 FÉVRIER, le président Hafez El Assad participera au scrutin le plus select de Syrie. Seul candidat présenté, en vertu de la Constitution, par le commandement régional du Parti Baas, le président sortant devrait être reconduit sans problème dans ses fonctions pour un cinquième septennat consécutif. Désigné pour la première fois en 1971, peu de temps après sa prise du pouvoir, il a été constamment réélu de-

Officiellement, donc, la question de la succession n'est pas d'actualité. La foule rassemblée à Damas, lundi 25 janvier, pour une manifestation de masse en faveur de la candidature du président sortant a, une fois encore, entonné son slogan favori: « Qa'idouna ila al abad » (« Notre chef pour l'éternité »). Mais, compte tenu de l'âge du président, soixante-huit ans, et de sa santé qui alimente toujours les rumeurs, cette succession est présente dans tous les esprits.

Le 21 janvier 1994, le sort s'est joué d'un projet de longue date du président syrien. En portant en terre, le lendemain à Kardaha, près de Lattaquié, Bassel El Assad, son fils aîné qui avait trouvé la mort ce jour-là, à trente et un ans, dans un accident de voiture sur la route de l'aéroport de Damas, il s'est retrouvé privé cruellement de celui qu'il destinait à prendre sa relève.

RESPONSABLE ET MODERNE

Dès le 2 mars de la même année, le ministre de la défense, Moustapha Tlass, évoquait « les qualités » du fils cadet, Bachar, âgé à l'époque de vingt-neuf ans. Arraché aux études d'ophtalmologie qu'il suivait à Londres, il dut alors commencer un difficile apprentissage qui consista pour lui à tenter de mettre ses pas dans ceux de Bassel. Et, tout d'abord, dans ceux des forces armées. Après avoir obtenu, en 1997, le grade de lieutenant-colonel, celui de son frère au moment de son accident fatal, il a été nommé au début de cette année colonel. Cette nomination coïnciderait avec celle, à un grade identique, d'officiers proches de son frère et qui constituaient autour de lui une sorte de garde prétorienne. C'est en politique que le lent travail de légitimation semble le plus délicat. A trente-quatre ans, Bachar ne dispose d'aucun mandat ni d'aucun titre important au sein du Parti Baas. Périodiquement, certaines rumeurs font état d'une proche entrée dans l'appareil du parti, mais elles ont été régulièrement démenties par les faits.

Comme son frère quelques années plus tôt, Bachar El Assad soigne son image de jeune homme responsable et moderne. Bassel s'était attaché à se forger une image

d'intégrité en luttant ostensiblement contre la corruption; son frère fait de même en essayant de tirer profit de son expérience universitaire, en se faisant, notamment, le promoteur d'un plan d'informatisation du pays et de connexion au réseau Internet. Avec un succès mesuré, compte tenu du retard technologique de la Syrie et de la frilosité de ses responsables du renseignement. Parmi les dossiers confiés désormais à

Bachar El Assad figure le Liban, où il a pris un net ascendant sur les responsables syriens qui en avaient jusqu'à présent la charge: le vice-président de la République, Abdul-Halim Khaddam, et le général de brigade Ghazi Kanaan. Là encore, il renoue en partie avec le parcours de son frère, qui avait spectaculairement offert 800 000 pieds d'arbres fruitiers aux agriculteurs de la plaine libanaise de la Bekaa

peu avant son accident mortel. Cette lente intronisation s'accompagne de mises à l'écart qui témoignent a contrario de la réticence de certains cercles du pouvoir. En 1998, le frère de Hafez El Assad, Rifaat, a ainsi perdu son titre de vice-président, et, au début de l'été, c'est le chef d'état-major des armées, Hikmat Chehabi, qui a été poussé vers la retraite. Lorsque la question de l'avenir de son fils lui est posée, le président syrien dispose d'une réplique toute faite: la Constitution syrienne stipule que le président de la République doit au moins être âgé de quarante ans. Bachar El Assad aura quarante et un ans au terme du nouveau septennat qui devrait être confié à son père le 8 février. Cette lente intronisation s'approchera alors de son moment de vérité.

Gilles Paris

Des dirigeants qui avaient maintenu « une stabilité » utile à l'Occident

À L'HEURE où la Jordanie prépare l'après-roi Hussein, d'autres pays arabes, clefs de la région, se posent des questions sur le (ou les) possible (s) cours des choses dans

ANALYSE_

Des forces existent qui sont avides de libéralisation et de démocratie

leurs propres territoires: l'Arabie saoudite, la Syrie et la Palestine sont dans des situations comparables. La dynastie des Saoud, les présidents Hafez El Assad et Yasser Arafat ont été jusqu'à maintenant les garants, dans leur pays respectifs, d'une stabilité, comprise dans son sens restreint d'absence de perturbations. Mais l'heure des successions approche plus ou moins vite, et elle ne s'annonce pas

L'ère des « dinosaures » politiques sur lesquels, bon gré mal gré, l'Occident a dû compter est sur son déclin. Et si elle ne présage pas forcément de profonds bouleversements, cette fin ouvre la porte à

Les Occidentaux, singulièrement les Etats-Unis, qui invoquent souvent leur propre « intérêt natio-

nal » lorsqu'il s'agit du Proche-Orient, ne peuvent que se poser des questions sur l'avenir. Contenir l'Union soviétique, assurer l'approvisionnement de l'Occident en pétrole et garantir la sécurité d'Israël ont été les axes de leur politique au Proche-Orient depuis les années 50. Le danger communiste a disparu depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Mais les deux autres éléments-clés de cette politique n'ont pas changé.

La garantie des approvisionne-

OISE L'anglais à Oxford L'anglais à Dublin L'anglais à Bristol

L'anglais à Cambridge L'anglais aux USA OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux

L'allemand à Heidelberg

Avec logement en famille, voyage et loisirs. Bordeaux 05 57 92 34 12 1 ille 03 20 40 28 38 Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 44 19 66 66 Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

adultes, étudiants, lycéens ou collégiens.

ments pétroliers passe toujours par le soutien indéfectible à la Maison des Saoud. La sécurité de l'Etat hébreu dépend désormais du laborieux processus de paix, engagé en 1991. La Syrie et l'Autorité palestinienne en sont des acteurs indispensables, mais leur engagement passe par Hafez El Assad et Yasser Arafat, uniques garants, pour le moment, de la neutralisation des forces centrifuges.

Structurellement, l'Arabie saoudite, la Jordanie, la Syrie et les territoires autonomes palestiniens sont dissemblables. La première est de fait une sorte de « propriété de famille », le rovaume hachémite une « monarchie héréditaire et de forme parlementaire », la Syrie, une République et les territoires autonomes palestiniens, l'embryon d'un système qui devrait être républicain. Mais les textes sont une chose, et la réalité en est une autre.

Les abus de pouvoir, à des degrés divers, sont communs aux quatre pays et suscitent des mécontentements, dont il est difficile de prévoir quelles formes ils pourraient prendre en cas de fragilisation des pouvoirs. Dans tous ces pays, les islamistes sont, mais pas seuls, les principaux mouvements constitués de l'opposition. Des forces démocratiques existent qui sont avides de libéralisation et de démocratie.

La Loi fondamentale promulguée en 1992 par le roi Fahd d'Arabie saoudite a supprimé l'automaticité de la succession verticale pour spécifier que c'est le plus apte d'entre eux qui doit gouverner. Elle n'est pas près d'être appliquée, le prince héritier désigné, Abdallah, qui gouverne de facto le pays depuis l'embolie cérébrale dont a été victime le roi en juin 1995, devant être intronisé après la mort de ce dernier. Mais que se passera-t-il après Abdallah, lui-même déjà septuagénaire?

MÉCONTENTEMENT La question est d'autant plus jus-

tifiée qu'aucune réforme économique structurelle n'a été engagée qui permette de redresser le pays, dont la stabilité intérieure dépendait surtout de l'Etat-providence, fruit de l'immense manne pétrolière des années de prospérité. Le mécontentement grandit au sein d'une population dont 75 % ont moins de trente ans. Aucune réforme politique, sinon de pure forme - la création, en 1993, d'un Conseil consultatif sans pouvoirs -. n'a non plus été engagée.

Hormis sa traversée du désert. consécutive au soutien apporté à l'Irak lors de l'invasion du Koweït, le roi Hussein a toujours été une pièce maîtresse de la politique oc-

cidentale - américaine - au Proche-Orient. Le « petit roi » et son royaume relevaient de l'image d'Epinal, pour ce qu'on pourrait appeler « amitié caractérisée » avec l'Occident. La Jordanie connut certes des turbulences, mais l'expérience politique du monarque, capable d'allier ou de faire alterner fermeté et conciliation, lui permit d'en venir à bout. Il n'est pas acquis que les Jordaniens reporteront leur allégeance sur son fils aîné Abdallah, qui vient d'être nommé prince héritier. Les aléas du processus de paix, la crise financière et économique, la corruption et le chômage sont à l'origine d'une montée des tensions.

La Syrie est le parangon d'Etat où un homme seul gouverne, et sa Constitution est le prototype du régime présidentiel dans son acception la plus absolue. Le président El Assad jouit de pouvoirs militaires, politiques, législatifs et administratifs totaux. C'est lui qui établit la politique générale de l'Etat, qui désigne les membres du gouvernement, qui peut dissoudre l'Assemblée nationale, dont les lois ne sont exécutives qu'après son approbation. M. El Assad est commandant en chef des forces armées, préside le Conseil suprême des magistrats, est secrétaire général du parti Baas au pouvoir et du Front national

progressiste (rassemblement de formations qui font de la figuration). Ce ne sont que quelques exemples. La répression, dans ce pays, est souvent impitoyable. Pour les Syriens, il ne fait aucun doute que le chef de l'Etat nourrit le projet d'une sorte de présidence dynastique, à laquelle il prépare son fils, Bachar. Ce projet suscite des rancœurs au sein des milieux du pouvoir. Est-il certain que les Syriens l'accepteront?

Parce qu'il a conduit la lutte nationale palestinienne pendant trois décennies, parce qu'il en est la figure emblématique, parce qu'il sait « récupérer » ses adversaires en les flattant ou en les divisant, Yasser Arafat réussit aujourd'hui, non sans difficultés, à imposer une sourdine aux différentes contestations. C'est ce qui, en Palestine, tient lieu aujourd'hui de stabilité. Mais les Palestiniens ne veulent pas que se perpétue indéfiniment chez eux le système autocratique de gouvernement en vigueur dans nombre de pays arabes. La création d'un Etat, doté d'institutions, apparaît comme l'unique garde-fou même s'il n'est pas hermétique aux luttes de clans et de personnes pour l'éventuelle succession d'Ara-

Mouna Naïm

L'ONU cherche une solution à la crise avec l'Irak

Les propositions françaises font leur chemin

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante Pas question, disent désormais les Russes, que le Conseil de sécurité de l'ONU soit saisi d'un nouveau rapport de la commission chargée de désarmer l'Irak (Unscom). Décidé à mettre fin aux activités de ladite commission, Moscou refuse que les discussions au sein du Conseil soient menées à partir de ses conclusions. Cela n'a pas empêché l'Unscom de dresser un rapport qu'elle a transmis, lundi 25 janvier, « de façon informelle », au Conseil de sécurité.

Ce document de quelque deux cent cinquante pages, dont Le Monde a obtenu une copie, laisse la porte ouverte, pour la première fois, au passage au contrôle à long terme, c'est-à-dire continu, de l'industrie d'armement irakienne. Le président de l'Unscom, Richard Butler, prend désormais en compte « la possibilité que l'on ne pourra pas faire la comptabilité totale des armes prohibées de l'Irak ». Il avertit néanmoins que, si le Conseil décide de tourner la page sur le désarmement de l'Irak, il devrait en accepter les conséquences. « Si l'on ne résout pas de manière crédible les questions prioritaires du désarmement, écrit-il, il faudrait examiner les conséquences sur le système de vérification à long terme », qui devrait être « plus rigoureux et plus coûteux ».

Dressant un bilan « exhaustif » des travaux de l'Unscom depuis sa création en 1991, le rapport, qui indique qu'il reste encore du travail à faire pour désarmer Bagdad, n'en énumère pas moins, pour la première fois, les moyens techniques nécessaires pour le contrôle à long terme.

« UNE NOUVELLE RÉALITÉ »

Le renforcement du contrôle des frontières, pour empêcher l'Irak d'importer des matériels prohibés, étant à ses yeux « de toute première urgence », M. Butler demande un nombre considérable de personnels pour le faire. Il propose aussi que l'ONU soit dotée de moyens techniques, pour être en mesure d'analyser les échantillons chimiques « sur place ». L'Unscom, estime le diplomate australien, doit impérativement être en mesure de poser ses avions « partout sur le territoire irakien », afin de mener ses inspections plus rapide-

A la demande de la Russie et de la Chine, le document ne sera pas rendu public. « Personne n'a oublié les conséquences du dernier rapport de l'Unscom », explique un diplomate occidental, faisant allusion au précédent rapport, dans lequel coopérait pas avec les inspecteurs de l'ONU, et qui fut à l'origine du déclenchement, en décembre, des

bombardements américains et britanniques du territoire irakien. Aucun pays membre du Conseil n'a demandé la publication du rapport, ni même sa consignation comme un document officiel du Conseil de sécurité.

« Cela prouve, estime un diplo-mate membre du Conseil, que malgré les divergences sur l'Irak tout le monde est conscient du fait qu'il existe désormais une nouvelle réalité, qui exige une nouvelle solution, sans l'Unscom dans sa forme actuelle ». Comme lui, de nombreux diplomates estiment qu'un nouveau rapport, décrivant « ce que l'Irak n'a pas fait, ne fera pas avancer les choses ».

Aussi, réunis pendant plus de quatre heures, lundi 25 janvier, les pays membres du Conseil ont judicieusement évité de parler du document, mais aussi, ce qui est plus étonnant, des missiles américains « égarés » qui auraient fait, le même jour, onze morts dans le sud de l'Irak. « Il est inutile d'accuser les Américains de quoi que ce soit. Il vaut mieux trouver une solution globale », explique un diplomate. Cette solution globale tourne autour des propositions de la France.

La logique française, qui «fait lentement mais sûrement » son chemin, consiste à dire que, pour sortir de l'impasse actuelle entre l'ONU et Bagdad, « il faut soit faire la guerre totale à l'Irak, soit trouver le moyen d'assurer une présence internationale dans ce pays, afin que le régime ne soit plus en mesure de reconstituer ses armes de destruction massive ». Personne, au Conseil, ne conteste cette analyse, mais certains pays, notamment les Etats-Unis et le Royaume-Uni, refusent la solution suggérée par Paris, à savoir la levée des sanctions économiques.

Selon la France, pour que l'Irak accepte le contrôle à long terme de son industrie d'armement, le Conseil devrait approuver la levée de l'embargo pétrolier. Un document, lui aussi « non officiel », de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) conforte une autre thèse française. Le président de l'AIEA, Mohamad El Baradei, propose, ainsi que le souhaite Paris, de confier le désarmement de l'Irak à des agences internationales et non plus à l'Unscom.

La discussion au sein du Conseil s'est engagée. Les Américains, disent les diplomates, sont « très discrets ». Washington, ajoutentils, « préfère, à ce stade, que les Britanniques mènent le combat ». Le climat au sein du Conseil est tendu. L'ambassadeur brésilien, Celso Amorim, qui préside, pour le mois de janvier, les travaux du Conseil, a nas moins affirmé faisons chaque jour des progrès. »

Afsané Bassir Pour

Washington admet une possible erreur de tir à Bassorah

LE PENTAGONE a admis, lundi 25 janvier, tout en réservant sa conclusion définitive, qu'un missile américain a peut-être dévié de sa trajectoire et fait des victimes civiles irakiennes. Bagdad avait accusé les forces américaines d'avoir provoqué la mort de 11 civils et d'en avoir blessé 59 autres en tirant un missile contre un quartier de la ville de Bassorah, dans le sud du

« Il est bien possible qu'un de nos missiles n'ait pas fonctionné comme prévu », a déclaré le chef du Commandement central américain, le général Anthony Zinni, qui s'est toutefois empressé d'ajouter que le Pentagone n'avait pas achevé son analyse des escarmouches de lundi. « Nous regrettons profondément toute perte civile, indépendamment de ce qui peut en avoir été la cause », a-t-il ajouté, accusant le président irakien, Saddam Hussein, d'avoir provoqué les accrochages

Si cette information était définitivement confirmée par le Pentagone, ce serait la première fois que les Etats-Unis reconnaîtraient être à l'origine de victimes civiles depuis le début des escarmouches dans les zones d'exclusion aérienne du nord et du sud du pays.

Des échanges de tirs entre des avions américains et la défense antiaérienne irakienne se sont produits quotidiennement du 11 au 14 janvier, avant de reprendre chaque jour depuis samedi. Le général Zinni a relevé que ces incidents augmentaient depuis décembre, tant en nombre qu'en intensité, et que les Irakiens développaient leurs capacités de coordination pour défier les appareils américains.

Depuis « Renard du désert », a-til indiqué, plus de 70 violations des deux zones d'exclusion aérienne ont été commises par plus d'une centaine d'appareils irakiens. Une vingtaine de missiles ont été tirés contre les appareils américains et le nombre des missiles sol-air irakiens déployés dans le sud du pays a triplé. Aucun appareil américain ou britannique n'a été touché lors de ces escarmouches. - (AFP.)

Les attaques contre les chrétiens en Inde embarrassent le premier ministre Vajpayee

Le BJP, le parti nationaliste hindou au pouvoir, est accusé de laxisme face aux extrémistes

Le premier ministre Atal Bihari Vajpayee, un modéré au sein du parti nationaliste hindou, qui domine la coalition au pouvoir, est sous la pres-

sion de ses alliés qui le somment de condamner la vague de violences frappant les chrétiens et d'agir contre les extrémistes. Plusieurs gouver-

nements étrangers ont discrètement fait connaître leur préoccupation et exigé que New Delhi prenne des mesures.

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

La campagne antichrétienne menée depuis plusieurs mois par des groupes extrémistes hindous a pris un tour très politique après la mort d'un missionnaire australien et de ses deux fils, brûlés vifs dans leur voiture, dans l'Etat d'Orissa (Est), samedi 23 janvier (Le Monde du 26 janvier). Le président K. R. Narayanan, qui avait déjà condamné très sévèrement ce crime «barbare », a de nouveau fortement plaidé, mardi 26 janvier, en faveur de la tolérance religieuse, dans un discours radio-télévisé adressé à la nation pour célébrer le Jour de la République. Citant le Mahatma Gandhi, le président a affirmé : « Je n'attends pas que l'Inde de mes rêves soit celle d'une religion, qu'elle soit hindoue, chrétienne ou musulmane. Je désire qu'elle soit tolérante, avec toutes ses religions travaillant côte à

Le gouvernement des nationalistes hindous du BJP, le Parti du peuple indien, est sous la pression de ses alliés qui lui reprochent son

laxisme à l'égard des groupes extrémistes de sa mouvance, et exigent cette fois des actes sous peine de retirer leur soutien. Après avoir affirmé que le BJP n'avait plus le droit moral de gouverner, le premier ministre de l'Andhra Pradesh a écrit au premier ministre pour lui demander la convocation urgente du Conseil national de développement pour étudier des mesures propres à protéger les minorités.

ACCUSATIONS PRÉCISES

Si le premier ministre, M. Atal Bihari Vajpayee, considéré comme un modéré au sein du BJP, a promis une punition exemplaire des coupables, le ministre de l'intérieur, M. L. K. Advani, s'est pour sa part plutôt attaché à exonérer les extrémistes hindous de cet acte. Malgré les accusations précises et fondées sur des témoignages, portées contre le Bajrang Dal, groupe extrémiste hindou impliqué dans des attaques contre les chrétiens aujourd'hui et les musulmans dans le passé, par la police de l'Etat d'Orissa (Est), M. Advani a affirmé: «Je connais ces organisations depuis longtemps, et elles n'ont pas de criminels dans leurs rangs. »

Principal parti de l'opposition, le Congrès, dont un membre important s'est rendu sur place et a établi un rapport, devrait faire connaître sa réaction détaillée à l'issue d'une réunion de son bureau politique. Les groupes chrétiens qui, depuis le début de cette campagne, ont fait appel au président et au premier ministre, ont cette fois demandé l'intervention de la Cour suprême. Dans une lettre remise lundi à son président, ils lui demandent d'ordonner au gouvernement de garantir la sécurité de la communauté chrétienne (vingt-trois millions de personnes sur environ un milliard d'Indiens) conformément à la Constitution. Dans une autre lettre destinée aux alliés du BJP, ils demandent à ceux-ci de retirer leur

Cette vague de violence risque aussi d'avoir des conséquences internationales. Plus ou moins discrètement, plusieurs gouvernements étrangers ont déjà fait connaître leur inquiétude à propos des attaques répétées contre les chrétiens

et cette affaire risque de relancer leurs préoccupations. Canberra a reclamé que les coupables soient punis et que les Australiens opérant dans les mêmes conditions que le missionnaire assassiné soient pro-

Pris dans ses contradictions et son refus de condamner, dès le début de cette vague antichrétienne, les actes les plus violents commis à l'encontre de prêtres, de religieuses et sur des églises, le gouvernement va, cette fois, devoir choisir entre son maintien au pouvoir dans une alliance qui le contraint au compromis, et ses extrémistes qui profitent de son laxisme pour imposer leurs vues. Au sein même du BJP, des voix commencent toutefois à se faire entendre pour se dissocier d'actions qui entachent gravement l'image des nationalistes hindous. Il faudra toutefois des actions fermes et rapides pour contrer une vague qui ne fait que s'étendre dans les zones défavorisées et reculées où la population chrétienne reste très vulnérable.

Françoise Chipaux



Communications globales avancées par NTT

Le réseau Arcstar de NTT propose des services de communications globales d'une fiabilité unique. Qui mieux que NTT peut vous connecter à l'Asie et au Pacifique? N°1 au Japon, NTT est reconnu pour ses qualités depuis plus d'un siècle. En bonne place parmi les leaders mondiaux de la télécommunication, NTT propose aux entreprises des services de très haut niveau tels que : une assistance multilingue, un service de maintenance 24 heures sur 24, ainsi que de nombreuses technologies de pointe destinées à faciliter vos affaires. En choisissant NTT, vous faites le meilleur choix pour vous relier à l'Asie.

Pour plus d'informations, contactez: NTT France S.A. 90, Avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris TEL: 33-1-40-76-06-60 FAX: 33-1-40-76-00-15 http://info.ntt.co.jp/global

Le Sénat américain débat à huis clos de l'ajournement du procès Clinton

WASHINGTON. Après avoir entendu les dernières plaidoiries de l'accusation et de la défense pour ou contre l'ajournement du procès en destitution du président Clinton - qui mettrait en fait un terme à toute la procédure – les cent sénateurs se sont réunis, lundi 25 janvier, à huis clos pendant quatre heures et demie. Les efforts de deux démocrates pour que la séance soit publique ont échoué et, en vertu de l'article 29 du règlement, tout sénateur qui violerait la confidentialité de ces débats risque l'expulsion de la Chambre haute.

La discussion a porté sur la motion d'ajournement présentée par le démocrate Robert Byrd. Elle devait reprendre mardi avant que les sénateurs n'abordent la question cruciale de la convocation des témoins; les démocrates sont contre, la majorité des républicains pour. Le vote sur ces deux textes n'était pas attendu avant mardi soir ou mercredi matin. Si le rejet du premier semblait acquis, l'incertitude régnait sur le second. – (Corresp.)

Sierra Leone: les rebelles multiplient les enlèvements d'étrangers

FREETOWN. Les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), qui s'accrochaient, lundi 25 janvier, à leurs positions dans l'est de la péninsule de Freetown, la capitale de la Sierra Leone, ont capturé plus d'une dizaine d'étrangers ces derniers jours. Deux journalistes occidentaux ont ainsi été enlevés lundi matin. Si l'envoyé spécial du Figaro, Patrick Saint-Paul, a été relâché peu après, ce n'était toujours pas le cas, mardi matin, de celui du quotidien espagnol El Mundo, Javier Espinosa. En outre, onze hommes d'affaires indiens ont été kidnappés par les rebelles il y a quelques jours à Freetown. Parmi eux, le consul honoraire du Japon.

Une dizaine de missionnaires, ainsi que l'archevêque de Freetown, avaient été enlevés la semaine dernière par les rebelles. Cinq ont pu échapper à la vigilance de leurs ravisseurs lors d'un bombardement. Le père Mario Guerra, enlevé le 16 novembre par le RUF, a également recouvré la liberté il y a quelques jours mais une religieuse indienne a été tuée par les rebelles. On ne sait rien du sort de cinq autres religieuses. – (AFP.)

Benyamin Nétanyahou remporte les primaires du Likoud

JÉRUSALEM. Le premier ministre israélien a remporté, lundi 25 janvier, les primaires du Likoud pour la désignation du candidat du bloc conservateur aux élections générales prévues les 17 mai et 1^{er} juin. Benyamin Nétanyahou a recueilli 81,7 % des voix contre 18,3 % pour l'ancien ministre de la défense, Moshe Arens. Seuls 31,4 % des membres du Likoud ont participé à ce vote.

M. Nétanyahou a demandé par ailleurs à M. Arens de devenir le nouveau ministre de la défense en remplacement de Itzhak Mordehaï, limogé en raison de ses visées politiques. Âgé de 73 ans, Moshe Arens a déjà été à deux reprises ministre de la défense. Ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis au début des années 80, il avait alors lancé M. Nétanyahou en politique en faisant de lui son bras droit. - (Reu-

DÉPÊCHES

- GRANDE-BRETAGNE: la Chambre des communes s'est prononcée, lundi 25 janvier, en faveur de l'abaissement, de 18 à 16 ans, de l'âge de la majorité sexuelle pour les homosexuels. Ce vote en seconde lecture a été acquis par 313 voix contre 130, ce qui reflète à peu près la majorité travailliste, favorable à la loi, contre l'opposition des conservateurs. Le texte doit maintenant être renvoyé à la Chambre des lords, laquelle, en juillet 1998, avait repoussé ce même projet du gouvernement Blair de dépénalisation des relations homosexuelles à partir de 16 ans. – (AFP.)
- MAURITANIE: le dirigeant de l'opposition, Ahmed Ould Daddah, président de l'Union des forces démocratiques (UFD) de Mauritanie, a été inculpé, lundi 25 janvier, pour « incitation à l'intolérance et atteinte à l'ordre public » par le procureur de la République, a-t-on appris de source judiciaire. Deux autres personnes, arrêtées à la midécembre et libérés en même temps que M. Ould Daddah en janvier, ont également été convoquées et înculpées par la justice. – (AFP.)
- RUSSIE: le géant du gaz, Gazprom, après avoir essuyé des pertes équivalentes à 2 milliards de dollars (1,7 milliard d'euros) pour 1998, envisage de licencier 10 % de ses effectifs, soit 35 000 personnes, selon Guennadi Ejov, porte-parole du président de Gazprom, Rem Viakhiriev, qui a dévoilé, samedi 23 janvier, les projets du monopole dans le journal moscovite de langue anglaise Moscow Times. -(AP.)
- Abdullah Öcalan « a transité nar la Russie » après Le chef kurde avoir quitté l'Italie le 16 janvier, a affirmé, lundi 25 janvier à Moscou, le chef du Front populaire de libération du Kurdistan, Mahir Valat, « Notre leader se trouve désormais dans son pays de destination » a-t-il ajouté, refusant d'indiquer où celui-ci se trouve. Les officiels russes ont toujours affirmé qu'Abdullah Öcalan n'était pas passé par le territoire russe. – (AFP.)
- CONSEIL DE L'EUROPE : Lord Russel-Johnston, (libéral-démocrate écossais), a été élu, lundi 25 janvier à Strasbourg, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avec 209 voix sur 255. Agé de 66 ans, il remplace la démocrate-chrétienne allemande (CDU). Leni Fischer. L'Assemblée parlementaire, qui se réunit en session plénière quatre fois par an pendant une semaine, constitue l'instance délibérante du Conseil de l'Europe. Ses membres sont délégués par les Parlements nationaux des 40 Etats-membres. - (Reu-

Deux sommets européens pour l'Agenda 2000

BRUXELLES. Les Quinze multiplient les réunions pour essayer de parvenir à un accord politique sur l'Agenda 2000 lors du Conseil européen extraordinaire des 24 et 25 mars, lequel se tiendra à Berlin et non à Bruxelles comme prévu initialement. La présidence allemande vient d'annoncer qu'une première rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement aurait lieu le 26 février, près de Bonn. Il s'agit d'accélérer le rythme de la négociation.

Lors de l'échange de vue auquel a procédé, lundi 25 janvier, le Conseil des affaires générales l'Italie a rejoint le camp, désormais majoritaire, de ceux qui sont favorables, pour la période 2000/2006, à un plafonnement des dépenses au niveau de 1999. La France a réaffirmé sa proposition de réduire les dépenses agricoles, lesquelles, selon Pierre Moscovici, le ministre des affaires européennes, pourraient être « significativement moins élevées en 2006 qu'en 1999 » grâce à une dégressivité des aides directes. Les Français soumettront dans les prochains jours à leurs partenaires des scénarios chiffrés permettant d'évaluer les effets concrets de la réorientation de la PAC qu'ils proposent. – (Corresp.)

Gerhard Schröder reporte l'examen du projet de loi sur la sortie du nucléaire en Allemagne

Le retraitement des déchets pourrait se prolonger plus longtemps que prévu

Après avoir paru s'accorder avec les Verts sur la sortie du nucléaire, le chancelier allemand Gerhard Schröder a décidé de repousser les

BONN

de notre correspondant

lundi matin, qui menaçaient de

boycotter les négociations pour sortir du nucléaire. Celles-ci se sont

ouvertes, mardi dans la matinée, à

la chancellerie. La décision du chan-

celier est le deuxième camouflet in-

fligé à M. Trittin, qui représente

l'aile gauche du parti des Verts.

En décembre déjà, M. Schröder lui

Un article essentiel de la loi pose

problème: celui qui interdit à

compter du 1er janvier 2000 le retrai-

tement des combustibles irradiés à

l'étranger, effectués à la Hague par

la Cogema et à Sellafield par BNFL.

Cette date butoir, qui ne figure pas

dans le contrat de coalition signé

en octobre 1998 par les Verts et le

Parti social-démocrate (SPD), avait

été adoptée, à la surprise générale,

par la direction des deux partis le

13 janvier. En obtenant cette

concession, les Verts croyaient

avoir trouvé un moyen d'accélérer

la sortie de l'atome en Allemagne,

dont chacun croyait qu'elle serait

très lente. Le porte-parole de

M. Trittin a estimé, lundi, que la dé-

cision de M. Schröder représentait

« une déviation du contrat de coali-

tion », mais le ministère est revenu

sur cette déclaration, qui risquait

d'aggraver la crise gouvernemen-

avait demandé de revoir sa copie.

échéances. Après avoir rencontré les producteurs d'électricité, Bonn a annoncé le report du projet de loi déposé par le ministre de l'environnement, Jürgen Trittin. Selon la presse, le re-traitement des déchets en France et en Grande-Bretagne pourrait se prolonger.



Pour les électriciens, l'interdiction du retraitement à compter du 1er janvier 2000 signifiait la « rupture de la paix » promise en décembre par le chancelier pendant la période de négociation. Elleéquivalait à une volonté d'étouffer les centrales en les empêchant de recycler leurs combustibles.

Selon la presse allemande, les électriciens ont obtenu du chancelier de pouvoir poursuivre le retraitement des déchets à l'étranger pendant une période de trois à cinq ans, le temps de construire des centres de stockage intermédiaires à proximité même de leurs réacteurs. La construction de ces centres ne pose pas de problème technique, mais leur autorisation prend souvent plus de trois ans, les associations écologistes multipliant les initiatives juridiques pour empêcher leur création. On ne sait pas encore si la date du 1er janvier 2000 est définitivement abandonnée où si le futur projet de loi prévoira seulement une dérogation, le temps que les centrales disposent de capacités de stockage propres. Le chancelier, qui ne veut pas verser un franc de dommages et intérêts pour sortir de l'énergie atomique, est obligé de négocier avec les électriciens, dont les droits de propriété sont protégés par la Constitution. « Le gouvernement ne veut pas payer de dommages et intérêts. Cela veut dire que nos centrales tourneront tant que cela sera économiquement rentable », affirme un électricien.

INCERTITUDES JURIDIQUES

Second problème: des incertitudes juridiques pèsent sur la loi Trittin. Ce dernier, appuyé par le chancelier, claironnait depuis deux semaines que les électriciens n'auraient pas à payer de dommages et intérêts à la Cogema et BNFL. Ils n'avaient qu'à invoquer la force majeure provoquée par le changement de la loi, ce qui a provoqué un tollé en France et en Grande-Bretagne. La réalité est moins simple. M. Trittin n'a consulté le ministère de la justice pour étudier le dossier qu'en milieu de semaine dernière et ses experts ne rendront leur verdict que dans cinq à six semaines. Il n'est pas certain que l'Allemagne ait le droit de déclarer caducs les accords de retraitement. Le projet Trittin pourrait être en contradic-

tion avec des accords pris entre la France et le gouvernement Kohl, violerait un échange de lettres entre les deux gouvernements, publiées au Journal officiel en 1990, mais dont on ne sait encore s'il a valeur de traité entre Etats. Selon une consultation de droit commandée par le ministre-président de Bade-Wurtemberg, Erwin Teufel (chrétien-démocrate, opposition), l'interdiction du retraitement violerait en outre le traité Euratom, qui autorise le libre transport de matières nucléaires utilisées à des fins pacifiques. Enfin, note le quotidien Berliner Zeitung, la loi allemande – en vertu du principe de territorialité – ne s'appliquerait pas aux combustibles allemands encore non retraités, mais déjà stockés en grande quantité sur le sol français. Devant tant d'incertitudes, le ministre à la chancellerie, Bodo Hombach (SPD), avait fait preuve dès la semaine dernière d'un ton plus conciliant face à ses partenaires, parlant du 1er janvier 2000 comme d'une date de départ de négociation. Surtout, la France et la Grande-

Bretagne peuvent menacer de renvoyer immédiatement une centaine de convois de déchets vers l'Allemagne, ce qui ne manquera pas de créer un fort trouble politique outre-Rhin. Les ministre-président sociaux-démocrates de Basse-Saxe et de Rhénanie du Nord-Westphalie, qui abritent les centres de stockage de déchets de Ahaus et Gorleben, ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas de tels convois. Les Verts prétendent que les militants antinucléaires ne bloqueront pas les convois, s'ils savent qu'il s'agit des derniers. Mais de nombreux mouvements anti-atome voient au contraire là l'occasion de redoubler d'activisme pour bloquer définitivement le nucléaire. Cet argument plaide en faveur du maintien provisoire du retraitement des déchets à l'étranger. Quitte à demander à la Cogema de « vitrifier » les déchets en vue de leur stockage définitif, au lieu de les « retraiter ».

Arnaud Leparmentier

La guerre de la banane continue entre Bruxelles et Washington

de notre envoyé spécial

Plus que jamais, l'impasse persiste dans la guerre de la banane que se livrent les Etats-Unis et l'Union européenne devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Chacun des deux camps s'en tenant obstinément à ses positions, l'organe de règlement des différends, convoqué lundi 25 janvier, au siège de l'OMC à Genève pour tenter de rapprocher les points de vue, n'a même pas pu commencer ses délibérations, faute d'accord sur l'ordre du jour.

La principale pierre d'achoppement a été, d'emblée, la demande formulée par les Etats-Unis d'obtenir l'autorisation d'imposer des sanctions commerciales à certains produits européens pour amener Bruxelles à modifier son système d'importation de bananes. Concernés au premier chef par les menaces américaines, des pays comme Sainte-Lucie pour les Caraïbes et la Côte d'Ivoire pour

l'Afrique sont immédiatement montés au créneau afin de s'opposer vigoureusement à l'inscription de ce point litigieux à l'ordre du jour. Soutenus par l'Union européenne, les représentants des pays producteurs d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), qui bénéficient de facilités d'accès au marché européen, ont fait valoir que les Etats-Unis ne pouvaient pas appliquer de mesures de rétorsion tant que la commission d'arbitrage mise en place le 12 janvier pour juger de la conformité du nouveau système d'importation de bananes introduit par Bruxelles ne se serait pas prononcée.

LABORIEUSES TRACTATIONS

Rien n'y a fait : ni les efforts de médiation déployés par le directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero, ni les laborieuses tractations de dernière minute n'ont permis de sortir de l'ornière. Dans l'espoir de désamorcer le conflit, M. Ruggiero avait avancé, dès vendredi, une

première proposition de compromis prévoyant de soumettre à un arbitrage commun aussi bien le nouveau régime européen d'importation de bananes que les sanctions commerciales annoncées par Washington. Les Etats-Unis n'ont rien voulu entendre, renouvelant au contraire leur volonté de prendre des sanctions contre Bruxelles.

Estimant péenne a pris la décision « d'arrêter le fonctionnement de l'OMC en bloquant l'approbation de cette réunion pour tenter d'empêcher les Etats-Unis d'exercer leurs droits », Charlene Barshefsky, représentante américaine pour le commerce, a exprimé l'espoir que la réunion puisse avoir lieu mardi. Un autre responsable américain, cité par l'AFP, a estimé que « la porte reste ouverte à une solution négociée ». Jugeant insuffisantes les concessions européennes, les Etats-Unis envisagent d'imposer, à partir du 1er février, des droits de douane de

100 % sur plus de 500 millions de dollars (431 millions d'euros) de produits européens.

Washington estime Bruxelles n'a pas suffisamment modifié son système d'importation de bananes après avoir été désavoué par un précédent arbitrage de l'OMC en 1997. Selon l'administration américaine, l'Union européenne continuerait d'accorder un traitement préférentiel aux pays ACP aux dépens des producteurs latino-américains majoritairement distribués par des multinationales d'origine américaine. Si les Etats-Unis - qui contrôlent déjà plus de 70 % du marché de la banane à travers leurs sociétés de distribution devaient l'emporter, leur domination s'étendrait à l'ensemble du marché, laissant hors jeu les producteurs d'Afrique et des Caraïbes dont, pour certains, la banane demeure le principal produit d'expor-

Jean-Claude Buhrer

Le pape a enflammé le stade Aztèque de Mexico

MEXICO

de notre envoyé spécial

Tous vêtus de blanc : telle avait été la consigne donnée pour le rendez-vous de la « jeunesse des Amériques », lundi 25 janvier au stade Aztèque de Mexico, dernière étape du pape avant de s'envoler vers Saint Louis, dans le Missouri (Etats-Unis). Cette grande coque ressemblait donc à un coffret nacré avec, en son cœur, l'énorme point rouge du podium et un siège doré pour celui qui allait devenir pendant trois heures le centre de tous les regards : Jean Paul II, vedette inhabituelle d'une rencontre qui n'était pas sportive, mais évangélique.

Ils étaient 120 000 fidèles à avoir pris place dans le célèbre stade pour entendre le souhait du pape que l'Amérique devienne « le continent de l'espérance ». Un millier de personnes venues de 36 pays, des retransmissions en direct, sur écrans géants, de plusieurs capitales américaines, ren-

forçaient la dimension internationale de cette grande communion. Des scènes théâtrales sur quatre pyramides tronquées, aux quatre angles du terrain, retracaient l'histoire du Nouveau Monde, des civilisations précolombiennes à l'arrivée des Espagnols avec leurs croix et leurs fusils. Ce condensé des péripéties qui ont marqué ces terres colonisées était complété par des images vidéo de violences, puis de paix. C'était le raccourci symbolique d'un millénaire à l'aube d'un autre, avec délivrance de recettes pour qu'il soit meilleur. « L'Immaculée vaincra », promettait un

Le show était kitch, mais la foule y a manifesté son entrain. Tout y était : du lâcher de colombes à la pluie de pétales, en passant par les ondulations en vagues successives et les flammes des briquets. Ce fut une fête vivante, joyeuse, qui a séduit le pape, touché ce vieillard devenu l'objet d'une adulation de la jeunesse. « Juan Pablo, tu

peux compter sur moi!», lui faisait savoir une banderole brandie dans cette foule blanche. « Ca se voit, ça s'entend, le pape est présent », scandaient, sans se lasser, les tribunes transcendées par cette figure unique et fragile.

Le podium a opéré une lente rotation de 360 degrés afin que tous les participants puissent voir le pape en face. Reprenant les paroles du Christ, Karol Wojtyla leur a dit alors: « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » Puis il s'est adressé, en termes forts, à ceux qui, pour lui, représentent l'espoir : « Vous. les ieunes de Mexico et d'Amérique, vous devez faire en sorte aue le monde aui vous sera un jour confié soit orienté vers Dieu et que les institutions politiques ou scientifiques, financières ou culturelles se mettent au service authentique de l'homme, sans distinction de races ni de classes. »

Michel Bôle-Richard

Le mécontentement social gronde en Roumanie Le premier ministre russe malgré l'accord conclu avec les mineurs

Les syndicats annoncent des mouvements de grèves pour février

Le gouvernement roumain compte beaucoup sur les prêts internationaux à venir pour assurer le paiement cette année du service de sa dette extérieure, soit 2,8 milliards de dollars (2,4 milliards d'euros) sur un total de 10 milliards, mais il doit aussi faire face au mécontentement social qui tend à se propager à d'autres catégories que les mineurs, avec lesquels le premier ministre a choisi de négocier.

BUCAREST

de notre correspondant

Quatre jours après l'accord conclu entre le premier ministre roumain, Radu Vasile, et le chef des mineurs de la vallée du Iiu. Miron Cozma, le contenu de celui-ci demeure flou. D'après Miron Cozma, la vallée du Jiu va bénéficier d'un fonds de 200 millions de dollars (172 millions d'euros), affecté à des projets de développement régional. Le financement sera assuré, selon lui, par le programme phare de l'Union européenne. L'accord garantirait aussi à chaque mineur qui a participé à la marche forcée vers Bucarest une augmentation de salaire de 10 %, sauf aux « lâches ». Les « lâches » – c'est-à-dire ceux qui n'ont pas suivi « l'étoile du matin de la vallée du Jiu » – n'auront rien. Aucun mineur ne sera mis au chômage sauf à recevoir en

échange un emploi sur mesure. Ce résultat aurait été notifié dans un protocole voué au secret un mois durant, selon le chef des mineurs. Tellement secret que celui-ci n'a pas pu s'empêcher d'en faire part à ses collègues, en rentrant à Petrosani, dans la vallée.

ÉVITER L'ESCALADE

« Si un autre gouvernement veut se débarrasser des mineurs, il devra nous embaucher comme gendarmes. Nous avons démontré que nous pouvions être meilleurs que ceux qui ont essayé de nous arrêter », à ironisé le chef des mineurs. Le seul engagement qu'il reconnaît avoir pris face aux autorités, c'est de réduire de 20 % par an les pertes de la compagnie nationale de la houille, afin qu'elle devienne rentable d'ici cinq ans.

Le premier ministre, qui vient de démentir l'existence d'un protocole signé avec le chef des mineurs, pourrait être confronté à une vague de protestations. « Si quelqu'un s'imagine que c'est fini, il se trompe », lançait hier Dumitru Costin, chef du bloc national syndical (BNS). Réunies d'urgence par le président Emil Constantinescu, samedi 23 janvier, cinq centrales syndicales ont commencé des négociations avec Radu Vasile. Cette initiative présidentielle vise à désamorcer les éventuels conflits entre les syndicats et le gouvernement, afin d'éviter une escalade des tensions accumulées depuis l'aventure des « gueules noires ». La patience des syndicats semble à bout, mais le moment choisi pour protester - des grèves générales sont annoncées pour la mi-février - ne fait pas l'affaire du gouvernement.

Car la Roumanie ne peut accélérer les réformes sans un soutien

solide des organismes de financement internationaux. La Banque mondiale a été la première à réagir en octroyant au gouvernement, mercredi 20 janvier, un prêt de 10 millions de dollars pour la création d'emplois (le chômage touche 9 % de la population active). Une délégation du Fonds monétaire international doit arriver à Bucarest en février pour négocier un prêt de 540 millions de dollars. La Roumanie compte obtenir des prêts internationaux d'une valeur de 1 milliard de dollars, pour assurer le paiement, cette année, de 2,8 milliards de dollars de sa dette extérieure, qui s'élève au total à environ 10 mil-

ces problèmes ne semblent pas intéresser Miron Cozma, conscient de vivre dans une Roumanie orthodoxe à 87 %. Son confesseur, l'archevêque Jean, qui était présent lors des négociations avec le premier ministre, proclame: « Même si les mineurs vivent sans jamais voir le ciel, ils sont près de Dieu. » Très respectée en Roumanie, l'Eglise orthodoxe entend s'impliquer de plus en plus dans l'espace public. Mais, avant Dieu, la Roumanie devra s'entendre avec le Fonds monétaire international.

place ses proches Les nouveaux promus sur des postes-clés du pouvoir sont pour la plupart des anciens des services de renseignement exportations d'armes. M. Rapota

MOSCOU

de notre correspondant Evgueni Primakov, soixante-neuf

ans, n'est pas candidat à la succession de Boris Eltsine. Mais le premier ministre russe place ses proches à des postes-clés du pouvoir. La dernière nomination en date a été annoncée, lundi 25 janvier : le général Iouri Kobaladze, porte-parole du service des renseignements extérieurs (le SVR, héritier du département extérieur du KGB), devient le numéro deux de la première agence de presse russe,

Ancien espion soviétique, le général Kobaladze a travaillé à Londres de 1977 à 1984, comme cameraman puis comme correspondant de Gosteleradio - le monopole d'Etat soviétique. Interrogé par l'AFP, le nouveau premier vicedirecteur d'Itar-Tass a expliqué qu'une « expérience d'agent secret est utile partout ». « Les renseignements extérieurs prennent le pouvoir », titrait, le 20 janvier, le quotidien russe Sevodnia. De hauts responsables du SVR, service que M. Primakov dirigea de 1992 à 1996, ont été promus dans deux secteurs sensibles: les médias et les entreprises d'Etat pourvoyeuses de de-

Le 27 novembre 1998, Grigori Rapota était nommé à la tête de Rosvooroujenie, organisme chargé des

travailla de longues années avec M. Primakov comme vice-directeur du SVR de 1993 à 1998. En décembre, M. Primakov a pris la tête de la commission qui coiffe l'ensemble des activités d'armement et d'équipement.

Un autre ancien du SVR, Lev Kochlakov, qui travailla avec M. Primakov jusqu'en 1994, a été nommé en décembre 1998 au VGTRK. Cette compagnie d'Etat contrôle la deuxième chaîne de télévision du pays, RTR, la première radio, Radio-Russie, et plusieurs télévisions et radios régionales, M. Kochlakov v est directeur de l'information, supervisant les secteurs politique, société et le réseau de correspondants à l'étranger.

Dès sa nomination en septembre, M. Primakov avait verrouillé quelques positions dans l'appareil d'Etat. Iouri Zoubakov, autre vicedirecteur du SVR de 1992 à 1996, fut nommé à la tête de l'administration gouvernementale. Enfin, M. Primakov a soutenu, fin septembre, la nomination de Nikolai Bordiouja, ancien du KGB, au poste de secrétaire du conseil de sécurité. M. Bordiouja a ensuite connu une nouvelle promotion: depuis le 7 décembre 1998, il dirige au Kremlin l'administration présidentielle.

François Bonnet

Les barrages paysans se multiplient en Pologne

de notre correspondant

Des paysans mécontents de la baisse de leurs revenus, qu'ils attribuent en particulier aux importations venues de l'Union européenne, ont établi pendant toute la journée de lundi 25 janvier plus d'une centaine de barrages sur les routes polonaises, bloquant plusieurs grands axes routiers: les routes Varsovie-Gdansk, Varsovie-Poznan et Varsovie-Katowice, ainsi que d'importants passages frontaliers avec l'Allemagne, la République tchèque et l'enclave russe de Kaliningrad.

Les protestataires, pour la plupart membres d'une organisation radicale, Autodéfense paysanne, n'étaient en fait que quelques milliers, mais leurs barrages, faits de herses, de pneus enflammés, étaient souvent très étanches, et ont provoqué de graves perturbations sur un réseau routier déjà très encombré en temps normal. Le porte-parole du gouvernement a accusé le chef d'Autodéfense paysanne, Arnold Lepper, de chercher délibérément à provoquer une réaction violente de la police.

Cette protestation radicale, soutenue sur le plan politique par le parti paysan PSL qui se trouve dans l'opposition, s'ajoute pour le gouvernement à une série de difficultés: l'important train de réformes introduit au début de l'année se met en place avec difficulté, tout particulièrement la réforme de la santé, entreprise très délicate compliquée par les réticences du corps médical et une grève très dure des anesthésistes.

De plus, les agriculteurs polonais, qui représentent le quart de la population, connaissent de réels problèmes: leur revenu a sensiblement baissé au cours de l'année écoulée et la chute des cours (de la viande tout particulièrement) met en péril ceux qui ont essayé de moderniser leurs exploitations en contractant des emprunts. La crise qui affecte la Russie – qui est de loin le premier acheteur de produits agricoles polonais - a provoqué depuis six mois un fort recul des exportations, une accumulation de stocks et une baisse des prix. Et les importants programmes d'aide alimentaire à la Russie, envisagés tant par les Etats-Unis

que par l'Union européenne, suscitent de grandes inquiétudes en Pologne, dans la mesure où il s'agirait de ventes subventionnées et appuyées par d'importants crédits.

Jan Krauze

Mirel Bran

Mercedes Classe A

Divergences occidentales sur la crise du Kosovo

LA CONCERTATION internationale se poursuit sur le Kosovo, mais il n'y avait pas encore, mardi 26 janreancue cur la etratégie à adopter. Signe de divergences, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright – en visite à Moscou et qui doit se rendre jeudi à Londres et vendredi à Paris - n'avait pas encore officiellement accepté de participer à une réunion du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, comme

le lui demandent les Européens. Lundi, le Quai d'Orsay avait affirmé que ce groupe - qui rassemble les représentants de six pays : Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie - se réunirait au niveau ministériel « cette semaine ». Quelques heures plus tard, le porte-parole de Mme Albright indiquait qu'elle n'avait « pas décidé pour le moment de participer » à une telle réunion, sans toutefois l'exclure. « Une réunion de ce type doit être bien préparée » pour « donner des résultats », expliquait un haut responsable américain.

Les divergences étaient apparues, il y a quelques jours, lors d'une réunion de l'OTAN à Bruxelles. Les Etats-Unis avaient proposé à leurs alliés européens de commencer par chercher un accord sur un règlement auprès des Albanais du Kosovo, puis de l'imposer à la partie serbe sous la contrainte d'un ultimatum de quatre jours menaçant de frappes aériennes.

Plusieurs Etats européens avaient jugé qu'il était trop tôt pour s'engager dans cette voie et estimé qu'il fallait d'abord que le groupe de contact tente une nouvelle fois de nouer la négociation entre les deux

parties sur un projet d'autonomie pour la province.

Les ministres des affaires étranères de l'Union européenne lundi à Bruxelles, ont approuvé cette seconde démarche. Ils ont souhaité que le groupe de contact lance une « invitation pressante » aux autorités yougoslaves et aux indépendantistes albanais à négocier une solution politique dans le cadre d'une conférence internationale. Les ministres européens ont estimé, selon un diplomate, que cette « invitation » devait s'accompagner de pressions sur les deux parties, sous la forme d'un « avertissement » de l'OTAN à Belgrade (mais pas d'un ultimatum à ce stade) et de la menace de « couper les vivres » à l'Armée de libération du Kosovo (UCK), en tarissant ses sources d'approvisionnement étran-

Pour Jacques Chirac, le groupe de contact doit se réunir afin de donner « une dernière chance à la dinlomatie ». Le président français, qui s'est entretenu lundi avec le président du Conseil italien Massimo D'Alema, se rendra à Londres, jeudi, pour un dîner avec le premier ministre Tony Blair. La perspective d'avoir à déployer une force terrestre au Kosovo pourrait être évoquée. Selon le Washington Post du 24 janvier, elle est déjà en discussion entre Washington et les capitales européennes. La mission de vérification de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) a par ailleurs indiqué que les corps de cinq Albanais, tués par balles, ont été découverts lundi dans l'ouest du Kosovo.

Claire Tréan

1500 F/mois entretien compris. La tranquillité n'est plus une option.

Pour 1500 F/mois, vous pouvez désormais vous offrir une Mercedes Classe A 140 Classic boîte mécanique, avec en série tous les équipements de sécurité Mercedes : les AIR-BAGS MERCEDES conducteur et passager, l'ABS (système antiblocage de roues), l'ESP (régulation de comportement dynamique), l'ASR (régulation antipatinage) ainsi que le BAS (freinage d'urgence assisté).

Prix tarif du 18/09/98 de 109 800 F.TTC financé en location avec option d'achat avec un dépôt de garantie de 10 000 F et un premier loyer de 19 767 F.TTC suivi de 36 loyers de 1 500 F TTC et d'une option d'achat de 56 931 F TTC pour 50 000 km. Coût total hors assurances facultatives de 126 628 F TTC et de 130 698 F TTC avec les assurances décès et complémentaire financement étoile. Offre valable du 15 janvier au 31 mars 1999 pour les véhicules livrables avant le 30 avril 1999 sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financement. *Suivant prestations prévues dans le contrat service entretien Classe A pour 50 000 km. Modèle présenté avec options.



Mercedes-Benz fait avancer l'automobile

3615 www.mercedes.fr

FRANCE

GOUVERNEMENT Lionel Jospin a arrêté les arbitrages qu'il rendra, mercredi 27 janvier, lors de la deuxième réunion du conseil de sécurité intérieure, consacrée à la dé-

linquance des mineurs. Après s'en être entretenu, notamment, avec Jean-Pierre Chevènement, le premier ministre a décidé de ne pas suivre le ministre de l'intérieur dans sa demande de modification de la législation concernant les mineurs. • LE PREMIER MINISTRE tient compte, en revanche, des observations de M. Chevènement sur les structures d'accueil des délinquants récidivistes, dont les missions seront définies de façon plus rigoureuse et les moyens renforcés. • LES SOCIA-LISTES EUROPÉENS sont partagés

entre une approche répressive de ces questions, adoptée par les travaillistes britanniques, et une approche sociale, conservée par les gouvernements scandinaves (lire page 7).

Sécurité: Lionel Jospin arbitre contre Jean-Pierre Chevènement

Le conseil de sécurité intérieure, qui se réunit mercredi 27 janvier, validera un renforcement des moyens et des crédits de la lutte contre la délinquance des mineurs, mais sans toucher à la législation, contrairement à ce que demandait le ministre de l'intérieur

NI L'AMITIÉ ni même l'estime ne changent rien à l'affaire. C'est en politique que Lionel Jospin s'apprête à rendre ses arbitrages dans la lutte contre la délinquance. Et il sait déjà que les annonces qu'il fera, mercredi 27 janvier, après la réunion du conseil de sécurité intérieure (CSI), convoqué à 17 heures à l'hôtel Matignon, seront largement défavorables au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

Les deux hommes ont confronté leurs points de vue lors d'un déjeuner, dimanche 24 janvier, au pavillon de la Lanterne, résidence versaillaise affectée au premier ministre. M. Jospin a notamment reproché à son hôte la forme de ses propos dans le débat sur la sécurité, qui en aurait grandement desservi le fond. Du coup, le chef du gouvernement juge qu'il n'a plus d'autre choix que de faire écho aux thèses défendues par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, au détriment d'une position qu'il aurait souhaitée, au départ, plus équilibrée. Le premier ministre a peaufiné le détail de son dispositif tout au long de l'aprèsmidi de lundi, en compagnie, no-

tamment, du directeur de son cabinet, Olivier Schrameck. L'axe principal de ses décisions tient en un développement des moyens à mettre en œuvre dans la lutte contre l'insécurité.

• « Eloignement » des récidi**vistes.** Si l'ensemble des ministres s'accordent sur la nécessité d'éloigner les mineurs récidivistes des lieux où ils sévissent, tous constatent également le faible nombre de places dans les dispositifs éducatifs renforcés (DER) pour les accueillir. Le premier ministre est résolu à les augmenter significativement. Au nombre de quatrevingts aujourd'hui, ces places en DER devraient passer à plusieurs centaines dans les prochains mois.

• « Temps réel ». De la même manière, la volonté de généraliser le traitement judiciaire des petits délits « en temps réel », déjà énoncée comme une priorité lors de la première réunion du CSI, le 8 juin 1998, devrait être réaffirmée. Cela suppose l'embauche de magistrats et d'auxiliaires de justice. En 1998, 117 délégués du procureur, chargés de recevoir les mineurs fautifs accompagnés de leurs parents et de trouver avec eux des réparations immédiates, avaient été embauchés. Là encore, leur nombre devrait augmenter significativement.

• Présence policière. Ces mesures devraient être complétées par un renforcement de la présence policière autour des établissements scolaires des zones sensibles ou, encore, par une augmentation de l'encadrement administratif dans les écoles et les cités difficiles.

• Crédits. Tout cela suppose, évidemment, des moyens financiers. L'enveloppe globale que les services de Bercy ont été priés de constituer est évaluée à plusieurs centaines de millions de francs.

Ces mesures portent en elles les défaites de M. Chevènement. Le ministre de l'intérieur réclamait une modification de l'ordonnance de 1945, pour permettre la comparution immédiate des mineurs devant la justice. M. Jospin la refuse, privilégiant le développement des procédures de conciliation déjà prévues par la loi au travers, notamment, des délégués du procureur et des « mesures de réparation » qu'ils définissent avec les parents et les éducateurs. M. Chevènement voulait aussi que soit reconnue une compétence partagée entre son ministère et celui de la justice sur le traitement de la délinguance des mineurs. Là encore, le premier ministre repousse sa demande, laissant l'ensemble du dossier à Mme Guigou.

L'enveloppe globale que Bercy a été prié de constituer est évaluée à plusieurs centaines de millions de francs

Malgré tout, le premier ministre demeure attentif à ne pas désavouer totalement le titulaire de la Place Beauvau. Ainsi, il a refusé, lundi, lors d'un déieuner avec les responsables parlementaires de la majorité « plurielle », à l'hôtel Matignon, d'abandonner l'idée de « centres de retenue » pour jeunes délinquants, évoquée par M. Che-

vènement, le 10 janvier, sur TF 1. En fait, c'est le régime même des DER qui pourrait être modifié. dans le sens, bien sûr, d'une plus grande surveillance des mineurs concernés. De la même façon, l'hypothèse d'une mise sous tutelle des allocations à destination des familles dont l'un des membres a commis un délit - et non d'une suppression, comme avait pu le laisser penser un propos maladroit du ministre de l'intérieur –, est activement étudiée par le premier ministre. Déjà mentionnée dans les conclusions du CSI du 8 juin 1998, cette possibilité n'est pas appliquée sur le terrain. M. Jospin est pressé par de nombreux élus de remettre l'accent sur cette mesure et pourrait manifester son souhait, mercredi, de la voir se développer.

Ces précautions traduisent le souci politique du premier ministre de ne pas se couper de M. Chevènement. Celui-ci a expliqué, lors de leur déjeuner à la Lanterne, que ses amis du Mouvement des citoyens (MDC), accepteraient mal, après la réalisation de l'euro, que leur sensibilité ne soit pas davantage prise en compte dans ce débat sur la sécurité. Au point, a-t-il dit, de risquer ne plus pouvoir contrer le courant qui se développe en faveur d'une liste autonome du MDC pour les élections européennes. M. Jospin a entendu l'avertissement. Pour lui, une telle liste, inévitablement conduite par M. Chevènement, obligé alors de quitter le gouvernement, menacerait gravement la cohésion de la majorité. D'où son souci de réduire les arguments de ceux qui plaident sa constitution.

Cela l'amène d'ailleurs à prendre la défense de M. Chevènement dans sa polémique publique avec Daniel Cohn-Bendit (lire ci-dessous). Le député européen écologiste avait affirmé qu'à la fin des années 50 le ministre de l'intérieur avait appartenu au club de réflexion Patrie et Progrès, favorable à l'Algérie française (Le Monde daté 24-25 janvier). « C'est faux!, a dit M. Jospin, lundi, lors du déjeuner de Matignon. Je connaissais Jean-Pierre lorsqu'il était étudiant. Ses engagements politiques n'ont jamais été ceux-là. »

Jean-Michel Aphatie

Les députés jospinistes se retrouvent sans s'organiser

Encore moins – promis, juré! – un courant. A la veille de la réunion du conseil de sécurité intérieure, et deux heures à peine avant l'audition de Jean-Pierre Chevènement par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, une quinzaine de députés «jospinos», selon l'expression de Robert Gaïa (Var), devaient se retrouver en catimini, mardi 26 janvier, pour débattre, notamment, de la politique du gouvernement en matière de sécurité.

La formule de ce nouveau petit déjeuner hebdomadaire, qui se tient pendant que le ministre des relations avec le Parlement, le premier secrétaire du PS et les présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat sont réunis à Matignon autour de Lionel Jospin, a été inaugurée le 19 janvier. Entre la volonté de plusieurs députés socialistes - reprise à son compte par leur chef de file, Jean-Marc Ayrault le voir le groupe se structurer politiquement, et le refus catégorique du premier ministre et du premier secrétaire du PS, François Hollande, de toute constitution d'un courant « jospiniste », la structure intermédiaire qui se met en place, sous l'œil vigilant du ministère des relations avec le Parlement, est des plus fragiles. Il a ainsi été rapidement mis un terme à la recherche - jugée dangereusement symbolique – d'un local extérieur au Palais-Bourbon pour abriter ces réunions : le petit déjeuner est servi dans un bâtiment de l'Assemblée.

SAVANT DOSAGE

La liste des participants à cette réunion hebdomadaire ne pouvait, toutefois, tourner le dos aux intentions de ses promoteurs. On y retrouve, donc, les « têtes de pont » - selon l'expression du rocardien Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne) – du bloc majoritaire jospino-rocardien, signataire de la motion de M. Hollande au congrès de Brest, en novembre 1997. Les jospinistes « pur jus » en sont, bien sûr, de même que les amis de Michel Rocard, de Pierre Maurov ou de Martine Aubry, Les fabiusiens - un gros tiers du groupe socialiste - n'en sont pas. ni les représentants de la Gauche socialiste. Certains ex-poperénistes, comme Martine David (Rhône), sont susceptibles de passer le tamis de ce fin dosage et d'être prochainement accueillis.

et-Loire), il s'agit d'un rendezvous «très politique», au cours duquel ceux qui « ont l'habitude de travailler ensemble » doivent, tout en restant « en prise avec les sujets qui préoccupent le groupe », réfléchir aux moyens de « soutenir l'action du premier ministre ». « Nous avions besoin de rediscuter de politique », renchérit M. Gaïa, qui fait remarquer, comme d'autres participants, que les fabiusiens ont leurs propres instances de discussion. Vincent Peillon (Somme) a proposé en vain d'aller plus loin dans la « structuration » du groupe, mais aussi du parti, afin de donner une « cohérence globale » à cette entreprise.

Jean-Baptiste de Montvalon

Daniel Cohn-Bendit sous le feu des chasseurs et des chevènementistes

VALENCIENNES (Nord) de notre envoyée spéciale

Sur un petit bristol aux armes de Saint-Amand-les-Eaux, Alain Bocquet (PCF) avait laissé un mot à « mon cher Dany ». Tenu d'assister à une réunion à Paris, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale ne pouvait pas, lundi 25 janvier, accueillir la tête de liste des Verts aux élections européennes dans sa « bonne ville ». La délégation a été recue dans un club-house de la forêt de Saint-Amand par un adjoint du maire pour un

« pot de l'amitié ». Daniel Cohn-Bendit en est reparti avec un panier plein de gaufres flamandes, de tripes du Valenciennois et les « amitiés » d'Alain Bocquet. Le soir, à Valenciennes, M. Cohn-Bendit

« faisait » sa première fac. Depuis les incidents de la Hague (Le Monde du 21 janvier), le candidat des Verts est entouré de policiers en civil et de vigiles privés. A l'entrée de l'amphithéâtre, des militants du parti de Jean-Pierre Chevènement ont déposé des tracts : « Le MDC, courageuse avant-garde républicaine, maintient, dans la mêlée confuse qui résulte du règne de l'instant et de l'émotion-spectacle, une conception de la politique fondée sur le débat argumenté et la rectitude des comportements », dit le dé-

Le député européen va prendre la parole devant six cents étudiants et leurs parents quand des chasseurs se mettent à hurler et à siffler. Une centaine d'entre eux s'étaient massés à la porte de la faculté, avec des sacs de plastique plein d'œufs et d'avocats pourris. Les gendarmes mobiles ont laissé passer les « meneurs ». « Je suis français, je ne veux pas d'un Allemand qui vienne m'emmerder!, prévient Alex Barbeau, adjoint au maire d'Arleux et président de la Société de chasse des huttiers de la vallée de la Sensée. C'est un personnage indésirable en France. »

Par terre, des tracts d'un « comité des chasseurs en colère » dénoncent l'« escroc » qui « n'a pas de nationalité, celui qui a été refoulé d'Allemagne, celui qui n'a toujours pas choisi sa patrie ». « Allez, dit M. Cohn-Bendit, prenez le micro pour qu'enfin nous puissions vous comprendre et qu'avec mes humbles moyens je puisse vous répondre! » Max Ruis, président

time du Nord, se fait le porte-voix des chasseurs en colère. « La migration ne se fait pas au mois de février comme vous, Messieurs les écolos, vous le prétendez, explique-t-il. En 1968, il a foutu le bordel en France. Et il recommence!» M. Cohn-Bendit: « Le problème que nous avons ensemble, camarades chasseurs, c'est que tous les hommes politiques qui ont voté pour la loi du 3 juillet 1998 sur la chasse savaient qu'ils étaient des opportunistes, que cette loi n'avait aucune valeur face aux directives européennes. »

des chasseurs côtiers du domaine public mari-

Après le départ des chasseurs, le député européen commente la situation à gauche. « C'est normal que, dans une majorité, il y ait des bisbilles », dit-il. « Mais M. Chevènement? », demande une spectatrice. « Ah! si M. Jospin a besoin de M. Chevènement... Je laisse les partouzes se faire entre qui veut. » Au premier rang, Guy Hascoët, député (Verts) du Nord, pâlit. Le lendemain, à Paris, c'est lui qui retrouvera ses collègues pour la traditionnelle réunion du groupe Radical, Citoyen et Vert.

Ariane Chemin

Les professionnels de l'enfance dénoncent les « dérives sécuritaires »

COMME ils l'avaient fait, en juin 1998, à la veille de la première réunion du conseil de sécurité intérieure (CSI) sur la délinquance des mineurs, les professionnels de l'enfance ont exprimé, lundi 25 janvier, « leur profonde inquiétude et leur indignation devant la surenchère à laquelle se livrent les responsables politiques à propos de la délinauance des mineurs ». Réunis en intersyndicale, l'Association française des magistrats de la jeunesse (AFMJ), les représentants des éducateurs (SNPES-PJJ, CFDT-Justice, FEN-UNSA), le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), la CGT-Pénitentiaire et la Ligue des droits de l'homme ont dénoncé les « dérives sécuritaires » du gouvernement et rappelé leur attachement à l'ordonnance de 1945 sur la iustice des mineurs.

Les professionnels de l'enfance s'inquiètent du ton adopté par Jean-Pierre Chevènement, y percevant un net tournant sécuritaire. «La catégorie des jeunes délinquants est aujourd'hui désignée à la vindicte populaire, s'indigne Hervé Hamon, président de l'AFMJ. *Il y a* une contradiction fondamentale du ministre de l'intérieur, qui prône finalement un discours antirépublicain. Ce genre de propos a évidemment des conséquences: il ne peut que renforcer le fossé qui s'accroît déjà entre les jeunes et la police. »

Les propositions de M. Chevènement ont été particulièrement mal accueillies par les syndicats. Ils estiment ainsi qu'une politique d'éloignement systématique des mineurs délinquants, sans contenu éducatif, s'apparenterait à une « relégation des jeunes ». Ils dénoncent également l'idée de supprimer les allocations familiales des parents des mineurs délinquants, qui « reviendrait à leur supprimer toute source de revenu » et à les « ieter dans les bras de l'économie parallèle ».

ÉTAT DE « GRANDE MISÈRE »

L'intersyndicale s'étonne que le CSI soit réuni de nouveau, mercredi 27 janvier, alors que les décisions du précédent n'ont « pas encore été mises en œuvre ». Les professionnels rappellent ainsi que la « grande misère de la justice des mineurs » ne fait que s'aggraver. «Il y a aujourd'hui sept mille mesures éducatives en attente d'être exécutées, faute de moyens, contre quatre mille l'an dernier », affirme M. Hamon. « Le ministère de la justice ne crée que cent dix postes d'éducateur en 1999, dont quatrevingts remplaceront des départs à la retraite, rappelle Françoise Laroche, secrétaire générale du SNPES-PJJ. Il nous faut un recrutement exceptionnel d'éducateurs. C'est une exigence fondamentale si l'on veut que la justice des mineurs fonctionne enfin normalement. »

Cécile Prieur

Au centre Le Coteau, à Vitry-sur-Seine, deux conceptions éducatives s'affrontent dredi 22 janvier, pour tenter de dé-

« ENTRE réprimer et éduquer, il y a un troisième terme : la prévention par la psychothérapie. » Cette troisième voie, Gilbert Diatkine, psychiatre-psychanalyste, la prati-

REPORTAGE_

Un médiateur a été désigné pour tenter de démêler le conflit

quait depuis près d'une trentaine d'années au centre psychothérapeutique Le Coteau - Georges-Amado, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), en suivant des enfants atteints d'importants troubles psychiques et comportementaux, d'intelligence normale mais en situation d'échec scolaire. Fin novembre 1998, M. Diatkine apprenait qu'il allait être licencié, de même que trois de ses confrères et une psychologue. Trois semaines plus tard, la mesure prenait effet. Les psychotérapies entreprises avec les enfants, dont certaines vieilles de plusieurs années, étaient interrompues sur-le- champ, au risque de provoquer un sentiment d'abandon chez les patients.

Deux mouvements de grève du personnel plus tard, un médiateur, Jean-Pierre Martinez, président du Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (Creai) d'Ile-de-France, a été désigné, venmêler un conflit qui dure depuis plusieurs mois. Le Coteau reçoit cent soixante-dix enfants en grande souffrance (dont soixantedix en internat) qui sont suivis, ainsi que leurs familles, par des équipes pluridisciplinaires - assistantes sociales, psychologues, éducateurs, psychiatres, etc. Les décisions y étaient prises de manière concertée, personnel soignant et personnel administratif travaillant de concert. L'arrivée d'un nouveau directeur, Yvan Boutréau – qui ne souhaite pas s'exprimer dans la presse-, il y a un peu plus de deux ans, a mis un terme à ces pra-

«Le centre combinait la psychanalyse et l'éducation, il avait une technicité unique dans la région parisienne. On va le transformer en centre purement éducatif, s'insurge M. Diatkine. Il y a évidemment des raisons économiques, mais il y a aussi la prise de pouvoir par un directeur qui suit un mouvement de pensée selon lequel la pathologie est due à des abus sexuels ; il a réussi à persuader les autorités que l'institution était maltraitante. » Ce sont deux écoles qui s'opposent. D'une part, l'équipe d'origine, selon laquelle il faut imposer des limites aux enfants difficiles. D'autre part, une direction qui, selon une éducatrice, « refuse d'imposer des règles aux enfants et qualifie les méthodes du personnel de "maltraitantes" ». Les éducateurs ont assisté à des dérapages: des adolescents sont montés sur les toits, deux d'entre eux ont grimpé sur une grue de chantier. « Les éducateurs se sont vu reprocher d'être intervenus en demandant aux enfants de descendre », témoigne

l'éducatrice. Le conflit a abouti à quatre licenciements. « Nous étions considérés comme les chefs de file parce que nous étions les plus âgés », affirme M. Diatkine, qui, comme ses trois ex-collègues, a porté l'affaire devant les prud'hommes et a cité l'employeur, la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (Cramif), en référé, pour cessation de soins. La Cramif estime, quant à elle, que Le Coteau doit se soumettre aux normes de l'éducation spécialisée : recrutement en fonction de ses recommandations, et uniquement dans le Val-de-Marne; renforcement des liens avec les familles. « Les psychiatres auraient voulu que le centre soit un institut sanitaire, alors que c'est une institution médico-sociale », estime Alain Bénito, directeur adjoint à la Cramif. « Ils veulent nous faire rentrer dans le moule, dans le monde des instituts de rééducation où on fait du gardiennage », estime pour sa part Aline Cohen de Lara, psychologue

Marie-Pierre Subtil



Les travaillistes britanniques convertis à la « tolérance zéro »

LONDRES

de notre correspondant Responsabilité pénale à dix ans - huit en Ecosse! -, procès publics, enfermement, couvre-feux, punitions, réparations : s'inspirant de l'expérience américaine dite de la « tolérance zéro », la Grande-Bretagne de Tony Blair s'est dotée de l'arsenal le plus répressif du siècle pour se protéger de ses enfants turbulents. Avec quels résultats? « Trop tôt pour le dire », répond Brendon O'Keith, directeur d'une « zone pilote » dans un quartier difficile de Londres. « Quelques bonnes initiatives dans le catalogue, mais aussi des mesures préoccupantes, en parfaite violation de la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant », s'inquiète Fran Russel, juriste à la Howard League for Penal Reform.

Retour sur quelques images insoutenables. Nous sommes en janvier 1998, au troisième étage du célèbre tribunal criminel de l'Old Bailey, à Londres. Sur le banc des accusés, trois garçons de dix ans, un autre de neuf. Pendant les débats, celui-ci suce son pouce. Les autres dessinent. Selon la loi de 1994 sur la justice criminelle et l'ordre public, les tribunaux ordinaires peuvent juger les mineurs accusés de crimes graves. Or - on a peine à le croire –, les quatre garçons dans le box sont soupçonnés de viol sur la personne d'une camarade de classe âgée de neuf ans. Elle est là, elle aussi, face au public et aux journalistes venus nombreux. Trois mois plus tôt, en octobre 1997, le gouvernement de Tony Blair a autorisé, et même encouragé, les magistrats à lever l'anonymat des délinquants juvéniles les plus sérieux. Une circulaire officielle, publiée en juin 1998, expliquera que « la pratique précédente accordait trop d'importance à la protection de l'identité des jeunes délinquants aux dépens des victimes et de la collectivité ».

Au tribunal, seule concession nus, les magistrats ont été autorisés à se dispenser de la perruque de crins de cheval qui impressionne tant les spectateurs de la justice anglaise. Pour le reste, même scénario et même distribution que dans tous les procès : un juge, des avocats, leurs assesseurs, des policiers en uniforme et un jury de douze personnes, huit hommes et quatre femmes ce jour-là. Finalement, au terme de trois jours de débats pendant lesquels les défenseurs des gamins auront eu tout loisir d'interroger et de contre-interroger la petite accusatrice – dans les pleurs qu'on imagine lorsqu'on apprendra qu'elle a effectivement été violée, plus tôt, et par un adulte -, les quatre inculpés seront acquittés faute de preuve. « Chic! marmonnera le plus jeune, je vais pouvoir regarder "Star Trek" à la télé.»

Qu'ont-ils compris, appris et retenu de la mauvaise pièce dans laquelle on les a traînés ? « Sûrement pas grand-chose », s'indigne Me Russell. L'avocate, qui prépare pour les Nations unies, dont la Howard League est consultante, un rapport sévère pour ces nouvelles pratiques, déplore le gâchis. Naguère, la loi britannique reconnaissait jusqu'à quatorze ans la notion de doli incapax, c'est-àdire, littéralement, « incapacité à faire le mal ». « Désormais, regrette Me Russel, il n'existe plus aucun mécanisme permettant à la cour de vérifier que l'enfant déféré

est capable d'intention criminelle et qu'il comprend la procédure dont il est l'objet. »

Aux termes de la loi travailliste de 1998, intitulée « Crime et désordre », un préadolescent de dix ans dont le comportement est jugé « antisocial » par un magistrat peut être soumis à un régime de liberté surveillée draconien : restriction de ses déplacements, présentation régulière au commissariat, etc. S'il viole la règle qui lui a été imposée, il peut être l'objet d'une peine d'enfermement d'un maximum de cinq ans. Pour la Howard League, le recours accru à la prison est le plus inacceptable. De 1995 à fin 1997 – dernières statistiques connues -, le nombre d'adolescents sous les verrous en Angleterre et au pays de Galles a augmenté de 17 %, pour atteindre 5 617. Faute d'établissements spécialisés, beaucoup de jeunes de quinze à dix-sept ans sont enfermés dans des pénitenciers pour

Un préadolescent de dix ans dont le comportement est jugé « antisocial » peut être soumis à un régime de liberté surveillée draconien

Pour faire face, le gouvernement travailliste a privatisé l'enfermement des jeunes de douze à quatorze ans: un contrat public pour la construction et la gestion de cinq établissements, dits d'« apprentissage sécurisé », a été alloué à la société privée de sécurité Rebound. Sa première réalisation ouvre en mars 1998, à Medway, dans le Kent Trois mois plus tai c'est l'émeute. Les détenus, au nombre d'une quarantaine pour cent gardiens et administrateurs, se révoltent contre la dureté du règlement, les punitions, les coups, l'absence d'activités et de sorties dans la cour. Il faudra l'intervention de la police pour ramener un semblant de calme. Un rapport d'inspection diligenté par le gouvernement s'en prend à la direction de l'établissement. Entre avril et juin, juste avant l'émeute, le centre d'apprentissage sécurisé de Medway a remplacé le tiers de son personnel. Résultat : désorganisation et manque de suivi des pensionnaires. Pis, «l'effet cumulatif d'un recours excessif à la force et l'inefficacité de traitement des intéressés semble renforcer l'attitude criminogène » des jeunes détenus, ajoute le rapport.

Aux Communes, un député libéral-démocrate interpelle le gouvernement et l'invite à annuler la commande passée pour les quatre autres établissements; mais les travaillistes, qui critiquaient fort l'idée même de Medway lorsqu'ils étaient dans l'opposition - « des écoles du crime », disaient-ils alors –, n'ont pas d'alternative. Un deuxième centre sécurisé, géré par la même société, sera ouvert en mai. M. Blair a promis pendant sa campagne que son gouvernement serait «tough on crime» («dur avec le crime »). Il l'est.

Patrice Claude.

Pour les Scandinaves, d'abord « un problème social »

Les autorités misent sur la prévention, associant la police, l'assistance éducative et l'école

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

« Venez par ici, j'entends des cris. » Netti Bertilsson pousse la porte du parc cerné d'immeubles, dans le sud de Stockholm, et avance dans l'obscurité, suivie de ses deux camarades de ronde. Fausse alerte: quatre gamins de douze-treize ans qui se chamaillent. Anoraks bouffants et bonnets tombant sur les yeux, ils ne sont pas mécontents de voir les trois adultes les aborder. La cigarette au bec, ils perdent de leur arrogance pour raconter leurs problèmes scolaires. Le dialogue dure une dizaine de minutes puis on se

« Ils nous connaissent déjà, ce qui sera un avantage pour nous dans quelques années, lorsqu'ils seront attirés par des jeux interdits », commente Netti. Cette assistante sociale de trente-trois ans fait partie d'une association d'adultes bénévoles, Les Mamans et les Papas en ville, qui passent leurs vendredis et samedis soirs à patrouiller dans les rues de dizaines de communes suédoises. Equipés de téléphones mobiles et d'une trousse de soins de première urgence, ils partent à l'écoute des jeunes et tentent de s'interposer en cas d'incidents.

L'association constitue un des maillons d'une politique de prévention qui, à l'échelle de la Scandinavie, a réussi, jusqu'à présent, à

contenir les débordements de violence observés dans d'autres pays européens. La situation dans la région n'est pas pour autant idyllique. Frappés comme ailleurs par la crise économique, les pays scandinaves ont connu un taux de chômage élevé, dont pâtissent toujours les moins favorisés. Phénomène encore inconnu il y a une trentaine d'années, l'immigration a souvent été repoussée vers les banlieues suédoises, danoises et norvégiennes, qui, de plus en plus, prennent l'allure de ghettos. Dans un tel contexte, la délinquance juvénile a progressé, en particulier chez les moins de quin-

Ces dernières années, quelques accrochages entre bandes rivales ou entre jeunes et forces de police ont troublé le calme des cités scandinaves, perturbé naguère par les seules beuveries du week-end. Ces incidents ont fait le jeu de partis xénophobes qui, en Norvège comme au Danemark, ont appelé à un durcissement de la législation. Ainsi, le Parti populaire danois a réclamé l'abaissement à douze ans de l'âge à partir duquel un mineur est jugé responsable de ses actes devant la loi et donc passible d'une peine de prison. Cet âge minimum est officiellement de quinze ans dans toute la Scandinavie, mais la pratique veut que la prison soit épargnée autant que possible à un jeune de moins de dix-huit ans.

Si les gouvernements ont nettement durci les conditions d'accueil des réfugiés, ils ont refusé jusqu'à présent d'adopter une politique répressive à l'encontre des jeunes délinquants. « La Scandinavie reste un laboratoire social dans l'approche de ce phénomène », observe Nils Christie, professeur à l'Institut de criminologie d'Oslo. Traiter le mal à la racine : ainsi se résume la philosophie préventive des autorités, en dépit d'une mise en pratique parfois déficiente. La clé du dispositif passe par une collaboration étroite entre la police, les services sociaux et les écoles.

« INVESTIR DANS LES MINEURS »

Une des premières villes à l'avoir compris est Odense, commune danoise de 170 000 habitants, qui tenta l'expérience dès 1972. « Quand nous savons que tel ou tel jeune sème le trouble, nous en informons les services sociaux, qui en discutent avec les parents pour trouver une solution », explique le commissaire Christian Sohn. Une recette qui, selon lui, a contribué à calmer de nombreux trublions en herbe. « Ce n'est pas un problème d'ordre, c'est un problème social », dit-il. Tous les agents de police d'Odense doivent, en outre, rester au moins un an en poste dans un quartier de la ville. Ils y passent un tiers de leur temps à faire de la prévention dans les lycées, un autre tiers à patrouiller à pied ou à bicyclette, le reste étant

réservé aux tâches administratives. Toujours au Danemark, un « contrat jeunesse » vient d'être inauguré, par lequel les délinquants interpellés « s'engagent à aller à l'école ou à se livrer à des activités d'utilité publique » au lieu d'être envoyés dans une maison de traitement, indique Britte Kyvsgaard, experte au ministère de la justice.

Les autres pays scandinaves ont suivi cet exemple. Au siège central de la police de Stockholm, les délégations étrangères se succèdent pour observer la coopération entre la brigade chargée de la délinquance juvénile et les assistants sociaux. Ceux-ci assistent aux interrogatoires des mineurs, puis les prennent à part, si possible avec leurs parents, pour évaluer les mesures sociales nécessaires. « Nous fonctionnons comme un système d'alarme », résume l'un d'eux, Olli Puhakki. Seule une infime proportion de jeunes sont maintenus en détention en attendant leur procès. Une nouvelle loi à leur intention vient d'entrer en vigueur : elle permet aux tribunaux d'éviter de les condamner à la prison, en les envoyant dans des « maisons de jeunesse». «Il est plus rentable pour la société d'investir dans ses mineurs, assure M. Puhakki, parce qu'un criminel adulte lui coûtera beaucoup plus cher. »

Antoine Jacob

La Poste a entamé une réforme des tarifs d'affranchissement des abonnements de presse qui se traduit par une augmentation brutale. C'est son droit. C'est aussi le nôtre de réagir en constatant l'aspect ciblé de cette augmentation qui touche tout particulièrement les journaux les moins lourds et donc souvent les moins chers dont Télé Z.

Télé Z voit ses coûts de distribution doubler en 1999 par rapport à ceux d'avant la réforme. Ils auront triplé en 2001 (1,60 F pour un prix de vente de 2 F). En revanche, ses concurrents seront à peine augmentés.

Certes, la Poste a mis en place un système de compensation pour les titres les plus touchés sur la base de "critères transparents, objectifs et incontestables" pour "traiter les évolutions excessives". Mais il ne couvre que 10 à 15% du préjudice subi. Aigre cerise sur le gâteau, pour 1999, la Poste propose d'instaurer un plafonnement par titre.

Journal le plus pénalisé : à nouveau Télé Z.

Voilà un service public qui change brutalement les règles d'un secteur économique et fausse ainsi la concurrence - sans apporter d'ailleurs la moindre justification.

On attend autre chose d'un service public.

Accessoirement qu'il défende les prix bas dans la Presse.



2 249 067 ex. vendus chaque semaine dont 610 855 abonnés (Source OJD 97/98)

La droite bloque au Sénat la parité voulue par Jacques Chirac et Lionel Jospin

L'égal accès des hommes et des femmes aux mandats et fonctions devra attendre

Le Sénat devait examiner, mardi 26 janvier, le projet de révision constitutionnelle visant à inscrire dans la Loi fondamentale le principe de

l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électifs. La droite sénatoriale, majoritaire, refuse cette réforme voulue par Jacques Chirac et

Lionel Jospin et entend se borner à une disposition incitant les partis politiques à favoriser cette égalité (lire aussi notre éditorial page 15).

BLOQUÉ! Depuis quelques jours, déjà, les sénateurs de droite, majoritaires dans leur Assemblée, avaient annoncé la couleur : le texte destiné à « favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions » ne passerait pas par eux. Qu'importe que cette petite phrase, destinée à compléter l'article 3 de la Constitution, soit le résultat d'un compromis entre l'Elysée et Matignon. Qu'importe, aussi, que le président de la République et le premier ministre en aient fait, chacun pour son compte, l'un des signes de la modernisation des institutions. Ou'importe, enfin, que l'Assemblée nationale, à l'unanimité des députés de droite et de gauche (moins une abstention), ait voté le texte, en rendant même sa rédaction un peu plus contraignante que dans le texte cosigné par Jacques Chirac et Lionel Jospin: «La loi détermine l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives » (Le Monde du 17 décembre).

Mardi 26 janvier, les sénateurs s'apprêtaient à bouleverser l'esprit et les effets du projet en renonçant à compléter l'article 3 de la Constitution et, donc, à permettre le vote de lois visant à aider l'accès des femmes à la politique. En optant pour une modification de l'article 4 de la Constitution, ils laissent à la seule initiative des partis la possibilité de promouvoir l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats.

La réunion de la commission des lois, le 20 janvier, avait déjà donné un avant-goût des craintes et des motivations des sénateurs (Le Monde du 22 janvier). Alors que le rapporteur, Guy Cabanel (Rass. dém.), proposait seulement un retour au texte originel du gouvernement, permettant ainsi au Sénat d'imprimer sa marque sans renoncer à la volonté politique de départ, il est apparu que les sénateurs souhaitaient au contraire modifier le projet sur le fond. « Non à la politique des quotas! », ont lancé les représentants des groupes de la majorité sénatoriale. Les arguments les plus divers n'ont pas manqué.

« COMMUNAUTARISATION »

« Dans les anciens pays communistes, les quotas avaient permis la présence de 37 % [de femmes] dans les assemblées, chiffre tombé à 6 % après le retour de ces pays à la vie démocratique, a expliqué Patrice Gélard (RPR). J'en déduis que les quotas ne correspondent pas à la volonté d'électeurs libres. » Président de la commission des lois, Jacques Larché (RI) a souligné « le risque de communautarisation ». Yves Fréville (Un. centr.) a exprimé sa crainte de voir « apparaître de bons et mauvais modes de scrutin »; en clair, l'instauration d'un scrutin proportionnel.

Les sénateurs de droite ont puisé aussi une part de leur argumentation dans les propos de la philosophe Elisabeth Badinter, épouse de l'ancien ministre et sénateur socialiste Robert Badinter. Entendue en décembre, M^{me} Badinter avait alors exposé son opposition à la parité qui, selon elle, va contre l'égalité républicaine. Contestant le bien-fondé du projet de loi « un texte de régression », avait-telle affirmé -, Mme Badinter avait suggéré aux sénateurs une modification de l'article 4 de la Constitution, qui traite du rôle des partis politiques, plutôt que de l'article 3, relatif à la loi. Robert Badinter s'est ensuite fait le relais de ces thèses au sein du groupe socialiste, puis en commission des

Au sein de son propre groupe, l'ancien ministre paraît pourtant minoritaire. Une nouvelle audition de son épouse, puis une réunion exceptionnelle du groupe, lundi après-midi, étaient destinées à tenter de dégager une position commune, mais deux points de vue continuent de s'affronter. M. Badinter devait toutefois interalors que le président du groupe, Claude Estier, en harmonie avec le PS, soutient le projet de loi et accuse la majorité sénatoriale de « conservatisme ».

A droite, en choisissant de bouleverser le projet sur la parité, la majorité sénatoriale va contre un texte voulu par l'Elysée. Sénateur de Paris et relais de Jacques Chirac au Palais du Luxembourg, Maurice Ulrich (RPR) n'a pas, jusqu'ici, pris part au débat. « Nous n'avons pas reçu le moindre signe montrant que le président serait en désaccord avec nous », expliquent le président du groupe des Républicains et Indépendants, Henri de Raincourt, et Patrice Gélard. Décidés à démonter le projet initial jusqu'au bout, les sénateurs pourraient même voter un amendement présenté par Christian Bonnet (RI), visant à supprimer toute mesure d'aide ou de contrainte financière aux partis.

La majorité, à l'Assemblée nationale, a assuré qu'elle n'acceptera pas la version du Sénat. Or une révision constitutionnelle nécessite un vote semblable des deux Chambres. Le gouvernement, qui prévoyait déjà d'organiser un congrès le 8 mars, date de la Journée internationale des femmes, peut renoncer à son calendrier.

Raphaëlle Bacqué

venir dans la discussion générale, Rivalités feutrées au sein de la droite sénatoriale

LE GAULLISTE Christian Poncelet est-il, pour Jacques Chirac, un partenaire aussi fiable qu'a pu l'être son prédécesseur, le centriste René Monory? S'ajoutant aux flottements de la majorité sénatoriale sur les précédents textes examinés au Palais du Luxembourg, le travail de sape effectué par la commission des lois sur le projet de loi sur la parité incite à s'interroger. Il y a peu, le président du Sénat assurait, dans nos colonnes (Le Monde du 16 janvier), que ce texte passerait « sans difficulté » majeure au Palais du Luxembourg. Las! En proposant un chamboulement complet du texte adopté à l'Assemblée nationale et soigneusement négocié, au préalable, entre l'Elysée et Matignon, la droite sénatoriale a surpris tout le monde, jusqu'à l'entourage de M. Poncelet, où l'on admet n'avoir appris la teneur de son offensive qu'« à la veille » de la réunion de la commission des

Cet épisode significatif n'est pas le premier. Déjà, en octobre, l'examen de la réforme du scrutin régional avait provoqué un malaise dans les rangs de la droite sénatoriale. Le dépôt, à la dernière minute, par les présidents de groupe RPR, centriste et Républicains et indépendants (RI), d'une question préalable, dont l'adoption entraîne le rejet du texte sans discussion, avait pris de court la commission des lois. De la même façon, il était logique que l'examen, à la mi-décembre, de la réforme onstitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam mette aux prises, d'une façon ou d'une autre, europhiles et eurosceptiques. Encore ce débat aurait-il pu être un peu au-dessus de la mêlée! », lâche-t-il.

mieux orchestré: tour à tour, le président du groupe RPR, Josselin de Rohan, puis M. Poncelet, ont déploré publiquement qu'un « accord préalable » des présidents de groupe de la majorité sénatoriale en faveur d'amendements RPR – qui avaient reçu l'aval de l'Elysée – ait été « rompu » (Le Monde du 18 décembre). Retour de bâton? L'offensive contre la loi d'orientation agricole menée par le RPR, qui a déposé, en solo, à la veille de l'examen de ce texte, quelque deux cents amendements, est qualifiée de « gesticulation » dans les rangs cen-

« CERTAINS ONT DES AIGREURS D'ESTOMAC »

« Certains ont des aigreurs d'estomac », réplique M. de Rohan. Au Palais du Luxembourg, chacun, à l'instar du chef de file des sénateurs gaullistes, s'accorde à reconnaître que l'élection de M. Poncelet n'a pas encore été parfaitement « digérée ». Notamment dans les rangs centristes, où l'on a perdu le « plateau »... pour retrouver dans la foulée un nouveau chef de file, Jean Arthuis, non dénué d'ambition. L'ancien ministre de l'économie se félicite que « les centristes [soient] davantage eux-mêmes », alors qu'il n'était « pas simple » pour eux, du temps de M. Monory, d'être « le groupe du président ». « Il faut qu'on apprenne à travailler avec plus de méthode, à discuter entre nous avant de prendre position », souligne-t-il, en souhaitant que M. Poncelet « laisse les groupes définir leur ligne politique ». « Il ne lui appartient pas de concilier les points de vue. Monory, lui, se tenait volontiers

« Par nature, Christian Poncelet est très interventionniste. S'il veut arbitrer à tous les coups, il aura du mal », reconnaît, sur ce point, M. de Rohan. Pour le reste, et tout en soulignant que la « nervosité » perceptible à l'approche des élections européennes n'arrange pas les choses, ce proche du chef de l'Etat réaffirme que « le RPR restera le fer de lance de l'opposition, à l'Assemblée nationale et au Sénat ». Chez les Républicains et indépendants - groupe composé en majorité de membres de Démocratie libérale -, on prend un malin plaisir à renvoyer dos à dos gaullistes et centristes. Et l'on suggère, incidemment, que les conditions de l'élection de M. Poncelet - élu au troisième tour après deux primaires successives à droite ne lui auraient pas encore permis de trouver la légitimité suffisante pour faire taire les que-

Dans ce contexte, chacun brandit, faute de mieux, un communiqué signé le 21 janvier par Henri de Raincourt (RI), qui doit présider, jusqu'en mars, l'intergroupe de L'Alliance pour la France. Rédigé dans la tourmente de la préparation des européennes, ce texte *a minima*, qui a reçu l'aval des présidents de groupe de droite, affirme que « dans l'esprit constructif qui a touiours marqué la concertation de la majorité sénatoriale, les groupes composant L'Alliance pour la France au Sénat apporteront leur contribution active aux efforts de l'opposition nationale pour retrouver la confiance des Français. » De quoi rassurer l'Elysée...

Jean-Baptiste de Montvalon

La définition de la « pluriactivité » des agriculteurs est renvoyée à plus tard

LE SÉNAT reprend, mercredi 27 janvier, l'examen du projet de loi d'orientation agricole, entamé la semaine dernière et qui doit se poursuivre jusqu'au 2 février. Le rapporteur de la commission des affaires économiques, Michel Souplet (centriste, Oise) s'était, certes, déclaré « favorable au principe d'une loi d'orientation, le contexte international et communautaire, ainsi que la situation de l'agriculture, rendant en effet urgente la définition de nouvelles orientations dans ce secteur essentiel ».

Mais la commission avait formulé trois critiques majeures, d'ailleurs régulièrement relayées par la majorité des organisations syndicales et professionnelles : ce projet n'est pas suffisamment ambitieux; le contrat proposé entre la société et l'agriculture est « incertain », en raison du «flou» des dispositions sur le contrat territorial d'exploitation (CTE) et sur son financement et à cause du renforcement excessif du contrôle des structures des exploitations par l'administration; enfin, les enjeux internationaux du secteur ne sont pas suffisamment pris en compte.

Jean Glavany, ministre de l'agri-

culture et de la pêche, avait annoncé qu'il se montrerait très « ouvert » à toutes les suggestions des sénateurs pour « améliorer ou clarifier » le projet, mais qu'il n'accepterait pas qu'on « dénature » le texte d'origine préparé par son prédécesseur Louis Le Pensec, aujourd'hui sénateur (PS) du Finistère. C'est ainsi qu'il n'a pas pu donner satisfaction à Jean-Paul Amoudry (centriste, Haute-Savoie), qui voulait ouvrir la faculté de signer des CTE collectifs avec des structures telles que les groupements pastoraux agréés par arrêté préfectoral. « Le CTE est individuel, il doit être lié à une exploitation », a précisé le ministre.

TEXTE CONFUS

Plusieurs sénateurs, dont Marcel Deneux (centriste, Somme), auraient voulu que le CTE soit dénommé « contrat d'entreprise agricole » – dans le prolongement du combat mené par les chambres d'agriculture –, mais le ministre s'est refusé à entrer dans une querelle sémantique et à mettre le doigt dans un engrenage débouchant sur des mesures financières. Il a ainsi, à plusieurs reprises, op-

posé l'article 40 de la Constitution à des amendements (par exemple sur l'assurance récolte) qui auraient eu pour effet d'aggraver les dépenses publiques ou de diminuer les recettes. Globalement, Jean Glavany a cependant veillé à se montrer relativement conciliant avec certains sénateurs de la mouvance UDF et libérale. C'est ainsi qu'il n'est pas resté insensible aux arguments de Janine Bardou (RI, Lozère) qui souhaitait que soient spécialement pris en considération les espaces boisés des zones de montagne (les chataîgneraies, par exemple), qui présentent des handicaps incontestables.

L'article 6, qui tente de définir les contours de l'activité agricole et donc les limites de la pluriactivité des paysans, a donné lieu, comme à l'Assemblée au mois d'octobre, à de vifs débats, car les artisans redoutent de la part des agriculteurs une concurrence déloyale. Les députés, en cherchant un compromis, avaient créé un texte confus aboutissant à mécontenter tout le monde. Jean-Marc Pastor (PS, Tarn) et Michel Souplet ont proposé de supprimer cet article, renvoyant à une mission d'information parlementaire le soin de faire, plus tard, le partage entre l'activité agricole et le secteur de l'artisanat et du commerce, notamment au plan fiscal. Le ministre, se heurtant au communiste Gérard Le Cam (Côtes-d'Armor), s'est rangé à cet avis. « Il faut reprendre ce débat dans la sérénité, et une mission parlementaire qui clarifierait aussi le régime actuellement illisible des signes de qualité est la meilleure formule », a déclaré le sénateur du Tarn.

En revanche, Jean Glavany s'est montré constamment mordant à l'égard du RPR. « Que d'incohérences dans vos positions », a-t-il lancé à Gérard César (Gironde) « et que de travail pour la commission mixte paritaire! » Il est vrai qu'avant même l'ouverture du débat au Sénat, le président du groupe RPR, Josselin de Rohan, avait vilipendé ce projet « désastreux » et accusé le gouvernement « de présenter un projet qui ne propose que la réponse anachronique et rétrograde de la fonctionnarisation et de la suradministration de l'agri-

François Grosrichard

Le Conseil d'Etat refuse d'annuler les régionales dans les Bouches-du-Rhône

Un siège restera vacant à Marseille

CETTE FOIS, le Conseil d'Etat n'a pas suivi son commissaire du gouvernement, Jacques Arrighi de Casanova, qui lui proposait d'annuler les élections régionales dans les Bouches-du-Rhône (Le Monde daté 24-25 janvier). Le commissaire - magistrat indépendant contrairement à ce qu'indique son titre – souhaitait que les électeurs du département retournent aux urnes pour désigner les 49 conseillers qui les représentent à l'assemblée régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Conseil d'Etat, qui a rendu son arrêt lundi 25 janvier, a jugé qu'une telle décision serait « disproportionnée » par rapport à la gravité des irrégularités constatées lors du scrutin du 15 mars 1998. Il s'est contenté d'annuler l'attribution du 49e et dernier siège de conseiller régional du département à la liste de gauche conduite par Michel Vauzelle (PS).

Le Conseil d'Etat avait été saisi par Jean-Louis Tixier, candidat UDF non élu de la liste UDF-RPR, qui contestait l'attribution du siège à la liste de M. Vauzelle. Son recours avait déjà été examiné une première fois, le 9 décembre 1998, devant les 8e et 9e sous-sections réunies. Les magistrats avaient décidé, à une courte majorité, de suivre M. Arrighi de Casanova, qui proposait de « redonner la parole aux électeurs » après avoir constaté que des irrégularités remettaient en cause l'attribution de ce siège et rappelé que la jurisprudence dite de l'« indivisibilité » du scrutin de liste impose que l'annulation d'un siège entraîne celle de tous les sièges.

Une minorité de conseillers, battus, avait fait valoir, dans les couloirs, que ce choix aurait des conséquences politiques graves: président du conseil régional, M. Vauzelle et sept de ses viceprésidents, privés de leur mandat

parce qu'élus dans les Bouchesdu-Rhône, ne pourraient se présenter à leur propre succession. Le code électoral prévoit en effet que l'élection du président et des viceprésidents a lieu dans un délai d'un mois, alors que celle des conseillers des Bouches-du-Rhône a lieu dans un délai de trois mois. Les magistrats estimaient que le seul moyen d'éviter cette situation serait que le Conseil d'Etat examine de nouveau l'affaire et qu'il s'écarte de sa jurisprudence sur l'indivisibilité du scrutin. Le président de la section du contentieux, qui les avait entendus, avait alors ordonné un supplément d'instruction, réclamé par M. Tixier (*Le Monde* du 17 décembe 1998).

ÉQUILIBRES POLITIQUES

Devant la section du contentieux, M. Arrighi de Casanova a persisté dans ses conclusions: dans l'impossibilité où il se trouvait d'attribuer le siège, il a « exclu » de s'écarter de la jurisprudence, forgée en 1993, jugeant notammment que son «instabilité » n'est « pas une bonne chose ». L'arrêt du Conseil d'Etat considère, au contraire, qu'« il n'y a pas lieu de prononcer l'annulation de l'élection dans son ensemble », puisque l'attribution des 48 premiers sièges n'a pas fait l'objet d'irrégularités.

Le Conseil d'Etat propose donc de laisser un siège vacant. Son commissaire avait exclu cette hypothèse, au motif qu'elle remettrait en cause les équilibres politiques au sein du conseil régional. Le Conseil d'Etat estime qu'en l'espèce, ce n'est pas le cas : la gauche, en effet, dispose de 48 sièges au lieu de 49, la droite de 37, le Front national de 37.

Rafaële Rivais

Deux élections cantonales partielles

Canton de Châteaubourg (second tour). I., 7 371; V., 1 632; A., 77,85 %; E., 1 277. Michel Pigeon, div. d., 1 277... ÉLU

[Seul candidat au second tour, Michel Pigeon (divers droite) succède à Jacques Bobille (divers droite), qui a démissionné pour des raisons professionnelles. M. Pigeon a bénéficié du retrait en sa faveur de l'UDF Rémi Lemoine, qui était le seul concurrent à pouvoir

17 janvier 1999 : I., 7 371 ; V., 3 070 ; A., 58,35 % ; E., 2 976. Michel Pigeon, div. d., 1 362 (45,76 %); Rémi Lemoine, div. d., 654 (21,97 %); Jean-Pierre Guéguen, PS, 491 (16,49 %); Bruno Pannetier, div., 220 (7,39 %); Jean Le Duff, PCF, c. m., 166 (5,57 %); Geneviève

22 mars 1998 : I., 7 399 ; V., 3 858 ; A., 47,85 % ; E., 3 558 ; Jacques Bobille, div. d., 2 338 (65,71 %); Jean-Charles Bougerie, UDF-FD, m., 1 220 (34,28 %).]

AIDES_MARITIMES

Canton de Mandelieu - Cannes-Ouest (premier tour). I., 22 319; V., 7 138; A., 68,01 %; E., 6 949.

Ball.: Henri Leroy, RPR, m. de Mandelieu, 3 253 (46,81%); Albert

Peyron, FN, c. r., 1686 (24,26%). Elim.: Apolline Crapiz, PS, 896 (12,89%); René Raullo, div., 492

(7,08 %); Régis Ferracci, PCF, 374 (5,38 %); Paul Vogel, GE, c. m., 243 (3,49 %); Jean-Pierre Papillaud, rég., 3 (0,04 %); Michel Brun, rég., 2 [Cette élection a été provoquée par le suicide, le 1er novembre, d'André-Charles Blanc

(RPR), élu du canton et maire de Théoule-sur-Mer. Malgré le très faible taux de participation, Henri Leroy (RPR) retrouve la plus grande partie des électeurs de son prédécesseur au premier tour des élections de mars 1998. Mais, cette fois, il devance le candidat du Front national, Albert Peyron, un fidèle de Jean-Marie Le Pen. M. Peyron recule de

15 mars 1998: I., 22 547; V., 13 059; A., 42,08 %; E., 12 601. Albert Peyron, FN, c. r., 4 263 (33,83 %); André-Charles Blanc, RPR, m., 3 752 (29,77 %); Elahee-Abdool Gafoor, PS, 1688 (13,39%); Charles Hartchenko, Verts, 945 (7,49%); Régis Ferracci, PCF, 692 (5,49 %); Daniel Pénot, div., c. m., 492 (3,90 %); Françoise Leadouze, RPR diss., c. m., 420 (3,33 %); Paul Vogel, div. d., c. m., 283 (2,24 %); Xavier Lavie, div., 66 (0,52 %).]

DÉPÊCHES

■ FISCALITÉ : Dominique Strauss-Kahn évoque ses priorités pour l'an 2000 dans un entretien au Figaro du 26 janvier. « Certaines baisses [d'impôt] ont déià été engagées ou évoquées, comme la taxe professionnelle ou les droits de mutation sur l'immobilier », dit-il, confirmant « qu'il faudra continuer à les alléger à moyen terme ». Le ministre de l'économie déclare réfléchir aujourd'hui « sur les impôts payés par les ménages pour savoir lesquels simplifier et alléger en priorité ».

■ ÉDUCATION : Philippe Séguin a prononcé, lundi 25 janvier, à l'Ecole normale supérieure, un long plaidoyer pour l'école, laquelle, dit-il, « n'a pas failli ». Il a mis en garde ses interlocuteurs contre « l'utopie de la décentralisation ». « Les missions de l'école ne peuvent s'inscrire que dans un cadre unitaire, celui de la République », a affirmé le président du RPR.

■ MÉGRET :le président du Front national-Mouvement national, Bruno Mégret, a souligné, lundi 25 janvier, sur LCI, qu'« au niveau de la base du RPR et de l'UDF il y a des possibilités importantes [d'accords], notamment pour les élections municipales ». M. Mégret a ajouté qu'il allait « entreprendre de récupérer tous les attributs qui sont ceux du FN, que ce soit ses biens, ses locaux, ses finances, son sigle ».

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 27 JANVIER 1999

HISTOIRE Acquise le 29 novembre 1998 à une voix de majorité, l'élection du spécialiste de l'histoire ottomane Gilles Veinstein au Collège de France suscite une vive polémique

tant dans les milieux de la recherche que dans la communauté arménienne. • DES PERSONNALITÉS lui reprochent d'avoir, dans un article publié par la revue L'Histoire, nié que le massacre des Arméniens puisse être considéré comme un génocide. DANS UN TEXTE adressé au Monde, plusieurs intellectuels estiment que l'élection de M. Veinstein au Collège de France risque de cautionner « une opinion insoutenable ». ● L'HISTORIEN justifie sa position en expliquant qué son interrogation sur l'emploi du terme « gé-

nocide » est liée au fait que la décision du gouvernement d'Istanbul d'exterminer les Arméniens « n'a pas jusqu'à présent [été] établie avec la solidité et la précision nécessaires ».

La mise en cause de l'historien Gilles Veinstein divise le Collège de France

De nombreux chercheurs et intellectuels lui reprochent de nier le caractère génocidaire du massacre des Arméniens par les Ottomans en 1915. Il répond que la décision du gouvernement d'Istanbul d'exterminer les Arméniens n'a pas été établie « avec la solidité et la précision nécessaires »

DÉBATS, pétitions, malaise dans le milieu de la recherche: l'affaire Gilles Veinstein ne cesse de prendre de l'ampleur. A priori, pourtant, rien ne semblait moins « médiatisable » que l'élection au Collège de France, le 29 novembre 1998, d'un spécialiste de l'Empire ottoman du XVe au XVIIIe siècle à la chaire d'histoire ottomane et turque. Aujourd'hui, il faut chercher à comprendre comment un événement routinier du monde universitaire s'est transformé en boîte de Pandore d'où s'échappent à la fois la mémoire blessée du génocide arménien, la « concurrence » entre victimes juives et non juives des tragédies du siècle, ainsi que des enjeux géopolitiques aux conséquences lointaines et imprévisibles. La polémique est telle que l'élection au Collège de France de ce directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) a été remportée – fait rarissime - à une seule voix de majorité, même si elle a été entérinée, comme c'est l'usage, à la quasi-unanimité par l'Académie des inscriptions et belles- lettres.

M. Veinstein n'est pas un spécialiste d'histoire contemporaine. Il n'a abordé la question du génocide arménien qu'en trois occasions: dans un article publié par la revue *L'Histoire* (datée avril 1995); dans une lettre du 17 juillet à l'administrateur du Collège de France, le byzantinologue Gilbert Dagron; et dans une interviewfleuve en deux parties, accordée

Le précédent Bernard Lewis

La polémique autour de l'élection de Gilles Veinstein au Collège de France constitue un prolongement de la condamnation d'un autre orientaliste par des tribunaux français: l'Anglo-Saxon Bernard Lewis, alors professeur à l'université de Princeton, aux Etats-Unis. C'est un entretien publié par *Le Monde* du 16 novembre 1993 qui conduisit le Forum des associations arméniennes à porter plainte devant la justice civile: en répondant aux questions du Monde, Bernard Lewis avait déclaré que « des documents turcs prouvent une volonté de déportation, pas d'extermination ». L'intention meurtrière du gouvernement d'Istanbul de l'énoque lui paraissant fort douteuse, il stigmatisait l'expression de « génocide » comme la « version arménienne de cette histoire ».

Bernard Lewis fut condamné, le 21 juin 1995, pour « avoir manqué à ses devoirs d'objectivité et de prudence, en s'exprimant sans nuance sur un sujet aussi sensible », ainsi qu'en « occultant des éléments contraires à sa thèse » (Le Monde du 23 juin 1995).



le jour de son élection au quotidien franco-arménien Haratch (« En avant », 27 et 28-29 novembre 1998).

« PLUSIEURS ACCEPTIONS » « Voici, écrit-il à Gilbert Da-

gron, comment je pourrais résumer ma perception d'un problème dont aucun historien sérieux ne peut nier la complexité, même si l'événement lui-même inspire un sentiment d'horreur. Force est de constater que le terme de génocide a, dans l'usage, plusieurs acceptions. S'il s'applique à une amputation massive subie par une population, le génocide arménien ne laisse aucun doute. Si le génocide est interprété comme la résultante d'une accumulation de causes et de comportements, je n'hésite pas de nouveau à employer le terme à propos des Arméniens. En revanche, si on lie nécessairement l'application du terme à une décision d'extermination prise par un gouvernement, en l'occurrence le gouvernement ottoman (au-delà de la décision de déportation) [laquelle fit l'objet d'une loi en bonne et due forme contresignée par le grand vizir le 29 mai 1915, NDLR], et mise en œuvre de façon systématique, il m'apparaît qu'une telle décision n'est pas exclue, mais n'a pas été jusqu'à présent établie avec la solidité et la précision nécessaires. » Pour certaines personnalités

proches de la communauté arménienne, ces réserves sur l'utilisation du terme de génocide sont assimilées à une entreprise *« né* gationniste » asservie à la version turque de l'Histoire. Parmi eux. on trouve Claude Mutafian, un mathématicien versé dans l'histoire de l'Arménie, et Yves Ternon, un ancien chirurgien qui se consacre depuis de nombreuses années à la question de la comparaison, notamment juridique, entre les génocides et s'est intéressé de près à l'histoire arménienne. Le Comité pour la commémoration du 24 avril 1915, qui regroupe plusieurs associations, s'est également ému de l'élection de Gilles Veinstein.

unis de 1948 suppose qu'un appareil d'Etat ait cherché « la soumis-[national, ethnique, racial ou relidevant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ». Tout en reconnaissant avoir sous-estifonde son rejet de la thèse du sur un fait méconnu qui, s'il était avéré, battrait, selon lui, en brèche la thèse de la préméditation gouvernementale. Au plus fort des assassinats sur place des conscrits arméniens de l'armée ottomane préalablement désarmés, de la déportation impi-

La définition du génocide établie par la convention des Nations sion intentionnelle [d'un] groupe gieux] à des conditions d'existence mé la sensibilité des associations arméniennes, Gilles Veinstein « plan concerté » génocidaire turc

toyable de colonnes en butte à l'extermination, seraient intervenues, en 1915 et 1916, 1397 condamnations d'agents ottomans pour crimes contre les Ar-

Cette découverte faite dans les années 70 est le fait d'un historien turc et ancien ambassadeur, Kamuran Gürün. Gilles Veinstein estime qu'il faut lire cet auteur avec prudence, mais qu'il faut également prendre en compte le fait qu'il a eu accès aux archives et qu'il demeure à réfuter. Contrairement à Bernard Lewis, Gilles Veinstein n'exclut pas que la thèse de l'intentionnalité du gouvernement alors au pouvoir à Istanbul puisse être un jour démontrée. Mais, en attendant, il pencherait plutôt pour l'interprétation d'un historien hollandais, Erik Zürcher, qui attribue à un cercle interne du Comité union et progrès (le mouvement jeune-turc), et non au gouvernement ottoman dans son ensemble, la responsabilité de l'assassinat planifié des Arméniens de l'Empire ottoman.

« VOLONTÉ DÉLIBÉRÉE »

Les adversaires de Gilles Veinstein ne se satisfont nullement de ces explications. « Avancer l'argument qu'on n'a pas d'ordre écrit est un faux procès, réplique Claude Mutafian. Le négationnisme consiste à refuser de reconnaître la volonté délibérée. Le 24 avril, six cents intellectuels de Constantinople ont été arrêtés et assassinés. Si ce n'est pas une planification, qu'est-ce que c'est? » Jusqu'à présent, nul n'envisage de porter l'affaire devant les tribunaux, mais Claude Mutafian souhaite voir invalidée l'élection de Gilles Veinstein, qui doit être transmise par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, à la signature du président de la République, Jacques Chirac.

Yves Ternon maintient lui aussi l'accusation de « négationnisme », même s'il n'est pas partisan de soumettre le cas à la justice. «A l'étranger, dit-il, il n'y a aucun problème. Tous les chercheurs considèrent que la preuve est faite. Les seuls qui s'opposent à la qualification de génocide pour 1915-1916 sont les spécialistes de l'Empire ottoman. Je n'ai d'ailleurs jamais trouvé trace des procès dont parle K. Gürün, si ce n'est de tueurs qui

constante à la Shoah, voire aux relations qui unissent un génocide à l'autre, ce que montre le livre de Vahakn Dadrian, Histoire du génocide arménien (Stock, 1996), qui met en évidence la complicité de l'allié allemand d'Istanbul.

A ce débat s'en ajoute un autre, lié aux péripéties du processus électoral lui-même. La bataille, au Collège de France, contre l'élection de Gilles Veinstein a été menée par des spécialistes de

La tardive reconnaissance de la communauté internationale

La diplomatie et l'opinion publique internationale ont mis du temps à dépeindre les massacres subis par les Arméniens sous les traits d'un génocide. Les Alliés qui supervisèrent les procès organisés en 1919, à Istanbul, à l'instigation d'un gouvernement qui souhaitait se dissocier des Jeunes-Turcs, ne tardèrent pas à relâcher leur pression. La demande d'une reconnaissance du caractère génocidaire des événements de 1915 prendra vite la place, dans la conscience des Arméniens, du procès qui ne fut pas mené à son

Il faudra cependant attendre le 29 août 1985 pour que la souscommission des droits de l'homme de l'ONU procède à cette reconnaissance, suivie par le Parlement européen de Strasbourg, le 18 juin 1987. Le 29 mai 1998, l'Assemblée nationale française adoptait, à l'unanimité, une proposition de loi déposée par le groupe socialiste dont l'article unique était ainsi rédigé : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. » Ce texte, salué par les associations arméniennes et qui a provoqué la colère d'Ankara, demeure cependant soumis au vote du Sénat.

n'auraient pas respecté les règles de partage des dépouilles des victimes! (...) Le scepticisme est légitime s'agissant d'un chercheur, qui se doit d'adopter une attitude subtile. Il a le droit de douter, mais moi j'ai celui de qualifier son attitude de négation d'un génocide. »

Pour beaucoup d'Arméniens, il est fondamental de faire entrer le génocide arménien dans les catégories juridiques qui furent mises en place pour qualifier et juger le génocide juif. D'où la référence

contemporaine remonte au procès

de Bernard Lewis (lire ci-contre)

Choqué, comme d'autres de ses

collègues, de voir le grand orien-

taliste traité de « négationniste »,

Gilles Veinstein assiste aux au-

diences, outré, dit-il, de la pauvre-

té historiographique de ce débat

prend, dans la revue L'Histoire, de

s'opposer terme à terme à la ver-

sion que les historiens arméniens

donnent du génocide de 1915. A-t-

il mesuré les conséquences de ses

propos? Il affirme que non Le

voilà désormais, comme Bernard

Lewis, taxé de « négationnisme »

Une « étiquette hideuse », écrit-il

judiciaire. Et c'est alors qu'il entre-

« sciences dures » - minoritaires au Collège de France - comme Jean-Pierre Changeux, spécialiste de neurologie moléculaire et président du Comité consultatif d'éthique. Les chercheurs en sciences humaines, à commencer par deux turcologues consultés, Louis Bazin et Robert Mantran, ainsi que l'orientaliste Maxime Rodinson se sont en revanche rangés au côté de Gilles Veinstein. Beaucoup de « littéraires » se récrient devant les prétentions des « biologistes » d'imposer leurs normes et leur conception de l'éthique à l'ensemble des savoirs. L'« affaire Veinstein » pose aus-

si une autre question qui tient à l'entrecroisement de la mémoire et de l'histoire. Comment définir « une marge de tolérance entre le devoir de mémoire et la liberté d'interprétation historique », se demande Gilbert Dagron? Comment éviter que la rationalisation historique des événements les plus tragiques, la recherche des causes et des raisons, la prise en compte indispensable de la complexité des contextes ne génèrent pas en une recherche apparente de circonstances atténuantes et d'excuses pour les crimes contre l'humanité? Si la pénible « affaire Veinstein », pardelà la gêne qu'elle suscite un peu partout, aide le monde de la recherche à penser ces problèmes, elle laissera peut-être autre chose qu'un goût amer.

Nicolas Weill

RATTRAPÉ PAR L'HISTOIRE **CONTEMPORAINE**

PROFIL

Rien ne prédisposait ce directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, à se retrouver au centre d'une controverse à ce point médiatisée. Né en 1945 élève de l'orientaliste Claude Cahen, Gilles Veinstein est un historien de facture assez classique; l'un de ces spécialistes qui fuient comme la peste l'histoire contemporaine. Sa spécialité : l'Empire ottoman, du XVe au XVIIIe siècle. Auteur de nombreux articles scientifiques, Gilles Veinstein a surtout dirigé des ouvrages collectifs comme Les Ottomans et la Mort (New York, 1996), Salonique

1850-1918, la ville des Juifs et le réveil des Balkans (Autrement,

L'histoire contemporaine le rattrape pourtant. Une première fois, en mars 1989, le Centre d'études sur l'URSS, l'Europe orientale et le domaine turc de l'EHESS, qu'il dirigeait, organise un colloque sous le titre « Anthropologie soviétique et société traditionnelle ». Y figure en bonne place, parmi les intervenants, Claude Karnoouh, un chercheur du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui au début des années 80, avait soutenu Robert Faurisson au nom de la « liberté d'expression ». Gilles Veinstein affirme aujourd'hui avoir ignoré à l'époque les positions prises par Claude Karnoouh lors du procès Faurisson et il rappelle que le texte de sa communication ne fut pas publié dans les actes du colloque.

La deuxième confrontation de Gilles Veinstein avec l'histoire

LES PERSÉCUTIONS meur-

trières que subirent les Arméniens

dans sa lettre à Gilbert Dagron, administrateur du Collège de France « à un homme de mes origines, né au lendemain de la guerre dans une de ces familles qui ne regardent jamais leur passé sans effroi »

N. W.

Le long martyre des Arméniens

Une pétition d'intellectuels PLUSIEURS personnalités nous

ont adressé le texte suivant :

« La réalité du génocide arménien ne souffre pas le doute, ni sur son ampleur, ni sur sa préméditation. De très nombreux documents contemporains des faits, notamment les archives diplomatiques, ont établi que l'enchaînement des déportations aux massacres et aux morts par épuisement relevait d'un plan d'annihilation de la présence arménienne en Anatolie. Dès 1915, il était clair que les responsables de ce plan étaient les ministres ottomans de l'intérieur et de la guerre, Talaat et Enver

» Il s'agit du premier génocide du siècle, selon les critères qu'a fixés, depuis, la Convention de 1948. C'est ainsi qu'il a été qualifié dans la période récente par des personnalités et des institutions éminentes, et qu'il s'inscrit dans l'histoire de la première guerre mondiale.

» Or l'assemblée du Collège de France vient d'accepter, à la plus courte majorité, la candidature à la chaire d'histoire ottomane et turque de Gilles Veinstein, qui déclarait, quelques jours avant le vote, ne pas disposer encore de la "preuve positive d'une implication gouvernementale". Ce qui revient, sous prétexte d'un manque, d'ailleurs contesté, de document formel, à nier que le massacre des Arméniens soit un génocide au sens où il a été la mise en œuvre d'une intention du gouvernement jeune-turc.

» Même si les mérites scientifiques de Gilles Veinstein pour la période du XVe au XVIIIe siècle sont généralement reconnus, cette chaire porte sur l'ensemble de l'histoire turque moderne, et cette élection accrédite le sentiment que le Collège de France donne son consentement à un discours de remise en cause de la vérité établie du génocide armé-

» C'est pourquoi nous demandons aux instances académiques chargées de donner un avis sur cette nomination de considérer qu'en consacrant un spécialiste, elles risquent de cautionner une opinion insoutenable, que celuici répète sans la justifier, en lui apportant le crédit de sa compétence sur un sujet voisin. »

Ce texte est signé notamment par Elisabeth de Fontenay, Alain Finkielkraut, André Kaspi, Jacques Le Goff, Paul Thibaud, Françoise Balibar, Michel Paty et Olivier Mongin.

de l'Empire ottoman aboutirent en deux époques à des massacres de masse. Ceux qui furent perpétrés du temps du sultan Abdul Hamid de 1894 à 1896 furent qualifiés par l'historien arménien Vahakn Dadrian de « politique protogénocidaire ». Des coups de main spectaculaires de nationalistes arméniens furent suivis d'une répression féroce à Istanbul. La disproportion entre le motif du massacre et l'étendue de la punition collective infligée à des milliers d'Arméniens assassinés à coups de

historiens de la thèse turque. Cette remarque s'appliquera aussi au massacre de 1915. Entre-temps, l'Empire ottoman a changé de maître. Une révolte partie de Salonique en 1908 a porté au

gourdins rend peu crédible la thèse

de la « provocation » cultivée par les

pouvoir le Comité union et progrès (l'Ittihad) plus connu sous le nom de « Jeune-Turc », courant modernisateur et nationaliste.

DÉPORTATIONS

La première guerre mondiale va fournir à ses dirigeants l'occasion d'une « purification ethnique » de grande envergure. Arguant de la présence de nombreux Arméniens dans l'armée russe et des morts que les combats font dans les rangs de l'armée et de la population turques, les autorités décident de déporter des provinces de l'est de l'Anatolie toute la population arménienne en direction des déserts de Mésopotamie et de Syrie.

A partir d'avril 1915, des colonnes misérables de centaines de milliers de déportés seront exposées à la famine et à l'extermination, notamment par les commandos de l'« Organisation spéciale ». De même les conscrits arméniens de l'armée ottomane sont-ils désarmés et tués sur place. Le bilan prête à controverse, dans la mesure où la démographie ottomane n'était pas une science exacte, surtout sur une population dont on ne cherchait guère à mettre la présence en évidence. Des historiens turcs parlent de trois cent mille morts, les Arméniens commémorent un million et demi de victimes. Gilles Veinstein, se fondant sur les travaux d'un démographe américain, Justin McCarty, estime le bilan à six cent mille tués... Les chiffres furent en tout cas assez saisissants pour susciter dans la Turquie de 1919 un procès de responsables auquel mit fin prématurément la victoire de Mustafa Ke-

La mise en examen d'Alain Juppé dans l'affaire du financement du RPR a été partiellement annulée

L'ancien premier ministre reste poursuivi pour recel d'abus de biens sociaux

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) a annulé, mardi 26 janvier, une partie de l'enquête sur le financement du

RPR conduite à Nanterre (Hauts-de-Seine) par le juge d'instruction Patrick Desmure. Une partie des chefs de mise en examen d'Alain Juppé a été

annulée. L'enquête du juge porte sur la rémunération de permanents du parti gaulliste par la Mairie de Paris et certaines entreprises privées.

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) a annulé partiellement, mardi 26 janvier, une partie de la procédure sur le financement du RPR instruite par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure. Les magistrats ont annulé les chefs de mise en examen d'« abus de confiance aggravé », de « recel et complicité d'abus de confiance aggravé » et de « recel de détournements de fonds publics » commis au préjudice d'un syndicat intercommunal de la mairie de Paris, le SIAAP, ainsi que celle de « détournement de fonds publics » - qui visait le salaire d'agents pris en charge par la mairie de Paris – retenu contre Alain Juppé, ancien adjoint aux finances de la mairie de Paris et ancien secrétaire général du RPR, dans le cadre de cette affaire. L'ancien premier ministre reste néanmoins poursuivi pour « prise illégale d'intérêt » et de « complicité et recel d'abus de biens sociaux ».

Dans le même dossier, la chambre d'accusation a annulé la mise en exa-

men de Michel Roussin, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris, pour « détournement de fonds publics » tout en validant, en revanche, celle qui visait des faits de

La chambre d'accusation est allée au-delà des réquisitions de l'avocat général, Alain Junillon, qui, le 2 décembre 1998, avait seulement requis l'annulation partielle d'une pièce du

La chambre d'accusation est allée au-delà des réquisitions de l'avocat général, Alain Junillon, qui, le 2 décembre 1998, avait seulement requis l'annulation partielle d'une pièce du dossier

« prise illégale d'intérêt » et de « complicité d'abus de confiance ». Les mises en examen prononcées par le juge à l'encontre de deux des anciens trésoriers du RPR, Jacques Oudin et Jacques Boyon, ont été annulées par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. Par ailleurs, une quinzaine de pièces de procédure auraient été annulées par les magistrats.

dossier visant l'ancien trésorier du parti gaulliste, Jacques Boyon. Avocat de M. Alain Juppé, Me Francis Szpiner a fait part de son regret face à cette décision qu'il juge partielle : il aurait souhaité que les magistrats annulent la totalité de la procédure comme il l'avait demandé dans le mémoire rédigé avec deux autres avocats. Pour sa part, Me Thierry Herzog, avocat de l'ancien trésorier Jacques Boyon et auteur d'une requête jointe à celle concernant M. Juppé, s'est félicité « de cette annulation partielle conséquente ».

Les défenseurs de MM. Juppé et Boyon affirmaient, dans leur mémoire de requête, que le juge Patrick Desmure avait instruit hors de sa saisine initiale et que le tribunal de Nanterre n'était pas territorialement compétent pour enquêter sur ces faits. Le magistrat avait été conduit à enquêter sur le financement du RPR après la transmission d'éléments, par le juge d'instruction de Créteil (Valde-Marne) Eric Halphen. Voilà deux ans, le procureur de Nanterre avait, lui aussi, saisi la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles sur la régularité de cette procédure. Le 18 décembre 1996, la chambre d'accusation avaient annulé quelques actes d'instruction mineurs sans mettre en cause l'intégralité de la procédure comme le recommandait le parquet général.

Jean-Claude Pierrette

De la prison ferme requise contre quatre jeunes après une bagarre au Havre

Un footballeur figure parmi les prévenus

partiel,

de notre correspondant Le procureur de la République du Havre (Seine-Maritime), Gérard



bagarre au petit matin du réveillon de Noël, au Havre, à la porte d'une boîte de nuit, au cours de laquelle cinq policiers avaient été blessés. Parmi les quatre prévenus, âgés de vingt à vingt-cinq ans, qui comparaissaient lundi 26 janvier devant le tribunal correctionnel du Havre, figure Djibril Diawara, Français d'origine sénégalaise, joueur professionnel à l'AS Monaco, sans qui l'affaire n'aurait guère eu d'écho.

Djibril Diawara est originaire du Havre où il a fait ses classes au Havre Athlétic Club (HAC) avant de rejoindre le club monégasque. Il y a laissé sa famille et son frère Souleymane, vingt et un ans, qui joue toujours au HAC et auquel on prédit un brillant avenir. Les deux frères se sont retrouvés au Havre pour les fêtes de fin d'année. Le soir du 24 décembre, ils sont allés en boîte, à L'Hippocampe. Vers 4 heures du matin, les esprits se sont échauffés et, sur le trottoir, une vingtaine de jeunes en sont venus aux mains. Le patron de l'établissement a appelé la police. Il faudra jusqu'à six équipages pour rétablir le calme, racontent les fonctionnaires

Les récits divergent sur les faits eux-mêmes. Les policiers sont formels: deux bandes se battaient et

se sont réconciliées à la vue des uniformes. Dans la confusion, Djibril Diawara, qui assure avoir voulu calmer son frère, a reçu des coups de matraque. « Ils m'ont traité de Sarrasin», se défend Souleymane Diawara en s'adressant aux policiers. Une plainte avec constitution de partie civile a d'ailleurs été déposée par les prévenus, l'association SOS Racisme et la patronne de L'Hippocampe, contre les propos qu'auraient tenus les policiers.

Pour le brigadier Hedi Hadjkacem, la version est tout autre : « Un collègue a été frappé, traîné au sol. C'était un véritable lynchage. » Cinq fonctionnaires ont été blessés et ont bénéficié d'arrêts de travail de deux à dix jours. Leur avocat, Me Jean-François Titus, du barreau du Havre, a distingué Djibril Diawara de ses compagnons, « menu fretin de malfrats et pieds nickelés », car, « pour les jeunes », le footballeur est « un dieu qui n'est pas à la hauteur de sa réputation (...) ».

Me Patrick Ben Bouali, défenseur des prévenus, s'est étonné de l'absence d'autres témoins que les policiers. Les consommateurs de la boîte, pleine à craquer cette nuit-là, sont effectivement absents de la procédure. Soucieux de défendre les « policiers, gendarmes et magistrats, remparts à la violence », le procureur a requis contre Djibril Diawara une peine de huit mois de prison dont quatre avec sursis, dixhuit mois de mise à l'épreuve, une amende de 50 000 F (7 622 euros) et l'interdiction des droits civiques et familiaux pendant cinq ans. Les peines réclamées contre ses trois camarades vont de six à dix mois de prison assortis de sursis partiels.

Etienne Banzet

Les rémunérations litigieuses des permanents du RPR

MIS EN EXAMEN, le 21 août 1998, dans l'affaire du financement du RPR pour « détournement de fonds publics », « complicité et recel d'abus de confiance aggravé », « prise illégale d'intérêt » et « complicité et recel d'abus de biens sociaux » par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, Alain Juppé avait choisi, lors de sa première audition, le 21 octobre 1998, de soulever des problèmes de procédure. Tout en contestant les faits qui lui étaient reprochés, ses trois avocats, Mes Francis Szpiner, Henri Ader et Georges Tonnet avaient fait des réserves sur les qualifications juridiques retenues contre lui. Ses défenseurs avaient déposé une requête en nullité devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines).

M. Juppé se voit reprocher, au titre de ses anciennes fonctions d'adjoint aux finances du maire de Paris et de secrétaire général du RPR, la prise en charge, par la Ville de Paris, des rémunérations de deux de ses collaborateurs au sein de la formation gaulliste, Noredine Cherkaoui et son épouse. Tous deux ont reconnu avoir été salariés par la mairie du 18e arrondissement de Paris alors qu'ils travaillaient, au sein du parti, sous l'autorité directe de M. Juppé. Une ancienne collaboratrice d'Alain Juppé, membre de son équipe à la Mairie de Paris à partir de 1983, puis au ministère du budget, en 1986, a elle aussi reconnu qu'à son retour à l'Hôtel de Ville, en 1988, elle avait été « mise à la disposition du RPR » tout en étant payée par la mairie. Enfin, des vérifications sont en cours sur les rémunérations perçues par Patrick Stéfanini, directeur adjoint du cabinet de M. Juppé à Matignon de mai 1995 à mai 1996 et secrétaire général adjoint du RPR de mai 1996 à juillet 1997. Il faisait officiellement partie de l'inspection générale de la Ville depuis 1990.

Cette enquête judiciaire est née à la suite de la transmission, par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, d'éléments concernant des salaires présumés fictifs découverts au sein d'une entreprise privée, Les Charpentiers de Paris. Cette société étant domiciliée dans les Hauts-de-Seine, le dossier relevait de la compétence du tribunal de Nanterre. Au cours de l'instruction, les enquêteurs sont parvenus, semble-til, à établir qu'un système de prise en charge des salaires des permanents du RPR avait été mis en place grâce au soutien financier d'entreprises privées et de la mairie de Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE MIS EN EXAMEN

Plus d'une vingtaine de rémunérations litigieuses ont été pointées par les enquêteurs et une dizaine de chefs d'entreprise ont été mis en examen par le juge Desmure. Les dirigeants de ces sociétés ont expliqué que des responsables du RPR avaient fait des démarches auprès d'eux. L'ancien directeur général de la Compagnie financière sucres et denrées de 1984 à 1991, Jacques Bachelier, mis en examen pour « complicité d'abus de biens sociaux » a ainsi affirmé avoir salarié une secrétaire du mouvement au nom de l'amitié qui le liait à certains responsables du

Des organismes dépendant de la Mairie de Paris semblent également avoir été mis à

contribution pour soutenir financièrement le RPR. Mis en examen dans cette affaire pour « détournement de fonds publics et abus dse confiance aggravé », l'élu parisien Daniel Méraud, président du syndicat intercommunal d'assainissement des eaux de la région parisienne (Siaap) a ainsi admis avoir salarié, entre 1984 et 1994, une collaboratrice qui travaillait, en réalité, quatre jours par semaine au siège du RPR. Ancien délégué national du RPR aux affaires économiques auprès d'Alain Juppé, M. Méraud a expliqué avoir « supporté le cas » de cette collaboratrice « parce qu'elle travaillait avec M. Juppé et qu'il [lui] était, dès lors, difficile de [s]'y opposer. »

Interrogés sur ces pratiques, l'ancienne directrice administrative du RPR, Louise-Yvonne Casetta, mise en examen pour « complicité et recel d'abus de bien sociaux », et les trois trésoriers successifs du RPR - Robert Galley, Jacques Oudin et Jacques Boyon – mis en examen pour *« complicité d'abus de* biens sociaux », ont refusé d'assumer seuls la gestion du personnel du mouvement gaulliste. « Les élus responsables du RPR donnaient des instructions », a affirmé Mme Casetta. Les trésoriers ont invoqué la responsabilité des secrétaires généraux, visant implicitement M. Juppé. Robert Galley a, pour sa part, mis en avant le rôle de l'actuel chef de l'Etat, Jacques Chirac, président du RPR de 1976 à 1995 et maire de Paris de 1977 à 1995. « Il m'avait dit qu'il dépendait de moi que je trouve de l'argent », a affirmé M. Galley sur procès verbal le 22 avril 1998.

Jacques Follorou

Catherine Mégret, maire de Vitrolles, est mise en examen pour discrimination

LE MAIRE Front national de Vitrolles, Catherine Mégret, épouse de Bruno Mégret, président du FN-Mouvement national, et son premier adjoint, Hubert Fayard, ont été mis en examen, lundi 25 janvier par le doven des iuges d'instruction aixois Guenaël Le Gallo pour discrimination et incitation à la discrimination. Ils sont convoqués le 29 janvier par le juge qui avait été saisi d'une plainte avec constitution de partie civile de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), après l'attribution par la mairie d'une prime de naissance aux parents

Cette allocation, d'un montant de 5 000 francs (754,5 euros), avait été jugée illégale le 17 avril par le tribunal administratif de Marseille. Une vingtaine de famille avait bénéficié de cette mesure, lancée en février 1998 à grands renforts d'affiches représentant un bébé aux yeux bleus. Le premier couple à en avoir bénéficié avait tenu à la restituer quelques semaines plus tard, regrettant « l'indifférence » avec laquelle il l'avait d'abord accepté.

Une semaine d'action syndicale dans l'éducation nationale

UNE SÉRIE d'actions syndicales est prévue dans l'éducation nationale du 26 au 31 janvier. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) organisait une manifestation des établissements d'Ile-de-France, mardi 26 janvier, devant la Sorbonne, pour protester contre la baisse des moyens annoncée pour la rentrée et demander le retrait du décret sur les heures supplémentaires. Les conseillers d'orientation devraient aussi manifester, jeudi, et les surveillants,

Des manifestations devraient avoir lieu dans chaque académie, samedi 30 janvier. De son côté, le Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN) organise une semaine de protestation qui se terminera à la Mutualité, le 30 janvier. Dimanche 31, le SE-FEN (Syndicat des enseignants) appelle tous les personnels à manifester à Paris « pour que les réformes engagées aillent à leur terme ».

DÉPÊCHES

■ HOLD-UP: trois individus cagoulés ont attaqué, lundi 25 janvier vers 14 h 45, en plein centre de Bordeaux, un camion de transports de fonds de la société Brink's, stationné devant le siège social de la Banque populaire du Sud-Ouest. L'employé qui ramenait la sacoche a été tué sur le coup. Selon le procureur-adjoint de la République, les trois malfaiteurs sont repartis en voiture, probablement conduite par un quatrième complice, avec « une somme modeste ». – (Corresp.)

■ CORSE : des salariés de Bastia Securita ont occupé symboliquement, lundi 25 janvier, plusieurs mairies de Corse pour protester contre la suspension des activités de leur entreprise de transport de fonds, proche des nationalistes, après la décision prise, le vendredi 22 janvier, par le préfet de la Haute-Corse, Bernard Lemaire. Bastia-Securita assurait près de 90 % des transports de fonds dans l'île. Le préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, a réquisitionné, lundi, l'entreprise Corse Trans dans le but d'opérer certains transports de fonds en direction de l'extrême sud de la Corse.

Le passager clandestin miraculé du Dakar-Lyon a été placé dans un foyer de l'Aide à l'enfance

MIRACULÉ de l'aviation, le jeune passager clandestin qui a fait le voyage Dakar-Lyon dans le train d'atterrissage d'un Airbus A 300 (Le Monde du 26 janvier) aurait probablement eu moins de chance avec l'administration française qui envisageait son éloignement forcé, si son incrovable aventure n'avait été rendue publique. Lundi 25 janvier, le jeune homme, mineur, a été placé à la Cité de l'enfance de Bron par le juge des enfants Jean Toulier. Mais cette décision, qui implique

de fait un droit au séjour au moins provisoire, n'a été rendue que sous la pression des associations humanitaires lyonnaises qui ont obtenu la désignation d'une avocate, Marie-Noëlle Fréry.

Pendant plusieurs jours, la préfecture du Rhône et la justice, sans doute soucieuses de ne pas faire d'émules parmi les jeunes Africains candidats à l'émigration, ont caché les faits et agi comme si le passager était un adulte et non un mineur isolé bénéficiant de protection juridiques spécifiques, notamment contre toute reconduite à la frontière. Pourtant, quatre jours après l'arrivée du jeune homme, une expertise osseuse avait évalué son âge entre quinze et seize ans. Souffrant d'une blessure à la jambe qui a nécessité une intervention, il avait d'ailleurs été hospitalisé au service d'orthopédie pédiatrique de l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon.

« PROPOS DÉCOUSUS »

« Je suis dans le malheur », « je ne suis pas sénégalais », « je ne veux pas retourner dans un pays noir ». Seules quelques bribes de phrases ont été recueillies de la bouche du garçon par Olivier Brachet, autorisé, lundi matin, en tant que représentant de l'Asssociation nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé), à lui rendre visite à l'hôpital, considéré comme « zone d'attente ». « Il est prostré, tient des propos décousus dans le français des jeunes Africains. Il me fait penser à un enfant de la rue, témoigne M. Brachet. *Il ne paraît pas* agir par ruse. »

Entendu la semaine dernière par le juge Patrick Lifschutz, qui a autorisé son maintien en zone d'attente, le jeune homme avait déclaré se nommer Bertrand Anri et être né le 1er janvier 1984 à New York. Des précisions accueillies avec

scepticisme. «Il semble émerger d'une anesthésie profonde, ses yeux papillonnent. Il est touché dans sa mémoire et ne se souvient pas de son atterrissage », confirme Me Fréry. Lundi après-midi, au moment même où l'avocate, enfin saisie, demandait au juge des enfants de placer le jeune homme dans un foyer, la police transférait ce dernier de l'hôpital vers l'aéroport de Satolas. Des rumeurs de reconduite vers l'Afrique via Paris cir-

Le juge des enfants souhaite se rendre à Satolas pour entendre le ieune garcon. Mais il en est empêché par le parquet qui aurait estimé que la «zone d'attente» ne se trouve pas sur le territoire français. Constatant la « situation de grande précarité » du mineur, le juge prend finalement une ordonnance de placement pour six mois maximum. « Depuis le début, personne n'a agi dans l'intérêt de l'enfant, personne n'a été chargé de le représenter juridiquement. On a oublié la loi et la Convention internationale sur les droits de l'enfant », constate amèrement Olivier Brachet, Lundi soir, le ministère de l'intérieur faisait savoir qu'il ne s'opposerait pas à la décision de placement du juge

VENTES PAR ADJUDICATION Office Spécial de Publicité 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex

Vente sur surenchère du 1/10 au Palais de Justice de PARIS. le JEUDI 11 FEVRIER 1999 à 14 h 30 **APPARTEMENT à PARIS 7e**

120, rue Saint-Dominique de 4 pièces principales au 3ème étage et une CAVE

MISE A PRIX : 1.991.000 F

S'adresser à : Maître C. COLOMBANI, Avocat à PARIS 19ème 2, rue Melingue - Tél. : 01.40.49.90.39 Maître J.-M. GONDINET, Avocat à PARIS 6ème, 104, rue de Rennes Tél.: 01.45.49.26.08 - Fax: 01.45.49.27.48. Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS où le cahier des charges est déposé

Philippe Bernard

La nécessaire mutation des marchés d'intérêt national

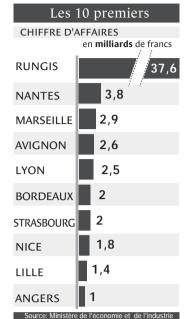
Alors que Rungis fêtera en 1999 ses trente ans, les MIN sont contraints de se moderniser pour s'adapter à l'évolution de leur environnement économique, notamment le développement des grandes surfaces. Le gouvernement a promis une réforme de leur statut actuel, qui freine ce mouvement

EN 1999, le Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis aura trente ans. Avec un chiffre d'affaires de 37,6 milliards au 1er septembre 1998 (environ 5,7 milliards d'euros) selon les statistiques du ministère de l'économie, pour un tonnage de 1,93 million de tonnes (dont 1.13 millon de tonnes de fruits et légumes), le MIN du Valde-Marne est - de très loin - le principal des 17 de France. Nantes, au deuxième rang, ne réalise qu'un chiffre d'affaires de 3,8 milliards. D'importance très inégale, les MIN doivent aussi, pour certains, envisager à leur tour de changer de lieu d'implantation. Ainsi le maire de Lyon et président de la communauté urbaine Raymond Barre (app. UDF) juge-t-il « indispensable » le déménagement du MIN, qui occupe 17 hectares dans le quartier central de Perrache: le marché se trouve « contraint dans son développement » et génère des « nuisances par une circulation intensive de poids lourds ». De fait, le MIN de Lyon a vieilli - comme beaucoup d'autres – et il faut le moderniser. Les installations datent d'une quarantaine d'années. Elles sont jugées obsolètes et devraient, dans un avenir proche, reconstruites sur les communes de Moins et Corbas aptes à recevoir une plate-forme moderne. Encore faut-il lever nombre d'obstacles, le principal étant d'ordre juridique. Cette question agite, à Lyon comme ailleurs, les professionnels des marchés, les collectivités locales et les pouvoirs publics depuis plusieurs

En termes juridiques en effet, il s'agit d'un problème de « domanialité publique ». Les marchés sont situés sur des terrains relevant du domaine public et concédés par une collectivité locale, voire l'Etat pour Rungis. Ce qui signifie que les entreprises qui y exercent leurs activités (grossistes, transporteurs, frigoristes...) le font dans le cadre de concessions qui leur donnent un droit d'usage des équipements, mais aucun droit de propriété sur les immeubles qui restent classés « domaine public ».

« OISEAUX SUR LA BRANCHE »

«Les acteurs des marchés vivent comme des oiseaux sur la branche, résume Philippe Barre, secrétaire général de la Fédération française des marchés d'intérêt national (FFMIN). Comme ils ne disposent que d'une simple autorisation d'occupation renouvelable par tacite reconduction, ils s'estiment en situation de précarité. Il faut modifier le cadre législatif pour créer des droits réels. » Ces « droits » permettraient aux entreprises d'inscrire leurs valeurs immobilières dans leur bilan, et de céder ces actifs lors de la vente des commerces:



Les sept autres M.I.N. sont ceux d'Agen, Cavaillon, Châteaurenard, Grenoble, Montpellier, Rouen et Toulouse.

« Aujourd'hui, et alors que les MIN ne perçoivent plus aucune subvention des pouvoirs publics comme ce fut le cas dans le passé, les opérateurs se trouvent en situation délicate lorsqu'ils sollicitent des prêts auprès de leurs banques, pour moderniser leurs installations ou les mettre aux normes d'hygiène. Les banques exigent des garanties vis-àvis de gens qui ne sont pas propriétaires de leurs immobilisations », fait valoir M. Barre.

Les gestionnaires des MIN n'ont eu de cesse de batailler contre cette règlementation. « Nous ne sommes plus dans le contexte des années 50, où l'Etat souhaitait à travers les MIN mettre en place un interlocuteur entre producteurs et consommateurs », précise Jacques Valade, vice-président (RPR) de la communauté urbaine de Bordeaux et président de la FFMIN, à l'heure où les Bordelais s'apprêtent à réhabiliter leur grande halle (voir cidessous). « Nous ne sommes plus en période de pénurie. L'inflation est terminée et l'offre hyperabondante. Avec l'arrivée des grandes centrales d'achat, de nouveaux acteurs sont apparus, rendant obligatoire une évolution des MIN.»

Les autorités de tutelle et les gestionnaires des marchés ont toujours eu un souci commun: faire en sorte que les marchés de gros, lieux en principe clos et étanches, iouent un rôle économique d'entraînement grâce au regroupement, sur un même site, de grossistes, producteurs, prestataires de services diversifiés. Plate-forme traditionnelle d'approvisionnement des détaillants indépendants, les marchés « contribuent à l'aménagement du territoire et exercent depuis l'origine une mission de service public », indique la FFMIN, qui précise que chaque MIN s'ouvre « sur une vaste zone de chalandisme comprise en moyenne dans un rayon de 100 à 150 kilomètres ».

Mais les MIN doivent vivre avec leur époque, malgré leur actuelle précarité juridique. La montée en puissance des enseignes de la grande distribution – qui disposent de leurs propres plates-formes lotiquant la vente en gros. De même, les MIN doivent s'adapter à l'évolution des modes de consommation, comme aux normes européennes, drastiques en matière sanitaire. « Depuis cinq ans, nous investissons en movenne 200 millions de francs par an pour la réhabilitation de nos installations », indique Marc Spielrein, PDG de la Semmaris, la société gestionnaire de Rungis. Cette marche forcée a permis la mise aux normes du pa-

25 000 emplois directs

• Dix-sept MIN: créés en 1953, les marchés d'intérêt national (MIN) sont réglementés par l'ordonnance du 22 septembre 1967 et ses décrets d'application. Treize ont le

statut de sociétés d'économie mixte (SEM) et quatre sont en

• Chiffre d'affaires : toutes activités confondues, les MIN réalisent un chiffre d'affaires

d'environ 65 milliards de francs (près de 10 milliards d'euros). Environ 4 millions de tonnes de fruits et légumes, soit la moitié des besoins de la population française, transitent par les MIN, près de 20 % des produits de la mer et 10 % des produits

• Emplois: les MIN regroupent plus de 2 000 sociétés et près de 25 000 emplois directs.

gistiques et ne s'approvisionnent donc pas dans les MIN - les contraint à faire des efforts pour offrir de nouveaux services. En outre, certaines de ces grandes surfaces, comme Metro, parfois installées dans les mêmes villes, les concurrencent directement en pra-

villon de la triperie et des produits laitiers en 1998. L'an 2000 sera consacré au pavillon de la viande (le pavillon du gibier est déjà traité), 2001 verra la rénovation du pavillon de la marée.

Face aux demandes insistantes des professionnels des MIN, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, en clôturant le 15 octobre 1998 à Lyon un colloque sur l'avenir des MIN a affirmé « solennellement » que « l'Etat donnera aux partenaires intéressés les moyens juridiques et techniques de réussir les mutations souhaitées ».

BAUME AU CŒUR

Ces assurances sont donc venues mettre du baume au cœur des professionnels. « Les problèmes de domanialité devraient se régler par la promulgation de simples décrets, au cas par cas, pour ce qui concerne les 16 MIN de province. En revanche, un texte de loi sera nécessaire dans le cas particulier de Rungis, compte tenu de la répartition des terrains entre plusieurs entités publiques », explique Patrice Vermeulen, directeur de cabinet de Marylise Lebranchu, qui a demandé un avis au Conseil d'Etat sur le sujet. « Il ne faudrait pas qu'une réglementation archaïque vienne entraver une modernisation néces-

Jean Menanteau

A Bordeaux, une rénovation difficile

BORDEAUX

de notre correspondante

Avant la création, en 1963, du marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux-Brienne, les grossistes en fruits et légumes étaient concentrés sur la halle des Capucins, au centre-ville. Ce déménagement sur les quais, dans une halle neuve longue de 300 mètres au cœur de 20 000 mètres carrés de bâtiments, devait servir d'exemple sur le plan national. Ce fut en fait... la guerre des «irréductibles des Capucins » contre les « pionniers de Brienne ». Des compagnies de CRS avaient même été appelées pour surveiller les deux marchés et éviter les échauffourées. Une ordonnance de 1967 avait instauré des périmètres de protection autour des MIN, pour éviter l'organisation de circuits parallèles de vente. La ville a contourné cette contrainte, en excluant en 1970 le secteur des Capucins de la zone de protection : Jacques Chaban-Delmas, le maire de l'époque, ne voulait pas froisser cet électorat populaire du centre-ville.

Les rancœurs sont aujourd'hui apaisées. Quelques grossistes sont toujours installés sur le marché des Capucins, spécialisé dans le demi-gros et le détail. En juin, les poissonniers ont emménagé dans la halle centrale du MIN qui accueille 65 opérateurs, dont une quarantaine de grossistes en fruits et légumes. De 4 heures à 8 heures du matin, près de 400 types de produits changent de mains. Les clients viennent du Grand Sud-Ouest, des Charentes aux Pyrénées. Dans un bruit de hall de gare, l'offre et la demande se confrontent. Le langage est codé, les prix ne sont jamais affichés et on évite de prononcer trop fort les mots « franc » ou « kilo ». La journée, la noria des camions s'arrête et l'activité continue à l'intérieur des entreprises installées autour de la halle. Ce marché diurne représente près de la moitié des transactions. En 1998, le chiffre d'affaires fruits et légumes s'élevait à plus de 2 milliards de francs (environ 305 millions

La gestion s'effectue en flux tendus, les entreprises se diversifient, travaillent par roulement 24 heures sur 24. Pourtant, les parts de marché sont difficiles à conserver. La grande distribution s'approvisionne désormais dans les centrales d'achat: 40 % des produits consommés en France ne transiteraient plus par le circuit des MIN. Selon André Frey, directeur du marché de Bordeaux, la grande surface

représente 20 % des achats - Auchan a installé sa centrale d'achat en produits frais sur le MIN de Brienne –, le reste est partagé à parité entre les détaillants et la restauration collective.

BAUX EMPHYTÉOTIQUES

La rénovation du marché, discutée depuis une dizaine d'années, devrait offrir un second souffle aux opérateurs. Ce projet de quelque 160 millions de francs comprend la climatisation de la halle, son extension, la réfection des sols et une nouvelle architecture du bâtiment. Cette étape est indispensable aux yeux des concessionnaires et de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), qui contrôle le MIN à travers une régie directe. Mais dans une lettre d'observations définitives de mai 1998, la chambre régionale des comptes signalait que la CUB intervient déjà massivement dans l'équilibre des comptes de la régie. Cette intervention pourrait s'aggraver si elle « prenait en charge tout ou partie des dépenses d'investissement » de la rénovation. Dans l'hypothèse où la CUB ne participerait pas, les redevances payées par les entreprises seraient doublées voire triplées. « Si les charges locatives augmentent, nous ne serons plus compétitifs par

CHIFFRE

DAFFAIRES

rapport à nos concurrents », s'inquiète Monique Trias, présidente de la chambre syndicale des négociants-commissionnaires en fruits et légumes de Bordeaux et de sa région. Les négociations s'éternisent. Ni la CUB ni les collectivités susceptibles d'intervenir n'ont encore voté de subventions. Le directeur du marché assure cependant que « des échanges entre les pouvoirs publics et le MIN sont en cours pour débuter des investissements minimum avant

Un autre problème alimente les discussions: l'accession à la propriété. A cause de leur statut particulier, les MIN, à Bordeaux comme ailleurs, ne permettent pas aux entreprises de devenir propriétaires de leurs locaux. Bordeaux a lancé une expérience pour le moment unique. Deux sociétés bénéficient depuis quatre ans de baux emphytéotiques de 60 à 99 ans : elles peuvent désormais envisager sans réticence de nouveaux investissements. Le secrétariat d'Etat au commerce aurait manifesté son intérêt pour ce « modèle » qui pourrait être étendu, au cas par cas, aux autres

Claudia Courtois

Le Conseil économique et social préconise le renforcement de la collecte sélective des déchets

LES RAPPORTS sur la gestion des déchets ménagers se suivent et se ressemblent. Celui que le Conseil économique et social (CES) devait rendre public, le mardi 26 janvier, fait le bilan de l'application de la loi du 13 juillet 1992. En demandant aux préfets de planifier la gestion des ordures ménagères à travers un plan départemental, cette loi tentait d'organiser des filières de traitement afin de fermer, au 1er janvier 2002, les décharges brutes. Le CES n'est guère optimiste : le volume des déchets partant en décharge stagne encore à plus de 22 millions de tonnes par an. « À trois ans de l'échéance, on est encore loin de l'obiectif! », résume Michèle Attar, auteur du rapport et pré-

DÉPÊCHE

■ ARMAGNAC: les professionnels et les collectivités locales viennent de lancer un plan d'urgence de 100 millions de francs (environ 15 millions d'euros) pour sauver l'armagnac, déià en difficulté et dont les exportations subissent les effets de la crise asiatique. Les départements du Gers, des Landes et du Lot-et-Garonne, les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, ainsi que le Bureau national interprofessionnel de l'armagnac (BNIA) vont débloquer une soixantaine de millions pour la commercialisation du produit et une trentaine pour la promotion touristique du pays. – (Corresp.)

sidente de la Fédération des coopératives HLM.

Faiblesse de la collecte sélective, opacité sur les coûts, manque d'engagement des collectivités locales, plans départementaux abstraits et peu appliqués, le constat dressé par la section du cadre de vie du CES est sévère. Le rapport souligne que les pouvoirs publics ont tardé à donner des directives claires aux collectivités locales. Quant aux élus locaux, « ils se sont hâtés lentement » à appliquer la loi et ont privilégié les filières radicales comme l'incinération, entraînant un suréquipement. Aucun effort n'a été fait pour réduire les déchets à la source : la quantité rejetée par habitant est passée de 200 à 400 kilos par an depuis 1960.

SYSTÈME DEMEURANT « LIMITÉ »

Conséquence, les coûts de la gestion des déchets supportés par l'habitant ont été multipliés par vingt en quarante ans et le système de taxe d'élimination des ordures ménagères apparaît « opaque, peu rationnel et inégalitaire ». Quant au dispositif de collecte délégué à des organismes privés agréés, « il n'atteint pas les résultats espérés »: la population francaise est desservie pour seulement 25 % et ce système demeure « limité » à quelques matériaux (verre, papier et cartons).

Le rapport dresse une liste de propositions autour de deux objectifs : la prévention en amont et la réorganisation du financement. Le premier passe par une réduction de la production des déchets : mise en place de règles strictes aux producteurs d'emballages, obligation de reprise par les distributeurs des vieux produits manufacturés (voitures et pièces détachées, électroménager, bureautique...), encouragement à l'emploi des produits recyclés dans les cahiers des charges des marchés publics...

Le rapport propose ensuite de « réorganiser le financement du service public » en faisant payer plus les vrais producteurs de déchets. Ainsi la contribution des industriels au financement de la collecte et du recyclage doit augmenter et être étendue à d'autres secteurs (journaux gratuits, piles, produits de bricolage). À l'inverse, le consommateur ne devrait supporter que la partie "en vrac" en fonction du poids ou du volume. Ce rapport s'inscrit dans la logique de la collecte sélective, préconisée dans la circulaire du 22 avril 1998. Les préfets ont jusqu'au 31 décembre pour finaliser l'objectif national de 50 % de recyclage dans les plans départementaux d'élimination des déchets. Le temps presse: lundi 25 janvier, la Commission européenne a décidé de saisir la Cour européenne de justice afin d'obtenir une condamnation de la France pour non-respect des directives de 1991 sur les déchets et de celles de 1994 sur les emballages.

Sylvia Zappi

PINAULT

PROGRESSION DE 21,5% DU CHIFFRE D'AFFAIRES 1998

Le groupe Pinault-Printemps-Redoute a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 16 514,7 M€ (108 329 MF), en hausse de 21,5 % par rapport à 1997.

Par pôle d'activité, la variation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

	En millions de francs		Var	En millions d'€uros	
	1998	1997	1	1998 1997	
Distribution Grand Public	56 148	48 905	+ 14,8 %	8 559,7 7 455,5	
Distribution Professionnelle	45 224	33 768	+ 33,9 %	6 894,4 5 147,9	
Commerce International	6 957	6 506	+ 6,9 %	1 060,6 991,8	
TOTAL	108 329	89 179	+ 21,5 %	16 514,7 13 595,3	

s'explique par

et dans les DOM-TOM,

du chiffre d'affaires sur l'année.

Le pôle Grand Public est en hausse de 14,8 %. Cette progression reflète

• l'effet des acquisitions réalisées par le groupe Redoute

- en 1997 et de la prise de contrôle de Brylane aux Etats-Unis acquis en 1998,
- les excellentes performances de Conforama et Fnac en France et à l'international,
- l'accélération de l'activité du Printemps.
- A périmètre et taux de change comparables, le chiffre Les effets de croissance externe et les effets de change d'affaires du pôle est en hausse de 6,6 %.

La hausse du pôle Professionnel s'établit à 33,9 %,

- notamment grâce : • à l'intégration de Guilbert consolidé sur 12 mois,
- aux acquisitions réalisées par Rexel en 1997 et 1998, • à une croissance interne observée dans chacune des enseignes du pôle, plus particulièrement chez Guilbert.
- A périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires du pôle est en hausse de 4,7 %.

L'encours moyen productif du groupe Finaref (pôle Crédit et Services Financiers) est en hausse de 12,1 % par rapport à 1997.

La croissance du pôle Commerce International de 6,9 %

une forte progression de l'activité en Afrique Centrale

A périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires du pôle est en hausse de 8,2 %.

A périmètre et taux de change comparables, le chiffre

d'affaires 1998 du Groupe est en progression de 5,9 %.

ont contribué respectivement pour 2 032,3 M€ (13 331 MF) et - 31,1 M€ (- 204 MF) à la progression

• la poursuite de la croissance de la pharmacie.

Le chiffre d'affaires du Groupe au quatrième trimestre 1998 a enregistré une progression de 21,8 % à structure réelle

et de 3,6 % à périmètre et taux de change comparables. Informations Actionnaires: 01 44 90 63 25

Informations complémentaires : Pinault-Printemps-Redoute 18 Place Henri Bergson – 75381 Paris cedex 08 01 44 90 61 00

Internet : http://www.pprgroup.co e-mail : comfi@pprgroup.com 3615 COB, rubrique BDC

HORIZONS

1. VIOLENCES **EN FRANCE**



Une cité en région parisienne, photographiée par Guillaume Herbaut en 1998, dans le cadre d'un travail sur les banlieues.

« Le Monde » commence la publication d'une série en trois volets sur la violence en France, vue par ceux qui la vivent au quotidien, auteurs ou victimes, policiers des quartiers à problèmes ou élus locaux confrontés à la délinquance. Au Clos-Saint-Lazare. une cité de Stains, en Seine-Saint-Denis, construite dans les années 60, notre journaliste a écouté le discours des garants de l'ordre et celui des jeunes. Des paroles qui, parfois, se ressemblent

UNDI 18 JANVIER. fêtent l'Aïd, la fin du ramadan. L'après-midi est gris mais particulièrement animé. Sur les marches, à l'entrée d'un immeuble, quelques jeunes gens attendent un ami. Passe une 306 blanche, passagers en civil. « La bande à Gérard!, lance Khader, vous avez vu? Ils ont ralenti, ils nous ont regardés... les flics, on les connaît tous. » Les relations entre les jeunes et la police, ici? «Le jour où on ouvrira un débat sur ce sujet-là, il ne finira pas. Les jeunes comprennent pas, la police comprend pas. » C'est l'histoire du chat et de la

du guotidien yeux des autres.

> qui n'est pas la bonne »: parole de flics à propos à propos des flics.

« Certains élèves n'arrivent pas à concevoir qu'on est là pour aider les gens », témoigne Ludovic, un des deux îlotiers qui interviennent dans les collèges. « Les jeunes d'ici, on a tous une image. Un jour, mon petit frère faisait un footing avec un ami. Il s'est fait embarauer au commissariat. Pourquoi? Parce qu'il avait le profil: noir, grand et crâne rasé » (Teddy, vingt et un ans, en terminale). « On l'aime pas, Gérard. C'est une crapule. Dès qu'il entend mon nom de famille, c'est fini » (Farid, dix-huit ans, chômeur). Ses frères seraient-ils connus au commissariat? « Non, c'est moi. Je préfère pas en parler. Mais j'ai changé, je reste droit, je suis allé m'inscrire à l'ANPE. Ils ont une image de la personne, elle change pas. »

Au Clos-Saint-Lazare, comme

Paroles de jeunes

Jour de fête dans la cité. Les robes en dentelle dépassent des manteaux des fillettes. Sous l'anorak, les petits garçons portent la cravate. musulmans

souris. Une histoire sans fin, qui se contrôles, des interpellations, du ras-le-bol de la population, des peurs et de l'image de chacun. Une histoire dont les protagonistes se défendent d'être ce qu'ils sont aux

> « Ils ont une image de nous des jeunes, parole de jeunes

choses ici. »

dans toutes les cités, l'abcès de fixation est le hall d'immeuble. Lieu de rencontre des jeunes, lieu de trafic parfois, lieu de contrôles routiniers, lieu de répression. « Ils nous contrôlent tout le temps alors qu'ils nous connaissent, et si on n'a pas nos papiers, ils nous embarquent alors qu'ils savent très bien nos nom, prénom et adresse » (Willy, seize ans, en troisième). « Nous, on n'est pas des habitués des halls, mais l'autre jour on y était, ils sont rentrés matraque à la main, ils nous ont contrôlés, fouillés, comme si on était des dealers. Le courant ne peut pas passer » (Teddy).

« C'est sûr qu'on va plus s'intéresser à un adolescent qu'à la femme qui rentre avec son enfant », admet Dominique Delpino, commande l'unité de voie publique du commissariat. Ils n'aiment pas qu'on les contrôle. Malheureusement, ceux qu'on contrôle, à 95 %, ils ont des choses à se reprocher. S'ils étaient tranquillement chez eux, ils ne seraient pas contrôlés. » Les « descentes » dans les halls font souvent suite à des appels - anonymes - d'habitants. « Quand on va en réunion de quartier, on n'entend que ça, raconte la commissaire Pascale Dubois. Les gens sont excédés. Ils ne supportent plus de voir des groupes de jeunes en bas de leur escalier. Ils nous reprochent d'être inactifs. »

Au carrefour de Stains, Saint-Denis et Pierrefitte, en Seine-Saint-Denis, la cité est connue comme un lieu de trafic de drogue. Les coups de fil des habitants permettent de temps à autre de surprendre une transaction. « En septembre, poursuit la commissaire. lors d'un contrôle, des fonctionnaires ont interpellé dans un hall un jeune qui avait cinquante doses d'héroïne sur lui. D'ailleurs, le même jeune a été interpellé trois mois plus tard, toujours pour trafic de stupéfiants. »

« Ce qui nous dégoûte le plus, c'est qu'il se passe des choses graves, et ceux qui les font ils prennent rien. Et nous on se fait emmerder alors qu'on ne fait rien. » La complainte de Douma, vingt ans, étudiant en anglais, revient comme une rengaine. Faudrait-il donc réprimer davantage? « Certaines personnes, oui. Mais il leur faudrait trois commissariats pour arranger les

« Ils n'ont jamais servi à rien, renchérit un de ses copains. On va pas vous cacher aue la drogue coule à flots dans cette cité. » Daril, vingt ans, salarié dans la sécurité, avance une explication au « harcèlement » dont les jeunes, délinquants ou non, se disent victimes: « Comme ils n'arrivent pas à attraper ceux qu'ils doivent attraper, ils cassent les couilles à tout le monde. » « Le pire, c'est qu'ils savent qui fait quoi », poursuit Xavier, vingt-deux ans.

Omniscients et omnipotents, les policiers du commissariat? « Ils se trompent. A notre niveau, on fait de la petite police, je n'ai pas prétention à arrêter de gros trafiquants », répond un des membres de la brigade anti-criminalité (BAC). Le capitaine Delpino le confirme: « Malheureusement, nous ne savons pas tout; ils voient des choses que nous ne voyons pas. » Mais ces choses, pas question de les rapporter. « Un jour, raconte Teddy, j'ai assisté à un règlement de compte; de ma fenêtre, j'ai vu un type se faire tuer; les flics sont venus me demander de témoigner ; j'ai dit que j'avais rien vu. » Ce rejet, Teddy, un grand Antillais amateur de rap, le met sur le compte du « manque de respect ». « Une fois, poursuit-il, j'étais sur les Champs-Elysées; je regarde un flic, il me regarde et il me dit: "Qu'est-ce qu'y a, espèce de sale : ie lui ai répondu, on a échangé des injures, ils m'ont embarqué au commissariat... J'ai appris que c'était eux les boss, qu'il fallait fermer sa gueule.»

> « Nous, on les respecte, eux nous respectent pas »: parole de flics à propos des jeunes, parole de jeunes à propos des flics.

« Souvent, quand on arrive, ils nous provoquent, témoigne un bri-

à faire la faute, affirme Teddy, ils veulent montrer l'autorité, mais, nous, ça nous force encore plus à chauffer. Un jour, il y en a un qui nous a dit : "Moi, je suis pas un petit merdeux, comme vous." » « La parole d'un fonctionnaire, elle vaut deux paroles. C'est ce qu'ils nous disent », assure Zetla, un collégien de seize ans qui a connu plus d'une fois la garde à vue. « Un jour, je me suis fait taper. C'était il y a un an, après un vol à Carrefour. Ils voulaient que je balance ceux qui étaient sur les photos prises par les caméras. Ils ont cogné. J'avais un bleu à l'arcade sourcilière. Mais j'ai renoncé à porter plainte, parce qu'un bleu ça disparaît vite.»

 HADER, plus âgé, n'est pas un habitué des halls. «Un soir, dit-il, j'étais chez moi, il y avait du bruit en bas. Je croyais que c'était les petits. Je descends en criant: "C'est quoi ça?" La police était là. Ils m'ont fouillé en me disant: "Tu te crois dans ta cambrousse? On est les rois ici, ça nous appartient".»

A la cité, territoire à défendre, correspond un vocabulaire féodal. Le commissariat, qui a ouvert ses portes il y a deux mois, à un quart d'heure à pied de la cité, a immédiatement trouvé appellation : « la forteresse ». Baies vitrées blindées, énormes doubles portes à l'entrée... le bloc de béton est impre-

« Ils font peur à personne, les policiers ; déjà, au Clos, il y a cent fois plus d'armes qu'au commissariat. Quand ils viennent ici, ils ont peur, alors ils tapent »

(Zetla, seize ans, collégien)

gadier, il faut leur demander leur carte d'identité trois ou quatre fois. » « J'ai vu un petit de quatrecinq ans mettre un coup de pied dans une voiture de police », reprend un de ses collègues. «Les sept-huit ans nous montrent du doigt alors au'on passe en voiture banalisée, poursuit le brigadier. Comment voulez-vous qu'ils nous respectent à

treize-quatorze ans? » Au commissariat, gardiens de la paix et gradés devancent la question: tous disent respecter les jeunes. Au pied des escaliers, la version change. « Ils nous poussent nable. Dédale d'immeubles avec porches et culs-de-sac, la cité, elle, est enclavée. « On a du mal à être maîtres des lieux, admet un brigadier. Eux, qu'est-ce qu'ils voudraient? Que ce soit une zone interdite pour nous. On est gênants. » « Quand on vient dans leur cité. c'est un peu comme si on venait chez eux », poursuit un de ses collègues.

Le capitaine Delpino est catégorique: «Il est évident qu'on n'y est pas en permanence, mais on va partout, ce ne sont pas eux qui font la loi. » Il n'empêche... Il y a trois semaines, un flagrant délit de tran-

Dans un souci d'anonymat, les noms des interlocuteurs du Clos-Saint-Lazare ont presque tous été modifiés. Les jeunes ont choisi eux-mêmes leur pseudonyme.



Sartrouville (Yvelines), 1996. Un policier procède à l'arrestation sur la voie publique d'un jeune en scooter. Ce cliché est issu d'un reportage sur la vie du commissariat de Sartrouville qu'a mené, en 1996, le photographe Guillaume Herbaut

contre paroles de flics

saction de stupéfiants s'est terminé par la fuite des coupables, qui ont légèrement blessé un des fonctionnaires de police. « Pendant plusieurs jours, on y est allés tous les soirs, poursuit Dominique Delpino. Pour montrer que c'était nous les maîtres du coin. »

ETLA le collégien n'est pas de cet avis : « Ici, c'est les jeunes qui contrôlent. Rien que moi, je leur ai déjà tellement fait la misère noire qu'ils ont dû s'arracher les cheveux. » Un exemple? «Il y a deux semaines, quand on a couru derrière la 306 des képis.» Des policiers du commissariat? « Non, de Saint-Denis. On les connaît. L'un d'eux avait levé le majeur. Vous voyez ce que je veux dire... On leur a lancé des cailloux. Ils se sont sauvés. » « Tous ceux qui sont contre nous, ils auront jamais le dernier mot », renchérit son copain Snipper, qui a lui aussi connu la à vue « nour des histoires de coups et pour détention de shit [haschich] ». « C'est une guerre. Un jour, une équipe va gagner. Mais on pourrait peut-être trouver un terrain d'entente. » Willy l'interrompt : « Nous, c'est sans problème. Ils changent, nous on suit. » Et Snipper de conclure: «En attendant le jour J, on rend le mal pour le mal. »

Conflit biaisé, puisque les deux parties n'obéissent pas aux mêmes règles. Au détour d'une conversation, Willy décrit un contrôle: « J'avais rien sur moi, un couteau, *quoi, c'est tout.* » Quelques minutes plus tard, Snipper raconte une scène identique. Et ajoute: « Mais c'est tout à fait normal que, dans une cité, on ait un couteau puisque les plus forts s'attaquent aux plus faibles. C'est la jungle. »

« Parfois, on entend: "Pose ta plaque, qu'on s'explique!", témoigne un des membres de la BAC, mais nous on n'est pas là pour se bagarrer! » « A combien de policiers j'ai dit: "T'enlèves ton arme, on fait un tête-à-tête." Mais leur code à eux c'est : "Dégaine le plus vite !" », raconte Zetla. « C'est vrai que, dans les cités, on a nos propres lois, notre code de l'honneur. Par exemple, on n'a pas à vendre sur le terrain des autres, à dire du mal de la sœur des autres. Je me suis fait fracasser parce que les grands de la cité ont vu que *je fumais* [du cannabis] », poursuit le collégien. « Ici, plus on est jeunes, plus on est contre la police. C'est les petits qui prennent pour les grands. Les grands, ils font leur business. Ils sont plus calmes, parce qu'ils savent qu'il faut pas se faire remarquer. Ils nous crient dessus quand les flics viennent. C'est nous qui les attirons. On les comprend, parce qu'ils font leur business. Avec eux, ça va, parce que c'est nos proches, c'est pour notre bien qu'ils nous crient des-

Zetla n'a que seize ans, mais il a déjà été condamné à deux peines avec sursis. «Si je prends des risques, dit-il, c'est pour faire de

« Quand ils disent qu'on est racistes, ça me fait rigoler. Dans d'autres services, je l'ai ressenti; ici, jamais » (Capitaine Delpino, commissariat de Stains)

l'argent, habiller décemment mon petit frère, avoir des loisirs. Ici, c'est l'argent le problème. Les gens n'ont pas beaucoup de ressources, ils font tout pour arriver au sommet. Avec l'argent, on peut tout faire. Il faut s'en procurer par tous les moyens, même s'il y a des années de prison derrière. Et tous les jeunes sont de mon avis. Quand on a de l'argent, ça ouvre les portes. Il faut à tout prix de la marque pour montrer qu'on vaut quelque chose, pour que les gens nous regardent. » Ce jour-là, il est lui-même habillé simplement : aucune marque n'apparaît ostensiblement sur sa tenue. Lorsqu'on le lui fait remarquer, il exhibe avec un sourire le crocodile qui orne son pantalon au niveau de la ceinture.

« Les plans, poursuit Zetla, y en a plein qui se présentent, il suffit de se baisser pour ramasser le billet. Comme disent les jeunes : "C'est pas la stup qui va me nourrir." On sait très bien que si on se fait arrêter, on va être jugé, puis on va ressortir, et ce sera les mêmes tentations, les portables, les voitures. » La police ne fait donc que son travail? « Oui, mais y en a qui le font bien, y en a qui le font mal... Y en a qui respectent pas la loi. Ils nous prennent notre shit, alors que, normalement, ils devraient nous embarquer et nous faire passer en jugement. Mais y en a qui discutent, qui cherchent à comprendre. Tony, c'est quelqu'un de super. Quand j'ai volé à Carrefour, il a essayé de me raisonner. Il m'a dit qu'y a d'autres moyens de s'en sortir. Je me suis dit: "Parmi tous ces chiens, y en a qui comprennent les jeunes." Ça a eu de l'influence. Ses paroles me sont restées dans la tête. Il a pas cessé de me vouvoyer. Le respect, quoi. »

Les graffitis qui souillent un des murs de l'école primaire visent nommément les têtes de Turc. « Nique [suivent trois noms] et toute la BAC, bande de fils de pute, 2-0 pour nous. » Les membres de la brigade anti-criminalité - treize gardiens de la paix et un brigadier habillés en civil - sont chargés de la répression. En toute logique, ils arrivent en tête au hit-parade des plus mal considérés. Le rejet n'est toutefois pas global. « La BAC, ils jouent les cow-boys. On connaît tous leurs noms. Mais y en a qui sont sympas. Les flics bien, ils passent ». dit l'un. « Il y a des bons et des mauvais, c'est comme les jeunes dans les cités », dit l'autre.

URIEUSEMENT, si la BAC est surnommée «la bande · à Gérard », Gérard n'en est pas le chef. Dès qu'il est question de police, le prénom est sur toutes les lèvres, associé à toutes sortes d'injures. « Il parle mal. Il frappe pas, mais c'est pas l'envie qui le retient », dit Zetla. « Un jour, il m'a dit: "Si je te revois dans un hall, je te casse la gueule"; il m'a déjà mis trois-quatre claques », poursuit Willy. Au commissariat, la hiérarchie ne lui connaît pas cette réputation. « Quand je tourne avec lui, je vois que c'est un de ceux qui discutent le plus avec les jeunes; d'ailleurs, c'est pour ca qu'ils connaissent son prénom, affirme le capitaine Delpino. Il est peut-être considéré comme dur parce qu'il passe justement de la discussion à la répres-

L'intéressé attribue sa notoriété à son ancienneté sur le terrain. Il est âgé de trente-deux ans, dont six passés au commissariat de Stains. «Il y a des familles où je connais tous les garçons. Ils ont tous séjourné dans nos locaux. Hier, il y a eu une intervention au Clos. Les jeunes criaient "Gérard!", alors que j'étais en congé en province! Un jour, j'ai entendu un gamin de cinq ans, qui accompagnait sa mère venue faire faire des papiers au commissariat, me dire: "Toi, je te connais, tu t'appelles Gérard"; je ne sais pas pour qui ils me prennent, mais sûrement pas pour ce que je suis réellement; ils nous ressentent comme des cowboys parce qu'on fait notre travail. » Et lorsqu'on lui rapporte le témoignage du jeune homme qui dit avoir reçu des coups: « Des fois, pour arrêter les auteurs de délits, on est obligés d'employer des moyens coercitifs. Mais frapper gratuite-

> « Ils peuvent être violents »: parole de flics à propos des jeunes, parole

de jeunes à propos des flics. A la question : « Vous est-il déjà arrivé d'avoir peur pendant le service? », les fonctionnaires de police répondent par l'affirmative. Un des jeunes membres de la BAC se souvient, en particulier, d'une intervention dans un magasin qui avait été attaqué par des jeunes gens accompagnés de pitbulls. Ouand on est descendus ture, ils ont menacé de lâcher les pitbulls; le principal auteur du délit s'est sauvé, on l'a suivi, les autres nous cherchaient. J'ai eu un doigt retourné par une barre de fer. » « La difficulté, poursuit le brigadier qui fait équipe avec lui, c'est de gérer le stress. Imaginez que j'aie tiré sur le pitbull et que la balle ait ricoché. Il y aurait eu une bavure. On n'a pas droit à l'erreur. »

a plus de fonctionnaires blessés que, eux. de blessés par nous. » Quand il a terminé sa formation

de gardien de la paix, Michel, d'origine bretonne, a souhaité travailler « dans les quartiers chauds ». « J'avais envie de voir si ces jeunes étaient différents de moi. Et j'ai vu », dit-il. A vingt-six ans, il travaille à l'unité de traitement du judiciaire, mais procède parfois à des interpellations. Les jeunes, c'est surtout pendant ses heures de loisirs qu'il les a découverts, en pratiquant la course à pied, au niveau national, au club de Pierrefitte. « A mon arrivée, un jeune a dit au coach: "Ça veut dire quoi, ça! On prend des flics dans le club!", raconte-t-il. Maintenant, on s'entend bien, il est venu chez moi. » Son diagnostic? « Foncièrement, il n'y en a pas beaucoup qui sont méchants, seulement, ils peuvent être très violents avec l'effet de groupe, avec le réflexe humain qui consiste à tenter sa dernière

> « En groupe, ils ne sont plus les mêmes » : parole de flics. « En groupe, nous ne sommes plus les mêmes » : parole

de jeunes. « On peut discuter tranquillement avec l'un un jour. Le lendemain, il nous iettera des nierres témoione un des membres de la BAC. Parfois, certains me disent: "Donne-moi ta plaque, ton flingue, tu vas voir comment je vais rétablir l'ordre." Mais c'est un discours qu'ils ont quand ils sont tout seuls. » Abdellah, un collégien de seize ans, l'admet : « On est en faute aussi; parce que, quand on est en groupe, on se croit supérieurs, on croit qu'on peut les insulter à volonté. » Les mea culpa reviennent

« Est-ce que c'est grave de conduire sans permis? Est-ce qu'à dix-huit ans les peines de sursis s'effacent? Qu'est-ce qu'il faut faire pour entrer dans la police? »

A la police les situations périlleuses, aux jeunes de la cité le sentiment de puissance? « Ils n'ont pas peur de la police », constate le brigadier de la BAC. « On n'a pas peur de nos propres parents, pourquoi on aurait peur d'eux?, s'étonne Snipper. Ce qu'ils savent, c'est qu'ils sont auoi? Une dizaine? Une auinzaine? Nous, on est un millier. » « Ici, ils risquent leur vie », admet Teddy. « Ils font peur à personne les policiers; déjà, au Clos, il y a cent fois plus d'armes qu'au commissariat, dit Zetla. Quand ils viennent ici, ils ont peur, alors ils tapent. » Simple constat du capitaine Delpino : « On d'ailleurs régulièrement, de manière assez naturelle. « Nous aussi on y est pour quelque chose. Des fois, on va en soirée. Pour rentrer, on vole une voiture » (Krus, dix-sept ans, en seconde). « On leur complique plus la vie qu'ils nous la compliquent » (Zetla).

Comme les autres, Zetla aborde rapidement le sujet du racisme. « Ils nous traitent de sales Arabes ou de sales Noirs. » Est-ce que ça lui est déjà arrivé personnellement? « Plusieurs fois. » Les effectifs du commissariat comptent beaucoup d'Antillais et quatre personnes d'origine maghrébine. L'un d'eux,

gardien de la paix à l'unité d'investigation et de recherche, âgé de vingt-neuf ans, raconte : « Je suis né à Aubervilliers, de père algérien, de mère portugaise, et j'ai grandi à Drancy. Je voulais changer les choses, j'ai toujours voulu que justice soit faite. Je prends le temps de voir les parents, de discuter avec eux, je dis aux jeunes de faire gaffe à leurs fréquentations. Il y en a un qui est en cage, là en ce moment. Ie le connais par cœur. Je lui ai déjà envoyé une carte postale de vacances. Le racisme, je l'ai vécu. Dans le privé, il existe, pas dans l'administration. Sinon, je n'y serais jamais rentré. Au sein d'une administration, il peut y avoir des tiraillements à ce sujet. Ici,

« La police rajeunit. On a tous été à l'école avec des copains noirs et maghrébins », renchérit le brigadier qui dirige la BAC. « Quand ils disent qu'on est racistes, ca me fait rigoler, poursuit le capitaine Delpino. Dans d'autres services, je l'ai ressenti; ici, jamais. » « Leur parole vaut plus que la nôtre », assure Zetla. « Des fois, les keufs m'appellent bamboula, témoigne Willy, ça fait pas plaisir, je suis obligé de riposter. »

> « Ce qui manque, c'est du dialogue »: parole de flics,

Tous le disent. Le brigadier de la BAC rêve d'un autre monde: « Moi, ce que j'aimerais bien, c'est que les gens nous disent bonjour, qu'ils nous aident à remplir notre mission. » Les îlotiers sont les seuls à connaître ce type de relations. « Ce qui fait plaisir, c'est quand on se balade dans le Clos et que des ieunes de auinze-seize ans viennent nous serrer la main » (Ludovic). Personne, dans le quartier, n'entretient des relations avec les membres de la BAC? Les trois hommes de l'équipe en service à ce moment-là se regardent, perplexes. « Vous voulez dire... des relations amicales? » Silence. «Je vois pas. Au mieux, ils nous ignorent. »

« On va pas dire que nous on est bien et eux ils sont mal, affirme Abdellah. Il faut au'on se calme et qu'eux ils se calment. » Comment y parvenir? « Déjà, il faudrait faire connaissance avec la police. » Michel, le gardien de la paix qui pratique la course, a fait connaissance, lui, avec des jeunes des cités. Très souvent, ils lui posent des questions: «Est-ce que c'est grave de conduire sans permis? »; «Est-ce qu'à dix-huit ans les peines de sursis s'effacent? » Deux fois, il a même entendu: « Qu'est-ce qu'il faut faire pour entrer dans la police? »

Marie-Pierre Subtil

PROCHAIN ARTICLE: 2. Le désarroi des victimes

Ne laissons pas la critique du PACS à la droite! Faire confiance

breux à avoir salué la volonté du gouvernement de mettre un terme au déni juridique de l'existence des couples homosexuels. Mais nous ne pouvons accepter que les débats parlementaires sur le pacte civil de solidarité (PACS) se réduisent à des manœuvres, des recours à la culpabilité ou des chantages à l'excommunication, alors que s'y iouent des bouleversements fondamentaux dans l'organisation des structures imaginaires et symboliques de toute une société.

Faut-il que la seule opposition à ce projet prenne la forme des tentatives d'obstruction systématique par la droite, et que sous prétexte de ne pas faire perdre la face à la gauche on fasse passer en force un texte de loi mal reçu parce que, pour l'essentiel, mal pensé?

Nous sommes conscients de la nécessité de corriger des injustices et des incohérences en facilitant la vie des concubins, hétérosexuels et homosexuels. Mais nous savons aussi – des experts l'ont clairement montré - que cela est possible par des réformes juridiques et fiscales, étendues aux couples homosexuels. Devons-nous accepter sans discussion, sous peine de nous voir traités d'homophobes ou de défenseurs bornés de la famille chrétienne, qu'au nom de ces nécessaires réformes soit imposée une nouvelle forme

teux entre désir de reconnaissance institutionnelle et désir de libre choix individuel, mêlant les couples qui ne veulent pas se marier avec ceux qui ne le peuvent pas, et, pourquoi pas, avec ceux qui n'ont pas le droit de faire couple parce que frères et sœurs?

Faut-il faire comme s'il allait de soi qu'un choix de vie sexuelle doive faire l'objet d'une reconnaissance institutionnelle?

Et pour ces derniers, à la condition qu'ils ne soient que deux, formant une paire et pas davantage (ce qui est illogique si le PACS n'est pas bâti sur le modèle du mariage), mais au risque alors que la loi, traitant des paires de consanguins comme des couples, cesse ainsi de marquer symboliquement l'interdit de l'inceste entre frères et sœurs, ou bien que, le contrat civil entre plusieurs partenaires de même sang étant admis, ce soit du même coup la barrière légale contre la polygamie qui tombe?

PACS, défendant une option politique et juridique parmi d'autres, peut-il être considéré comme le représentant de l'ensemble des homosexuels ainsi que de l'ensemble des concubins hétérosexuels, qui n'ont jamais été consultés, voire de nous tous, qui sommes concernés puisque le PACS change la donne pour tout le monde, y compris pour les générations futures? Doit-on accepter sans discussion cette innovation juridique consistant à autoriser la rupture unilatérale d'un contrat sans aucune contrepartie? Faut-il faire comme s'il allait de soi qu'un choix de vie sexuelle doive faire l'objet d'une reconnaissance institutionnelle? Doit-on trouver normal que toute différence soit traitée comme une discrimination et que ceux qui choisissent ou assument de vivre une différence exigent en même temps que celle-ci soit neutralisée au nom de l'égalité?

Faut-il donner force de loi à cette injonction paradoxale, devenue aussi répandue que destructrice, consistant à exiger d'une autorité qu'elle prenne en charge et reprenne à son compte les manifestations de résistance ou de délégitimation de cette même autorité? Et devra-t-on bientôt inventer un énième statut pour ceux qui ne manqueront pas de trouver le PACS insuffisamment institutionnel et voudront le rapprocher du mariage? Pourquoi,

un problème qui exige la clarté par une solution non seulement confuse mais aussi perverse, parce que contradictoire et risquant de créer beaucoup plus de situations problématiques qu'elle n'en évite-

Poser ces questions ne nous paraît pas, bien au contraire, contraire aux valeurs de gauche défendues par nos élus, et c'est une exigence minimale de la démocratie qu'elles soient sérieusement et publiquement discutées.

C'est pourquoi nous demandons qu'avant une décision irréversible un débat de fond soit mené sur le PACS, qui suspende les querelles politiciennes et les pressions partisanes au profit d'une véritable réflexion, où les représentants politiques n'oublieraient pas qu'ils sont d'abord au service de l'intérêt général.

Caroline Eliacheff est psychanalyste.

Antoine Garapon est Nathalie Heinich est sociologue (CNRS). Françoise Héritier est anthropologue, professeur au

Collège de France. **Aldo Naouri** est pédiatre. Paul Veyne est historien, professeur au Collège de France. **Heinz Wismann** est philosophe (Ecole des hautes études en sciences sociales).

au Brésil

par Bruno Dethomas

E Brésil est entré, après l'Asie et la Russie, dans la tourmente des marchés financiers internationaux. Certaines décisions récentes, comme le moratoire annoncé par le gouverneur de l'Etat du Minas Gerais de la dette qu'il a vis-à-vis du pouvoir central, peuvent expliquer cette méfiance. Mais les marchés seraient aveugles d'ignorer les efforts accomplis ces dernières années par la neuvième puissance économique du monde et les différences fondamentales qu'il y a entre ce pays et ceux qui, en 1998, ont été victimes de ces crises dites de la globalisation.

Commencée au début des années 90, l'ouverture du Brésil au monde a été spectaculaire. Cela est d'autant plus significatif que ce pays était l'un des rares à pouvoir se targuer de quelque succès dans un développement fondé naguère essentiellement sur la substitution aux importations. Les droits de douane sont tombés, en quelques années, de 35 % à 14 % en moyenne; les grands secteurs (énergie, mines, télécommunications, transports) ont été déréglementés et les privatisations, toujours en cours, ont déjà rapporté plus de 85 milliards de dollars (près de 13 milliards d'euros). Le Brésil a été plus rapide dans la désétatisation de son économie que le Royaume-Uni de Margaret

Et si les entreprises européennes, qui disposent désormais, dans ce pays, d'un stock d'investissements productifs de plus de 70 milliards de dollars (10,67 milliards d'euros) - preuve d'une grande confiance en l'avenir - ont participé à nombre de ces privatisations, c'est qu'avec 160 millions d'habitants (plus de 200 dans le Mercosur - Marché commun du cône sud), au revenu par tête de 6 000 dollars (914 euros, soit quatre fois le revenu par tête de l'Inde, par exemple), ce pays dispose déjà d'un large marché sol-

Cette ouverture n'aurait pas été possible sans stabilité monétaire. La grande réussite du président Cardoso a été de ramener l'inflation, comme ministre des finances d'abord, puis comme président de la République, de plus de 5 000 % dans les douze mois précédant le plan Real (1er juillet 1994) à moins de 3 % en 1998. Cette réussite lui a d'ailleurs apporté le soutien d'une bonne partie des classes moyennes et défavorisées, principales victimes des jongleries nécessaires quand le salaire que l'on touche perd la moitié de sa valeur en quelques jours, et lui a assuré une confortable réélection, dès le premier tour, en octobre 1998.

Il ne s'agit pourtant pas de peindre une situation plus rose au'elle n'est · cette auverture s'est faite au prix d'un chômage croissant, et le Brésil garde des inégalités sociales prononcées – avec des élites parfois insupportables d'égoïsme. Doté de structures encore trop souvent archaïques, ce pavs au territoire plus vaste que la grande Europe est, en outre, difficile à réformer; d'autant que la Constitution de 1988, première Loi fondamentale post-régime militaire, a voulu tout prévoir, en même temps qu'elle rognait les pouvoirs de l'Etat fédéral, obligeant ce dernier à négocier tout changement avec un Congrès encore largement représentatif de

Mais force est de reconnaître que, à la veille des crises asiatique et russe, le pari des dirigeants brésiliens était en passe de réussir : l'ouverture des marchés avait cassé les anticipations inflationnistes. tandis que les capitaux externes avaient suppléé une épargne nationale insuffisante, du fait notamment du déficit croissant des comptes publics. Une telle stratégie supposait que le Brésil réduise par des réformes structurelles ses dépenses publiques et que les investissements améliorent la compétitivité des produits brésiliens – de fait, la compétitivité mesurée par le coût unitaire du travail progressait – et amènent une augmentation des recettes d'exportation qui permettraient de rémunérer les passifs extérieurs.

La défiance généralisée, donc sans discernement, à l'égard des pays émergents n'en a pas laissé le temps. En obligeant, en octobre 1997, puis à nouveau au début de septembre 1998, le gouvernement à un relèvement massif des taux d'intérêt pour enrayer la fuite des capitaux, cette méfiance a fortement renchéri le service de la dette interne et « plombé » les comptes publics. Sait-on que le paiement des seuls intérêts à coûté au budget 58,38 milliards de reals au cours des dix premiers mois de 1998, soit un montant supérieur au déficit public de cette période?

ment un système de prévoyance

sociale particulièrement onéreux

(42 milliards de reals de déficit en

1998), à lancer une réforme fiscale

pour y introduire simplification et

justice et à s'atteler aux divers archaïsmes subsistants. Compte te-

nu des efforts déjà menés à bien,

on pouvait faire crédit de ces ré-

formes pour le second mandat du

président, commencé ce 1er jan-

Encore faut-il avoir conscience que des divers éléments constitutifs des crises russe et asiatique - crise macro-économique, mais aussi défaillance du système financier, concubinage excessif Etat-entreprises et insuffisance démocratique -, le Brésil ne souffre que du premier. Au lendemain de la crise mexicaine, les autorités ont obligé et aidé le secteur financier à s'assainir; les vastes privatisations ont désengagé l'Etat des entreprises, la dette intérieure est pour l'essentiel détenue par les banques brésiliennes, et la tentation golpiste n'est qu'un souvenir, la nomination toute récente d'un civil au ministère de la défense venant, symboliquement, le confir-

Force est de reconnaître que, à la veille des crises asiatique et russe, le pari des dirigeants brésiliens était en passe de réussir

Et maintenant? Nul ne s'attend à des prochains mois faciles, du fait, entre autres, du renchérissement de la dette extérieure et d'une répartition de l'inévitable effort de rigueur entre la fédération et les Etats qui relève de l'alchimie politique. Mais si la récession paraît inéluctable, son ampleur et sa durée peuvent encore être limitées si l'ensemble des brésiliennes conscience de l'urgence de certaines réformes. Le vote, le 20 janvier, à une très large majorité, de la contribution des retraités au financement des retraites, texte rejeté par les députés six semaines auparavant, est à cet égard très encourageant.

Premier partenaire commercial du Brésil, premier investisseur productif, l'Europe a largement bénéficié de l'ouverture, v trouvant des opportunités multiples (ses exportations ont ainsi été multipliées par 250 % en cinq ans). Elle a de ce fait montré toute sa solidarité en septembre-octobre 1998, lors de la mise en place par le FMI d'un programme d'appui au Brésil, pays dont le poids économique dans le sous-continent (40 % du PIB), et tout particulièrement dans le Mercosur, ne peut laisser personne indifférent. L'intérêt bien compris d'une Europe renforcée par la création de l'euro ne fait aucun doute, alors que se prépare le sommet qui réunira, au printemps à Rio de Janeiro, chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, de l'Amérique latine et des Caraïbes : il faut absolument aider le Brésil à sortir le plus rapidement possible de ce maelström.

Bruno Dethomas est ambassadeur et chef de la délégation de la Commission européenne au

Le complexe d'Athéna par Nancy Huston

E façon prévisible, le cinquantenaire de la publication Deuxième sexe a ressuscité de vieilles polémiques, notamment autour du « destin » maternel des femmes. Dans ce que dit Simone de Beauvoir au sujet de la maternité, il y a une part de vérité : elle ne suffit pas à combler la vie d'une femme. Il y a des mères « malheureuses, aigries, insatisfaites », certes, et « ce n'est pas en tant que mères que les femmes ont acquis le bulletin de

Mais de ce que la maternité n'est pas tout, il ne s'ensuit nullement qu'elle n'est (ou ne devrait être) rien. Comme si l'enfantement était seulement et toujours une chose passivement endurée - et non l'expérience complexe d'un sujet pensant et réfléchissant. Et comme si, en devenant parent, on abdiquait son cerveau et cessait d'être citoyen!

Dans un point de vue récent (votre page Débats du 21 janvier), Danièle Sallenave déplore « la résistance des femmes à concevoir leur identité sur le mode de la liberté et non sur le mode de l'appartenance ». Règle familière et fallacieuse du tiers exclu: soit vous êtes pour la liberté, soit pour l'appartenance; soit pour la culture, statut de sujet autonome, soit pour l'enfermement, la prison, le tchador? Qui peut sérieusement croire que ces pauvres alternatives suffisent pour décrire les destinées humaines?

Le commun des mortels est plus raisonnable, car il sait que c'est le propre de l'individu d'être mixte : et déterminé (par ses gènes, son héritage culturel, son milieu social et économique...) et libre de s'affranchir de ces déterminismes, jusqu'à un certain point, par le choix individuel de ses opinions, son métier, son mode de vie, ses valeurs, ses amours.

Il est frappant que toute une génération de penseurs français - Sartre, Camus, Barthes, Bataille. bien d'autres – ait grandi sans père et donc « sans surmoi », légers, libres et indéterminés. Ne traînant pas avec eux dans la vie des bagages du passé, ils ont pu entretenir l'agréable illusion d'évoluer dans un éternel présent, renaissant à chaque instant, et destinés à l'immortalité. Sujet transcendantal. l'homme – ce qui s'appelle un homme d'après cette conception – se choisit. S'invente. S'arrache à ses déterminismes. S'engendre soi-même. Le sens – le sens vrai - ne peut jamais surgir d'un phénomène aussi bestial que l'enfantement.

Est-ce un hasard si, pas une seule fois dans les mille et quelques pages du Deuxième sexe, Simone de Beauvoir ne suggère que les hommes pourraient s'intéresser à ce qui se passe dans la nursery ou à la cuisine? Elle semble s'attendre que les femmes continuent d'assumer seules cette charge (et de jouir seules de ce privilège – eh oui, c'est une charge et un privilège), tout en s'épanouissant aussi comme des individus dans le monde du travail. C'est, de plus en plus, ce qu'elles font. A force d'être au four et au moulin, elles se sentent tiraillées, épuisées, et elles en éprouvent souvent une culpabilisation ac-

La grande majorité des êtres humains deviennent parents. Tous en ont. Etre ou avoir un parent, a un bébé et que l'on tient néanmoins à être « libre »... que faut-il faire avec? Le parquer, dès l'âge de quinze jours, chez un nourreur (ou une nourrice, puisque la féminisation des noms de métier est désormais admise)? Tout de même, l'enfant va devoir rentrer chez vous, la nuit. Et s'il se réveille au milieu de la nuit en pleurant, avec quarante de fièvre? Lui dire de se débrouiller seul, puisqu'on a un avion à prendre le matin - et qu'il est « *libre* », après tout, lui aussi?

Seules les déesses comme Athéna jaillissent tout armées de la tête de leur père. Les êtres émergent, petits, fragiles et dé-

De ce que la maternité n'est pas tout, il ne s'ensuit nullement qu'elle n'est (ou ne devrait être) rien

cela veut dire une chose très simple : que l'on est lié à d'autres êtres par des liens d'amour et de haine, des liens chromosomiques, des liens d'histoire. Que pourrait signifier le mot « libre » par rapport aux enfants? Cela pourrait signifier, bien sûr : ne pas en faire. C'est le choix d'un grand nombre 'intellectuels et, même s choix aussi respectable qu'un autre, il se peut aussi qu'il les prive de l'intuition nécessaire pour comprendre la vie des autres et de l'autorité nécessaire pour leur asséner des conseils. Et si l'on

pendants, du corps d'une mère. C'est peut-être dommage, c'est peut-être écœurant d'animalité ou d'« immanence », mais, jusqu'à nouvel ordre, cela aussi fait partie de la condition humaine. Les sciences de la reproduction ont spectaculairement progressé ces dernières années, mais elles n'ont pas encore réussi à faire naître des adultes jacassants, diplômes de grandes écoles en main. En attendant que les enfants parviennent à une certaine autonomie physique et psychologique, que faut-il en faire ? Qui est censé les nourrir, les toires, les câliner, les envoyer à l'école, les chatouiller, jouer avec eux, les soigner, leur apprendre le monde? Il est vrai qu'être parent - père

habiller, leur raconter des his-

ou mère -, c'est renoncer à une part de liberté. Il vaut mieux le savoir avant de s'y lancer. Ce n'est pas une bonne idée de faire d'abord des enfants et de s'apercevoir ensuite que ce n'est pas votre tasse de thé. Etre mère (ou père), c'est génial et pénible, exaltant et ennuyeux, bouleversant et fastidieux. On continue d'être soi : mais on ne peut plus se croire seul (e); ça fait mal, ça fait bizarre, ça

Comment comprendre quelque chose à l'art, à la littérature, à l'histoire, si l'on conçoit l'être humain comme un monolithe, embarqué, selon la ronflante expression de Simone de Beauvoir, dans « la difficile gloire de la libre existence », poursuivant et atteignant seul ses buts sans égard pour quiconque? Et si l'on qualifie systématiquement de kitsch toute allusion à l'amour, à la tendresse, à l'intensité des sentiments entre parents et enfants? Un article récent du Monde, au sujet du Cambodge, nous apprend que, sous le régime de Pol Pot, «une mère pouvait délaisser son enfant et chercher de la nourriture seulement pour elle ». Est-ce cela la liberté à laquelle nous sommes censés rê-

Nancy Huston est écrivain.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Charles Champetier

A la suite de la publication du point de vue de Danièle Sallenave « La difficile gloire de la libre existence » (Le Monde du 21 janvier), nous avons reçu de Charles Champetier, rédacteur en chef d'Eléments pour la civilisation européenne, la lettre suivante :

Yves Christen n'est nullement responsable du dossier principal de la dernière livraison du magazine Eléments consacré à « La victoire des femmes » : il nous a simplement accordé un entretien qui n'occupe que 4 des 24 pages de ce dossier. Loin de défendre l'« exclusion biologisante » des femmes, M. Christen se prononce au contraire en faveur de leur plus forte participation à la vie économique et politique. Il affirme par ailleurs: «Les hommes et les femmes doivent être jugés sur leurs actes et sur leurs mérites, non par leur appartenance à telle ou telle catégorie. » Soit l'exact contraire du « réductionnisme biologique » dont l'accuse Mme Sallenave.

Ces vingt dernières années, la différence sexuelle a fait l'objet d'innombrables travaux dans des disciplines les plus diverses: embryologie, biologie moléculaire, génétique du comportement, psychologie évolutionnaire et psychologie du développement, neurochimie, endocrinologie, etc. Eléments a mis à la disposition du public francophone quelquesunes des conclusions de ces travaux dont l'origine est essentiellement anglo-américaine. En quoi est-ce un crime ou une « dérive » que d'apporter ainsi des matériaux supplémentaires au débat sur la parité et, plus largement, sur la différence hommes-femmes? Quelle peut être la portée d'une réflexion philosophique ou sociologique qui se prendrait ellemême pour argument d'autorité au point de pratiquer la négation obscurantiste ou l'évaluation dédaigneuse de travaux dont nul ne remet par ailleurs en cause la scientificité?

Connaître les bases biologiques d'une différence ne revient pas à y réduire les individus. J'ai pris soin de le préciser très clairement dans mon article centré sur les aspects philosophiques, historiques et sociologiques de la parité: « La réalité naturelle ne dessine pas un ordre naturel: la nature propose, l'homme dispose. »

Je mets Mme Sallenave au défi d'extraire une seule citation du dossier qui serait de nature « racisante » ou « racialiste ».

tique qu'Eléments défend depuis toujours: conviction, démonstration et discussion. « Quand la liberté cessera-t-elle donc de faire

Ces qualificatifs diabolisateurs, assortis de quelques insinuations usées (Pétain, Carrel, etc.), encouragent la suspicion et la dénonciation plutôt que les vertus cardinales du débat démocra-

peur? », s'interroge Mme Sallenave. Visiblement, la liberté intellectuelle en effraie plus d'un(e)!

Il restait alors à réformer réelle-

Aux fous! par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

FAIT-ON de la politique par *goût d'humilier*? C'était l'avis de Charles Quint, au dire de Jacques Attali (Les Portes du Ciel, Acte IV, scène 1). C'est en tout cas la leçon d'un week-end politique riche en grabuges d'amour-propre.

A Marignane, d'abord. Mégret a donc tué papa, rien que ça. Les félons tremblaient de leur propre audace en criant à la victime « tu déconnes!», mais enfin le couteau est entré. Le sourire poupin du vainqueur s'est affermi. Ses yeux ont cessé de guetter alentour; son tour d'être trahi n'est pas pour tout de suite. Voilà vengées les nasardes du chef sur la courte taille du petit Brutus.

Etonnant, non?, que ledit chef, baroudeur matois, se soit fait doubler comme un bleu! Lui qui prône force, ruse et mépris, y succomber si ingénument! Le voilà victime. Les gens apprécient, dit-on; mais victime de l'âge, ils aiment moins.

Reste son fantasme fétiche: immigration égale invasion. Le FN bis a déjà prévu de continuer à broder autour d'un slogan aussi efficace, sans les dérapages coûteux dont l'enrobait son auteur. Ce détail suffira-t-il à rendre le Front fréquentable aux yeux des modérés? Les élections européennes serviront à trancher ce dilemme francofrançais puisqu'il est écrit que l'Europe n'y tiendra pas la première place.

A gauche, le scrutin aura aussi la fonction incidente de mesurer les forces de la majorité plurielle; et de trancher quelques points d'honneur, chatouillés par Daniel Cohn-Bendit. Trente ans après sa dernière visite (l'intervalle rappellera quelque chose aux vieux anti-boches), l'ancienne vedette de Mai 68 a gardé l'habitude de s'en prendre moins à ses adversaires qu'à ses alliés, c'est plus rigolo et plus juteux en voix. En deux mots chargés de poudre - nucléaire, sauvageons –, s'est installée la zizanie, où il est orfèvre.

Dans les deux camps français, ce sera à qui masquera le mieux les divergences sur l'Europe; la prime au malentendu. Quant à savoir comment « faire du social » avec l'euro, que certaines banques présentent déjà, en affiches, comme un don du ciel à leur intention exclusive, on verra

Quand? A la faveur de présidentielle-surprise? Là encore, le goût d'humilier bat son plein. Des deux têtes de l'exécutif, dont on dit qu'elles parlent « d'une seule voix », laquelle récoltera le plus de voix hétéroclites sur l'Europe, en vue d'un affrontement dont l'échéance nous est soigneusement masquée?

Alentour, la course aux mandats et aux fonctions a remplacé le choc des idées. Seuls comptent la conquête du pouvoir et son vocabulaire de guerre civile. Etre le chef, en jouir, et qu'importe pour quoi faire? Rien de visible à l'horizon hors les gyrophares de la réussite personnelle! « Je n'ai qu'un but, disent-ils: faire partager mes convictions. » Mais c'est la place qu'ils veulent, tout leur comportement le crie. Quitte à gémir ensuite sur le peu qu'on y peut. «Le pouvoir, c'est l'impuissance » (de Gaulle); « Le pouvoir n'est qu'une petite comédie à l'intérieur d'une grande tragédie » (Jacques Attali, ibid, II, 1).

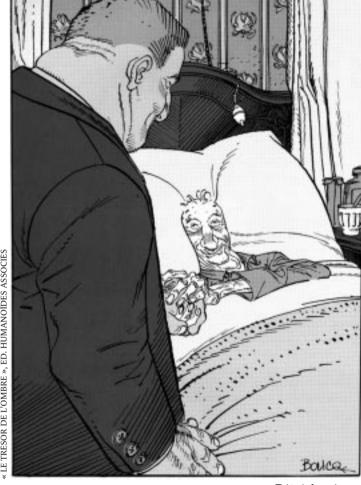
Chez Anouilh ou Montherlant, déjà, le petit monde dirigeant affectionnait les maximes de cendrier minimisant son règne, pour en paraître détaché et dissuader les gouvernés de convoiter un tel fardeau. Cette commode schizophrénie marche toujours. Elle s'aggrave.

Le débat public de ce dernier week-end n'évoque pas l'école, et sa « cour des grands » dont on nous rebat les oreilles. Il ne rappelle même pas la cour des petits et leurs concours de zizis, ni les Guignols de l'Info, si ressemblants. On se serait cru au cirque, à un Barnum trois-pistes. Pire: aux grilles d'un asile psychiatrique, pavillon des agités de la petite phrase.

Pour nous autres qu'on oblige à suivre le spectacle, à payer les soins, le siècle politicien s'achève dans le ridicule et la honte d'empoignades entre grands névrosés de l'ambition. Comment n'entendent-ils pas monter l'exclamation accablée : Aux fous!

Dialogue familial par Boucq





« Grandis. mon fils. »

« Rétrécis, père. »

Grand Prix d'Angoulême en 1998 et président de l'édition 1999, François Boucq a illustré fables ou saynètes écrites par Jodorowsky, auteur de BD et metteur en scène de films, pour l'album « Le Trésor de l'ombre » (Humanoïdes associés).

Les assureurs contestent le monopole de la « Sécu »

Suite de la première page

Face à l'hostilité de certaines mutuelles de la fonction publique, notamment celle de la MGEN (éducation nationale), mais aussi pour tenir compte du degré d'exclusion des bénéficiaires de la CMU, M. Jospin a retenu... les deux solutions. Il entend ainsi épargner aux personnes les plus en difficulté la démarche, jugée plus complexe, de l'affiliation à une mutuelle.

Cette réforme a donné lieu à une discrète bataille à front renversé. Une partie du monde mutualiste. qui a pourtant vocation à s'adresser aux ménages modestes, a rechigné à payer son écot à la CMU, redoutant une explosion de leurs dépenses et estimant qu'une telle prestation relève de la solidarité nationale. A l'inverse, les compagnies d'assurances, volontiers accusées de laisser les populations peu solvables à la charge de la collectivité, se sont engagées à prendre une part active dans la réforme. Ces réticences du mouvement mutualiste ont donné le sentiment que la solidarité avait quitté le camp de la mutualité pour celui de l'assurance, alors que, sur le terrain, de nombreuses mutuelles

accordent déjà des tarifs préférentiels aux personnes en difficulté.

Soumises à des impératifs de rentabilité, les compagnies d'assurances ne se sont pas transformées, du jour au lendemain, en sociétés philanthropiques. Les exclus de la santé ne constituent probablement pas un marché très lucratif pour les organismes complémentaires. Leur solvabilité est nulle et, après avoir été longtemps sevrés de soins parfois élémentaires, ils risquent d'utiliser à plein leurs nouveaux droits et de générer de fortes dépenses, du moins dans cette phase initiale de rattrapage. Mais les assureurs ont rapidement compris qu'une participation à la CMU est le ticket d'entrée qu'il faut paver, auprès des pouvoirs publics et de l'opinion, pour prétendre gérer, dans l'avenir, l'ensemble du risque maladie.

Très vite, Claude Bébéar, président du groupe Axa, a senti qu'il devait s'engager. Ne proposait-il pas au gouvernement Jospin, dès l'été 1997, de créer un « pool » d'assureurs et de mutuelles pour fournir une couverture maladie – financée par une surprime sur les contrats santé - à ceux qui ne peuvent l'assumer? En juillet 1998, il allait plus loin en annonçant, dans la revue des anciens élèves du Centre national d'études supérieures de sécurité sociale, qui forme notamment les directeurs de caisses de « Sécu », son « projet de reprendre en gestion l'aide médicale d'un département », actuellement assurée par les conseils généraux au profit des plus démunis, et qui devrait disparaître avec l'instauration de la couverture maladie universelle.

En fait, les assureurs veulent investir complètement le secteur de la santé, et cette stratégie leur interdit ment. de ne prendre en charge que les « bons risques ». M. Bébéar, qui exerce un véritable magistère dans le monde de l'assurance, se dit persuadé qu'« aujourd'hui, il y a beaucoup plus d'argent à gagner en sensibilisant et motivant tous les intervenants [assurés, professions de santé] qu'en sélectionnant les risques ». L'objectif est désormais public depuis de longs mois : obtenir de l'Etat, qui demeurerait le garant d'une couverture maladie obligatoire, une délégation complète pour gérer le risque santé « au premier franc », et non plus la seule part non remboursée par la Sécurité sociale, qui ne représente qu'un marché de 80 milliards de francs (sur une dépense de santé totale dix fois plus importante).

« Seule l'introduction d'une dose de concurrence est de nature à améliorer la productivité, entendons le rapport entre la qualité et le coût des soins », soulignait Jean-Claude Jolain, alors président des Mutuelles du Mans, dans un article publié dans Encyclopédie de l'assurance (Economica, 1997). C'était l'esprit du projet d'Axa. Dans le cadre des expérimentations de réseaux et filières de soins autorisées par le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, M. Bébéar souhaitait se substituer à la « Sécu » pour la gestion des dossiers de ses quelques milliers d'assurés (santé) d'Ile-de-France, y compris pour la couverture de base. Se faisant fort d'être plus compétitif que les caisses d'assurance-maladie, il n'a pas renoncé à son projet,

même s'il a dû le mettre en sommeil après son rejet par le gouverne-

La pr dépenses de médecine de ville en 1998 renforce le patronat, notamment celui des assurances, dans sa certitude que le monopole de l'assurance-maladie est intrinsèquement pervers et que la « Sécu » reste un payeur aveugle face à des médecins et des assurés trop souvent irresponsables. Cette analyse est aujourd'hui relayée par le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, et par une partie de l'UDF et du RPR, qui constatent les limites du plan Juppé et appellent à une réforme d'inspiration moins dirigiste et moins étatiste que celle de l'ancien premier ministre.

Fin février, le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), Gilles Johanet, doit présenter un « plan stratégique » pour les années à venir. Son objectif? Définir les besoins, améliorer la qualité des soins et freiner la progression des dépenses. Le président du Medef a fermement rappelé, lundi 18 janvier, que c'est au vu du « plan Johanet » que le patronat se prononcera sur son maintien ou son départ de l'assurance-maladie. Sans réforme, a prévenu Ernest-Antoine Seillière, il sera « absolument nécessaire de mettre un terme à notre présence » à la CNAM, dont le Medef assure la vice-présidence. Ce serait une première victoire des assureurs, et le signe que les jours du monopole de la « Sécu » sont comptés.

Jean-Michel Bezat

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05 Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 206 806 F Tél. relations clientèle abonnés: 01-42-17-32-90 Internet: http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un Sénat d'un autre âge

E Sénat se targue volontiers d'être le temple de la «sagesse » contre les emballements du Palais-Bourbon et les embardées du suffrage universel. Soigneusement protégés par un mode de scrutin d'un autre âge, les sénateurs euxmêmes ne sont pas mécontents de se présenter en gardiens d'une France sépia, terrienne et immobile. Ils s'apprêtent à en donner une nouvelle démonstration. Après les débats de l'automne sur la réforme du mode de scrutin régional ou sur le cumul des mandats - écartés d'un revers de main -, le projet de loi sur la parité hommefemme en politique leur donne, en effet, l'occasion de prouver que la « sagesse » conduit volontiers, au palais du Luxembourg, au conservatisme.

Ce texte vise à inscrire dans la Constitution le principe selon lequel « la loi détermine l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ». Soigneusement négocié entre l'Elysée et l'Hôtel Matignon, renforcé, mais approuvé à l'unanimité par les députés au mois de décembre, il a été taillé en pièces par la commission des lois du Sénat, au motif que ce principe n'a pas sa place dans notre Loi fondamentale, qu'il déstabiliserait la conception républicaine de la citovenneté, enfin que la promotion des femmes dans la vie politique relève de la seule initiative des partis politiques.

Il y a quatre-vingts ans, déjà, les sénateurs avaient engagé, avec succès, la guérilla contre la volonté de la Chambre des députés d'accorder le droit de vote aux femmes. Un projet de loi, adopté par les députés en 1919, ne fut examiné – et rejeté – par le Sénat qu'en 1922. La résistance fut efficace pendant vingt ans encore et il fallut la Libération et de Gaulle pour que les sénateurs s'inclinent. Le même scénario est en passe de se rejouer, aujourd'hui. Avec des arguments - ou des réflexes - similaires. Peu importe aux 321 sénateurs de ne compter que 18 femmes dans leurs rangs. Il n'y aurait rien là, à leurs yeux, que de naturel. Et le particularisme « misogyne » du monde politique français serait moins grave, à leurs yeux, que l'introduction de la parité.

Certes, quotas ou parité soulèvent de sérieuses objections de principe, défendues devant les sénateurs par la philosophe Elisabeth Badinter. Ils ouvrent une brèche dans la conception universaliste de la citoyenneté, telle qu'elle a été définie par la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Mais qui peut nier, aujourd'hui, que la situation n'est plus tenable; que la marginalisation des femmes en politique témoigne d'un décalage profond avec l'évolution de la société et d'une crise latente de l'espace public ; que le retard français oblige à sortir des pétitions de principe ; que les partis politiques n'ont pas su, jusqu'à présent, corriger une criante inégalité?

Bref, que le mouvement vers la parité relève d'une élémentaire exigence démocratique. Ne pas l'admettre est, à l'évidence, rétrograde. Pour ne pas dire réactionnaire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux); Michel Kajman (Débats); Eric Le Boucher (International): Patrick Jarreau (France): Franck Nouchi (Société): Claire Blandin (Entreprises): Jacques Buob (Aujourd'hui); Josyane Savigneau (Culture); Christian Massol (Secrétariat de rédaction, Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat : directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994) Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du Monde Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde. Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Un Kominform économique?

LA CRÉATION d'un conseil d'assistance économique mutuelle entre l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie retient l'attention de la presse internationale. On commente en sens divers le communiqué publié mardi à Moscou. Dans les milieux communistes on se plaît à souligner le caractère démocratique de la nouvelle organisation. Le conseil reconnaît l'égalité économique des nations participantes et ne prendra de décisions qu'avec le consentement de chaque pays intéressé. Cette réplique orientale du plan Marshall donnerait ainsi une leçon aux Etats-Unis, qui, comme chacun sait, ne tendent qu'à vassaliser les pays bénéficiaires de l'aide américaine et à asservir l'Europe occidentale.

Personne ne sera dupe de cette interprétation tendancieuse. Depuis la fin de la guerre, l'URSS a

suffisamment montré qu'elle n'entendait laisser aucune initiative aux pays libérés par elle. C'est sous sa pression que ces pays ont dû refuser leur adhésion au plan Marshall, et l'incident tchécoslovaque en a été la preuve la plus éclatante. En réalité, l'URSS aura voix prépondérante au sein du conseil, et elle y dictera ses volontés aux gouvernements communistes qu'elle est parvenue à installer dans sa zone d'influence.

Le but non avoué du gouvernement de Moscou est de présider à une coopération économique plus étroite que jamais entre elle et les démocraties populaires, d'une part, et, d'autre part, entre ces démocraties elles-mêmes. Dans cette tâche il n'oubliera certainement pas les intérêts primordiaux de la « grande patrie du socialisme », c'est-à-dire de l'URSS.

(27 janvier 1949.)

Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel: 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30 Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province: 08-36-68-03-78

DISPARITIONS

Jacques Chailley

Musicologue-praticien et infatigable chercheur

LE COMPOSITEUR et musicologue français Jacques Chailley vient de mourir à l'âge de quatrevingt-huit ans.

Né à Paris le 24 mars 1910, Jacques Chailley était le fils du violoncelliste Marcel Chailley et de la pianiste Céline Chailley-Richez, une élève de Raoul Pugno. Jacques Chailley étudie l'harmonie avec Nadia Boulanger, la composition avec Henri Busser - un élève de Charles Gounod - et Claude Delvincourt. Il prend également des cours de direction d'orchestre avec le chef néerlandais Willem Mengelberg et avec Pierre Monteux, le créateur du Sacre du printemps de Stravinsky, de Daphnis et Chloé de Ravel et de Jeux de Debussy.

Parallèlement à ces études purement musicales, Jacques Chailley s'intéresse très tôt à la musicologie, qu'il étudie notamment avec André Pirro. A la Sorbonne, il suit les cours de littérature française médiévale et présente deux thèses en 1952 : L'Ecole musicale de Saint-Martial de Limoges jusqu'à la fin du XIe siècle et Chansons de Gautier du Coinci. Par la suite, Jacques Chailley publiera de nombreux ouvrages sur la période médiévale, l'histoire de la musique des origines à nos jours, sur la théorie – notamment sur l'harmonie –, la notation, le déchiffrage – dont un excellent guide pour les jeunes pianistes. Des ouvrages dans lesquels cet infatigable chercheur montrait sans pédanterie l'étendue d'un savoir immense qu'il savait faire partager. Ses analyses des partitions de Bach étaient critiquées par la jeune garde. Il n'empêche qu'elles auront instruit ceux qui les ont étudiées

Musicologue-praticien, Jacques Chailley crée, en 1934, la Psalette Notre-Dame, un chœur avec lequel il fait revivre le répertoire du Moyen Age. Il enseigne la pratique chorale au Conservatoire de Paris et dirige l'Institut de musicologie dépendant de la Sorbonne où il est également professeur. De 1951 à 1969, Jacques Chailley enseigne au lycée La Fontaine dont tant de ieunes musiciens ont fréquenté les classes à horaires aménagés pendant leurs études au Conservatoire de Paris. Il dirige aussi, de 1962 à 1981, la Schola Cantorum, l'établissement où le compositeur Vincent

d'Indy révéla aux Français les ouvrages de Monteverdi et tant de musique ancienne à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Jacques Chailley était compositeur. Il laisse des ballets, des drames lyriques, des musiques de scène, plusieurs symphonies, des pièces pour orchestre, pour chœur et de la musique de chambre. Marquée par la modalité chère à des compositeurs aussi différents que Debussy et Fauré, la musique de Jacques Chailley n'était plus jouée comme elle l'a été. Elle ne manque pourtant ni du charme spécifique lié à l'utilisation des modes anciens, ni de ce lyrisme que de jeunes compositeurs d'aujourd'hui tentent de retrouver en s'affranchissant de la tutelle des « révolutionnaires » nés dans les années 20. Mais Jacques Chailley avait reçu un enseignement académique – ce mot est à prendre dans son acception la plus noble – qui lui avait révélé les chefs-d'œuvre du passé et il composait sans combattre qui que ce soit. Le plus naturellement du monde, il appliquait cette loi qui fait l'histoire de

 $-\,M^{\text{me}}$ veuve Lefebvre-Boyaval, Xavier et Marion,

La famille Didier Lefebvre,

Les familles Lefebvre, Boyaval,

Tous ceux qui l'ont connu et estimé,

M. Christian LEFEBVRE,

docteur ingénieur chez Hoechst-Marion-Roussel,

survenu le 18 janvier 1999, dans sa

quarante-quatrième année, à Rosny-

La cérémonie religieuse a eu lieu

ses enfants

et sa fille.

Chantal Bareau,

font part du décès de

à Calais, le 23 janvier.

45, rue Aristote,

- Louise Matray-Bacquet

et Jean-Louis Goureau et leurs enfants Pierre, Michel, Jean-

ont la tristesse de faire part du décès de

Madeleine MATRAY, née ALAMY.

survenu le 22 janvier 1999, à l'âge de

Les obsèques civiles et l'incinération

président du conseil général de la Haute-

Ainsi que le personnel de

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre NIEDERBERGER,

président du conseil général du 12 novembre 1984 au 27 mars 1998.

26 janvier 1999, à 14 h 30, en l'église de Wassy (Haute-Marne).

Marie-Claude POUDEVIGNE.

 $-\,M^{\!\scriptscriptstyle mc}$ Denise Toporkoff, née Ruff, M. et $M^{\!\scriptscriptstyle mc}$ Michel Toporkoff

et leurs enfants, Sébastien et Clémence,

ont la douleur de faire part du décès, le

M. Constantin TOPORKOFF.

et leurs enfants, Irène et Sophie.

M. et M^{me} Philippe Magnien

Les obsèques seront célébrées le mardi

ont eu lieu dans l'intimité familiale

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rond-point Maryse-Bastié,

31520 Ramonville.

Roztommig Braz,

29150 Châteaulin.

– Bruno Sido,

- Rasime Biyikli,

Claude Poudevigne.

Ses frères et sœur,

font part du décès de

son fils,

son père,

Les conseillers généraux

et anciens conseillers généraux,

l'administration départementale,

Marne,

et Gérard Bacquet, Françoise Matray-Goureau

M^{me} Régine Bruchet

la musique depuis qu'elle est fixée sur le papier : « Faire du neuf avec les archaïsmes du passé. »

Alain Lompech

■ CHARLES BROWN, pianiste américain de blues, est mort, vendredi 22 janvier, au Summit Medical Centre de la ville d'Oakland (Californie). Il était âgé de soixante-seize ans. Natif du Texas, Charles Brown, qui avait fait des études de chimie avant de devenir musicien, avait débuté sa carrière au milieu des années 40. Surtout connu pour son apport au rhythm'n'blues, Charles Brown avait aussi signé le thème Merry Christmas Baby qui s'était ajouté à un répertoire de chants de Noël dont les Etats-Unis se sont fait une spécialité. L'arrivée du rock, à la fin des années 50, l'avait poussé dans l'anonymat dont il était un peu sorti, il y a une dizaine d'années, avec quelques enregistrements de blues.

■ ELIE KAGAN, photographe de presse, vient de mourir à l'âge de soixante-dix ans (lire p. 28).

NOMINATION

POLICE

Le contrôleur général Jean-Pierre Havrin a été nommé, jeudi 21 janvier, directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Garonne, à Toulouse, à compter du 1er février. Il remplace Alain Dreuilhe, cinquante-six ans, parti à l'inspection générale de la police nationale. La nomination de M. Havrin à Toulouse, quelques semaines après les incidents qui avaient enflammé des quartiers sensibles de la Ville rose, est une « grande marque de confiance à l'égard de M. Havrin qui jouait un rôle important dans son cabinet », a commenté le ministre de l'intérieur. « Cette nomination montre l'importance que Jean-Pierre Chevènement attache à la lutte contre l'insécurité, notamment les violences urbaines et la délinquance des mineurs. »

[Né le 2 décembre 1947 à Saint-Germaindu-Puch (Gironde), devenu commissaire de police le 1er septembre 1975, Jean-Pierre Havrin a fait toute sa carrière dans la sécurité publique. Successivement en poste à Saint-Amand (Nord), Annecy (Haute-Savoie) et Cahors (Lot), il est élu, le 1er février 1990, secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN). En 1992, il devient directeur départemental de la police urbaine à Nîmes (Gard). Depuis le 1er juin 1997, Jean-Pierre Havrin était conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 23 janvier sont publiés :

• Sous-préfets : un décret modifiant le statut des sous-préfets; ils sont appelés à accomplir une période de mobilité de deux ans en exerçant des fonctions différentes de celles normalement dévolues aux membres du corps préfectoral.

Archives: un arrêté relatif à l'ouverture de fonds d'archives de la défense concernant la période du 1er janvier 1939 au 31 décembre 1945.

Au Journal officiel du dimanche 24 janvier est publiée:

• Conseil constitutionnel: une décision du Conseil constitutionnel relative au traité portant statut de la Cour pénale internationale (Le Monde daté 24-25 janvier et du 26 janvier).

Au Journal officiel daté lundi 25mardi 26 janvier sont publiés :

• Constitution: une loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitu-

• Greffes: un décret renouvelant Jean-Pierre Revillard à la présidence du conseil d'administration de l'Etablissement français des greffes.

• Déchets radioactifs : un décret nommant Yves Le Bars à la présidence du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

AU CARNET DU « MONDE » Anniversaires de naissance

- En attendant d'être près de toi pour souffler soixante-dix bougies, nous te

souhaitons un

notre Papé chéri!

Titou, Pec, Pac et François.

<u>Décès</u>

- Mme Michèle Benedittini, née Roche, M^{me} Michèle Goeury, née Benedittini, Mme Jean Roche,

Mme André Benedittini. M. et Mme Michel Cregut, leurs enfants et petits-enfants,

Le docteur et Mme Guy Roche, leurs enfants et petits-enfants,

Marie, Dominique, Jean-Noël et Carole, Michel et Nicole Benedittini, et leurs enfants. font part du décès du

docteur Antoine Joseph BENEDITTINI,

survenu le 19 janvier 1999, à Cabrières (Gard).

Selon ses vœux, la messe d'obsèques a été célébrée dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Jean-François Bouret et Monique Gortais,

Marie et Henri Toutée, Christiane Bouret y Martinez et Ignacio Martinez de Goicoechea, Françoise et Jérôme Delorme, Ses enfants, belle-fille, gendres, Et ses neuf petits-enfants, Et toute la famille. ont la douleur de faire part du décès de

Annick BOURET. née **MORVAN**,

survenu le 24 janvier 1999, à l'âge de soixante-seize ans, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 26 janvier, en l'église de Lanvollon

Cet avis tient lieu de faire-part.

70. rue du Point-du-Jour. 92100 Boulogne

Alcyone Droy,

sa fille, Ses parents, Ses frères et sœurs,

Sa famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Véronique DROY,

survenu le 22 janvier 1999.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Elie KAGAN, photographe de presse,

- Un jour de janvier 1999, dans sa

est parti pour son dernier reportage, indépendant jusqu'au bout.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 janvier, au cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 30, rendez-vous porte principale.

66, rue René-Boulanger, 75010 Paris.

(Lire page 28.)

 La commission médicale d'établissement de l'Institut mutualiste Montsouris,

ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Robert LACOURBE.

de l'université de Paris.

passion d'entreprendre, de ses qualités humaines et de sa générosité.

sympathie.

douleur de faire part du décès de

Bernard LEFORT.

de l'Opéra de Marseille, ancien directeur du Festival d'Aix-en-Provence, ancien administrateur général de l'Opéra de Paris,

survenu à son domicile parisien, le 18 janvier 1999.

mardi 9 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, à Paris, 296, rue Saint-

Le président du conseil d'administration,

Le directeur,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Paris, le 19 janvier 1999, de

internationaux de musique s'associent à l'hommage qui sera rendu à

Bernard LEFORT, ancien directeur

le 9 février 1999, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré,

Chambre des directeurs de théâtres lyriques de France s'associent à l'hommage qui sera rendu à

le mardi 9 février 1999, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, à Paris, 296, rue

(Le Monde du 21 janvier.)

Souhaitez la **SAINT-VALENTIN**

dans le Carnet du "Monde" le 14 février

83 FTTC LA LIGNE

Et son président, le professeur Philippe

fondateur de l'Hôpital international

Ils se souviennent avec émotion de sa

Ils prient sa famille de bien vouloir accepter l'expression de leur profonde

La levée du corps aura lieu jeudi 28 janvier 1999, à 9 h 45, IMM, 59, avenue Reille, Paris-14°.

- Ceux qui l'ont connu et aimé ont la

ancien directeur

Une messe du souvenir sera célébrée le

Et le personnel de l'Opéra national de

Bernard LEFORT,

administrateur général du Théâtre national de l'Opéra de Paris de 1980 à 1982.

75008 Paris.

- Raymond Duffaut, président, Et le conseil d'administration de la Fédération française des festivals

du Festival d'Aix-en-Provence,

- Raymond Duffaut, président, Et le conseil d'administration de la

Bernard LEFORT,

ancien directeur de l'Opéra de Marseille, ancien administrateur général de l'Opéra de Paris,

75016 Paris. - André Verbaere. son époux,

78, rue de la Faisanderie,

21 janvier 1999, de

Marie-Louise Fresnay-Verbaere, sa fille adoptive, Sa famille. Et tous ses amis.

ont la grande tristesse de faire part du décès, à Auffay, le 24 janvier 1999, de Fernande VERBAERE, née DUCROT.

21 rue Galilée 75116 Paris. Le Mesnil Sauval, 76720 Auffay.

- Le président, Les membres du bureau et du comité directeur national,

Les « anciens du mouvement de

Résistance Libération Nord », ont la douleur de faire part de la disparition de leur vice-président,

M. Roger PRIOU-VALJEAN,

officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, rosette de la Résistance, cofondateur de « Police et Patrie » et du réseau « Brutus » en région parisienne,

décédé le 23 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Une cérémonie aura lieu le jeudi

28 janvier, à 10 heures, au funérarium du cimetière des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17°. Il sera inhumé dans le caveau familial à

Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), le samedi 30 janvier, à 16 heures. 5 bis, rue de l'Asile-Popincourt,

Daniel ZERKI

nous a quittés le 22 janvier 1999.

Les obsèques auront lieu le vendredi 29 janvier, à 14 heures, au crématorium de Valenton, cimetière intercommunal, avenue Fontaine-Saint-Martin, à Valenton (Val-de-Marne).

Sabine. font part de leur très grande tristesse.

5, rue Stanislas,

Remerciements

- M^{me} Andrée Dore-Audibert très sensible aux marques d'amitié que vous lui avez exprimées lors du décès de

M. Jean AUDIBERT,

vous prie de recevoir l'expression de sa

PF Roc-Eclerc, Marignane: 04-42-79-39-14.

Gérard de Caffarelli, président de

FERT (Formation pour l'épanouissement et le renouveau de la Terre), Raymond Lacombe, président de l'association Sol et Civilisation, Le conseil d'administration de l'IGIA

(Institut de gestion internationale agroalimentaire). Et toutes les personnes qui participent à l'action de FERT,

profondément touchés par les témoignages qu'ils ont reçus, adressent leurs remerciements à tous ceux qui, par leurs prières et leurs pensées, se sont unis à leur peine d'être séparés de

Jean DUPUIS, concepteur et créateur

des associations composant l'ensemble FERT.

La famille de Jean Dupuis et les membres de FERT remercient aussi tous ceux qui, par leur générosité, aident à la poursuite de ses objectifs.

50, rue de Charonne, 75011 Paris. IGIA, 13, boulevard de l'Hautil, 95092 Cergy-Pontoise.

FERT. Sol et Civilisation.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de décès

27 janvier 1961,

Francisco URIBE ECHEVERRIA.

Violette TAMISIER

mourait le 26 janvier 1997.

« ... J'aimais la vie et l'heureuse Nature... » Anna de Noailles.

<u>Inscriptions</u>

ECOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique et par l'Etat (diplôme reconnu par l'Etat) ; président : Christian de Portzamparc : deux entrées par an : semestre de printemps 1999, rentrée le lundi 22 février 1999

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur,

vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture au printemps 1999, un examen d'admission se déroulera le 3 février. Journées portes ouvertes les 26, 27 et 28 mars. Renseignements: ESA 254, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél.: 01-40-47-40-00

Formation continue

Fax: 01-43-22-81-16

E mail info@esa.Paris.fr

PARLER EN PUBLIC Développer l'impact de sa parole, gagner en confiance, présenter efficacement.

Méthodes actives animées par des

comédiens formateurs. Quilotoa Formation: 01-47-48-18-18.

Colloques

Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle : « Lire la Bible aujourd'hui »

Dialogue biblique, sous la présidence de G. Molinié, D. Cohen-Lévinas, O. Revault d'Allonnes avec D. Banon, D. Cohen-Lévinas, J. Kristeva, P. Ricœur, B. Rojtman, S. Trigano, A. Wénin, J.-P. Winter suivi d'un récital de Roula Safar,

dimanche 31 janvier, de 10 heures à 18 h 30, en Sorbonne, amphi Richelieu (PAF) Renseignements: 01-53-32-88-55 Site internet: http://www.alu.org

Expositions Lucca et la Versilia: présence

de Puccini. Vernissage le mercredi 3 février 1999, à 18 heures. Exposition jusqu'au 12 février. Entrée libre. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures

Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3°, jeudi 28 janvier, à 20 h 30 : anniversaire de la fin du camp d'Auschwitz. Documents d'actualités

Communications diverses

et témoignages de survivants. Tél.: 01-42-71-68-19. COLLÈGE INTERNATIONAL

« Les Constructions de l'universel. Psychanalyse, philosophie », de Monique David-Ménard sous la responsabilité de Jean-Pierre

• Samedi autour d'un livre

avec Maria Letizia Cravetto, Monique David-Ménard, Jean-Pierre Marcos, Monique Schneider, Antonia Soulez. 30 janvier, 9 h 30-12 h 30, amphi

Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris. L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur: 01-44-41-46-85. Autres

renseignements: 01-44-41-46-80.

Soutenances de thèse

Didier Ottaviani a soutenu le 22 janvier 1999, au Centre d'études supérieures de La Renaissance de Tours, sa thèse de doctorat en philosophie: « L'individualité chez Dante ».

Le jury, composé de MM. Bruno Pinchard, professeur à l'université de Tours et directeur de la thèse; Joël Biard, professeur à l'Ecole normale supérieure de Fontenay et directeur de recherche au CNRS, président du jury; Ruedi Imbach, professeur à l'université de Fribourg (Suisse); Franck La Brasca, professeur à l'université de Tours, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations à l'unanimité.

Le jeudi 21 janvier 1999, Laura Haddad a soutenu à l'université Paris-I -Panthéon-Sorbonne sa thèse de doctorat en sciences de gestion intitulée : « L'intégration des fonctions marketing et managériales au sein des associations françaises de solidarité : la question du maintien de l'identité face

Le jury lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations à l'unanimité.

CARNET DU MONDE - TARIFS 99 TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS. AVIS DE MESSE. ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

TARIF ABONNÉS

136 F TTC - 20,73

118 F TTC - 17,98

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES Toute ligne suppl.: 62 F TTC - 9,45

520 F TTC - 79,27 Forfait 10 lignes

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter 2 01.42.17.39.80 - Fax: 01.42.17.21.36

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65

01.42.17.29.96

au développement ».

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 27 JANVIER 1999

MARCHÉS Conséquence directe de la crise financière au Brésil, de la crainte d'une dévaluation en Chine, les taux d'intérêt à long terme en Europe ont atteint de nouveaux

planchers historiques cette semaine. SELON un schéma classique, les investisseurs recherchent la sécurité des emprunts d'Etat (les taux baissent quand les cours montent).

● LUNDI 25 JANVIER, le rendement des obligations d'Etat allemandes à 10 ans a touché le niveau plancher de 3,62 % dans la journée. En France, le rendement de l'OAT (obli-

gation assimilable du Trésor) à 10 ans est descendu jusqu'à 3,71 %. • LES EXPERTS estiment que la période de taux faibles devrait perdurer dans la zone euro, à la fois parce que l'inflation a presque disparu mais aussi parce que le ralentissement de la croissance économique se confirme un peu partout

Les obligations d'Etat européennes jouent le rôle de valeurs refuges

Les investisseurs redoutent les conséquences de la crise brésilienne et craignent une dévaluation chinoise. Du coup, les rendements à long terme ont atteint de nouveaux planchers. Le ralentissement de la croissance et la disparition de l'inflation poussent durablement les taux à la baisse

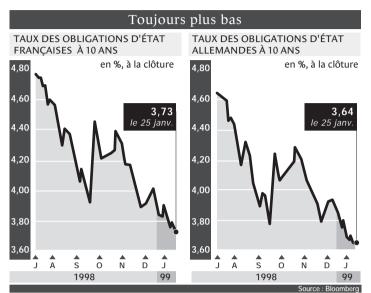
L'EXPRESSION se galvaude mais, une nouvelle fois, les taux d'intérêt ont atteint des niveaux historiquement bas, en début de semaine, dans la zone euro. Lundi 25 janvier, le rendement des obligations d'Etat allemandes à dix ans a touché le niveau plancher de 3,62 % dans la journée. En France, le rendement de l'OAT (obligation assimilable du Trésor) à dix ans est descendu jusqu'à 3,71 %. Mais le mouvement de baisse s'observe également dans les pays qui pourraient adopter prochainement la monnaie unique. En Suède et au Danemark, les taux se sont rapprochés des niveaux de ceux en vigueur dans la zone euro, pour s'établir à respectivement 3,91 % et

BRÉSIL ET CHINE

Les marchés obligataires américains et japonais ont également bénéficié, ces derniers jours, d'un courant acheteur, qui a eu pour effet de faire chuter les rendements des obligations, ceux-ci évoluant à l'inverse du prix. Aux Etats-Unis, l'obligation du Trésor émise à trente ans se négocie à 5,12 %. Au Japon, la fièvre sur le marché obligataire, qui s'était déclenchée en novembre 1998, est quelque peu retombée, l'obligation émise à dix ans est revenue sous la barre des

Selon un schéma désormais habituel, les obligations constituent des valeurs refuges à la moindre bourrasque sur les marchés actions. « Ces titres servent en quelque sorte d'assurance au cas où la crise viendrait à s'aggraver », explique Régis Khaber, du cabinet d'analyse Aurel. Cette fois, le vent souffle depuis l'Amérique latine. Les investisseurs redoutent que la faiblesse du real brésilien ait des conséquenses dramatiques sur les économies d'autres pays de la région. Mais ils s'inquiétent de plus en plus de la formation d'une nouvelle tempête en Asie, qui serait provoquée par une dévaluation du yuan : un décrochage de la monnaie chinoise risquerait en effet de déstabiliser à nouveau des économies à peine convalescentes, comme celles de la Thaïlande, de la Corée du Sud et du

Pour le moment, ce risque semble écarté. Le premier ministre chinois, Zhu Rongji, a affirmé, lundi 25 janvier, à la télévision que le gouvernement « poursuivra sa politique de ne pas dévaluer » le yuan. Cette déclaration a partiellement rassuré les marchés, les rende-



La crise financière brésilienne et la crainte d'une dévaluation en Chine ont fait jouer à nouveau aux obligations d'Etat européennes le rôle de valeur refuge

ments obligataires se redressant légèrement lundi en fin de journée.

Cependant, la plupart des observateurs pensent que la période des taux bas dans la zone euro, mais aussi à travers le monde, est loin d'être terminée. D'abord, « les taux d'intérêt réels, qui tiennent compte

de l'inflation, demeurent à un niveau élevé », note Antoine Brunet, économiste au CCF. Dans la zone euro, l'indice des prix à la consommation s'est élevé à 0,9 % en glissement annuel en novembre 1998. En France, le rythme de la hausse des prix est encore plus lent : il s'établit à 0,3 % sur un an. Aux Etats-Unis, malgré un niveau faible du chômage, aucune tension sur les salaires n'est, pour le moment, observée et l'inflation demeure stable à 1,5 % sur un an. Dans le reste du monde, c'est même la déflation qui s'est installée.

L'autre élément qui milite pour des taux faibles est le ralentissement de la croissance. Aux Etats-Unis, elle reste vigoureuse, mais les analystes s'attendent à ce que les effets de la crise en Amérique latine soient beaucoup plus sensibles que ceux produits par la tourmente monétaire et financière en Asie et en Russie. Lundi, Edward Boehne, le président de la Réserve fédérale (Fed) de Philadelphie, a prévenu que la politique monétaire des Etats-Unis « devra rester particulièrement vigilante envers les événements - tant nationaux au'internationaux - qui pourraient modifier nos perspectives ». Les analystes, qui tablaient sur un maintien des taux de la Fed dans les prochains mois, voire une légère remontée à la fin de l'année, commencent à envisager un assouplissement de la politique monétaire de la banque centrale dès que les stigmates de la crise en Amérique latine seront vi-

Dans la zone euro, le ralentissement économique devrait être encore plus marqué cette année. La consommation des ménages français, qui a été un principal moteur de la reprise en 1998, a baissé durant trois mois consécutifs à la fin de l'année dernière. Outre-Rhin, la croissance devrait être proche de zéro au dernier trimestre de 1998. La Bundesbank note, dans son dernier rapport mensuel, que « l'économie a nettement perdu de son élan ».

PRONOSTICS DE BAISSE

La faiblesse de l'inflation et de la croissance permet aux analystes de pronostiquer une baisse rapide des taux à court terme dans la zone euro. Elle « devrait s'imposer en bonne partie parce que nous sommes actuellement en présence d'un ralentissement marqué dans la zone euro qui, lui-même, accentue la désinflation. Cela rend nécessaire une baisse marquée des taux nominaux pour atteindre la baisse des taux réels, qui est requise pour interrompre le ralentissement », analyse M. Brunet.

Jusqu'à présent, Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a répété à plusieurs reprises qu'il ne voyait pas de raisons de modifier sa politique en matière de taux « dans un proche avenir ». Il milite activement pour que les Etats de la zone euro réduisent leur déficit budgétaire et allègent la pression fiscale pour soutenir la croissance et réduire le taux de chômage. « Mettre en œuvre une politique monétaire laxiste ne résoudra pas ce problème », a rappelé, lundi, M. Duisenberg, dans un discours prononcé à la Bourse de Francfort.

Toutefois, certains observateurs pensent que, sans donner l'impression de céder à ceux qui, à l'instar d'Oskar Lafontaine, le ministre allemand de l'économie, réclament un assouplissement de la politique monétaire en Europe pour stimuler l'économie, le président de la BCE assouplira sa politique monétaire dès février. « M. Duisenberg n'adoptera pas l'attitude rigide de la Bundesbank, qui avait refusé d'abaisser ses taux lors de l'hiver 1994-1995, ce qui avait contribué a faire avorter la croissance », estime Antoine-Louis de Ménibus, responsable de la gestion obligataire chez Bacot Allain Gestion. Il pronostique, à l'instar d'un nombre croissant d'observateurs, des taux directeurs dans la zone euro inférieurs à 2,5 % d'ici à six mois, contre 3 % actuellement.

La tâche du gendarme des Bourses européennes s'annonce difficile

LES DISCUSSIONS entamées par huit Bourses européennes en vue de la constitution d'un marché paneuropéen des actions ont mis la communauté financière en ébullition. Si l'interconnexion des différents marchés ne pose pas de problèmes, celui de l'instauration de règles de fonctionnement et de surveillance est, en revanche, beaucoup plus délicate.

Or, en Europe, il existe déjà un corps de règles communes : la directive sur les services d'investissement (DSI), adoptée par Bruxelles en 1993. Depuis décembre 1997, il existe également un embryon de Commission des opérations de Bourse (COB) européenne : le Fesco (Forum of European Securities Commissions). Ce forum, créé en décembre 1997, rassemble les autorités de tutelle des marchés de dix-sept pays européens. Mais, jusqu'à présent, le Fesco a brillé par sa discrétion. Il devrait sortir de son mutisme d'ici à la fin du mois de janvier, à l'occasion de l'annonce de la première avancée concrète : la création de Fescopol un réseau constitué entre les services d'inspection des COB européennes pour surveiller les marchés et mener des enquêtes conjointes. Fescopol jouera le rôle de gendarme du marché européen.

La répartition des rôles Commission européenne édicte des règles, les Etats européens les transposent dans leur droit national et le Fesco est chargé de coordonner et de surveiller leur application en chapeautant les autorités publiques d'organisation de marché. Cette structure estelle suffisante?

Mardi 19 janvier, à l'occasion des Rencontres parlementaires de l'épargne, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, s'est publiquement interrogé: «La question aujourd'hui posée est de savoir s'il ne faut pas aller plus loin vers une institution européenne de contrôle de l'information financière. Cela serait le pendant du marché paneuropéen des actions, qui est en cours de mise en place. » Mais, dans son rapport d'octobre 1998 sur l'élaboration d'un cadre d'action pour les services financiers, la Commission européenne (qui dispose d'un siège au sein du Fesco) a pris une position claire. Elle préfère « une coopération structurée entre les autorités nationales de surveillance plutôt que la création de nouvelles dispositions au niveau de l'Union européenne ». Le Fesco se voit donc confirmé dans son rôle de centre de coordination des autorités boursières européennes.

Dans la charte du Fesco, les dix-sept membres se sont engagés sur trois points. Le premier consiste à « se fournir l'asmutuelle la plus large et à renforcer la coopé-

ration transfrontalière afin d'améliorer la surveillance du marché et la répression des fraudes ». D'où la création de Fescopol. Mais ils s'engagent également « à mettre en commun leurs expériences et à œuvrer ensemble à une mise en œuvre correcte et efficace du marché unique européen dans les domaines des services financiers ». Enfin, ils veulent « unir leurs efforts pour élaborer des normes communes de régulation des activités et des marchés financiers dans les domaines qui n'ont pas été harmonisés par les directives européennes existantes et qui relèvent d'une approche commune ».

HARMONISER LES RÈGLES

Afin de réaliser sa seconde mission, le Fesco a engagé un important travail pour répertorier les compétences des différents organismes européens de surveillance des marchés. Le problème est qu'ils n'ont pas tous les mêmes missions. Ainsi, en France, la COB est chargée de la surveillance des marchés et de l'application de la réglementation boursière, notamment en matière d'offre publique d'achat (OPA). Mais le contrôle des risques encourus par les établissements financiers est assuré par la Commission bancaire, qui dépend de la Ranque de France En Crande-Bretagne Financial Services Authority surveille le

marché et les banques. Mais la réglementation des OPA dépend du Take Over Panel!

Dans sa troisième mission, le Fesco veut pallier les zones d'ombre laissées par la DSI et tenter d'harmoniser les modes de transposition et d'utilisation des directives européennes. L'enieu est de s'assurer que, avec la mise en place d'un marché financier européen, tous les points d'entrée de ce marché aient le même niveau de transparence et de sécurité. Avec l'interconnexion des différentes plates-formes boursières, un acheteur espagnol, opérant à partir de Bruxelles, peut acquérir une valeur britannique à un vendeur allemand. Et pour compliquer le tout, cette opération pourrait être dénouée sur un système de règlement-livraison fran-

Il est donc important de s'assurer que chaque pièce du puzzle applique les mêmes règles. Le Fesco a déjà convenu d'une définition commune de l'honorabilité et de la compétence des dirigeants de sociétés d'investissement afin d'éviter qu'un opérateur jugé indélicat dans un pays ne puisse intervenir sur le marché à partir d'un autre pays. La tâche s'annonce difficile et le gendarme des marchés européens devra rapidement faire la preuve de sa crédibilité.

Enguérand Renault

REPRODUCTION INTERDITE

Joël Morio

L'assureur allemand Allianz marie ses filiales d'assistance

Elvia et Mondial Assistance forment une nouvelle entité, Elma United

UNE NOUVELLE ÉTAPE est franchie dans la fusion entre Allianz et les AGF. Le groupe Elvia Assurances de voyages, filiale de l'assureur italien RAS (lui-même filiale d'Allianz), et le groupe Mondial Assistance, filiale du GAN et des AGF, ont annoncé leur mariage, mardi 26 janvier. Ils vont former une nouvelle entité, appelée Elma United, qui sera détenue à 50 % par la RAS et à 50 % par les AGF. Ce dernier détenait 51 % de Sacnas, holding de tête de Mondial Assistance.

Le GAN, qui contrôlait les 49 % restants, « reste un partenaire commercial de la nouvelle entité et reste actionnaire de filiales où il a déjà des intérêts ». Désormais dans le giron de Groupama, le GAN affirme que rien ne change. Il n'empêche, l'idée pourrait être, à terme, de rassembler les activités du GAN chez Mutuaide (environ 240 millions de francs (36,5 millions d'euros) de chiffre d'affaires), la filiale d'assistance de Groupama, ce que ne commente pas l'assureur.

Le nouveau groupe, qui sera dirigé à partir de Zurich et Paris, représente un chiffre d'affaires combiné de plus de 550 millions d'euros en 1998. « Très peu de redondances sont attendues car ces deux compagnies sont très complémentaires, tant pour leur présence géographique que pour les savoirfaire spécialisés, les lignes de produits et les systèmes de distribution », souligne Henning Schulte-Noelle, président du directoire d'Allianz.

3 000 SALARIÉS

Elvia, leader mondial de l'assurance de voyages, regroupe avec Mondial Assistance 3 000 salariés et sera un partenaire de Mercur Assistance, filiale d'Allianz et l'un des leaders outre-Rhin dans son domaine. Dominique Bazy, directeur général des AGF, sera nommé président du conseil de surveillance de la nouvelle société Elma United, tandis que Peter Stocklin, administrateur-directeur général du groupe Elvia Assurances de voyages, prend les rênes du groupe en tant que président du directoire et directeur général. Hervé Deboutière, président de Mondial Assistance, sera membre du directoire.

Un peu plus d'un an après la

prise de contrôle des AGF par Allianz, la refonte du nouveau groupe se poursuit à grands pas. L'année 1999 sera celle de la fusion juridique, explique l'un des dirigeants de la compagnie. Le chantier est d'envergure puisqu'il s'agit de regrouper trois sociétés: les AGF, Allianz France et Athéna. Pas moins de 10 000 lettres ont été adressées aux salariés d'Ile-de-France en ce début d'année pour leur indiquer quelle sera leur nouvelle affectation. Allianz France et Athéna vont disparaître physiquement. Le groupe compte 11 000 administratifs et 8 000 commerciaux dans l'Hexagone. Au total, les provisions pour restructuration ont atteint près de 3,5 milliards de francs (533 millions d'euros) dans les comptes du premier semestre 1998, dont 1,65 milliard de francs pour la France. Cette fusion est de taille, et ne se

fait pas sans heurts. Le courant ne passe pas toujours entre Antoine Jeancourt-Galignani, président du groupe, et Dominique Bazy, le numéro deux et l'homme d'Allianz.

Pascale Santi

La Délégation Normandie du CNRS

1 RESPONSABLE **DU SERVICE DES CONTRATS**

<u>Mission</u>: Sous l'autorité du Délégué Régional, le chef du service des contrats a pour mission de mettre en œuvre localement la politique de l'établissement à l'égard des institutions européennes et en matière de relations avec les industriels.

Diplôme: Doctorat ou équivalent, expérience industrielle souhaitée.

Adresser lettre de motivation au Délégué Régional Normandie 2 bis, avenue Georges Clémenceau - 14052 CAEN Cedex

Lycée français Niamey (Niger) rech. résidents instits et cert. hist-géo., angl. EPS, SES Fax: 00-22-77-34-243

Service interentreprises de médecine du travail

des Pyrénées-Atlantiques recherche un MÉDECIN DU TRAVAIL.

Veuillez adresser votre candidature. réf.: 9900, Le Monde,

21 bis, rue Claude-Bernard, BP 218, 75226 Paris Cedex 05.

Org. privé cherche PROFS D'ANGLAIS pour départ. 95.

Tél.: 01-64-27-82-73

Dans le cas d'une

annonce domiciliée au Monde Publicité. il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que I'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

DEMANDES

H. 40 ans DEFA, exp. conséguente sociale et vie associative, ch. poste à respons. Etudie propos. B. Janvier, 01-46-58-10-51

Journaliste. photographe. biographe (E. Bove) et internaute passionné recherche emploi secteur multimédia Tél.: 01-43-44-80-55

H. 54 ans. cadre sup. ayant dirigé des serv. cciaux importants, rech. situation similaire. T.P. ROBIN. Tél.: 06-86-52-22-65

H. 47 ans (permis PL), 20 ans expérience dans transports routiers et distribution, cherche poste à responsabilités dans transport et exploitation. Etudierait toutes propositions. Port.: 06-62-13-42-46

gestion commerciale, management (transports prestations services), 17 ans d'expérience, recherche poste à responsabilités en région Centre et sud Ile-de-France Tél.: 02-38-83-12-10.

Cadre 38 ans.

H. 43 ans. Voyages d'études Italie Nord mai/juil. Pologne sept./fév. étudie ttes propos. (organisations, entreprises, particuliers). Tél.: 01-46-51-35-41

Pour vos annonces dans L'EMPLOI 01-42-17-39-33 Fax.:

01-42-17-39-25

Jack Greenberg, PDG de McDonald's

« McDonald's doit changer car ses consommateurs changent »

Le responsable, depuis août 1998, de la célèbre enseigne de restauration rapide, Jack Greenberg, explique qu'il a décentralisé par zones géographiques l'activité américaine. Contraireteurs. A l'instar, notamment, de ce qui se fait en conseil d'administration mondial.

ment à son prédécesseur, le nouveau PDG estime que McDonald's doit davantage prendre en thème ». Le patron de la filiale française, Denis compte les spécificités locales des consomma- Hennequin, est devenu en 1998 membre du

NOMMÉ président directeur général de McDonald's en août 1998, Jack Greenberg, âgé de cinquante-cinq ans, a remplacé à ce poste Michael Quinlan, qui était à la tête du groupe depuis onze années. M. Greenberg avait pris les commandes de l'activité américaine fin 1996.

« Votre groupe devrait annoncer, mardi 26 janvier, une croissance à deux chiffres de votre résultat opérationnel aux Etats-Unis et dans le monde. Cela constitue un véritable retournement de tendance. Comment l'expliquez-vous?

– En 1997, nous avons réorganisé toute l'activité américaine en la séparant en cinq divisions régionales. Chacune de ces divisions était en fait aussi importante que l'activité entière des Etats-unis vingt ans plus tôt. Face à cette croissance, nous n'avions pas, jusqu'alors, opéré les changements organisationnels nécessaires. Désormais, le pouvoir de décision est bien plus proche des restaurants et des consommateurs. Audelà de cette réorganisation, nous avons changé le management,

713 restaurants en France

Implanté depuis vingt ans dans l'Hexagone, McDonald's a ouvert,

lundi 25 janvier, son 713° restaurant français, au Disney Village, zone

de chalandise jouxtant le parc de loisirs Disneyland Paris, à Marne-

la-Vallée. En 1998, McDonald's France, qui emploie plus de

25 000 personnes, a ouvert 81 restaurants et servi plus d'un million

de repas par jour. Après avoir mené un partenariat avec Virgin dans

son magasin des Champs-Elysées, à Paris, puis avec les Galeries La-

fayette et désormais avec Disney, McDonald's devrait ouvrir, cette

année, dans le Sud-Est, un restaurant sur le thème des sports, en

partenariat avec le quotidien *L'Equipe*. Testée en France, la formule

des restaurants « à thème » est un concept que McDo semble obser-

La filiale française, présidée par Denis Hennequin, le seul Fran-

çais représenté au board (conseil d'administration) mondial, a réali-

sé, en 1998, un chiffre d'affaires de 9,63 milliards de francs (1,47 mil-

liard d'euros), en progression de 15 % par rapport à 1997.

c'est-à-dire nommé de nouveaux dirigeants, modifié nos méthodes de travail. Nous avons aussi modifié notre marketing et notre politique de publicité aux Etats-Unis. C'est la conjugaison de ces facteurs qui explique ce revirement spectaculaire aux Etats-Unis car, sur les dix-huit derniers mois, il n'y a pas eu spécialement de nouveaux produits qui peuvent expliquer ce changement.

Une organisation existante vous a-t-elle inspiré?

 L'approche décentralisée que nous avons adoptée aux Etats-Unis est en effet celle de nos filiales internationales. Denis Hennequin, PDG de McDonald's France, doit maintenir des standards de qualité et protéger la marque mais il a la liberté de gérer son activité comme il l'entend. Nous devons encore davantage faire preuve d'un véritable état d'esprit international. Ceci implique une plus grande internationalisation des postes opérationnels. M Hennequin est depuis cette année dans notre conseil d'administration. Notre nouveau responsable de la stratégie-



JACK GREENBERG

groupe est l'ancien dirigeant de la filiale suédoise. Le doyen de notre université interne à Chicago, où sont formés nos franchisés, vient d'Australie.

- Combien de nationalités avez-vous dans votre conseil d'administration?

Six. Nous sommes présents dans 114 pays, mais nous n'avons qu'une vingtaine d'expatriés américains. Nous faisons principalement appel à du management local ou international.

- Votre politique de nouveaux produits ne semble pas avoir spécialement réussi ces dernières années. Quels sont vos projets?

Le public a l'impression qu'il n'y a pas eu d'introductions très réussies de nouveaux produits. Nous voulons changer cela. Nous avons au moins huit produits nouveaux en test aux Etats-Unis. Nous misons fortement sur le développement de nouveaux produits. L'innovation est une source de croissance.

- Quelle est votre stratégie en développement de produits? Allez-vous continuer à offrir le même produit dans le monde entier ou allez-vous davantage adapter votre offre?

Nous allons adapter notre offre. Nous allons toujours avoir un produit d'appel international: un menu de base, le même dans le monde entier (Big Mac, frites...). Mais nous allons permettre des adaptations locales, comme cela se fait déjà en France, avec les salades, le yaourt Danone... Nous avions déja permis quelques expérimentations internationales. Ce qui est nouveau, c'est que, aux Etats-unis, nous allons encourager une plus grande régionalisation de l'offre, ce qui sera plus facile avec notre nouvelle organisation.

- Comment faites-vous pour partager la connaissance?

 Jusqu'à présent, cela venait d'une communication informelle et prenait beaucoup de temps. Nous essayons maintenant d'être plus disciplinés pour que les bonnes idées soient diffusées plus rapidement. Par exemple, Mc Fleury, une glace créée au Canada, a été exportée au Brésil, au Royaume-Uni et en France.

- Votre prédécesseur, Michael Quinlan, avait déclaré: «Devons-nous changer? Non, nous ne devons pas changer. Nous avons la marque qui a le plus de succès au monde. » Cela est-il encore votre stratégie ?

- Il disait cela? Moi pas. Nous devons changer car nos consommateurs changent, leur demande continera à évoluer. Nos concurrents changent également. Malgré notre taille, nous devons être plus rapides et plus efficaces pour répondre à ces changements. Vous allez encore voir beaucoup de changements chez McDonald's. Cependant, il nous faut faire attention. Nous ne devons pas ajouter trop de produits à notre offre, au risque de réduire la qualité et la rapidité du service. »

> Propos recueillis par Laure Belot et François Bostnavaron

Le rachat de Cockerill contraint Usinor à se réorganiser

La filiale Sollac va disparaître

AVANT MÊME que le rachat de Cockerill ne soit définitivement réalisé, Usinor se prépare à changer de structure. Un conseil d'administration du groupe sidérurgique devait se réunir, mardi 26 janvier dans l'après-midi, pour entériner la nouvelle organisation du groupe. Celle-ci devrait être mise en place à la fin du premier semestre.

Selon Usinor, une réorganisation s'impose pour tenir compte des bouleversements importants intervenus dans le groupe depuis plusieurs années. La structure par branche ne convient plus, alors qu'Usinor abandonne les aciers spéciaux pour se recentrer sur les seuls aciers plats et inoxydables. Dans le même temps, le groupe se doit d'inscrire dans les faits son internationalisation croissante, avec le rachat de Cockerill, d'Ekostahl mais aussi de sociétés en Espagne, en Italie, au Brésil, acquises tout au long de l'année 1998. De plus, Usinor sait qu'il lui faut mieux répondre aux attentes de ses clients et installer des structures de production orientées vers ses marchés finaux (automobile, emballage, électroménager, bâtiment).

VINGT-QUATRE UNITÉS DISTINCTES

Comme de nombreux groupes confrontés au même problème, Usinor a opté pour une organisation dite « matricielle », qui marie à la fois des unités géographiques et des unités de produits. Vingtquatre unités distinctes, qui seront autant de centres de profit, vont être créées. Seize d'entre elles seront des unités opérationnelles, soit géographiques, soit par métiers. Les activités communes à tout le groupe, comme les ressources humaines, les finances, la recherche et développement, l'informatique ou les achats, vont être regroupées au sein de huit unités fonctionnelles, qui factureront leurs services aux autres.

Chaque unité ayant un responsable, l'équipe dirigeante d'Usinor va être renforcée. Les dirigeants de Cockerill devraient y trouver leur place. Ainsi, Philippe Delaunois, directeur général du groupe belge, devrait prendre la direction d'Ekostahl. Jean-Louis Benoist, chargé de la distribution chez Cockerill, devrait assurer cette fonction pour tout le groupe, tandis que Bernard Serin, actuel directeur général adjoint de Sollac, prendrait la direction des activités belges du groupe.

Mais le grand changement de cette organisation est précisément l'éclatement de Sollac. Spécialisée dans la production d'aciers plats, la filiale est devenue un Etat dans l'Etat : en 1997, elle a réalisé à elle seule 53 % du chiffre d'affaires du groupe et plus de 80 % des bénéfices. Selon le schéma retenu, il n'y aura plus à l'avenir de société Sollac mais des unités baptisées Sollac nord, Sollac sud, Sollac est, emballage, automobile... La filiale, selon toute vraisemblance, pourrait être rapidement absorbée par sa mai-

En remodelant ses structures, Usinor espère aussi gagner de la souplesse et mieux maîtriser ses coûts. Une étude attentive des modes de fonctionnement de Cockerill a montré qu'Usinor avait encore des progrès à faire : le groupe belge dépense beaucoup moins, notamment en frais de gestion. Ces efforts vont-ils se traduire par des suppressions d'emplois? Les syndicats le redoutent déjà. Avant même d'avoir échafaudé sa nouvelle organisation, le groupe estimait, à l'été 1998, qu'il lui fallait supprimer 3 000 emplois environ dans les services fonctionnels.

En parallèle, Usinor continue de mener les cessions de ses activités dans les aciers spéciaux. Les négociations sur la vente d'Unimétal paraissent être entrées dans la dernière ligne droite. Le groupe anglo-indien Ispat semble tenir la corde. Des pourparlers ont été engagés avec des partenaires financiers pour d'autres activités. L'UBS pourrait entrer dans le capital de Trefileurope; deux fonds spécialisés, BC Partners et CVC Capital, seraient intéressés pour participer au tour de table d'Allevard. Mais les repreneurs éventuels hésitent à s'engager au moment où les marchés de l'acier sont en pleine crise.

Martine Orange

Le groupe suédois Ericsson licencie plus de 10 % de ses salariés

STOCKHOLM

de notre correspondant

ver avec beaucoup d'attention.

Le PDG d'Ericsson, Sven-Christer Nilsson, avait annoncé, au mois de décembre, un plan de restructuration dont le détail a été rendu public lundi 25 janvier: 11 600 salariés devront auitter la société d'ici la fin de l'an 2000, dont 3 300 en Suède. Soit plus d'un dixième de la main-d'œuvre (104 000 personnes) du groupe, en proie à des difficultés depuis un an. «Les nouvelles techniques demandent moins de personnel à la production que les anciennes. Même les nouvelles générations de téléphones mobiles ne peuvent compenser cette baisse », a expliqué

La firme suédoise souffre d'avoir tardé à s'orienter vers le marché des communications intégrant la voiv les données et les images ou de l'avoir fait sans convaincre jusqu'à présent. D'où la décision de M. Nilsson, après son arrivée à la tête de l'entreprise au printemps 1998, de rebattre les cartes. Une nouvelle organisation par catégories de clients a été mise en place début janvier. C'est la branche qui fournit les opérateurs classiques qui souffrira le plus,

en perdant 8 500 salariés sur un total de 68 000. En outre, le secteur administratif du fleuron de l'empire familial des Wallenberg sera « dégraissé» à hauteur de 1300 personnes. Ce programme, une fois réalisé, devrait permettre à Ericsson de réduire ses coûts de 3 milliards de couronnes (336 millions d'euros) par an.

« UN COMPORTEMENT DE COCHON!»

En dépit d'une année 1998 décevante, Ericsson, qui représente 15 % des exportations totales suédoises, n'est pourtant pas une entreprise en crise. Bien implantée dans la téléphonie mobile, elle devrait réaliser un confortable bénéfice pour 1998, estimé par les analystes entre 18 et 19 milliards de couronnes (environ 2 milliards d'euros), en progression par rapport à l'exercice précédent. Et ce, en dépit d'une récente mise en garde de M. Nilsson à propos de la publication, jeudi 28 janvier, de résultats pour le dernier trimestre inférieurs de 15 % à 20 % aux attentes du marché.

Dans ce contexte de bonne santé financière, l'annonce des suppressions d'emplois a irrité les syndicats. D'autant plus que la direction, ont-ils affirmé, ne les a pas consultés ces dernières semaines, bien qu'ils « comprennent » la nécessité de restructurations. D'ordinaire disciplinés, ils n'ont pas pu s'empêcher cette fois-ci de faire part de leur mécontentement. « Un comportement de cochon! », s'est emporté Bernth Carlsson, délégué syndical à l'usine suédoise de Norköpping (600 personnes), qui devra fermer ses portes. Ericsson avait déjà supprimé 1700 emplois dans cette ville en 1997, poussant alors la secrétaire du Parti social-démocrate au pouvoir, Ingela Thalen, à appeler indirectement au boycottage des produits de la compagnie.

«Ericsson fera tous les efforts raisonnables pour aider le personnel affecté par les changements », a répondu M. Nilsson sans autre précision. Certains employés pourraient être re sés. Déjà échaudé par le déménagement d'une partie du quartier général d'Ericsson à Londres, le gouvernement a demandé que la société prenne ses responsabilités vis-à-vis du personnel et des régions suédoises concernées.

Antoine Jacob

Accord chez Alstom et négociations à la SNCF

APRÈS DOUZE MOIS de discussions, deux filiales d'Alstom, Turbines vapeur et Machines électriques à Belfort, ont signé, le 23 décembre 1998, un accord sur la



temps de travail. Après référendum, le texte a été paraphé par la CEDT. la CETC et la CGC et sera applicable

réduction du

dès le 1er mars. Alstom s'est placé d'emblée dans la perspective d'un accord 35 heures « défensif », c'est-à-dire visant à maintenir l'emploi. L'échec des premières discussions en juin 1998 avait amené la direction à présenter un plan social supprimant 255 postes. Cette alternative peu réjouissante remit en selle le projet d'accord. Celui-ci prévoit que les 2 900 salariés de l'entreprise verront leur temps de travail réduit de 10 % la journée et de 15 % la nuit. Le dispositif permettrait de sauvegarder 60 postes chez Turbines vapeur et 94 chez Machines électriques, soit 154 postes au total. Parallèlement, l'entreprise met en place, dans le cadre d'un FNE, un dispositif d'aménagement de fin de carrière pour les plus de cinquante-sept ans, permettant l'embauche d'une cinquantaine de jeunes.

La réduction du temps de travail s'effectuera avec maintien du salaire de base et de la prime d'ancienneté. En compensation, les hausses de salaires seront modérées (d'un point inférieures à ce qui aurait été pratiqué sans les 35 heures). Parallèlement, l'entreprise devrait économiser 2,75 % de la masse salariale sur les indemnités de panier et de transport. L'accord devrait également permettre de limiter les heures supplémentaires. Mais la principale contrepartie tient dans l'organisation du travail. Désormais, les deux entreprises fonctionneront six jours sur

sept, les salariés pouvant travailler

entre trois et cinq jours par se-

maine suivant la charge de travail. Les cadres (à l'exception des di-

rigeants) profiteront aussi de la réduction du temps de travail. Ils bénéficieront de 13 jours de congés supplémentaires, dont une partie pourra être capitalisée sur un compte épargne temps. Ces jours pouvant être cumulés sur quatre ans. La direction espère que cet accord qui permet d'éviter les 255 suppressions d'emplois aura un effet d'entraînement sur la filiale transport ou les Chantiers de l'Atlantique.

RECRUTEMENTS NON CHIFFRÉS

A la SNCF, la direction a envoyé lundi 25 janvier aux syndicats un projet d'accord sur la réduction du temps de travail. Le texte ne chiffre pas les recrutements générés par les 35 heures, mais propose « une augmentation du nombre d'agents au statut ». La direction s'engage à ce qu'« aucune diminution de salaire ne résulte » des 35 heures, mais envisage une « modération de leur progression »,

avec une hausse de la rémunération moyenne du personnel en place d'au moins 1% par an audessus de l'inflation.

Pour l'essentiel, le document prévoit que les sédentaires ne travaillant pas le dimanche organiseront, pour passer aux 35 heures, leur semaine sur 4 jours et demi. De leur côté, les roulants se verraient attribuer dans un premier temps 17 jours de repos supplémentaires pour compenser les sujétions donnant actuellement lieu à des repos globalisés. Les durées moyennes actuelles de service seraient conservées.

Dans un second temps, ils pourraient connaître les mêmes modulations du temps de travail que les sédentaires déià soumis, comme eux, aux 35 heures, et se verraient attribuer 10 jours de repos en plus.

Ce texte va faire l'objet de rencontres bilatérales dans les prochains jours.

> Stéphane Lauer et Frédéric Lemaître

La banque suisse UBS révise sa stratégie

TIRANT LES LEÇONS d'une année 1998 très difficile pour son activité de banque d'investissement (marchés, grandes entreprises), regroupée dans Warburg Dillon Read, UBS, la banque suisse née de la fusion de l'Union de banques suisses et de la Société de banque suisse a confirmé l'inflexion de sa stratégie. Elle va réduire la proportion de ses fonds propres consacrée à son activité de banque d'investissement, aux dépens essentiellement des activités de dit internationales et de financement de commerce. Elle mettra davantage l'accent sur la gestion d'actifs et de fortune et le placement de titres, afin de présenter un profil de risque plus prudent.

En 1998, l'UBS consacrait 60 % de ses fonds propres à la banque d'investissement, qui a perdu 1,23 milliard de francs suisses (769 millions d'euros) de janvier à septembre 1998. Ce changement de cap a amené les dirigeants de la banque à réviser en baisse de 10 % leur objectif de rentabilité pour 2002.

LVMH porte à 34,4 % sa participation dans Gucci

MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON (LVMH), numéro un mondial du luxe, a annoncé, le 25 janvier, avoir porté de 26,7 % à 34,4 % sa participation dans le capital du maroquinier florentin Gucci. Le groupe français avait indiqué, le 6 janvier, qu'il avait dépassé le seuil de 5 % dans Gucci.

Pour atteindre plus du tiers du capital du maroquinier, LVMH a racheté quelque 3,553 millions d'actions, soit plus de 6 % du capital, auprès du fonds d'investissement Capital Research. A un prix de 76 dollars (environ 65 euros) l'action, le groupe a déboursé 1.52 milliard de francs (232 millions d'euros). – (AFP.)

Semiconducteurs: STMicroelectronics devient numéro neuf mondial

LE FABRICANT FRANCO-ITALIEN de semiconducteurs STMicroelectronics (ex-SGS Thomson) a gagné, en 1998, une place au classement mondial établi par Dataquest, toujours dominé par l'américain Intel. Le groupe est neuvième derrière Philips et devant Siemens. ST, qui a publié, mardi 26 janvier, ses résultats 1998, affiche des ventes en hausse de 5,7 %, à 4,25 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros), sur un marché en baisse de 9 %. Son bénéfice s'élève à 411,1 millions de dollars (354 millions d'euros).

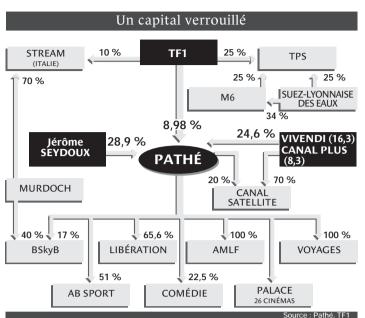
COMMUNICATION

TF 1 a été prise de vitesse par Canal Plus pour le contrôle de Pathé

Le renfort de Vivendi a permis à la chaîne cryptée de contrer l'offensive de la Une. Les bonnes relations entre Jean-Marie Messier et Vincent Bolloré ont facilité le rétournement d'une situation qui semblait a priori favorable à Patrick Le Lay

« LES GRANDS PATRONS ne devraient jamais partir en vacances. C'est toujours à ce moment là que les malheurs arrivent », plaisante à moitié un des hiérarques de Canal Plus. La Blitzkrieg de TF 1 sur le capital de Pathé a surpris Pierre Lescure à Mégève. Mercredi 20 janvier, en début de soirée, au moment où tombe le communiqué du Conseil des marchés financiers annonçant l'acquisition par la Une de 8,98 % de Pathé, le PDG de la chaîne cryptée fait relâche au pied des pistes. Dès lors, sa première préoccupation est de trouver un avion pour regagner Paris au plus vite.

Dans l'attente de son patron, Canal Plus va vivre un « jeudi de la peur ». Un dirigeant de la chaîne reconnaît: « Patrick Le Lav nous a bien embêtés ». C'est un euphémisme. En réalité, il s'agit d'un jeudi noir pour Canal Plus. Tout au long de la journée, chacun, à la direction, s'emploie à décrypter la stratégie de TF 1. « Qu'est-elle venue faire chez Pathé? Quel va être son prochain mouvement? Qui va l'aider dans son entreprise? Jérôme Sevdoux est-il en train de nouer un accord avec TF 1? ». Pendant que ces questions donnent quelques sueurs froides à ses collaborateurs, Pierre Lescure, de retour dans son bureau, organise la contre-offensive.



Un mauvais timing de TF 1 et un mystère encore entier vont aider le PDG à redresser une situation pourtant périlleuse. L'effet de surprise passé, Canal Plus comprend que les 8,98 % de TF 1 ne sont qu'une première étape. Une seconde devrait amener un allié de la chaîne généraliste à racheter la participation de 19,6 % détenue par Vincent Bolloré dans Pathé. Et devenir ainsi le premier actionnaire du groupe de communication. Tour à tour, le groupe Bouygues, son nouvel actionnaire l'industriel François Pinault et même Rupert Murdoch, nouvel allié de TF 1, sont évoqués.

Face à une telle attaque, le risque est grand pour Canal Plus de voir Pathé passer sous la coupe de son principal concurrent en France et en Europe. Outre la perte d'un allié de plus de huit ans, la prise de contrôle de près d'un tiers du capital de Pathé permettrait à TF1 et à Bouygues de peser sur les destinées de Canal-

Comme Télévision par satellite (TPS), son concurrent, le bouquet de Canal Plus est une société en nom collectif (SNC). Cette formule donne presque tous les pouvoirs aux actionnaires, même minoritaires. Outre des droits de préemption, chaque entrée ou sortie du capital demande l'assentiment de tout le tour de table. Une présence, même indirecte, de TF 1, pourrait gripper la machine et gêner la croissance de CanalSatellite. Pierre Lescure et Jean-Marie Messier ont mesuré le danger. Le téléphone sonne à plusieurs reprises entre le 42 avenue de Friedland et le quai André-Citroën, les sièges de Vivendi et de Canal Plus.

Pendant que TF 1 est encore à se réjouir du bon tour qu'elle vient de jouer à sa rivale cryptée, MM. Messier et Lescure ont mis leur riposte au point. Ils ont décidé de mettre à profit les bonnes relations du PDG de Vivendi avec Vincent Bolloré pour convaincre ce dernier, s'il est encore temps, de leur céder sa participation.

La rumeur veut que Jean-Marie Messier n'ait pas été avare de ses conseils lorsque Bolloré a tenté son raid sur le groupe Bouygues. Vendredi 22 janvier, au lendemain de l'annonce de l'entrée de la Une dans Pathé, c'est donc le patron de Vivendi qui prend langue avec le raider breton. Désormais, ce ne sera qu'une question de prix. En face, dans le camp de la Une, on ne semble pas se douter que la chance est en train de passer.

Un dirigeant de la chaîne cryptée se réjouit que le raid de TF 1 ait permis à Canal Plus de « prendre le contrôle de Pathé en ayant le rôle du chevalier blanc »

Pour assurer le succès de leur contre-offensive, Canal Plus et Vivendi ont choisi de maintenir Iérôme Seydoux dans l'ignorance de leurs manœuvres. Une volonté de confidentialité, mais le signe aussi que le doute s'est installé. Pour Canal Plus, Pathé n'est plus aussi

sûr. L'accueil réservé par Jérôme Seydoux à Patrick Le Lay pourrait laisser croire à une complicité entre les deux hommes. C'est le spectre d'une fusion TF 1-Pathé qui hante les couloirs de Canal PLus, où s'ébauche un scénario catastrophe: « Après ses 8,98 %, TF 1 voulait racheter les 19,6 % de Bolloré. Ensuite, la Une aurait proposé la fusion entre les deux groupes ». Pour l'occasion, on a même sorti les calculatrices. « J'ai calculé que cela mettait Jérôme Seydoux, actionnaire à 28,9 % de Pathé, à 12,5 % de TF1 », précise un directeur général de la chaîne cryptée.

L'affaire se fait dans la journée. Vincent Bolloré accepte de céder sa participation à Canal Plus et Vivendi. Il empoche une plus-value de 800 millions de francs. Au total, les deux acheteurs auront déboursé près de 3,6 milliards de francs (Le Monde du 26 janvier). Soulagé, Pierre Lescure reconnaîtra plus tard que « Canal Plus peut toujours compter sur l'appui financier sans faille de son actionnaire Vivendi ». Une fois le chèque signé, « nous sommes allés voir Seydoux », précise un dirigeant de Canal Plus. Désormais second actionnaire de Pathé, la chaîne cryptée et Vivendi négocient leur représentation au conseil d'administration et concluent avec Jérôme Seydoux un pacte de préemption réciproque d'une durée de cinq ans.

En un week-end, Patrick Le Lay a tout perdu. Que s'est-il passé? Pourquoi n'a-t-il pas profité de son « coup d'avance » ? Son allié, François Pinault, lui aurait fait défaut pour prendre le relais de l'opération.

Selon Pierre Lescure, le nouvel actionnaire de Bouygues aurait prévu de racheter les parts de Bolloré lundi 25 janvier. Trop tard. Prise de vitesse, TF1 se retrouve désormais coincée dans Pathé sans possibilité d'en sortir rapidement sous peine de ne pas retrouver son investissement. Pour Canal Plus, la victoire est double. Au succès sur TF1 s'en ajoute un autre, non moins important, sur la direction de Pathé. En privé, un important dirigeant de la chaîne cryptée se réjouit que le raid de TF1 ait permis à Canal Plus de « prendre le contrôle de Pathé tout en ayant le rôle du chevalier

Guy Dutheil

L'opération aboutit à une plus forte concentration dans le cinéma français

« PATHÉ recherchera des rapprochements ou des alliances lui permettant de jouer un rôle plus direct dans la télévision »: ce message de Jérôme Seydoux, président de Pathé, dans son rapport annuel publié en mars 1998, s'avérera plus vrai que prévu. Après TF1, Canal Plus et son actionnaire de référence Vivendi ont acheté ensemble 19,6 % du groupe cinématographique.

« Après l'opération sur AOL, c'est la seconde fois que Vivendi vient à la rescousse de Canal Plus pour une opération d'envergure, explique-t-on au sein de la chaîne cryptée. C'est l'avantage d'avoir un actionnaire de cette envergure », qui vient d'ailleurs de procéder à une réorganisation dans laquelle Pierre Lescure conserve la haute main sur l'audiovisuel. Mais il est de facto chapeauté par le patron de Cégétel, Philippe Germond, nommé directeur général délégué de Vivendi Communication. « Cela traduit notre confiance dans la convergence de ces métiers. Ce n'est en rien un désavœu de Pierre Lescure », explique le groupe Vivendi.

Canal Plus a déboursé 1,2 milliard de

francs pour ses 8,3 % dans Pathé. « L'effet dilutif sera très faible » pour cette opération financée par emprunts, précise la chaîne. « Notre arrivée dans Pathé procède d'une action défensive; cela ne changera rien de nos partenariats avec le groupe de Jérôme Seydoux », dit-on à Canal Plus. Leurs liens sont anciens et importants : le groupe de Jérôme Seydoux détient 20 % de CanalSatellite et a mis en place, en mai 1997, un réseau de distribution cinématographique européen avec Canal Plus qui s'articule autour de quatre distributeurs, en France (AMLF), en Grande-Bretagne (Pathé Guild), en Allemagne (Tobis) et en Espagne (Sogepaq).

Cet accord permet aussi aux deux alliés d'acquérir des droits de films américains. En septembre 1998, Canal Plus, Pathé et la société américaine de production Mandalay Pictures ont conclu une autre alliance permettant aux deux groupes français d'acquérir quatre films américains par an. Par ailleurs, Le Studio Canal Plus, Pricel et AMLF (Pathé) acquièrent déjà ensemble les droits France de certains longs-métrages interna-

tionaux comme Kundun, de Martin Scorsese. Cette étroite collaboration ne s'arrête pas là: les deux groupes français coproduisent de nombreux longs-métrages. Pathé Pictures, dont Le Studio Canal Plus est l'un des partenaires, contribue au financement et au développement des films britanniques. Dans le domaine des chaînes thématiques, Pathé et Canal Plus sont tous deux actionnaires de Comédie et du service de paiement à la séance de CanalSatellite, Kiosque.

QUE DIRA LE CSA?

L'arrivée de Canal Plus au sein de Pathé marque inévitablement un renforcement de la concentration dans le financement cinématographique. Le groupe de Pierre Lescure s'affiche comme le premier banquier du cinéma français, et Pathé, l'un des principaux groupes cinématographiques hexagonaux, pense, grâce aux multiplexes, doubler l'activité de ses salles dans les quatre prochaines années (300 écrans en France et en Hollande fin 1997). Malgré les récentes déceptions de Lucie Aubrac ou de Lolita, Pathé a décroché

de beaux succès avec Didier, On connaît la chanson ou Sept ans au Tibet.

Chez Vivendi, qui détient aussi directement 38 % de l'autre grande circuit de salles (335 écrans fin 1997), on reste très pragmatique: « Nous n'avons pas vocation à rester vingt ans dans le capital de Pathé. Cette opération est préventive et défensive : elle nous permet de contrer une menace qui pesait sur CanalSatellite. »

Juridiquement, le Conseil supérieur de l'audiovisuel peut être fondé sur l'article 17 de la loi sur l'audiovisuel à saisir le Conseil de la concurrence sur cette nouvelle concentration dans le secteur cinématographique. Toutefois, par le passé, les neuf sages, bien qu'ils réclament un élargissement de leurs prérogatives, n'ont jamais eu recours à une telle mesure, même lorsque Canal Plus a considérablement renforcé sa position sur le marché des droits cinématographiques en rachetant UGC DA en juillet 1996.

Nicole Vulser

Bayard Presse lance un magazine pour les plus de 70 ans

LES GENS VIVENT de plus en plus vieux, les publicitaires découvrent le pouvoir d'achat des les inurnaux des seniors rajeunissent de plus en plus, mettant en « une » des mannequins qui ont la moitié de l'âge de leurs lecteurs. Longtemps, Notre temps, et son million d'exemplaires, a été presque seul sur ce secteur. Il subit, aujourd'hui, la concurrence acharnée d'un autre

12 CD-ROM

1200 heures

d'apprentissage

magazine, Pleine Vie, dont la diffusion n'a cessé de croître depuis qu'il a changé de nom, en mars 1997, abandonnant la référence du Temps retrouvé, qui rappelait trop sans doute « la pendule au salon qui dit oui qui dit non, qui dit: je vous attends », des Vieux de Jacques Brel.

Notre temps s'est rajeuni pendant l'été 1998, en proposant une nouvelle formule, alors que sa dif-

24 000

exercices

fusion stagnait, en 1997, au-dessus du million d'exemplaires. Pleine Vie prévoit de son côté une diffusion payée de 815 000 exemplaires en 1998, contre 588 770 en 1996. Bayard Presse propose, lundi 25 janvier, la deuxième partie de sa riposte, en créant un nouveau magazine qui affirme son Bel Age - c'est son titre –, destiné aux plus de soixante-dix ans. Notre temps veut s'adresser aux nouveaux retraités, tandis que Bel Age vise les plus... anciennes, car le lectorat de la presse du troisième âge est plutôt féminin.

« SUBLIMER LES RIDES »

«C'est un journal pour les veuves », commente Philippe Bouldois, directeur du pôle seniors de Bayard Presse, à propos de son dernier-né. Vendu 13 francs, le titre est pour l'instant bimestriel, avant de devenir mensuel en septembre. Tiré à 200 000 exemplaires, il vise une diffusion de 80 000 100 000 exemplaires la première

«Il y a eu un débat à Notre temps, pour savoir s'il fallait montrer les rides, explique Philippe Bouldois. On a décidé que, dans un magazine, on ne les montrerait pas ou qu'on les sublimerait, et qu'on créerait un autre journal pour ceux qui assument leurs rides. » Bayard Presse, propriété de la congrégation religieuse des Assomptionnistes, a la particularité d'offrir un journal pour tous les âges de l'enfance, de Popi à Phosphore. A-t-il la même ambition pour les grands-parents? Le groupe édite

désormais cinq publications dans ce secteur, qui représente un quart de la diffusion de Bayard en France, et *Notre temps* comporte dix éditions internationales. D'autres groupes réfléchissent à des publications pour cette nouvelle cible.

Le premier numéro de Bel Age propose un entretien avec Micheline Presle, qui « ne voit pas le temps passer », réalisé par Sylvain Augier (« Vous n'avez pas un look de vieille dame... », souligne la première question. « Malgré cet air juvénile, vous avez soixante-deux ans de métier », poursuit la deuxième), un dossier sur les plus de soixante ans qui refont leur vie, un autre sur la Loire-Atlantique, des articles sur « Questions pour un champion » ou « Des chiffres et des lettres». A la rubrique « Chantons ensemble », Bel Âge offre les paroles intégrales d'une chanson de Bourvil: «La ta ca ta ca tac tactique du gendarme, c'est d'avoir avant tout les veux en face des trous. »

Le magazine propose enfin un supplément « spécial mémoire », sous forme de quiz en cinquante questions, avec une perle: « Comment s'appellent les héros de la pièce de Racine : Le Cid ? » Peutêtre Rodrigue et Chimène ont-ils entendu des serpents siffler sur leurs têtes, mais ils doivent touiours leur existence à Corneille. « La mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas », recommandent les concepteurs du test, même si la leur a quelque peu flanché.

Alain Salles

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a célébré ses dix ans

IETS D'EAU, buffets et musiciens: Hervé Bourges, président du CSA, avait bien fait les choses, lundi 25 janvier à Paris, pour célébrer le dixième anniversaire de cette institution. Un feuillet entier de son discours était consacré à saluer les nombreuses personnalités qui s'étaient déplacées au Palais de Chaillot : le premier ministre, de nombreux membres du gouvernement, d'anciens ministres, les présidents ou vice-présidents des grandes institutions de la République, les « quatre-vingt-seize présidents de sociétés ou d'institutions liées à l'audiovisuel », ainsi que des invités étrangers. Après avoir défini la régulation de l'audiovisuel en quatre mots : « médiation, concertation, adaptation, indépendance », M. Bourges a précisé: «L'avenir de l'audiovisuel tient en un seul mot: le numérique. » Et il a précisé les grands dossiers pour l'avenir : le câble et le satellite, la diffusion hertzienne, les réseaux informatiques et Internet, le service public.

DÉPÊCHES

■ PRESSE: des petites annonces sur Internet. SPIR Communication (groupe Ouest-France) a annoncé, lundi 25 janvier, la mise en ligne de près de 200 000 petites annonces issues de 132 journaux gratuits. Le site, qui est mis à jour quotidiennement, permet de consulter gratuitement et de passer des annonces sur cinq thèmes : emploi, automobile, immobilier, bonnes affaires et rencontres.

■ La bataille pour le contrôle du groupe Mirror a provoqué une scission au sommet. Selon la presse britannique, les désaccords au sein de l'état-major pourraient entraîner le départ forcé de David Montgomery, président du groupe de presse britannique (Le Monde du 20 janvier).

■ RADIO: Radio France internationale (RFI) va diffuser plus de musique. Jean-Paul Cluzel, PDG de RFI a annoncé, lundi 25 janvier, lors du MIDEM à Cannes : « Nous allons réintroduire en force sur notre antenne, au printemps, l'illustration musicale avec la diffusion de deux chansons complètes par heure ». La mise en place du « tout-info » s'était traduite par « une diminution de l'illustration sonore »

■ ÉDITION : le groupe de communication Pearson a remis en vente, lundi 25 janvier, cinq des sociétés d'édition héritées du groupe américain Simon and Schusters. Spécialisées dans l'édition d'ouvrages de référence et professionnels, ces sociétés ont réalisé, en 1997, un chiffre d'affaires de 250 millions de dollars (215 millions d'euros).



Vous ne choisirez pas English+

par hasard!

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

• ROSNEFT : les pétroliers russes Rosneft, Slavneft et Onako, détenus majoritairement par l'Etat, fusionneront dans les prochains mois, a annoncé, lundi 25 janvier, le vice-premier ministre Vladimir Boulgak, cité par l'agence Interfax. La holding ainsi créée produira 55 millions de tonnes de brut par an, selon M. Boulgak. Elle sera détenue à 75 % par l'Etat.

● BP-AMOCO: le groupe pétrolier anglo-américain a confirmé, lundi, avoir déposé une offre pour le développement à long terme de champs *on-shore* dans le sud de l'Iran, en dépit de l'embargo américain. « Nous avons soumis une offre pour participer aux discussions sur le développement à long-terme du réservoir du Banguestan », a indiqué un porte-parole.

• LONDON INTERNATIONAL **GROUP (LIG): le groupe** britannique, spécialisé dans la fabrication de préservatifs (Durex) et de gants de latex chirurgicaux, a annoncé, lundi, avoir reçu une proposition d'offre de fusion. L'action grimpait de 27 %. « Le conseil d'administration de LIG confirme avoir reçu une offre provisoire non sollicitée concernant une possible fusion », a indiqué LIG.

SERVICES

• TÉLÉCOMMUNICATIONS : la Cour Suprême américaine a rendu son verdict, lundi, sur le cas opposant les sociétés de télécommunications régionales aux compagnies de téléphone longues distances. La décision de la cour confirme que les compagnies régionales doivent faire la preuve de l'ouverture de leur marché à la libre concurrence si elles veulent entrer sur le marché des communications longues distances.

• MICROSOFT : le premier fabricant mondial de logiciels a annoncé, mardi, qu'il investira 500 millions de dollars (434,7 millions d'euros) dans le troisième câblo-opérateur britannique, NTL

● COMPAQ : le deuxième constructeur mondial d'ordinateurs devait annoncer. mardi. l'introduction en Bourse de tout ou partie du capital d'AltaVista. Ce moteur de

recherche lui avait été apporté par Digital Equipment, que Compaq a racheté en juin 1998 pour 9 milliards de dollars (7,8 milliards d'euros).

• ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE : après une année 1998 jugée **positive**, les entreprises du secteur font preuve de prudence pour 1999, selon le baromètre BVA de conjoncture présenté par la Fédération nationale de l'équipement électrique (FNEE).

FINANCE

• DEUTSCHE BANK: Josef Ackermann, membre du directoire de la banque allemande, a déclaré, lundi, qu'il espérait obtenir l'accord des autorités américaines pour le rachat de Bankers Trust d'ici au 30 avril. Si l'offre n'était pas acceptée avant le 30 juin, l'intégration informatique des deux banques devrait être aiournée du fait des recommandations de la Réserve fédérale pour limiter le risque « an 2000 ».

MILAN

ZURICH

MIBTEL 30

• BANQUES JAPONAISES : les grands établissements vont lever 2 000 milliards de yens (15,4 milliards d'euros) sur le marché d'ici fin septembre pour renforcer leurs fonds propres, affirme, mardi, le quotidien Nihon Keizai Shimbun. L'agence de notation Moody's a revu en baisse les notes de Bank of Tokyo-Mitsubishi (de A 1 à A 2), de Sanwa Bank (de A 1 à A 2) et de Sumitomo Bank (de A 2 à A 3).

RÉSULTATS

• CITIGROUP: le premier groupe mondial de services financiers a enregistré un bénéfice net de 5.807 milliards de dollars (5 milliards d'euros), en baisse de 13 % sur 1997, essentiellement du fait du recul des bénéfice de sa filiale banque d'investissement Salomon Smith Barney.

• ATT: le géant américain des télécommunications a enregistré, en 1998, une hausse de 3,3 % de son chiffre d'affaires, à 53,2 milliards de dollars (45,8 milliards d'euros) pour un bénéfice net en augmentation de près de 45 % à 6,39 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros).

• CHEVRON: le quatrième groupe pétrolier américain a subi un recul de 39,3 % de son bénéfice, à 1,97 milliard de dollars (1,6 milliard d'euros), de son bénéfice pour 1998, sur un chiffre d'affaires en baisse de 27,1 %

Action LucasVarity

EUROPE LONDRES FRANCFORT DAX 30 CAC 40 5880,90 4079,96 5064.98 26 J. 2 D. 26 J. 3 D. 3 D. 26 O. 26 J. 26 O. Var. % 31/12 Var. % 25/01 cours 26/01 Europe 10h15 **EUROPE EURO STOXX 50** 3446,20 0,51 3,11 **EUROPE** STOXX 50 3394,8 0,57 2,25 **EUROPE** EURO STOXX 324 300,94 0,52 0,86 EUROPE **STOXX 653** 282,43 0,49 1,16 0,72 **PARIS** 4079,96 CAC 40 3,48 **PARIS** MIDCAC 0,00 **PARIS** SBF 120 2737,04 0,72 3,04 **PARIS** SBF 250 0,00 **PARIS** SECOND MARCHÉ 0,00 **AMSTERDAM** 534,14 1,67 -0,78**BRUXELLES** BEL 20 3387,34 0,67 -3,62**FRANCFORT** DAX 30 5064,98 1,66 1,25 **LONDRES** FTSE 100 5880,90 -0.03MADRID STOCK EXCHANGE 0,00

34167,00

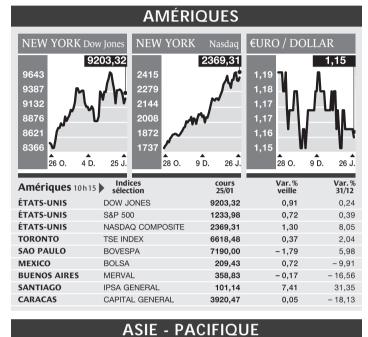
7174,70

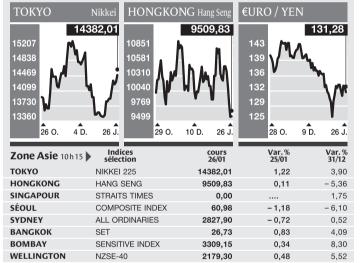
1,54

1,39

-2,80

0,20





ÉCONOMIE

Dominique Strauss-Kahn reste confiant sur la croissance

LE MINISTRE de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn se montre confiant pour la croissance de l'économie française en 1999 et en 2000, malgré « la phase de ralentissement passager, le trou d'air, que nous traversons », indique-t-il dans un entretien au Figaro du 26 janvier. Selon lui, l'« excès de pessimisme » des grandes entreprises « devrait progressivement se corriger ».

Il a par ailleurs relevé que la « Banque centrale européenne a un objectif de stabilité des prix, ce qui l'a conduite à définir une limite haute de 2 %. Je regrette qu'elle ne se soit pas également fixé un niveau plancher. Des déclarations donnent à penser que ce plancher serait zéro, ce qui me paraît faible ».

La hausse des prix à la consommation est tombée à 0,3 % en glissement annuel en France en décembre, la plus faible hausse observée en fin d'année depuis décembre 1953.

■ UNION EUROPÉENNE: Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE), a jugé, lundi 25 janvier, que la situation actuelle des prix dans la zone euro justifiait le maintien de la politique monétaire, avec un taux d'intérêt principal fixé à 3 %.

■ Les revenus nets d'investissements directs de l'Union européenne dans les pays tiers se sont montés à 12,3 milliards d'euros en 1996, a annoncé, lundi 25 janvier, l'office européen de statistiques Eurostat. Au total l'Union a perçu 44,4 milliards d'euros de revenus de ses actifs dans les pays tiers alors que ces derniers ont recu 32,1 milliards d'euros de leurs actifs européens.

■ ALLEMAGNE: le syndicat IG Metall a qualifié, lundi, de « provocation » la proposition patronale d'augmenter les salaires de 2 % cette année au niveau de la branche. Il menace d'organiser des débrayages dès vendredi 29 janvier et revendique 6,5 % d'augmenta-

■ GRANDE-BRETAGNE: le gouvernement a confié une vaste enquête sur le secteur bancaire à Don Cruickshank, ancien directeur de l'autorité de contrôle du secteur des télécommunications. Elle doit déboucher d'ici la fin de l'année sur un état de la concurrence dans ce secteur et en particulier, indique M. Cruickhank, sur les questions des « prêts aux petites entreprises, systèmes de transfert d'argent et cartes de crédit ». Parmi les plaintes souvent formulées contre les banques britanniques, il a cité « les tarifs excessifs, la mauvaise qualité du service et l'incapacité à comprendre les besoins des petites entreprises ».

■ CHINE: le gouvernement a réaffirmé, mardi 26 janvier, qu'il ne dévaluerait pas le yuan, alors que la presse officielle avait évoqué deux jours plus tôt pour la première fois un possible lâchage de la monnaie nationale. Cette information avait entraîné la chute des monnaies et bourses asiatiques lundi 25 janvier. « Nous avons déjà réaffirmé la politique du gouvernement chinois consistant à ne pas dévaluer le vuan et nous continuerons à suivre cette politique, malgré les graves difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée », a indiqué le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Zhang Qiyue.

■ JAPON: le chef des services économiques du gouvernement Taichi Sakaiya a estimé, mardi, que le Japon devrait renouer « modestement » avec la croissance au quatrième trimestre 1998 (octobre-décembre), après une série record de quatre trimestres consécutifs de contraction de l'activité. Le gouvernement japonais prévoit une contraction record de 2,2 % de l'économie pour l'année fiscale s'achevant fin mars et table sur une petite reprise de 0,5 % pour l'année suivante.

■ CORÉE DU SUD: l'agence de notation Standard & Poor's a relevé, lundi, la note attribuée à la qualité de crédit de la Corée du Sud. Sa dette principale à long terme en devises étrangère est notée BBB –, contre BB +, sa dette à court terme en devises étrangères A 3, contre B, et sa dette émise dans la devise locale à long terme A-, contre BBB+. S&P souligne que la Corée est passée d'un déficit de sa balance des paiements courants en 1997 à un excédent équivalent à 16 % de son PNB à la fin

■ ÉTATS-UNIS : le déficit budgétaire s'est élevé à 5,41 milliards de dollars en décembre 1998, contre un excédent de 13,6 milliards durant le même mois en 1997, selon le département au Trésor.

■ BRÉSIL : le président Fernando Henrique Cardoso convoquera, dès cette semaine, les représentants de différents secteurs industriels et des syndicats de tous bords pour élaborer un projet de relance économique qui devrait être annoncé au mois de février

VALEUR DU JOUR

OPA sur LucasVarity

LES CONVOITISES autour de LucasVarity commencent à se L'équipementier tomobile et aérospatial britannique faisait l'objet de rumeurs d'offre publique d'achat depuis plusieurs semaines. L'américain Federal-Mogul a confirmé ces rumeurs, lundi 25 janvier, en annonçant qu'il lançait une OPA (offre publique d'achat) hostile pour 280 pence par action, soit 3,9 milliards de livres (5.7 milliards d'euros, 37 milliards de francs). Dick Snell, PDG de Federal-Mo-

gul, avait rencontré dans la journée Ed Wallis, président de Lucas-Varity, et Victor Rice, directeur général du groupe britannique, pour les informer de ses intentions. Après avoir rejeté l'offre et indiqué qu'il n'entendait pas entamer les discussions, LucasVarity a annoncé à son tour qu'il était proche d'un accord de rapprochement avec TRW, leader américain du coussin de sécurité (Airbag). L'offre de TRW serait supérieure à celle de Federal-Mogul, qui représentait déjà une surcote de 40 % sur le cours de LucasVarity au 30 décembre 1998.

Selon un analyste, ce rapprochement permettrait à TRW de faire baisser ses coûts, dans la mesure où la productivité de LucasVarity est meilleure. Le groupe britannique occupe le douzième rang mondial dans son secteur avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de livres (5,7 milliards d'euros) en 1997. Des synergies seraient envisageables sur le long terme entre des unités de TRW et de Lucas-

en **pence** à Londres Ô N D J 1998

Varity, estiment les analystes. Après l'échec de la tentative de transfert du siège de Londres vers les Etats-Unis - le capital de LucasVarity est déjà détenu à 60 % par des actionnaires américains -, la publication de résultats décevants et l'atonie du cours de Bourse, l'état-major avait engagé une réflexion stratégique sur l'avenir du groupe, qui devait être présentée le 25 mars. L'offre de Federal-Mogul a précipité les événements.

A la Bourse de Londres, l'action LucasVarity terminait, lundi 25 janvier, en hausse de 13,6 % à 244 pence. Les certificats de dépôts américains de LucasVarity progressaient de 6-3/8 à 42-5/8, soit 17 %.

Stéphane Lauer

SUR LES MARCHÉS

LA BOURSE de Paris a débuté la séance du 26 janvier sur une hausse de 1,02 %, à 4 092 points. La veille l'indice CAC 40 av miné sur un gain de 0,78 %, à 4 050,80 points malgré les craintes d'une dévaluation de la devise

FRANCFORT

L'INDICE Dax 30 s'est inscrit en hausse de 1,47 % à l'ouverture de la séance du 26 janvier. Le marché est soutenu par la résistance du marché américain et l'annonce de bons résultats des sociétés alle-

La veille pourtant, l'indice Dax avait reculé de 0,39 % pour repasser sous la barre des 5 000 points, à 4 988,59 points.

LONDRES

LA MULTIPLICATION des opérations de fusions et d'acquisitions et la bonne tenue de Wall Street ont fait progressé l'indice FT100 de la Bourse de Londres de 0,33 %, à 5 880,9 points, le lundi 25 janvier.

TOKYO

MARDI 26 janvier, la Bourse de Tokyo a progressé de 1,2 %, à 14 382,81 points, réconfortée par les déclarations des autorités chinoises excluant une dévaluation du yuan. Toutefois, les analystes se déclarent toujours préoccupés par l'évolution des marchés financiers et notamment de la Bourse brésilienne depuis la dévaluation du réal.

NEW YORK

LA SÉANCE du lundi 25 janvier a été marquée par l'annonce de résultats annuels supérieurs aux groupes AT&T et Citigroup ont effacé le mauvais sentiment laissé par la publication, vendredi, des résultats d'IBM. Les valeurs technologiques, qui avaient abandonné beaucoup de terrain durant les précédentes séances, ont été activement recherchées, comme Microsoft et Yahoo.

TAUX

LES TAUX D'INTÉRÊT européens se sont légèrement tendus, mardi 26 janvier, en début de matinée. Le rendement des emprunts d'Etat allemand à dix ans, le Bund, s'est inscrit à 3,65 %. A Paris, le taux des obligations assimilables du Trésor (OAT) s'est élevé, pour sa part, à 3,739 %. Sur le marché à terme sur les produits de taux, le Matif, le contrat notionnel a reculé de 21 centièmes, à 113,19 points.

CHANGE

LE BILLET VERT était en repli face au yen, mardi 26 janvier, au matin, à 113,58 yens pour 1 dollar. L'intervention du premier ministre chinois, Zhu Rongji, excluant, lundi, une dévaluation du yuan, a déclenché une vague d'achats sur toutes les devises asiatiques, dont le yen japonais. En revanche, face aux devises européennes, la monnaie américaine s'est maintenue, à 1,156 dollar pour 1 euro.

Taux de change fixe des pays €uro contre franc ▶ **€uro contre** Taux Taux 6,55957 0,15245 **€URO/FRANC** FRANC/€URO. €URO/DEUTSCHEMARK. DEUTSCHEMARK/FRANC 3.35385 €URO/LIRE ITALIENNE (1000) €URO/PESETA ESPAGNOLE (100). 1,93627 1,66386 2,00482 LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC..... PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC 3,38774 3,94238 3,27190 ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC **€URO/ESCUDO PORTUGAIS (100)** SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FR... **€URO/SCHILLING AUTRICHIEN (10).** 1.37603 4.76703 PUNT IRLANDAISE/FRANC FLORIN NÉERLANDAIS/FRANC. €URO/PUNT IRLANDAISE €URO/FLORIN NÉERLANDAIS. 2,97660 2,20371 RANC BELGE (10)/FRAN **€URO/MARKKA FINLANDAISE** 5,94573 MARKKA FINLANDAISE/FRANC 1,10324

Cours de change croisés

26/01 10 h 15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR		0,88009	1,15565	0,17619	1,65975	0,71953
YEN	113,62500		131,28500	20,01500	188,59000	81,77500
€URO	0,86531	0,76170		0,15245	1,43630	0,62265
FRANC	5,67585	4,99570	6,55957		9,42010	4,08395
LIVRE	0,60250	0,53025	0,69625	0,10615		0,43350
FRANC SUISSE	1.38980	1.22285	1.60620	0.24485	2.30610	

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/01	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE		2,89	3,72	4,57
ALLEMAGNE	3	3	3,63	4,56
GDE-BRETAG.	6,07	5,63	4,18	4,21
ITALIE		2,97	3,90	4,84
JAPON	0,23	0,29	2,03	
ÉTATS-UNIS	4,75	4,36	4,64	5,10
SUISSE	0,50	1,03	2,45	3,81
PAYS-BAS	3,08	3,02	3,73	4,58

Matières premières

matieres prei	1116163	
En dollars 🕨	Cours 25/01	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)	9	TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1456,5	0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1215,5	- 0,08
PLOMB 3 MOIS	495,5	0,30
ETAIN 3 MOIS	5153	0,06
ZINC 3 MOIS	982	0,61
NICKEL 3 MOIS	4330	
MÉTAUX (NEW YORK)		\$/ONCE
ARGENT A TERME	5,20	1,17
PLATINE A TERME	73463,50	- 0,73
GRAINES DENRÉES	\$/B	DISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	271,5	0,74
MAÏS (CHICAGO)	216	0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.).	132	0,23
SOFTS	9	/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1310	- 0,53
CAFÉ (LONDRES)	1707	
SUCRE BLANC (PARIS)	222,5	

Matif dernier Cours 10 h 15 Volume 26/01 Notionnel 5.5 MARS 99... 113,24 **Euribor 3 mois** MARS 99. 1309 97,03 97,04

Pétrole

En dollars

n dollars 🕨	Cours 25/01	Var. % veille
RENT (LONDRES)	10,85	
VTI (NEW YORK)	12,4	- 0,32
IGHT SWEET CRUDE	12,41	- 0,84
Or		
in€uros ▶	Cours 25/01	Var % 22/01
R FIN KILO BARRE	7950	- 0,13
R FIN LINCOT	7950	- 1 40

En€uros ▶	Cours 25/01	Vai 22/
OR FIN KILO BARRE	7950	- 0,
OR FIN LINGOT	7950	- 1,4
ONCE D'OR (LO) \$	287,70	+ 0,
PIÈCE FRANCE 20 F	48,50	+ 1,8
PIÈCE SUISSE 20 F	47,70	+ 1,0
PIÈCE UNION LAT. 20 F .	48	+ 0,4
PIÈCE 10 DOLLARS US	270	+ 0,
PIÈCE 20 DOLLARS US	421,50	+ 0,3
PIÈCE 50 PESOS MEX	297,50	

www.lemonde.fr/bourse

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».

VALEURS EUROPÉENNES

- Les valeurs de télécommunication ont bénéficié d'un courant acheteur. Le titre **Nokia** a gagné 1,57 %, trois séances avant la publication de son résultat annuel. Les actions Telecom Italia, Vodafone Group, Telewest Communications et France **Télécom** ont également progressé.
- L'action de SAP, l'éditeur allemand de progiciels, a grimpé de 5,34 % après la publication de son résultat net pour 1998. Les investisseurs tablent sur une progression de 11 % du bénéfice.
- L'annonce par **Federal Mogul** de son intention de mettre 3,6 milliards de livres (5,2 milliards d'euros) pour s'emparer de Lucas Varity a fait grimper ce dernier de 13,6 %.

Simper ee dem	ner de	15,0 70:	
26/01 10 h 24	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOMOBIL	E.		
AUTOLIV SDR	SE	32,16	
BASF AG	BE*	32	- 0,84
BMW	DE*	625	+ 2,12
CONTINENTAL AG	DE*	23,2	+ 1,53
DAIMLER-BENZ AG	DE*	78,99	
FIAT	IT *	2,75	+ 1,85
FIAT PRIV.	IT *	1,48	+ 1,37
LABINAL /RM	FR *	179	
LUCAS VARITY	GB	4,08	+ 17,28
MAGNETI MARELLI	IT *	1,2	
MICHELIN-B- /RM	FR *	31	+ 0,65
PEUGEOT /RM	FR *	136,5	- 1,02
PIRELLI	IT *	2,33	+2,19
RENAULT	FR *	41,83	-0,05

PEUGEOT /RM	FR *	136,5	- 1,02
PIRELLI	IT *	2,33	+ 2,19
RENAULT SOMMER ALLIBER/	FR *	41,83 23,6	- 0,05 + 1,29
VALEO /RM	FR*	72	- 0,69
VOLKSWAGEN	DE*	69	+ 4,39
VOLVO -A-	SE	23,71	
VOLVO -B-	SE	24,11	
▶ DJ E STOXX AUTO I	P	268,51	+ 1,43
BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	18,76	+ 2,18
ABN AMRO HOLDIN	NL*	17,15	+2,39
ALLIED IRISH BA	GB	17,64	+ 0,57
ALPHA CREDIT BA	GR	97,19	
ARGENTARIA RS	ES *	22,9	
B PINTO MAYOR R BANCO ESSI R	PT*	19,11 10,76	
BANK AUSTRIA AG	AT*	37,5	+ 1,68
BANK OF IRELAND	GB	20,07	- 0,14
BANK OF PIRAEUS	GR	29,65	
BANKINTER	ES*	31,35	
BARCLAYS PLC	GB	20,02	+ 1,08
BAYR.HYPO-U.VER	DE *	60,1	- 1,31
BCA INITESA	IT *	5,41	+ 0,93
BCA INTESA BCA ROMA	IT ★	4,65 1,34	+ 1,53 + 2,29
BCO BILBAO VIZC	ES*	12,23	
BCO CENTRAL HIS	ES*	10,05	+ 0,50
BCO POPULAR ESP	ES*	61,3	
BCO SANTANDER	ES*	16,65	+ 1,83
BCP REG	PT ∗	27,33	
BNP /RM	FR *	76,25	-2,24
CCF /RM	FR *	80 3,41	+ 0,76
CHRISTIANIA BK COMIT	NO IT *	5,41	+ 0,68 + 2,08
COMM.BANK OF GR	GR	89,12	
COMMERZBANK	DE *	26,6	+ 0,76
DEN DANSKE BK	DK	113,89	+ 1,44
DEN NORSKE BANK	NO	3,32	+0,70
DEUTSCHE BANK A	DE*	47,6	+ 2,04
DEXIA CC	BE*	140,3	+ 0,43
DEXIA FCE RM	FR *	125,4	+ 0,24 + 1,76
DRESDNER BK AG ERGO BANK	DE *	34,6 111,63	+ 1,70
FIRST AUSTRIAN	AT *	49,42	- 91,41
FOERENINGSSB A	SE	23,49	
FOKUS BK	NO	8,71	
HALIFAX	GB	11,07	+ 2,65
HSBC HOLDS	GB	21,51	+ 0,54
IMI	IT*	40.70	
IONIAN BK REG.S JYSKE BANK REG	GR DK	46,79 80,68	+ 1,69
KAPITAL HOLDING	DK	47,06	+ 2,94
KBC BANCASSURAN	BE*	68,5	+ 0,44
LLOYDS TSB	GB	11,59	+ 0,87
MERITA	FI∗	5,7	+ 1,24
NAT BANK GREECE	GR	207,48	
NATEXIS	FR *	54	+ 0,37
NATL WESTM BK NORDBANKEN HOLD	GB	15,85	- 0,27
OBERBANK	SE AT *	6,10 59,5	 - 0,34
ROLO BANCA 1473	IT*	22,25	- 0,34
ROYAL BK SCOTL	GB	14,77	+ 0,68
S-E-BANKEN -A-	SE	9,34	
SPAREBANKEN NOR	NL*	145	+2,11
STE GENERAL-A-/	FR *	146	-2,34
SV HANDBK -A-	SE	34,73	
UBS N UNICREDITO ITAL	CH	274,02	+ 1,27
UNIDANMARK -A-	IT *	4,75 75,30	+ 0,64 + 1,63
XIOSBANK	GR	34,31	+ 1,03
AIOSBAININ	un		
▶ DJ E STOXX BANK		261,52	+ 0,51

▶ DJ E STOXX BANK	P	261,52	+ 0,51
PRODUITS DE	E BAS	E	
PRODUITS DE)E	
ACERINOX REG	ES*		
ALUMINIUM GREEC	GR	51,79	
ARJO WIGGINS AP	GB	1,45	
ASSIDOMAEN AB	SE	15,88	-2,41
AVESTA	SE	2,72	
BEKAERT	BE*	380	+0,29
BILTON	GB	4,41	+ 1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	37,5	+ 1,90
BRITISH STEEL	GB	1,65	
BUHRMANN NV	NL *	14,05	+9,77
BUNZL PLC	GB	3,33	+ 0,87
CART.BURGO	IT ★	5,18	+ 1,77
DEGUSSA	DE*	38	- 1,81
ELKEM ASA, OSLO	NO	9,46	
ELVAL	GR	10,39	
INPARSA	PT*	21,05	
JOHNSON MATTHEY	GB	5,29	-0,54
MAYR-MELNHOF KA	AT *	37	+2,04
METSAE-SERLA A	FI *	5,9	- 1,67
MODO B FR	SE	20,36	
NORSKE SKOGIND-	NO	23,51	-0,74
OUTOKUMPU OY -A	FI∗	8,5	+0,59
PECHINEY-A-	FR *	28	-0,18
PORTUCEL INDUST	PT *	5,3	
RAUTARUUKKI K	FI∗	5,8	- 0,85
RIO TINTO	GB	10,32	
SIDENOR	GR	21,58	
SILVER & BARYTE	GR	29,81	
SMURFIT JEFFERS	GB	1,57	+ 1,85
SONAE INDUSTRIA	PT*	12,27	
SOPORCEL	PT*	12,39	
SSAB SW ST A FR	SE	9,56	
STORA ENSO -A-	FI*	6,9	+6,98
STORA ENSO -R-	FI*	7	+3,70
STORA KOPPARB -	SE	9,84	
SVENSKA CELLULO	SE	17,95	
THYSSEN	DE*	154,5	+ 0,32
TRELLEBORG B	SE	8,05	
UNION MINIERE	BE*	30,38	
UPM-KYMMENE COR	FI*	23,2	+ 2,43
USINOR	FR*	10,1	+ 0.80
VIOHALCO	GR	27,48	
VOEST-ALPINE ST	AT*	22,98	+ 4.69
▶ DJ E STOXX BASI P	711	141,67	+ 1,75
, _, _ , _ , , , , , , , , , , , , , ,		, , , .	.,. 0

- Le titre du groupe de capitalrisque 3i a progressé de 2,26 % à l'annonce du rachat de son concurrent Electra Investment
- Les banques espagnoles ont souffert de leur exposition en Amérique latine. L'action de la Banco Central Hispano a perdu 2,43 % et celle de la Banco Santander a reculé de 0,3 %. La britannique Lloyds TSB, également exposée dans la région, a abandonné 1,97 %.
- A l'annonce de la réduction des prévisions de croissance de la banque suisse **UBS**, le titre a perdu du terrain mais a terminé la séance sur un gain de 0,4 %.

CHIMIE	SE	11.00	
AGA -A-	SE	11,30	
AGA -B-		11,02	- 0,51
AIR LIQUIDE /RM	FR*	142	+ 0,71
AKZO NOBEL	NL*		
BASF AG	DE*	32	- 0,84
BAYER AG	DE*	32,4	+ 0,78
BOC GROUP PLC	GB	12,02	+ 0,60
CIBA SPEC CHEM	CH	69,99	+ 1,59
CLARIANT N	CH	447,83	+ 2,44
DYNO INDUSTRIER	NO	13,88	
EMS-CHEM HOLD A	CH	5135,91	+ 0,61
HENKEL KGAA VZ	DE *	63	+ 0,32
HOECHST AG	DE *	35,6	+ 2,74
ICI	GB	7,30	+ 2
KEMIRA	FI∗	5,7	+ 1,24
LAPORTE	GB	7,11	+ 0,40
LENZING AG	AT *	51,3	+ 2,60
PERSTORP -B-	SE	9,28	
SNIA BPD	IT *	1,39	+ 2,21
SOLVAY	BE*	60,65	+ 1,08
TESSENDERLO CHE	BE*	41,75	- 0,60
UCB	BE*		
▶ DJ E STOXX CHEM	Р	276,13	+ 0,80
CONGLOMÉ	RAIS		
AKER RGI -A-	NO	10,22	- 1,12
RTR	GB	1.55	+ 1 80

AKER RGI -A-	NO	10,22	- 1,12
BTR	GB	1,55	+1,89
CGIP /RM	FR *	51,5	-0,48
CIR	IT ★	1,01	+6,32
D'IETEREN SA	BE*	450	+1,12
GAZ ET EAUX /RM	FR *	40,5	- 1,22
GBL	BE*	166,3	
GENL ELECTR CO	GB	8	+0,90
GEVAERT	BE*	62	- 1,59
HAGEMEYER NV	NL *	32,5	+ 1,88
INCHCAPE PLC	GB	1,93	
INVESTOR -A-	SE	39,71	
INVESTOR -B-	SE	40,49	
KVAERNER -A-	NO	16,78	
KVAERNER -B-	NO	13,47	-0,43
LVMH / RM	FR *	199	-0,75
MYTILINEOS HOLD	GR	13,20	
NORSK HYDRO	NO	29,14	
OERLIKON-BUEHRL	CH	105,85	+0,30
ORKLA -A-	NO	12,54	+0,93
ORKLA -B-	NO	10,45	-2,70
SONAE INVESTIME	PT *	37,28	
VEBA AG	DE*	49,7	+3,11
▶ DJ E STOXX CONG	P	226,87	+ 1,22

BRITISH TELECOM	GB	13,82	+ 2,55
CABLE & WIRELES	GB	12,25	+ 0,71
DEUTSCHE TELEKO	DE *	35,8	
EUROPOLITAN HLD	SE	106,26	
FRANCE TELECOM	FR *	80	- 0,93
HELLENIC TELE (GR	25,07	
KONINKLIJKE KPN	NL*	47,4	+0,96
PORTUGAL TELECO	PT *	43	
SWISSCOM N	CH	388,95	+ 1,47
TELE DANMARK	DK	120,35	+1,13
TELECEL	PT *	202,9	
TELECOM ITALIA	IT *	8,05	+ 1,13
TELECOM ITALIA	IT *	5,9	+ 1,72
TELEFONICA	ES *	39,8	
TIM	IT *	5,87	+ 1,56
VODAFONE GROUP	GB	16,60	+ 1,84
▶ DJ E STOXX TCOM	Р	646,55	+ 0,17
CONCEDUCT			
CONSTRUCT	ION		

AALBORG PORTLAN	DK	17,75	
ACCIONA	ES *	57	
ACESA REG	ES *	13,44	
AKTOR SA	GR	11,16	
ASKO OY	FI *	13,8	+ 0,73
AUMAR	ES *	22,94	
AUTOSTRADE	IT *	6,88	+ 4,40
BCA INTESA	IT *	4,65	+ 1,53
BICC PLC	GB	0,92	+ 1,59
BILFINGER & BER	DE*	18,4	+ 2,22
BLUE CIRCLE IND	GB	3,79	+ 0,76
BOUYGUES /RM	FR*	205	- 0,97
BPB	GB	2,69	+ 0,53
CARADON	GB	1,85	- 2,27
CBR	BE*	83,5	+ 0,48
CHARTER	GB	4,99	
	PT *		+ 0,87
CIMPOR SGPS R		25	
COLAS /RM	FR*	170	+ 1,19
CRH PLC	GB	13,86	+ 0,62
CRISTALERIA ESP	ES*	52,55	
DRAGADOS CONSTR	ES *	31,47	
FOM CON CONTRAT	ES *	57	
GROUPE GTM	FR *	88	+ 1,03
HEIDELBERGER ZE	DE *	62,5	- 0,79
HELL.TECHNODO.R	GR	7,36	
HERACLES GENL R	GR	24,22	
HOCHTIEF ESSEN	DE *	30	+0,33
HOLDERBANK FINA	CH	212,33	+ 8,65
HOLDERBANK FINA	CH	943,25	+ 0,94
IMETAL /RM	FR *	95,75	+0,79
ITALCEMENTI	IT *	8,7	+ 1,87
ITALCEMENTI RNC	IT*	4,14	+ 1,72
LAFARGE /RM	FR*	74,4	+ 0,54
MICHANIKI REG.	GR	6,33	
PHILIPP HOLZMAN	DE *	130	+ 1,17
PILKINGTON PLC	GB	0,73	
POTAGUA -B-	DK	17,08	- 0,78
RMC GROUP PLC	GB	9,44	+ 6,28
RUGBY GRP	GB	1,34	+ 2,17
SAINT GOBAIN /R	FR *	111,5	- 0,09
SEMAPA	PT *	15,35	
SKANSKA -B-	SE	24,44	
SUPERFOS	DK	13,45	+ 2,04
TARMAC	GB	1,50	+ 3,96
TAYLOR WOODROW	GB	1,96	
TECHNIP /RM	FR *	78,25	- 1,57
TITAN CEMENT RE	GR	68,31	
UNICEM	IT *	8,66	+ 6,91
URALITA SA	ES*	9,45	
VALENCIANA CEM	ES*	11,4	
WIENERB BAUSTOF	AT *	158	+ 0,25
WILLIAMS	GB	4,44	+ 2,65
▶ DJ E STOXX CNST I	P	173,35	+ 0,52
CONSOMMA	TION	CVCLI	OLIE
	FR *		ZUE
ACCOR /RM		178,2	
ADIDAS-SALOMON	DE *	81,3	+ 0,99
AMER GROUP A	FI*	8,9	- 0,45
ALICTRIANI AIRLINI	A T _	26.01	_ 1 1/

AMER GROUP A AUSTRIAN AIRLIN BANG & OLUFSEN

BARRATT DEV PLC

26,01 57,60 - 1,14 + 0,78

GB

2.88 + 0.50

STOXX 653		sur un an		;	sur .	5 jo	urs
315 294 273 253 232 212	~~~	282,43	290,80	290,25	279,95	277,88	282,43
5 FÉV.	29 JUIL.	26 JANV.	M	Ĵ	V	Ĺ	M

ENETTON GROUP	IT *	1,51	+1,34	WOOLWICH PLC
ERKELEY GROUP	GB	5,65	- 1,25	▶ DJ E STOXX FI
RITISH AIRWAYS	GB	4,99	-0,29	•
RYANT GROUP PL	GB	1,22	- 1,16	
HARGEURS RM	FR *	46,5		ALIMENT
LUB MED./RM	FR *	81	+ 1,25	ALLIED DOMEGO
OATS VIYELLA	GB	0,41		ALLIED DOMECQ
OMPASS GRP	GB	11,13	+2,23	ASSOCIATE BRIT BASS
OURTAULDS TEXT	GB	1,65	+2,68	
T.LUFTHANSA N	DE *	19,35	+2,11	BBAG OE BRAU-B
LECTROLUX -B-	SE	13,31		BONGRAIN /RM
MI GROUP	GB	5,32	+0,54	BRAU-UNION
URO DISNEY /RM	FR *	1,12		CADBURY SCHWE CARLSBERG -B-
INNAIR	FI∗	4,7		CARLSBERG -B-
WIMPEY PLC	GB	1,36	- 1,04	CHR. HANSEN HI
ranada Group P	GB	14,68	+ 4,06	CULTOR -1-
IERMES INTL	FR *	70	+0,72	DANISCO
IPI	IT *	0,62	+ 1,64	
IUNTER DOUGLAS	NL*	21,05	+0,96	DANONE /RM DELTA DAIRY
LM	NL*	22,95	+ 1,32	DIAGEO
ADBROKE GRP	GB	3,18		ELAIS OLEAGINO
10ULINEX /RM	FR*	11	+0,18	ERID.BEGH.SAY /
ICL HLDG	NO	2,68	+0,43	GREENCORE GRO
ATHE /RM	FR *	288		HEINEKEN
ENTLAND GRP	GB	1,33	+ 1,09	HELLENIC BOTTL
ERSIMMON PLC	GB	2,33	-0,61	HELLENIC SUGAF
ANK GROUP	GB	2,70	+ 1,07	HUHTAMAEKI I V
AIRGROUP N	CH	189,47	+2,54	KERRY GRP-A-
as danmark a/s	DK	9,65	-0,31	MONTEDISON
EB /RM	FR *	50	+0,60	NESTLE N
HE SWATCH GRP	CH	478,52	+1,19	PARMALAT
HE SWATCH GRP	CH	117,44	+ 1,21	PERNOD RICARD
VILLIAM BAIRD	GB	1,16	+ 1,25	RAISIO GRP K
VILSON BOWDEN	GB	7,05	+0,41	RAISIO GRP V
OLFORD AG	AT *	37,7	+2,17	RIEBER & SON -B
/W/WW UK UNITS	GB	0,76		TATE & LYLE
DJ E STOXX CCYC I	•	147,59	+ 0,66	UNICER REG
				UNICER REG

PHARMACIE			
ASTRA -A-	SE	19,46	
ASTRA -B-	SE	19,35	
ELAN CORP	GB	58,66	- 4,09
GLAXO WELLCOME	GB	30,45	+ 1
NOVARTIS N	CH	1694,85	+ 1,54
NOVO NORDISK B	DK	111,61	
ORION A	FI∗	19,92	- 0,40
ORION B	FI∗	20,2	+ 0,50
RHONE POUL/RM	FR *	42,81	-0,2
ROCHE HOLDING	CH	15814,86	+ 0,20
ROCHE HOLDING G	CH	11392,96	+ 0,44
SANOFI /RM	FR *	170	+ 0,29
SCHERING AG	DE*	112,4	+ 0,54
SMITHKLINE BEEC	GB	12,02	+ 0,72

▶ DJ E STOXX FINS P	•	248,35	+ 1,10
ALIMENTATI	ON FI	ROIS	INO
ALLIED DOMECQ	GB	6,57	+ 0,44
ASSOCIATE BRIT	GB	7,93	+ 2,21
BASS	GB	11,42	+ 0,25
BBAG OE BRAU-BE	AT *	44,5	- 1,44
BONGRAIN /RM	FR *	376	- 3,59
BRAU-UNION	AT *	47,5	+ 2,04
CADBURY SCHWEPP	GB	13,58	+ 1,82
CARLSBERG -B-	DK	44,98	- 0,15
CARLSBERG AS -A	DK	43,84	+ 0,31
CHR. HANSEN HLD	DK	113,09	+ 1,33
CULTOR -1-	FI∗	8,05	-0,62
DANISCO	DK	44,37	+0,30
DANONE /RM	FR *	213	+ 1,43
DELTA DAIRY	GR	13,26	
DIAGEO	GB	9,50	+ 1,37
ELAIS OLEAGINOU	GR	17,98	
ERID.BEGH.SAY /	FR *	139	+ 0,36
GREENCORE GROUP	GB	3,72	- 0,76
HEINEKEN	NL*	49,85	+ 2,57
HELLENIC BOTTLI	GR	27,96	
HELLENIC SUGAR	GR	9,72	
HUHTAMAEKI I VZ	FI∗	30,5	
KERRY GRP-A-	GB	12,15	
MONTEDISON	IT *	0,92	+ 2,22
NESTLE N	CH	1662,28	
PARMALAT	IT *	1,33	+ 2,31
PERNOD RICARD /	FR *	51,7	- 0,58
RAISIO GRP K	FI★	10,7	+ 12,63
RAISIO GRP V	FI★	9,95	
RIEBER & SON -B	NO	6,39	- 3,51
TATE & LYLE	GB	5,59	- 0,01
UNICER REG	PT*	21,7	
UNIGATE PLC	GB	5,67	- 1
UNILEVER	NL*	68	+ 0,59
UNILEVER	GB	8,70	+ 2,18
		234,86	
► DJ E STOXX F & B\	רוי יו	234,86	+ 1,90

4,68 + 0.62

BIENS D'ÉQU	JIPEM	ENT	
ABB AB -A-	SE	8,56	+ 0,66
ABB AB -B-	SE	8,50	+ 0,66
ABB BADEN	CH	967,05	+ 1,58
ADECCO CHESEREX	CH	409,62	-0,15
ALSTOM	FR *	20,2	-0,30
ALUSUISSE LON G	CH	971,44	+ 1,70
ASSOC BR PORTS	GB	3,59	+ 2,45
ATLAS COPCO -A-	SE	17,84	
ATLAS COPCO -B-	SE	17,79	
ATTICA ENTR SA	GR	7,11	



BBA GROUP PLC

GB

397,42 + 0,14

▶ DJ E STOXX PHAR P

				BERGESEN	NO	11,32	- 2,50
ÉNEDOIE				BONHEUR	NO	19,74	
ÉNERGIE				СМВ	BE⋆	33,6	+ 0,36
AKER MARITIME	NO	8,36	- 2.70	COOKSON GROUP P	GB	1,77	+ 0,81
BG	GB	5,47	+ 1,33	DAMPSKIBS -A-	DK	5378,73	
BP AMOCO	GB	12,38	- 0,57	DAMPSKIBS -B-	DK	5580,43	- 1,19
BURMAH CASTROL	GB	11,40	+ 5,42	DAMSKIBS SVEND	DK	8068,09	+ 0,56
CESPA	ES*	32,42		DELTA PLC	GB	1,56	+0,93
ELECTRAFINA	BE*	107	- 0,74	DET SONDENFJ NO	NO	8,19	
ELF AOUITAINE /	FR*	98,4	- 1.60	ELECTROCOMPONEN	GB	5,44	+12,76
ENI	IT*	5,22	+ 1,16	EQUANT NV	DE*	65,5	- 1,50
ENTERPRISE OIL	GB	3,31	+ 0,87	FINNLINES	FI⋆	31	+ 1,64
F.OLSEN ENERGY	NO	6,27	- 1,82	FKI	GB	1,97	-2,82
LASMO	GB	1,40	- 1,01	FLS IND.B	DK	17,21	
OCEAN RIG	NO	0,25		FLUGHAFEN WIEN	AT *	35,5	+ 1,87
OMV AG	AT *	73,89	+ 1,57	GKN	GB	11,10	+0,39
PETROFINA SA BR	BE*	400,2	+ 0,15	GLYNWED INTL PL	GB	2,12	-0,67
PETROLEUM GEO-S	NO	12,77	+ 1,38	HALKOR	GR	9,36	
PRIMAGAZ /RM	FR *	71,1	- 1,25	HANSON PLC	GB	6,08	+0,24
PROSAFE	NO	8,71	-2,60	HAYS	GB	8,01	+ 2,19
REPSOL	ES*	45,49		HEIDELBERGER DR	DE*	50,5	+ 2,02
ROYAL DUTCH CO	NL*	37,3	+ 0,13	HELLAS CAN SA P	GR	17,85	
				IFIL	IT *	3	+ 2,04
SAGA PETROLEUM SAIPEM	NO IT *	8,19 3,07	+ 3,37	IMI PLC	GB	2,79	- 0,51
SHELL TRANSP &	GB	4,66	+ 0,31	ISS INTL SERV-B	DK	58,49	- 0,46
SMEDVIG -A-	NO		- 2,99	KOEBENHAVN LUFT	DK	104,21	
TOTAL /RM	FR *	7,55 89,75	-0,28	KON.NEDLLOYD	NL *	9,9	- 1
► DJ E STOXX ENGY		219,65	+ 0,35	KONE B	FI *	96	+ 1,05
D) E STOAK ENGY	ľ	219,05	+ 0,35	LAHMEYER	DE*	39	- 1,27
				LEGRAND /RM	FR *	199	+ 2,31
SERVICES FII	MANC	IFDS		LEIF HOEGH	NO	11,03	+ 1,06
SERVICES I II	VAIVO	ILICO		LINDE AG	DE*	457	+ 0,33
31	GB	9,03	+0,96	MAN AG	DE *	229	- 0,22
ALMANIJ	BE*	70,9	+ 1,43	MANNESMANN AG	DE*	121,5	- 0,22
ALPHA FINANCE	GR	39,75		METALLGESELLSCH	DE *	12,8	+ 0,79
AMVESCAP	GB	7,08	+0,20	METRA A	FI*	14,8	- 1,33
BAIL INVEST /RM	FR *	128,5		MORGAN CRUCIBLE	GB	2,35	+ 1.23
BPI-SGPS N	PT *	33,25		NFC	GB	1,80	- 1,56
BRITISH LAND CO	GB	6,12	-0,93	NKT HOLDING	DK	73,29	- 0,91
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,56	+0,63	OCEAN GROUP	GB	10,65	+ 0,54
COBEPA	BE*	64	+2,24	PARTEK	FI *	7,6	1 0,54
CORP FIN ALBA -	ES*	119,45		PENINS.ORIENT.S	GB	8,74	+ 1,66
CPR/RM	FR*	35,6	+ 1,54	PREMIER FARNELL	GB	2,35	+ 1,23
CS GROUP N	CH	135,60	+ 1,64	PREUSSAG AG	DE*	432	+ 0,70
EURAFRANCE/RM	FR*	524	-2,33	RAILTRACK	GB	22,36	+ 0,70
FONCIERE LYONNA	FR*	127	-3,79	RANDSTAD HOLDIN	NL*	48,35	+ 0,37
FORTIS AG	BE*			RATIN -A-	DK	185,57	+ 2,22
GECINA/RM	FR*	101,2	-0,78	RATIN -A-	DK	186,24	
HAMMERSON	GB	5,41	- 0,53	RAUMA OY	FI *	9,85	+ 0,36
IMM FRANCE /RM	FR*	71,96		RENTOKIL INITIA	GB	6,58	+ 1,77
KAPITAL HOLDING	DK	47,06	+2,94		GB		
LAND SECURITIES	GB	10,17	+ 1,28	REXAM REXEL/RM	FR *	2,49 68,5	-0,57 +0,37
LIBERTY INT.HDG	GB	6	+ 0,48	RHI AG	AT *		
MEDIOBANCA	IT*	10,05	+ 3,08		CH	20,1	+ 0,10
MEPC PLC	GB	5,34	-2,61	RIETER HLDG N		505,45	+ 0,50
METROVACESA	ES*	23,05		SANDVIK -A-	SE SE	15,60	
NATIO-INTER -C-	NL*			SANDVIK -B-		15,60	
PARIBAS	FR*	81,9	+ 1,11	SAURER ARBON N	CH SE	463,48	
PROVIDENT FIN	GB	13,06	+ 0,55	SCANIA AB -A-	SE	26,45	
RODAMCO NV	NL*	22,15	- 1,56	SCANIA AB -B-		26,62	
SCHRODERS PLC	GB	15,78	+ 2,89	SCHINDLER HOLD	CH	1327,82	+ 0,95
SEFIMEG N /RM	FR*	57,15	+ 2,05	SCHINDLER HOLD	CH	1349,74	+ 0,23
SIMCO N /RM	FR *	82,3	-0,84	SCHNEIDER /RM	FR*	47,76	+ 4,51
SLOUGH ESTATES	GB	4,02		SEAT-PAGINE GIA	IT *	1,03	+ 1,98
SOPHIA /RM	FR *	37,5		SECURICOR	GB	8,34	+ 0,17
UNIBAIL /RM UNIM	FR*	120	+ 0,84	SECURITAS -B-	SE	13,76	
		0,48	+ 2,13	SGS GENEVA BR		742,20	+ 4,87
VALLEHERMOSO	ES*	11,23		SHANKS & MCEWAN	GB	3,09	

EURO	O STOXX 50)	sur un an
3685 3432		m.A.	3446,20
3178 2925	سكرمهم	Mark M	
2672 2419	لتمسم	Ψ,	
	26 JANV.	28 JUIL.	26 JANV.

26 JANV.		28	JUIL.	
IDEL /RM	FR*	75,95	+0,07	FRES
IEBE PLC	GB	2,88	+ 0,50	GAM
ITA /RM	FR*	207,1	+0,05	GAM
KF -A-	SE	10,51		GETI
KF -B-	SE	11,07		GN (
OPHUS BEREND -	DK	30,93		INST
OPHUS BERENDS	DK	30,26	+ 4,65	INTE
TORK NV	NL*	16,9	+ 0,30	KON
ULZER FRAT.SA1	CH	449,71	+0,42	MER
VEDALA	SE	12,86		MISY
VENDBORG -A-	DK	7866,39		NER.
I.GROUP PLC	GB	4,51	-0,63	NET
OMRA SYSTEMS	NO	27,87	-1,23	NOK
ILSTEIN HOLDING	NO	19,56	-0,30	NOK
INITOR	NO	8,36		NYC
A TECHNOLOGIE	AT *	60	+ 1,13	OCE
ALMET	FI *	9,11	+ 0,11	OLIV
DJ E STOXX IND P		298,68	- 0,18	RAC
				RAD
ACCUDANCE	c			ROL
ASSURANCE	.5			SAGI
GF /RM	FR*	49,17		SAP
LLEANZA ASS	IT *	11,05	+3,76	SAP '
LLIANZ AG	DE*	323	+ 1,73	SEM
LLIED ZURICH	GB	13,28	+ 3	SIEN
SPIS PRONIA GE	GR	13,03		SIRT
XA-UAP /RM	FR *	120	-3,61	SMIT
:GU	GB	12,19	+ 1,07	STM
ORP.MAPFRE REG	ES*	19,4		TAN
RGO VERSICHERU	DE*	131	+ 2,34	THO

·		•	,
ASSURANCE	S		
AGF /RM	FR *	49,17	
ALLEANZA ASS	IT ★	11,05	+3,76
ALLIANZ AG	DE*	323	+ 1,73
ALLIED ZURICH	GB	13,28	+ 3
ASPIS PRONIA GE	GR	13,03	
AXA-UAP /RM	FR *	120	-3,61
CGU	GB	12,19	+ 1,07
CORP.MAPFRE REG	ES*	19,4	
RGO VERSICHERU	DE*	131	+2,34
THNIKI GEN INS	GR	32,17	
ONDIARIA ASS	IT *	4,63	+3,58
ORSIKRING CODA	DK	94,13	- 5,41
ORTIS AMEV NV	NL*	73,95	- 1
GENERALI ASS	IT *	36,3	+ 1,82
GENERALI HLD VI	AT*	210	-0,83
NA	IT ★	2,08	+3,48
RISH LIFE	GB	9,10	+0,16
EGAL & GENERAL	GB	11,88	+0,61
MEDIOLANUM	IT *	6,4	+3,23
MUENCH RUECKVER	DE*	223,5	+ 0,45
NORWICH UNION	GB	6,71	+ 1,30
POHJOLA GRP.B	FI∗	51,2	+ 0,39
PRUDENTIAL CORP	GB	13,28	+0,22
RAS	IT *	10,2	+3,03
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,88	+ 1,48
SAMPO -A-	FI∗	36,7	
SCHWEIZ RUECK N	CH	2242,26	+ 1,36
SEGUROS MUNDIAL	PT *	30,24	
KANDIA FOERSAE	SE	12,92	
STOREBRAND	NO	6,68	
SWISS LIFE BR	CH	649,51	+ 0,68
TOPDANMARK AS	DK	173,46	+ 1,18
TRYG-BALTICA	DK	22,19	
ZURICH ALLIED N	CH	654,52	+ 2,05
▶ DJ E STOXX INSU I	,	365,19	+ 1,46

MEDIAS			
B SKY B GROUP	GB	6,38	+ 0,22
CANAL PLUS /RM	FR *	241,7	+ 1,55
CARLTON COMMUNI	GB	7,76	+ 0,93
ELSEVIER	NL *	12,65	+ 1,61
HAVAS ADVERTISI	FR *	144	+ 1,27
INDEPENDENT NEW	IR ★	3,5	
LAGARDERE SCA N	FR *	36,5	+ 3,40
MEDIASET	IT ★	8,48	+ 2,79
PEARSON	GB	18,70	- 0,31
REED INTERNATIO	GB	7,23	+ 1,61
REUTERS GROUP	GB	12,22	+ 0,47
SCHIBSTED	NO	11,38	- 1,01
TF1	FR *	160	+ 0,57
UNITED NEWS & M	GB	7,27	+ 0,59
WOLTERS KLUWER	NL*	175,8	+0,74
WPP GROUP	GB	5,89	+ 1,98
▶ DJ E STOXX MEDIA	\ P	305,3	+ 1,16

BIENS DE CO	NSOI	MMATI	ON
AHOLD	NL*	34,1	+ 0,74
ASDA GROUP PLC	GB	2,20	+0,65
ATHENS MEDICAL	GR	20,21	
AUSTRIA TABAK A	AT *	60	+3,45
BEIERSDORF AG	DE*	59	- 1,67
BIC /RM	FR *	46	+2,11
BRIT AMER TOBAC	GB	8,69	+ 1,68
CASINO GP/RM	FR *	84,1	- 1,64
CFR UNITS -A-	CH	1503,19	
CPT MODERNES /R	FR *	518	-2,63
DELHAIZE	BE⋆	80,6	+0,75
ESSILOR INTL/R	FR *	360	+2,27
ETS COLRUYT	BE★	699	+ 0,87
FYFFES	GB	2,33	- 1,21
GIB	BE⋆	40,6	+ 1,27
GOODYS	GR	24,84	
IMPERIAL TOBACC	GB	10,23	+0,99
KESKO OY	FI∗	12,5	+ 1,63
L'OREAL /RM	FR *	588	+ 0,17
MODELO CONTINEN	PT *	19,18	
PAPASTRATOS CIG	GR	14,25	
PROMODES /RM	FR *	600	
RECKITT & COLMA	GB	10,40	+ 1,25
SAFEWAY	GB	3,86	+1,12
SAINSBURY J. PL	GB	6,05	-0,24
SEITA /RM	FR *	48,3	+0,62
SMITH & NEPHEW	GB	2,48	- 3,35
STAGECOACH HLDG	GB	3,72	+ 2,77
TABACALERA REG	ES*	20,64	
TAMRO	FI∗	4,19	+0,96
TESCO PLC	GB	2,50	+ 1,16
TNT POST GROEP	NL*	31,35	+ 1,29
▶ DJ E STOXX CNCY	Р	489,26	+ 0,30
0084845005	DICT	NULTIC	.

▶ DJ E STOXX CNCY	Р	489,26	+ 0,30
COMMERCE	DISTR	RIBUTIO	DN
ARCADIA GRP	GB	2,28	+ 2,58
BOOTS CO PLC	GB	12,12	+ 1,32
CARREFOUR /RM	FR *	588	+ 1,38
CASTO.DUBOIS /R	FR *	203,8	- 4,32
CENTROS COMER P	ES*	20,06	
CONTINENTE	ES*	25,93	
DIXONS GROUP PL	GB	13,51	-0,74
GEHE AG	DE *	55	
GREAT UNIV STOR	GB	10,63	+ 0,54
GUILBERT /RM	FR *	112,3	-2,35
HENNES & MAURIT	SE	75,06	
JERONIMO MARTIN	PT *	47,52	
KARSTADT AG	DE*	350	+2,04
KINGFISHER	GB	8,44	+ 1,90
MARKS & SPENCER	GB	4,92	+3,30
METRO	DE*	68,9	+ 1,17
NEXT PLC	GB	8,58	+0,67
PINAULT PRINT./	FR *	145	-2,03
RINASCENTE	IT *	9	+ 1,24
STOCKMANN A	FI∗	20,5	-2,61
VALORA HLDG N	CH	217,34	+ 4,20
W.H SMITH GRP	GB	8,26	+ 1,05
WOLSELEY PLC	GB	5,08	+3,20
▶ DJ E STOXX RETL	Р	342	+ 0,13
HAUTE TECH	INOLO	GIE	
ALCATEL /RM	FR*	97	- 0,92
ALTEC SA REG.	GR	23,38	
ASK	NO	6,44	+0,91
DAANI COMBANIV	MII A	0.05	1 4 00

HAUTE TECH	INOLO	GIE	
ALCATEL /RM	FR*	97	-0,92
ALTEC SA REG.	GR	23,38	
ASK	NO	6,44	+ 0,91
BAAN COMPANY	NL*	9,05	+ 4,02
BARCO	BE*	212,9	+0,90
BOWTHORPE	GB	4,96	
BRITISH AEROSPA	GB	6,25	+ 1,63
BRITISH BIOTECH	GB	0,40	+ 12
CAP GEMINI /RM	FR *	155,1	- 1,21
COLOPLAST B	DK	98,83	+ 1,38
DASSAULT SYST./	FR *	36,8	-2,39
ERICSSON A.	SE	21,92	
FINMECCANICA	IT *	0,91	+ 2,25

				338	
26 JANV.	Â	Ĵ	Ŷ	Ê	Å
RESENIUS MED C	DE*		48,5	; -	3
AMBRO -A-	SE		7,6		
AMBRO -B-	SE		7,6		
TRONICS	NL*		41,9		2,57
N GREAT NORDIC	DK		33,6		
STRUMENTARIUM	FI∗		31,7		
TRACOM N	GR		41,9	2	
ON. PHILIPS EL	NL*		68,4	l5 +	1,03
ERKANTILDATA	NO		9,5	52 +	0,61
ISYS	GB		6,8	30 –	2,06
ERA ASA	NO			30 + 1	0,71
ETCOM ASA	NO		28,8	30	
OKIA -A-	FI∗		124,7		2,15
OKIA -K-	FI∗		125		2,88
COMED AMERSHA	GB		5,9		1,95
CE	NL*		25,8		3,61
IVETTI	IT*		3,2		3,19
CAL ELECT CON	GB		5,4	ł8 +	0,52

sur 5 jours

3426,18

3446,20

NOKIA -K-	FI ×	125	+ 2,88
NYCOMED AMERSHA	GB	5,98	+ 1,95
OCE	NL*	25,85	+ 3,61
OLIVETTI	IT ★	3,23	+3,19
RACAL ELECT CON	GB	5,48	+0,52
RADIOMETER -B-	DK	42,76	-3,64
ROLLS ROYCE	GB	3,42	+0,84
SAGEM	FR *	530	-3,46
SAP AG	DE*	303	+2,02
SAP VZ	DE*	341	+2,40
SEMA GROUP	GB	9,34	+0,46
SIEMENS AG	DE*	60,6	+2,11
SIRTI	IT *	4,82	-0,62
SMITHS IND PLC	GB	12,29	-0,81
STMICROELEC SIC	FR *	82,5	+ 1,23
TANDBERG DATA A	NO	4,06	+7,03
THOMSON CSF /RM	FR *	31,81	-0,90
WILLIAM DEMANT	DK	58,49	+1,90
ZODIAC /RM	FR*	179,5	-0,83
▶ DJ E STOXX TECH I	?	373,81	+ 1,52
SERVICES CC	LLEC	TIFS	
ANGLIAN WATER	GB	11,40	+ 3,51
BRITISH ENERGY	GB	10,13	+ 1,14
CENTRICA	GB	1,75	+ 0.83
EDISON	IT *	10,5	
ELECTRABEL	BE*	377	+ 0,27
ELECTRIC PORTUG	PT*	21,44	
ENDESA	ES*	24,86	
EVN	AT *	128	+ 0,79
GAS NATURAL SDG		120	, 0,70
	FS *	90.7	
	ES*	90,7 5.81	
HAFSLUND -A-	NO	5,81	
HAFSLUND -A- HAFSLUND -B-	NO NO	5,81 3,48	
HAFSLUND -A-	NO	5,81	

BRITISH ENERGY	GB	10,13	+ 1,1
CENTRICA	GB	1,75	+ 0,8
EDISON	IT *	10,5	
ELECTRABEL	BE ★	377	+ 0,2
ELECTRIC PORTUG	PT *	21,44	
ENDESA	ES*	24,86	
EVN	AT *	128	+ 0,7
GAS NATURAL SDG	ES*	90,7	
HAFSLUND -A-	NO	5,81	
HAFSLUND -B-	NO	3,48	
IBERDROLA	ES *	15,12	
ITALGAS	IT *	5,55	+ 0,7
NATIONAL GRID G	GB	7,28	+ 2,4
NATIONAL POWER	GB	7,18	+ 0,8
OESTERR ELEKTR	AT *	136,25	+ 0,3
POWERGEN	GB	12,22	- 0,3
RWE	DE*	38	- 1,3
SCOT POWER	GB	9,39	+ 0,4
SEVERN TRENT	GB	13,85	+ 2,2
SUEZ LYON EAUX/	FR *	172,8	- 0,6
SYDKRAFT -A-	SE	24,61	
SYDKRAFT -C-	SE	18,34	
THAMES WATER	GB	16,15	+ 15,6
TRACTEBEL	BE ★	164,9	+ 1,7
UNION ELFENOS	ES*	14,38	
UNITED UTILITIE	GB	11,16	- 1,0
VIAG	DE*	458	+ 1,5
VIVENDI/RM	FR *	241	- 2,8
▶ DJ E STOXX UTIL	Р	331,27	- 0,4

EURO NOUVEAU MARCHÉ

26/01 10 h 24	Cours en €uros	% Var. veille
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	26	+ 3,38
ANTONOV	0,92	
C/TAC	17	+ 0,59
CARDIO CONTROL	8,2	+ 2,50
CSS	15,8	- 1,25
HITT NV	8,7	
INNOCONCEPTS NV	19,95	+ 3,91
NEDGRAPHICS HOLD	17	
POLYDOC	1,95	+ 2,63
PROLION HOLDING	69,6	+ 0,14
RING ROSA	10,15	+ 1,50
RING ROSA WT	2,15	- 1,83
UCC HOLDING NV	14,1	+ 2,17
BRUXELLES		
ENVIPCO HLD CT	1,7	
FARDEM BELGIUM ABC	15,5	
INTERNOC HLD	5	
INTL BRACHYTHER B	14	

INTERNOC HLD	5	
INTL BRACHYTHER B	14	
LINK SOFTWARE B	7,68	
PAYTON PLANAR	2,48	
SYNERGIA	8,5	
FRANCFORT		
1 & 1 AG & CO.KGAA	143	
AIXTRON	203	+ 0,25
AUGUSTA BETEILIGUN	67,1	- 0,59
BB BIOTECH ZT-D	30,9	+ 1,64
BB MEDTECH ZT-D	18,7	
BERTRANDT AG	75,5	+ 5,59
BETA SYSTEMS SOFTW	27	+ 5,88
CE COMPUTER EQUIPM	150,73	+ 7,66
CE CONSUMER ELECTR	178,85	+ 1,62
CENIT SYSTEMHAUS	230,1	- 1,24
DRILLISCH	154,5	+ 3
EDEL MUSIC E 98	409	+ 2,25
ELSA	68,5	
EM.TV & MERCHANDI	700	+ 2,19
EUROMICRON	36	+ 1,12
GRAPHISOFT NV	27,55	+ 10,16
HOEFT & WESSEL	139	
HUNZINGER INFORMAT	137	+ 5,38
INFOMATEC	200	+ 1,78
INTERSHOP COMMUNIC	109	- 5,22
KINOWELT MEDIEN	170	+ 3,03
LHS GROUP	44,3	- 0,32
LINTEC COMPUTER	130,77	+ 3,79
LOESCH UMWELTSCHUT	12,5	- 5,30
MENSCH UND MASCHIN	93,5	+ 2,75
MOBILCOM	419	+ 6,10
MUEHL PRODUCT & SE	19,5	
MUEHLBAUER HOLDING	85	+ 4,29
PFEIFFER VACU TECH	38,4	+ 3,23
PLENUM	153	+ 4,09

★ CODES PAYS ZONE EURO

REFUGIUM HOLDING A

SACHSENRING AUTO

SALTUS TECHNOLOGY

SCM MICROSYSTEMS

+ 5,95

+3,45

+1,25

19 40,5

FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne IT: Italie - PT: Portugal - IR: Irlande LU: Luxembourg - NL: Pays-Bas - AT: Autriche FI: Finlande - BE: Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH: Suisse - NO: Norvège - DK: Danemark GB: Grande-Bretagne - GR: Grèce - SE: Suède. 2,06

0,58

3.05

3,81 4,57

1,19 1,23 1,68

1.02

3.81

6,40

1.45

0.76

0,69

3,35

0.84 NRI#.

5,03

0,18

2,64

1.52

2,29 1,14 5,34

2.59

24 39

GUILBERT......GUYENNE GASCOGNE...

HACHETTE FILI.ME...

HAVAS ADVERTISIN

IMMEUBLES DE FCE

INFOGRAMES ENTER

INTERTECHNIQUE.....

IEAN LEFEBVRE..

KLEPIERRE.....LABINAL.....

LAFARGE

LAGARDERE

LEBON (CIE)...

LOCINDUS....

L'OREAL

LEGRAND ADP LEGRIS INDUST....

LVMH MOET HEN... MARINE WENDEL ...

NORBERT DENTRES.....

PECHINEY ACT ORD

PEUGEOT.....PINAULT-PRINT.RE......

PLASTIC OMN.(LY)....

REMY COINTREAU.....

RHONE POULENC A.

PRIMAGAZ

PROMODES..

PUBLICIS #..

RENAULT REXEL.

RHODIA

PERNOD-RICARD..

METALEUROP

MONTUPET SA.

NORDON (NY)...

MICHELIN..

NATEXIS.

OLIPAR

PATHE.

PARIBAS.

LEGRAND

INGENICO

116,10 373 206,50

147 95,75

59,40

74,70

198.10

170

138 152,60

11,68 42,88

373

205

142.20

58,80

23,20 21,90

55 77 88,50

250

179

74

35,30 57

35,69

194.50

120 48,60

122,40

200,50 188,50

4,26

30.80

53,80

26 20,70 71,80

7.05

28,05

70,50

126

15,60

11,20

42.90

70.85

45,70

288

761,57 2446,72 1354,55

389,64

157,36 143,65 1705,49

373.90

501,81 577,90

1187,28

241.33

1299.45

806,83

3916.06

1387.35

205.97

242,38 72,16

354,22

180.39

1115.13

537,88

1700,24

182,03

347 66

1000,99

459,17

472 29

839,62

102,99

281,27 446,05

76,62

281.27

314.86

6310.31

747,79

465.73

306.99

318.14

321,42

270,25

495,90

1020,01

1364,39

CGBI.

490

+ 0,73

+ 1,02

+ 3,40

+ 3.63

+ 1,11 + 0,94

+ 1,85

- 4,93 + 0,93

+ 1,94 + 1,51 + 0,18 + 0,37 + 5,76 + 1,44

- 2.85

- 10

- 1,06 + 1,92 + 0,07

-0,70

+ 0,16

+ 1,58 + 0,64

- 0,04

- 0,40 - 0,82

+ 0.21

+ 0,21 + 0,29 + 2,11 + 2,40 + 0,83 + 2,61 + 1,78

+ 2,08

+ 0,73

+ 0,32 - 0,84

+0,48

CERG-FINANCE ... •

CLAYEUX (LY)......

CNIM CA#...... COFITEM-COFI ♦

CIE FIN.ST-H ...

C.A. PARIS I.. C.A.ILLE & V.

C.A.LOIRE/H.

C.A.MORBIHAN..

C.A.DU NORD# C.A. OISE CC

C.A.TOULOUSE.

CRCAM CCI NV.... CRCAM TOUR.P...

C.A.PAS DE C

CROMETAL

149,50 132 164

56,60

62,50

174 213,20

79.50

119

105

10,02 72,50

28,90

26.70

Précédent

27,80

56,50

52,40

154,40

66,35

118.50

87,90

12.94

17,65

133 165,10

79.50

110,50

28,91

27.35

247,10 13,90 179,50

Cours

en €uros

12,25 47,26 57

86,95 77,25

5,96 157,60

118,60

4,86 75,55

41 73,30

43,12

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation ; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

Lundi daté mardi: % variation 31/12: Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

GROUPE BOURB ..♦

GUYOMARC H N ..♦ HERMES INTL.....

GUY DEGRENNE.

HYPARLO #(LY.....

IMMOB.BATIBA...

IMS(INT.META

INT. COMPUTE♦

JET MULTIMED....♦

INFO REALITE.

LATECOERE #...

LEON BRUXELL LOUIS DREYFU.....

M6-METROPOLE.

MEDASYS DIGI.....

MARIONNAUD P... MECATHERM #

MICHEL THIER.....
TOUPARGEL (L.....

LECTRA SYST.

LVL MEDICAL

MANUTAN.

MARC ORIAN

MGI COUTIER.

NAF-NAF #.

PARIS EXPO.

POCHET

RUBIS #..

RADIALL #.

PENAUILLE PO... PHYTO-LIERAC...

RALLYE(CATHI... REYNOLDS......

I.C.C.#.

L.D.C.

- 0.27

-2,14

GUERBET S.A

1082,99

452.94

372,91

409.65

1429,99

521.49

212.53

724,83

67,89 488,69

189,64

179.40

1620,87 91,18 1177,44

Cours en francs

575.93

111,51

190,23

80,35

373,90

570.35

39,10

1033,79

434,90

777.97

495,58

268.94

282,85 - 2,59

+ 0,67

+ 0,07

+0,44

+ 2,25

+ 0.93

+ 0,75 + 5,23

+ 3,29 + 2,75

+ 0,03

+ 2.43

% Var. veille

- 1,16 + 4,31

+ 0,88

+ 0.11

+ 2.07

- 0,07 + 0,08

+ 0,73

122,01

268,29

384 39

681,54

186,42

336,51

295,18

698,59

800,27

39.36

95,11

911,78

345,03

734.67

281,41

746.48

70,84

244,67

1521,82

396.85

416,53

149,23

720,24

120,17

190,23

269.99

1049.53

1153,30 25/01 1327,13 25/01

53

40,90

103,90

78 122

52,60

112 40

113,80

37,30

60,50

22,75

28,42

+ 0.02

+ 5,03

-0,57

- 0,29

+ 1,01

- 1,96

- 1,86

+ 0,39

- 1,81

+ 3,57 - 5

+0.13

-0.12

+ 2,18

+ 1,39

- 0.81

+ 0.56

25/01 25/01 25/01 25/01 25/01

25/01

25/01

25/01 25/01 25/01 25/01 25/01 25/01

25/01

+ 1,45

5,34

2,44 0,69 2,18 2,29 1,30 2,29 0,94 2,21 0,55 1,98 4,57 3,05

0,50 0,99 1,14 1,83

Montant

0,16 0,24 0,06

0,18

0,10 0,25 0,32 0,33 0,25 0,36 0,03

0,09 0,03 0,07

0,40 0,02 0,41 0,71

0.09

0,32 0,21

SOCIETE GENERALE..... SOC.FONC.LYON.#

SODEXHO ALLIANCE.....

SOMMER-ALLIBERT.

STRAFOR FACOM.... SUEZ LYON.DES EA . SYNTHELABO

THOMSON-CSF...

UNION ASSUR.FDAL

VIVENDI
WORMS (EX.SOMEAL

ZODIAC EX.DT DIV ...

International >

AMERICAN EXPRESS..

CROWN CORK ORD.#....

DU PONT NEMOURS.... EASTMAN KODAK #

A.T.T. #.... BARRICK GOLD #..

FORD MOTOR # ...

GENERAL ELECT. #..

DE BEERS #

HITACHI#....

ITO YOKADO #.. MATSUSHITA#.

MC DONALD'S #.

MORGAN J.P. # .

MERCK AND CO #

MITSUBISHI CORP...... MOBIL CORPORAT.#....

NIPP. MEATPACKER.....

SEGA ENTERPRISES

ABRÉVIATIONS

158,74

45 79

340,11

387,01

957,04 314,73

273,53

312,24

573,96

484.75

285.34

224,01

455.23

180,39

459.17

DERNIÈRE COLONNE RM (1):

SCHLUMBERGER #.

PHILIP MORRIS #
PROCTER GAMBLE

I.B.M #

SPIR COMMUNIC. #

SOCEPARC (FINI)

SOPHIA

TECHNIP.

TOTAL...

USINOR

VALLOUREC

VIA BANQUE

2,61 3,81

1,83 4,27 4,12

1,68

1,07 0,75

9,24

0,96 2,90 0,61

0.58

2,29 0,61

1,52

1,14

5,95 1,52

0.57

19.51

0.99

24,20

51,85

145,90

87,50

42,90

43,50

68 34,15

27,50

133,50

VALEURS FRANÇAISES

- L'action **STMicroelectronics** s'est adjugé un gain de 2,45 %, à l'ouverture du marché français mardi 26 janvier après la publication d'un résultat net pour le quatrième trimestre de 105 millions d'euros, en net rebond par rapport au troisième trimestre de l'exer-
- Après avoir annoncé sa montée dans le capital de Gucci à hauteur de 34,4 %, le titre **LVMH** a gagné 5,18 % en début de matinée. Avec cette participation, le groupe de luxe français contrôle encore plus étroitement sa proie tout en réaffirmant qu'il n'entendait pas lancer une OPA sur le reste du capital de Gucci.
- L'action Bouygues a reculé de 1,44 % après l'annonce de l'émission d'une obligation convertible pour un montant de 457 millions d'euros, soit 3 milliards de francs. D'une durée de 7 ans, cet emprunt porte un rendement actuariel de 1,70 % à 2 %.
- L'action L'Oréal, qui reste la valeur favorite des analystes, a progressé de 1,2 %, après l'annonce de la hausse de 9,1 % de son chiffre d'affaires pour l'exercice 1998
- Le titre **Usinor** a gagné 3,39 % en réaction à l'annonce de la réorganisation de ses structures internes afin de dégager une meilleure rentabilité après l'absorption de Cockerill Sambre. Cette opération devrait se traduire par de nombreux licenciemen

RÉGLEMENT MENSU

MARDI 26 JANVIER

Cours relevés à 10 h 15

Liquidation: 19 février

BAIL INVESTIS

BERTRAND FAURE

NOUVEAU

MARCHE

LUNDI 25 JANVIER

Valeurs >

ADLPARTNER #...

AB SOFT.....ALPHAMEDIA.....

ALTAMIR & CI....

ALDETA.....APPLIGENE ON

AVENIR TELEC..... BARBARA BUI.....

CAC SYSTEMES

CHEMUNEX #..... COIL...... CRYO INTERAC

CYBER PRES.P....

DURAND ALLIZ... DURAN DUBOI....

EUROFINS SCI.

FABMASTER #

FLOREANE MED... GENERIX #

FI SYSTEM #

GENESYS #.

CYRANO # ...

DESK # DESK BS 98 ...

ESKER.

BELVEDERE ..

BIODOME #.

ALPHA MOS

ASTRA.

France >	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	147				6,39
CR.LYONNAIS(TP)	139	140	918,34	+ 0,71	6,10
RENAULT (T.P.)	415	423	2774,70	+ 1,92	15,15
SAINT GOBAIN(T.P	180				9,77
THOMSON S.A (T.P	139				6,11
ACCOR	178,20	177,20	1162,36	-0.56	3,51
AGF	49,17	49,70	326,01	+ 1,07	0,76
AIR LIQUIDE	141	142,50	934,74	+ 1,06	2,38
ALCATEL	97,90	99,90	655,30	+ 2,04	1,75
ALSTOM	20,26	20,38	133,68	+ 0.59	
ALTRAN TECHNO. #	227	229,50	1505,42	+ 1,10	0.53
ATOS CA	206,50	211	1384,07	+ 2.17	
ΔΧΔ	124 50	125.40	822 57	+ 0.72	1.37

128,50 114

45,80

842 90

300,43 + 1,66

GROUPE D#..

GUILLEMOT #.

HF COMPANY.

IDP BS 98 (2.....

ILOG#

INFONIE... INFOTEL #

LEXIBOOK #

MEDIDEP #..

OLITEC

OMNICOM.

PICOGIGA

PROXIDIS.

QUANTEL R2I SANTE

REPONSE #

SILICOMP #

RECIF #.

STELAX

SYNELEC #

MILLE AMIS #

IOLIEZ-REGOL..

JOLIEZ-REGOL... JOLIEZ-REGOL... LACIE GROUP....

MONDIAL PECH ... NATUREX.....

OXIS INTL RG......
PERFECT TECH.....

PHONE SYS.NE....

PROLOGUE SOF

RADOUX INTL

SAVEURS DE F.....

SERP RECYCLA

TITUS INTERA...

TITUS INTER

TR SERVICES

- 3.06 VALORUM #

UNION TECHNO ..

GUYANOR ACTI

HOLOGRAM IND..

MECOM GROUP...

128,50

45.05

Cours relevés à 17 h 35

en francs

161.37

54,44

5,84

70.52

478,85

98.07

55,10

159,99

288.62

72,16

144,31

445.39

68,88 223,03

141.03

1002.96

-0.36

+ 2,34

+ 4,70

10,44

- 0,23

- 0,48

-4.34

+ 4.76

- 0.80

- 0.46

+ 1,62

- 0.58

Cours

en €uros

24.60

152,90 5,20 2,76

0,89

6 73

8,40 24,39

20,50

10.50

nts	DEV.R.N-P.CAL LI DEXIA FRANCE
	DMC (DOLLFUS MI)
	DYNACTION
EL	ECIA
	EIFFAGE
	ELF AQUITAINE
	EDAMET

B.N.P.

BULL#.

CANAL -

CARREFOUR

CEGID (LY)

CHARGEURS

CIC -ACTIONS A

CIMENTS FRANÇAIS

CNP ASSURANCES ...

CRED.FON.FRANCE ...

CREDIT LYONNAIS

CS SIGNAUX(CSEE)...

DASSAULT-AVIATIO ..

DASSAULT SYSTEME...

COFLEXIP..

AMART

DE DIETRICH

BOLLORE

BONGRAIN

BOUYGUES OFFS.....

CARBONE LORRAINE....

CASINO GUICHARD CASINO GUICHADP CASTORAMA DUB.(L.....

CASINO CUICHARD

78 168

390 207

213

79,40

46.50

45.33

24,80

35,06

12.85

57.95

152,10

125,10

100 23,22 138,50

536,50

199,90

100 17,90

22,19

5,56

1134,81

2558.23

1326,35 146,93

1571.02

235,82

3857.03

563.14

1345,37

530,67

1059,37 44,47 341,75

305.02

352,90 747,79

535,92

317.94

164,51

372.58

1108,57 13,38

233,52

82.98

452,61

1377,51 1010,17

255,82

268 88

65,60

836,35

47,88 158,74

728,11

429,65

911,78

2361.45

37,13

202,20 22,40

239.50

157,90 35,95

85,85 53,95

6,78 52,10

53,80

25,08 56,80

35,60

12,65 30 37 60,40 69

10 127,50

98,40 23,95 139

305 72 524

1,11 195 1,05

588

+2,97

- 2,31 + 0,94

+1,79

+ 1.37

-3,70

+ 1.88

+ 0,93

+ 0,67

+ 6,10

+ 6.92

+ 1,12

+ 0,59

+ 1,54

+ 4.22

+ 1,32

+ 1,24

+ 3,44

+ 1,91

+ 2.34

+ 0,36

+ 2.27

NACTION
٩
FAGE
AQUITAINE
MET
DANIA BEGHIN
ILOR INTL
ILOR INTL.ADP
O
RAFRANCE
O DISNEY
ROPE 1
OTLINNEL

OKO DISINET
UROPE 1
UROTUNNEL
MALAC SA
NEXTEL
VES-LILLE
RANCE TELECOM
ROMAGERIES BEL
ALERIES LAFAYET
ASCOGNE
AUMONT #
A7 ET EALLY

+ 3,60 - 4,48

- 0 17

-0,30

+ 5,55

+ 6,79

-1.29

- 2,40 - 9,90

-0,36

- 6,53

-5,16

-0.49

-1,15

- 1,35 + 3,75

- 0,14

- 5,35 + 3,77

+ 0,53

+0,39

- 4.34

+ 2.63

-0.54

+ 2.55

-2.94

GECINA

GROUPE GTM

377,18 2,82

379,80

434,90

19,02

72,16

20.07

249,99

111,97

655,96

901,28

14,43 119,38 54,44

111,51 458,51

173,83

10,82

42.64

85,93

116,10 39,29

167,92

255.82

539,85

659.89

39.42

25,90 57,50 0,43

57,90 38,20 66,30 2,90 1,07 3,99

7,01 0,21 10,20 17,07 6,01 9,50 13,85

137,40 2,20 18,20 8,30

17 69,90 26,50 1,65 6,50

36,80 13,10

25,60

100.60

NORD SUD DÉVELOP. C

NORD SUD DÉVELOP. D

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC

PATRIMOINE RETRAITE C....

59,60 80,75 390,95 532,97 655 679,50 4457,23 855.50 5510.04 59,50 268,94 671,04 334,54 145,29 GEOPHYSIQUE GRANDVISION GROUPE ANDRE S.A 606,10 GPE VALEOND ACT 47 26 309,61 87,10 571,34 + 1.07 GROUPE PARTOUCHE

+ 3.74 - 1.81 + 0,84 - 2.73 0.91 0.38 - 2,05

430,96

Prenez un vol JAL

pour le Japon

et bénéficiez

d'un billet

pour l'Europe.

SECOND

MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

en €uros

64

73,50

MONÉ.J D

OBLIFUTUR C

en francs

419,81

482,13

- 1.29

MARDI 26 JANVIER

Valeurs >

AIGLE #

ALGECO #.

APRIL S.A.#(

2418,91 24/01

ROCHETTE (LA)..... 3437,21 8,54 ROYAL CANIN 48,40 - 0.89 0.10 RUE IMPERIALE (L. 962 - 2,45 + 1,94 SADE (NY). SAGEM SA. 34,60 549 1279,12 636,28 111,60 SAINT-GOBAIN 118.14 + 0,61 SALVEPAR (NY). SANOFISAUPIQUET (NS) ... 169,50 56,80 + 0,61 8.38 SCHNEIDER SA... 1.83 SCOR 0,38 SEFIMEG CA.... 8,38 SEITA. SELECTIBANQUE.. 0,20 SGE... SIDEL

S.I.T.A .

ARKOPHARMA #..

BENETEAU CB# ...

BISC. GARDEI.... BOIRON (LY)#....

BOISSET (LY) ...

BRICORAMA #

CDA-CIE DES

BRIOCHE PASQ

BRICE.

SOLERI

BIOBLOCK SCT...... ◆

BOIZEL CHANO....

BOURGEOIS (L

ASSYSTEM #

ASSUR.BO.POP♦

1.37

(Publicité) -

48,10 49,70 48 49 11 41,20 40,90 75,90 SILIC CA SIMCO... SKIS ROSSIGNOL. 10,35 10.50

> l'Europe et le Japon, du 10 Jonnier ou 30 Artil 1991. Le qui signific que les nouvesus membres de notre programme de Eddination, le 140

> > JAL

636,28

122,66 418,17

806,17

415,22

35,49 404,07

319,98

455.23

295,18

282.06

HAT APPLICATE APPRICATIONS OF SUCHE

122,90

63,30

48,78

69,40

Militage Bank, n'ord besoin de foire gu'un voyage after-setour avec 1/41. en Classe Affaires Seasons, pour cumuler suffisamment de miles et benificier d'un billet aller-retour es Europe avec Air France ou de deun Betish Midland Pour fout remeignement ou pour adheser au JAL Mileage Bank, appelox to 0601 747 700 ma visited notice with such www.int-europe.com

DAPTA-MALLIN . DECAN GPE NO... DU PAREIL AU . EXPAND S.A L ENTREPRISE .

ETAM DEVELOP... EUROPEENNE C.. FACTOREM

EXEL INDUSTR FACTOREM NV..... FINACOR FINATIS(EX.L... FININFO FLO (GROUPE)..... FOCAL (GROUP.... FRAIKIN 2# .

FINANCIERE G.

GRAND MARNIE..♦

126,70 23 3,87 38,06 41,50 FRANKOPARIS
GARONOR ACT. ... GAUTIER FRAN.. 1.68 GEODIS #. G.E.P PASOUL. GFI INDUSTRI

875,70 465,73 1010,17 249,66 272,22 369,30 + 0.53 11.02

SABATE SA #.. 109.80 SEGUIN MOREA. + 4,58 SIPAREX (LY) SOCAMEL-RESC....♦ 19,68 STALLERGENES.... 208,27 STEF-TFE # SUPERVOX (B)......♦ SYLEA.... 160 TRIGANO ... 28 KALEÏS SÉRÉNITÉ C

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 25 janvier

Émetteurs >	Valeurs ı €uros	initaires*	Date					
AGIPI								
AGIPI AMBITION (AXA) AGIPI ACTIONS (AXA)	23,90 22,24	156,77 145,88	25/0° 25/0°					
BNP	3615 BNP							
ANTIGONE TRÉSORIE NATIO COURT TERME 2 NATIO COURT TERME 2 NATIO EPARGNE NATIO EPARGNE NATIO EP. CROISSANCE NATIO EP. CROISSANCE NATIO EPARG. RETRAITE NATIO EPARG. RETRAITE NATIO EURO VALEURS NATIO EURO OBLIG NATIO EURO OPPORT NATIO EURO PERSPECT NATIO EURO PERSPECT NATIO INTER NATIO INTER NATIO MONÉTAIRE C NATIO MONÉTAIRE D NATIO OBLIG. LT NATIO OBLIG. MT C NATIO OBLIG. MT C NATIO OBLIG. MT C NATIO OBLIG. MT C NATIO OPPORTUNITÉS NATIO OPPORTUNITÉS NATIO PLACEMENT C	141418,77 2267,71 61587,81 347,04 604,05 25,55 29,70 1849,61 202,16 175,12 187,39 320,53 251,63 177,95 864,09 795,37 37,02 144,31 139,48 32,06 12524,78	927646,32 14875,20 403989,55 2276,43 3962,31 167,60 194,82 12132,65 1326,08 1148,71 1229,20 2102,54 1650,58 1167,28 5668,06 5217,29 242,84 946,61 914,93 210,30 82157,17	25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0° 25/0°					
NATIO PLACEMENT D NATIO REVENUS NATIO SÉCURITÉ NATIO VALEURS	11448,35 176,02 1758,77 263,04	75096,25 1154,62 11536,77 1725,43	25/0° 25/0° 25/0° 25/0°					
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT								

PATRIMOINE RETRAITE D	47,38	310,79	25/01
//S//		B./	linitel :
CDC TRESOR	3616 CD	OC TRESOR (1,2	
FONSICAV C	3145,75	20634,77	25/01
MUTUAL. DÉPÂTS SIC. C	3140,77	20602,10	25/01
CAISSE D'EPARG	NE	Sicav en	ligne:
CAISSE DEFARG	0	8 3 6 6 8 0 9 0 0 (2,2	23 F/mn)
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	57	373,90	25/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,47	278,58	25/01
ÉCUR. EXPANSION C	13340,80	87509,91	25/01
ÉCUR. GÉOVALEURS C	632,78	4150,76	25/01
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	45,38	297,67	25/01
EC. MONET.C/10 30/11/98	206,55	1354,88	25/01
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,34	1222,31	25/01
ÉCUR. TRÉSORERIE CÉCUR. TRÉSORERIE D	50,67 47,51	332,37 311,65	25/01 25/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	334,31	2192.93	25/01
ÉPARCOURT-SICAV D	30,52	200,20	25/01
GÉOPTIM C	2233,11	14648,24	25/01
GÉOPTIM D	1999,18	13113,76	25/01
HORIZON C	433,67	2844.69	25/01
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,77	110	25/01
COS			
		CRÉDIT AGI	RICOLE
INDOCAM Asset Management	0	836685655 (2,2	23 F/mn)
AMPLIA	19084,53	125186,31	26/01
ATOUT AMÉRIQUE	24 62	007 16	05/04

EPARCOURT-SICAV D	30,52	200,20	25/0
GÉOPTIM C	2233,11	14648,24	25/0
GÉOPTIM D	1999,18	13113,76	25/0
HORIZON C		2844,69	25/0
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,77	110	25/0
CNS			
		CRÉDIT AGE	RICOL
INDOCAM Asset Management	0	836685655 (2,2	23 F/mr
AMPLIA	19084.53	125186.31	26/0
ATOUT AMÉRIQUE	34,63	227,16	25/0
ATOUT ASIE	12,44	81,60	25/0
ATOUT FRANCE EUROPE	166,74	1093,74	25/0
ATOUT FRANCE MONDE	40,89	268,22	25/0
ATOUT FUTUR C	163,14	1070,13	25/0
ATOUT FUTUR D	151,29	992,40	25/0
COEXIS	325,80	2137,11	25/0
DIÈZE	414,19	2716,91	25/0
ELICASH		996469,07	26/0
EURODYN	504,03	3306,22	25/0
INDICIA	353,77	2320,58	22/0
INDOCAM CONVERT. C	2440,32	16007,45	25/0
INDOCAM CONVERT. D	2233,88	14653,29	25/0
INDOCAM EUR. NOUV	1661,87	10901,15	22/0
INDOCAM HOR. EUR. C	193,29	1267,90	25/0
INDOCAM HOR. EUR. D	182,41	1196,53	25/0
INDOCAM MULTI OBLIG	150,49	987,15	25/0
INDOCAM ORIENT C	23,89	156,71	25/0
INDOCAM ORIENT D	21,46	140,77	25/0
INDOCAM UNIJAPONINDOCAM STR. 5-7 C	130,28	854,58	25/0
INDUCAWI 51K. 5-7 C	327,53	2148,46	25/0

MONÉ.J D OBLIFUTUR C	1752,32 95,30	11494,47 625,13	26/01 25/01
OBLIFUTUR C	95,30 87,84	576,19	25/01
ORACTION	176,22	1155.93	25/01
REVENU-VERT	183,09	1200,99	25/01
SÉVÉA	18,22	119,52	22/01
SYNTHÉSIS	3319.06	21771.61	
UNIVERS ACTIONS		298,85	25/01
UNI ASSOCIATIONS	45,56	119,97	25/01 26/01
UNI-FONCIER	18,29 284,79	1868.10	25/01
UNI-RÉGIONS	278,63	1827,69	25/01
UNIVAR C	49,07	321.88	26/01
UNIVAR C	46,01	301,80	26/01
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,96	275.24	25/01
	,	275,24	25/01
Fonds communs de pla			
INDOCAM DOLLAR 3 M	16576,70	108736,02	25/01
INDOCAM VAL. RESTR	2688,76	17637,11	21/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	17,93	117,61	22/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,75	116,43	22/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	17,58	115,32	22/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,13	112,37	22/01
OPTALIS EXPANSION C	16,43	107,77	22/01
OPTALIS EXPANSION D	16,43	107,77	22/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,64	109,15	22/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,90	104,30	22/01
PACTE SOL. LOGEM	80,01	524,83	19/01
PACTE VERT T. MONDE	81,91	537,29	19/01
C C cic	BANQUES		
LA N R U I I	BANQUES		
FRANCIC	28,38	186,16	25/01
FRANCIC PIERRE	26,51	173,89	25/01
EUROPE RÉGIONS	38,05	249.59	25/01
	,		
CLC	CIC PARIS		
ARIS			
ASSOCIC	168,43	1104,83	25/01
CICAMONDE	26,58	174,35	25/01
CONVERTICIC	75,38	494,46	25/01
ECOCIC	289,33	1897,88	25/01
MENSUELCIC	1528,37	10025,45	25/01
OBLICIC MONDIAL	652,43	4279,66	25/01
OBLICIC RÉGIONS	193,02	1266,13	25/01
RENTACIC	25,59	167,86	25/01
CREDIT LYONNAIS			
CL ASSET MANAGEMENT			
	005 (5	4.70	05/0:
EURCO SOLIDARITÉ	225,12	1476,69	25/01

LION TRÉSOR	413,43	2711,92	25/01
OBLILION	375,28	2461,68	25/01
SICAV 5000	143,24	939,59	25/01
SLIVAFRANCE	242,33	1589,58	25/01
SLIVAM	102,45	672,03	25/01
SLIVARENTE	42,13	276,35	25/01
SLIVINTER	142,16	932,51	25/01
TRILION	797,86	5233,62	25/01
Crédit - Mutuel			
CM EURO PEA	18,62	122,14	25/01
CM FRANCE ACTIONS	29,61	194,23	25/01
CM MID. ACT. FRANCE	23,90	156,77	25/01
CM MONDE ACTIONS	290,71	1906,93	25/01
CM OBLIG. LONG TERME	108.36	710.80	25/01
CM OPTION DYNAM	26.61	174,55	25/01
CM OPTION ÉQUIL	49,55	325.03	25/01
CM OBLIG. COURT TERME	150,72	988.66	25/01
CM OBLIG. MOYEN TERME.	316,33	2074.99	25/01
CM OBLIG. QUATRE	169,78	1113,68	25/01
Fonds communs de pla		1110,00	20/01
CM OPTION MODÉRATION.		440.00	05/04
CM OPTION MODERATION.	17,73	116,30	25/01
LCF E. DE ROTHSCHILD BA	NQUE		
ASIE 2000	57,54	377,44	25/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3434,24	22527,14	25/01
ST-HONORÉ MAR. ÉMER	47,78	313,42	25/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	74,31	487,44	25/01
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	313,38	2055,64	25/01
I.egal & LEGAL & GENEI General	RAL BANK		
SÉCURITAUX	290,09	1902,87	25/01
STRATÉGIE IND. EUROPE	183,40	1203,03	22/01
STRATÉGIE RENDEMENT	332,58	2181,58	22/01
T A DOCUMENT			
LA POSTE		Sicav Info	
		36 68 50 10 (2,2	3 F/mn)
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	22,15	145,29	25/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	22,08	144,84	25/01
AMPLITUDE EUROPE C	31,89	209,18	25/01
AMPLITUDE EUROPE D	31,28	205,18	25/01
AMPLITUDE MONDE C	190,28	1248,15	25/01
AMPLITUDE MONDE D	177,93	1167,14	25/01

AMPLITUDE PACIFIQUE C ... AMPLITUDE PACIFIQUE D ... ÉLANCIEL FRANCE D PEA....

ÉMERGENCE E.POST.D PEA

797,86	5233,62	25/01	PLÉN
			POST
			POST
			POST
18,62	122,14	25/01	POST
29,61	194,23	25/01	REVE
23,90	156,77	25/01	THÉS
290,71	1906,93	25/01	THÉS
108,36	710,80	25/01	TRÉS
26,61	174,55	25/01	SOLS
49,55	325,03	25/01	
150,72	988,66	25/01	2.0
316,33	2074,99	25/01	
169,78	1113,68	25/01	ASSET N
ements			ACTI
17,73	116,30	25/01	ACTI
	,		CADE
QUE			CADE
57,54	377,44	25/01	CADE
3434,24	22527,14	25/01	CAPI
47,78	313,42	25/01	CAPI
74,31	487.44	25/01	SOGE
313,38	2055,64	25/01	INTE
0.0,00			IŅTE
L BANK			SÉLE
L DAININ			SÉLE
000 00	1000.07	05/04	SÉLE
290,09	1902,87	25/01	SÉLE
183,40	1203,03	22/01	SOGE
332,58	2181,58	22/01	S.G. I
	C:1	D 4	S.G. I
	Sicav Info		SOGE
	336 68 50 10 (2,2		SOGE
22,15	145,29	25/01	SOGE
22,08	144,84	25/01	SOGI
31,89	209,18	25/01	
31,28	205,18	25/01	
190,28	1248,15	25/01	
177,93	1167,14	25/01	
12,72	83,44	25/01	
12,62	82,78	25/01	
38,48	252,41	25/01	
98,25	644,48	25/01	
27,54	180,65	25/01	
112,04	734,93	25/01	
104,85	687,77	25/01	
19,10	125,29	25/01	LÉC
17,57	115,25	25/01	LÉC
205,20	1346,02	25/01	★ Ho
187.45	1229 59	25/01	

1229.59 25/01

KALEÏS SERENITE C	175,82	1153,30
KALEIS DYNAMISME D	202,32	1327,13
KALEIS ÉQUILIBRE D	184,53	1210,44
KALEIS SÉRÉNITÉ D	172,45	1131,20
LATITUDE C	23,58	154,67
LATITUDE D	20,94	137,36
OBLITYS D	106,17	696,43
PLÉNITUDE D PEA	39,65	260,09
POSTE GESTION D	2285,12	14989,40
POSTE PREMIÈRE SI	6474,22	42468,10
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38781,13	254387,54
POSTE PREMIÈRE 2-3	8380,59	54973,07
REVENUS TRIMESTR. D	821,45	5388,36
THÉSORA C	169,73	1113,36
THÉSORA D	148,49	974,03
TRÉSORYS C	42786,32	280659,86
SOLSTICE D	367,36	2409,72
	SC AS	SET MANAGE
PASE	3G A3	Serveur v
		836 68 36 62 (2,2
KESET MANAGEMENT		
ACTIMONÉTAIRE C	6042,09	39633,51
ACTIMONÉTAIRE D	4660,05	30567,92
CADENCE 1 D	164,87	1081,48
CADENCE 2 D	164,92	1081,80
CADENCE 3 D	163,14	1070,13
CAPIMONÉTAIRE C	64,87	425,52
CADIMONÉTAIDE D	57 11	274 62

G		SET MANAGE Serveur	vocal:
MANAGEMENT	U	836683662 (2,2	23 F/mn)
TIMONÉTAIRE C	6042,09	39633,51	25/01
TIMONÉTAIRE D	4660,05	30567,92	25/01
DENCE 1 D	164,87	1081,48	25/01
DENCE 2 D	164,92	1081,80	25/01
DENCE 3 D	163,14	1070,13	25/01
PIMONÉTAIRE C	64,87	425,52	25/01
PIMONÉTAIRE D	57,11	374,62	25/01
GEOBLIG C/D	105,48	691,90	25/01
FEROBLIG C	51,45	337,49	25/01
TERSÉLECTION FR. D	68,52	449,46	25/01
ECT DÉFENSIF C	180,18	1181,90	25/01
ECT DYNAMIQUE C	209,18	1372,13	25/01
ECT ÉQUILIBRE 2	152,30	999,02	25/01
ECT PEA 3	143,87	943,73	25/01
GEPEA EUROPE	208,90	1370,29	25/01
i. FRANCE OPPORT. C	373,20	2448,03	25/01
. FRANCE OPPORT. D	353,27	2317,30	25/01
GENFRANCE C	408,38	2678,80	25/01
GENFRANCE D	370,76	2432,03	25/01
GÉPARGNE D	46,87	307,45	25/01
GINTER C	55,54	364,32	25/01

LÉGENDE ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif

	WIND BANQUE I OF CEARLE		INDOCAM HOR. EUR. C	193,29	1267,90 25/01	EURCO SOLIDARITE	225,12	1470,09 25/01	ELANCIEL FRANCE D PEA.
	ASSET MANAGEMENT		INDOCAM HOR. EUR. D	182,41	1196,53 25/01	LION 20000 C	2717,72		ÉLANCIEL EURO D PEA
	MONEDEN 14789,62	97013,55 25/01	INDOCAM MULTI OBLIG	150,49	987,15 25/01	LION 20000 D	2478,86	16260,26 25/01	ÉMERGENCE E.POST.D PE
	OBIG. TTES CATÉGORIES 46,74	306,59 25/01	INDOCAM ORIENT C	23,89	156,71 25/01	LION-ASSOCIATIONS C	1812,33		GÉOBILYS C
	ummu ada aa		INDOCAM ORIENT D	21,46	140,77 25/01	LION-ASSOCIATIONS D	1634,95	10724,57 25/01	GÉOBILYS D
www.cdc-assetmanagement.com		INDOCAM UNIJAPON	130,28	854,58 25/01	LION COURT TERME C	4220,35	27683,68 25/01	INTENSYS C	
	CDC Asset Management		INDOCAM STR. 5-7 C	327,53	2148,46 25/01	LION COURT TERME D	3608,36	23669,29 25/01	INTENSYS D
	FUROPE		INDOCAM STR. 5-7 D	224,19	1470,59 25/01	LIONPLUS C	272,31	1786,24 25/01	KALEÏS DYNAMISME C
	LIVRET B. INV.D PEA 166,29	1090,79 24/01	MONÉ.J C	1893,27	12419,04 26/01	LIONPLUS D	249,44	1636,22 25/01	KALEÏS ÉQUILIBRE C

-(Publicité)

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 27 JANVIER 1999

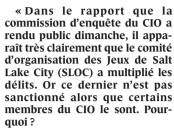
SPORTS Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), a confié, lors d'un entretien au *Monde*, qu'il n'avait pas l'intention de quitter ses fonctions

malgré la crise qui secoue l'institution olympique depuis l'affaire de Salt Lake City. • MAÎTRE ABSOLU DE L'OLYMPISME depuis 1980, il compte cependant demander la confiance de ses pairs, les 17 et 18 mars, à l'occasion de la session extraordinaire qui devra notamment se prononcer sur les sanctions prises à l'encontre des six membres soupçonnés de corruption. ● POUR ASSAINIR LA SITUATION, il estime que le prochain président du CIO devra être rémunéré s'il n'est pas « suffisamment riche » pour assumer la fonction. ● À NAGANO (Japon), le

maire de la ville et les membres du comité de promotion de la candidature aux Jeux olympiques d'hiver de 1998 ont reconnu qu'ils avaient tenté d'acheter le vote du CIO.

Juan Antonio Samaranch entend rester maître de l'olympisme

Dans un entretien au « Monde », le président du Comité international olympique (CIO) se félicite de la sévérité des sanctions prises après l'enquête sur l'affaire de Salt Lake City. Il annonce qu'il redemandera la confiance de ses pairs lors de la session extraordinaire des 17 et 18 mars



- Cela n'est pas de notre responsabilité de sanctionner le comité d'organisation des Jeux. La seule autorité que nous ayons est celle que nous pouvons exercer sur les membres du CIO, et c'est tout. Quatre autres enquêtes, en plus de la nôtre, sont actuellement menées aux Etats-Unis afin de savoir ce qui s'est réellement passé au sein du comité d'organisation de Salt Lake City. Ce sont ces enquêtes qui décideront des sanctions à prendre.

-Il est pourtant précisé dans la charte olympique qu'une ville qui aurait commis des erreurs graves peut se voir retirer l'organisation des Jeux...

– Que les choses soient claires : la commission exécutive du CIO a décidé de maintenir les Jeux d'hiver de 2002 à Salt Lake City et ceux de Sydney l'an prochain. Ces Jeux auront lieu. Il ne faut avoir aucun doute à ce sujet.

- La commission d'enquête



JUAN ANTONIO SAMARANCH

que vous aviez mise en place était composée uniquement de membres du CIO. N'aurait-il pas été préférable de faire appel à une commission «indépendante»?

dante »?

– Je crois que nous avons répondu à notre objectif avec une rapidité notable. Des cinq enquêtes en cours, la nôtre est celle qui est la première à avoir été menée à bien. Nous avons pris, ensuite, des décisions très dures en excluant des membres. Par ailleurs, le CIO a annoncé qu'il allait créer une commission d'éthique. Elle sera composée de membres du CIO, bien sûr, mais majoritairement de personnalités extérieures. Je crois que cette commission d'éthique sera très utile dans le futur.

 Que craignez-vous de l'enquête du FBI et des suites judiciaires qu'elle pourrait entraîner?

– Je ne suis pas en mesure de vous dire s'il y aura des révélations supplémentaires. D'autant que je ne vois pas ce qu'il pourrait y avoir de neuf. Les gens de Salt Lake City nous ont dit, lors de notre enquête, que nous avions « tout » découvert.

- Les 17 et 18 mars, pour la session extraordinaire du CIO que vous avez convoquée, vous redemanderez la confiance à la totalité des membres. Pourquoi ?

- C'est une attitude logique dans une organisation sportive quand il y a un tremblement de terre comme celui que nous avons vécu. Effectivement, je demanderai à mes collègues si je dois continuer ou pas. Je l'ai déjà fait, dimanche, devant la commission exécutive du CIO qui est composée, en tout, de onze membres. J'ai obtenu le soutien de 100 % des membres. Je n'ai pas l'intention de quitter le CIO aujourd'hui. Nous avons vécu de très bons moments, ces dernières années. Nous sommes confrontés à une tempête et le capitaine doit rester à bord du bateau.

- Et si vous n'obtenez pas la confiance lors de cette session...

- C'est simple: je quitterai le CIO. Je dis souvent que la session est le « Parlement » du CIO et que la commission exécutive est son « gouvernement ». Si notre « Parlement » ne m'accorde plus sa confiance, alors je m'en irai.

- Ne pensez-vous pas que l'autorité globale du CIO est affaiblie après ces affaires de corruption qui font suite, elles-mêmes, à différents scandales liés au dopage?

– Mais, enfin, à quoi servonsnous? Nous décidons tous les deux ans de l'attribution des Jeux olympiques d'été et d'hiver. Il est faux de croire que nous sommes les maîtres du sport mondial. Ce rôle appartient aux fédérations sportives internationales. Ce que nous faisons, nous, c'est seulement essayer de coordonner leur action en respectant leur autonomie et leur indépendance.

- A propos des fédérations internationales, vous projetez de copier leur mode d'attribution des compétitions en créant un collège réduit de membres, mais ne pensez-vous pas qu'il serait temps d'élire les membres du CIO de façon vraiment démocratique? Le système de cooptation des membres n'a-t-il pas atteint ses limites?

– Probablement. Mais sachez

que je n'ai pas inventé ce système. C'est une idée de notre fondateur, Pierre de Coubertin. Pour ma part, je pense avoir fait beaucoup pour modifier la composition du CIO. Quand j'ai été nomprésident, en 1980, pratiquement la moitié des membres étaient alors présidents de comités olympiques nationaux. Il m'a fallut mener une lutte féroce pour pouvoir introduire, dans un premier temps, dix membres ex-officio. C'est comme cela qu'ont été nommés les présidents de fédérations internationales. Pour la première fois, des femmes ont également été élues. Nous avons aussi coopté des athlètes: il y en a seize aujourd'hui, à avoir gagné une médaille olympique. Ce sont eux qui, désormais, incarnent la nouvelle « aristocratie » du CIO.

- Il n'empêche que les quatorze membres mis en cause par votre enquête ont tous été cooptés et ont tous été élus par acclamation. L'assemblée s'est donc trompée sur ces gens-là...

- Laissez-moi vous donner quelques statistiques. Sur les cent quatorze membres actifs du CIO, 81 % ont été nommés sous ma présidence, et 19 % l'ont été avant que je ne sois là. Sur les quatorze membres ayant fait l'objet d'une enquête, il y en a 43 % qui appartiennent à la seconde catégorie, qui est peu importante en nombre; les 57 % restants ont été élus sous ma présidence. Comparativement, c'est peu.

On parle beaucoup, en coulisse, de la lutte que se livrent déjà les candidats à votre succession au poste de président, en 2001. Quel est le profil idéal de votre successeur? Est-il temps de nommer un ancien athlète à la tête du CIO?

- Je peux seulement donner quelques conseils sur ce point-là. Pour moi, le président du CIO doit habiter la ville où le CIO a son siège, c'est-à-dire Lausanne. Il doit également avoir la possibilité de donner 85 % à 90 % de son temps au CIO. Mais surtout, je crois que le prochain président doit être un président exécutif.

-Vous voulez dire qu'il pourrait être salarié, comme un PDG en quelque sorte ?

– Pourquoi pas? Nous devrons choisir le meilleur des candidats. Si cette personne n'est pas suffisamment riche pour assumer la présidence du CIO, alors il faudra le rémunérer. »

> Propos recueillis par Frédéric Potet

Un cadeau fiscal pour le CIO

Une commission du Parlement fédéral suisse, réuni lundi 25 janvier, à Berne, a recommandé aux députés de voter en faveur d'une exonération du Comité international olympique (CIO) de la TVA. Le gouvernement avait donné droit en septembre à une demande d'exonération formulée en 1995 par le CIO mais une navette parlementaire est nécessaire pour l'approbation définitive. Le ministre des sports, Adolf Ogi, également président du comité de candidature de la ville de Sion aux Ieux olympiques d'hiver de 2006 a expliqué à la télévision qu'un refus aurait réduit les chances de victoire de la station du Valais. Pour le député socialiste Didier Berberat, « ce n'est pas le moment d'exonérer le CIÔ, cela peut être ressenti au niveau international (...)comme une sorte de cadeau pour obtenir les leux », a-t-il déclaré, La commission parlementaire n'a d'ailleurs approuvé ce cadeau fiscal, estimé à 2 millions de francs suisses par an (1,2 million d'euros), qu'à une voix de

L'exclu Jean-Claude Ganga parle de règlement de comptes

« C'EST UNE GUERRE de chefs. Une guerre de succession. » Jean-Claude Ganga s'est calé sur la banquette d'une brasserie des Champs-Elysées. Flanqué de ses deux conseillers, son regard va et vient. Tantôt penché sur ses notes, tantôt tourné vers son interlocuteur, il plaide pour sa défense, lui qui a été exclu « temporairement », dimanche 25 janvier, par le comité exécutif du Comité international olympique (CIO). Mais, à 65 ans, cet ancien ambassadeur du Congo en République populaire de Chine (1982-1985) a gardé le sens de la diplomatie. Ses propos restent mesurés : « J'éprouve beaucoup de regrets que mes explications n'aient pas été comprises par la commission puisqu'elle a recommandé mon exclusion. Mais je me réjouis aussi d'avoir entendu qu'il n'y a pas de corruption effective. Les accusations parlent de corruption passive. »

CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT

Membre du CIO depuis 1986, Jean-Claude Ganga, qui fut ministre du tourisme, des sports et des loisirs, préside aujourd'hui l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique. « Je n'ai jamais vendu ma voix et personne ne m'a jamais acheté », s'indigne-t-il. Il ne supporte pas de se voir reprocher d'avoir reçu des versements totalisant 70 010 dollars (60 908 euros), bénéficié d'importants traitements médicaux et de médicaments pour un montant de 17 000 dollars (14 790 euros), perçu plus de 115 000 dollars (100 050 euros) de frais de voyage pour lui et sa famille, et, enfin, d'avoir accepté pour plus de 14 000 dollars (12 180 euros) de cadeaux et faveurs.

« J'ai adressé par lettre au CIO les réponses précises et argumentées à ces allégations », lance-t-il, affirmant que les versements de 70 010 dollars ont été consacrés à l'aide pour le sport dans plusieurs pays d'Afrique, que le médecin qui l'a traité à Salt Lake City a refusé d'encaisser

ses honoraires et que les cadeaux lui ont été offerts selon une tradition sans doute condamnable mais très strictement respectée. « J'ai voté pour Salt Lake City parce que c'était de loin la meilleure candidature et c'est tout, pousuit-il. D'ailleurs, 54 % des membres ont fait la même chose et on ne le leur reproche pas. »

Pour Jean-Claude Ganga, cette campagne de dénigrement n'est en réalité qu'une cabale visant « des personnalités dont on sait qu'elles soutiendront plutôt une candidature qu'une autre à l'heure du choix pour le remplacement de Juan Antonio Samaranch ». Principal artisan du boycott des Africains lors des Jeux olympiques de Montréal en 1976, Jean-Claude Ganga se dit victime d'un règlement de comptes. Il avoue son inimitié avec Richard « Dick » Pound, vice-président du CIO, auteur du rapport le dénonçant. Cet important avocat canadien, ancien nageur international et sélectionné olympique, aujourd'hui âgé de 54 ans, se verrait bien à la tête du CIO dans deux ans.

En attendant, il préside la commission des droits de télévision et de merchandising. Chargé de négocier les contrats avec les chaînes mondiales, cette commission n'est pas réputée pour la transparence de ses travaux. C'est en tout cas l'opinion de Jean-Claude Ganga. « Comme par hasard, note-t-il, aucun de ceux qui s'intéressent à ces énormes contrats n'est concerné. La transparence n'est pas leur principale qualité. Je suis membre de cette commission et jamais je n'ai eu connaissance du moindre contrat passé au nom du CIO. Pourtant, devant l'assemblée, Dick Pound affirme toujours que la commission a pris connaissance des dossiers. » Avant la session extraordinaire des 17 et 18 mars, Jean-Claude Ganga rode sa défense et songe, déjà, à la contre-attaque.

Yves Bordenave

A Nagano, le comité de promotion de la candidature fait amende honorable

токуо

de notre correspondant Le Comité olympique japonais a décidé, lundi 25 janvier, de

créer une commission d'enquête sur la candidature de Nagano aux Jeux olympiques d'hiver de 1998 en réponse à la demande du Comité olympique international (CIO) qui souhaite étendre ses investigations au-delà du scandale de Salt Lake City. Le maire de Nagano, Tasuku Tsukada, a admis qu'« il y avait eu des excès de la part du comité de promotion de la candidature de la ville ». Mais, a-t-il ajouté, « à ce moment-là, nous étions si désireux d'être désignés que nous n'avions pas d'autre choix que de répondre aux demandes des membres du Comité olympique international ».

Chaque jour, le voile sur les activités dispendieuses du comité de promotion de la candidature de Nagano, qui a dépensé sans compter pour courtiser les membres du CIO, est un peu plus levé. « Les satisfaire quoi qu'ils demandent », était la consigne, a reconnu un membre du comité au quotidien Asahi. Selon la

même source, pour leurs achats, c'était toujours le comité qui les prenait en charge. « A ma connaissance, a déclaré le maire de Nagano, il n'y avait eu aucun don en argent liquide mais je n'ai pas été tenu au courant de tous les agissements des membres du comité de promotion. »

Selon l'hebdomadaire populaire Shukan Post, qui a commencé dans sa dernière livraison (parue lundi 25 janvier) une enquête sur le scandale de Nagano, le comité de promotion de la ville offrait à chaque membre les cadeaux correspondant à ses goûts, dont il avait été informé par son agent à Lausanne, IMS Studio 6. Shukan Post cite, sans toutefois donner son nom, un membre du comité de promotion de la candidature de Nagano qui déclare avoir personnellement remis un cadeau de plusieurs millions de vens à un des dirigeants du CIO. La même personne confirme qu'étaient fournis gratuitement à ses membres et à leurs femmes des billets d'avion aller-retour. Certains auraient même exigé une carte de crédit sans limite de montant. «La presse dénonce Nagano,

mais nous avons agi comme le font les autres villes qui postulent pour les Jeux », conclut-il. Le point faible dans la défense des Japonais, c'est que le comité de promotion de Nagano a délibérément détruit les livres de comptes où étaient consignées ses dépenses de « relations publiques ».

Le scandale des IO de Nagano donne des armes aux opposants à la candidature d'Osaka aux JO d'été de 2008, mais ne semble guère inquiéter le comité de candidature de cette ville qui sera formé le 8 février avec à sa tête son maire, Takafumi Isomura, et avec le président honoraire du Comité olympique japonais, Yoshiaki Tsutsumi, le puissant homme d'affaires qui fit venir les JO d'hiver à Nagano. Selon le quotidien Mainichi, Osaka aurait déjà dépensé 2 milliards de yens (plus de 15 millions d'euros) pour sa promotion en vue des JO et estime à 4,5 milliards (près de 34 millions d'euros) le coût de sa candidature.

Candide et puissante, Amélie Mauresmo trouve sa place en demi-finales des Internationaux d'Australie

serviette et reprend son souffle encore court de son effort et de son émotion. Amélie Mauresmo est en demi-finales des Internationaux d'Australie,



terme d'une rencontre âpre, la jeune Française a battu, mardi

elle vole, sa

victoire est

belle. Au

26 janvier, la Belge Dominique Van Roost, tête de série nº 11 du tournoi, réputée pour son extrême ténacité (6-3, 7-6 [7/3]). « Il ne fallait jamais que je lui fasse jouer la même balle, elle qui adore jouer en cadence a fini par péter les plombs », a expliqué Amélie Mauresmo. En demi-finale, elle rencontrera l'Américaine Lindsay Davenport, numéro 1 Mondiale qui a battu sa compatriote Venus Williams, mardi (6-4, 6-0).

Solide puisque athlétique, lucide car intelligente, elle a eu suffisamment de bravoure pour se tenir

fermement à cette stratégie. Tranquille, semblant peu impressionnée par l'enjeu et par l'adversaire, la Française a varié son fameux revers ample, y a ajouté des coups droits bien sentis et a assené de nombreux services gagnants décochés à plus de 170km/h, sa nouvelle arme. Souvent menée dans les échanges, elle ne s'est jamais départie de son calme et de sa hargne.

Les deux joueuses s'étaient ren-

contrées au premier tour du tournoi sur terre battue de Berlin, en mai. Amélie Mauresmo, 65e mondiale, issue des qualifications, avait sorti Dominique Van Roost avant de marcher vers la finale en éliminant au passage les numéro deux et trois mondiales, Lindsay Davenport et Iana Novotna. Battue dès le premier tour des Internationaux de France de Roland-Garros par Anna Kournikova, elle avait été la révélation de la demi-finale de Fed Cup contre la Suisse en juillet. C'était là qu'elle s'était fait un nom car, bien que possédant un beau CV - deux titres juniors à RolandGarros et à Wimbledon en 1996 suivis du titre mondial de la discipline –, Amélie Mauresmo n'était que peu connue du grand public.

Car la première année chez les professionnels, en 1997, s'était très mal passée. Blessures à répétition, moral en berne, Amélie Mauresmo avait finalement claqué la porte du giron fédéral le jour de ses dix-huit ans, en juillet, pour aller travailler avec Warwick Bashford, un entraîneur sud-africain vivant en France: « Je refusais de rester scotchée derrière la ligne de fond de court, je voulais avancer »,a-t-elle expliqué. Sa brillante saison 1998 lui a prouvé qu'elle avait raison.

A Melbourne elle a su

A Melbourne, elle a su profiter d'un tableau éclairci par les éliminations de Jana Novotna, troisième joueuse mondiale, et de Conchita Martinez, finaliste 1998. Elle s'est surtout donné les moyens de battre les deux joueuses les plus accrocheuses parmi les dix meilleures, Patty Schnyder et Dominique Van Roost, grâce à un tennis plus intransigeant moins brouillé de fautes: « Souvenez-vous que j'ai sauvé deux balles de match au premier tour contre Corina Morariu, a expliqué Amélie Mauresmo toute la semaine. Si j'étais sortie, j'aurais juste reporté mes ambitions sur un autre tournoi du grand chelem cette année. »

Demi-finaliste des Internationaux d'Australie, Amélie Mauresmo ne vit pas un rêve, elle continue de poser les jalons d'une carrière qui s'annonce passionnante. De son titre de championne du monde juniors 1996 à son exploit de Melbourne, elle avance avec calme et volonté, elle compte bien continuer. En 1999, elle veut rentrer parmi les quinze meilleures mondiales. Elle a changé de vie. s'est installée à Saint-Tropez (Var) en décembre et travaille aujourd'hui au sein d'une structure mise en place par l'ancienne joueuse Isabelle Demongeot. Avec son nouvel entraîneur, Christophe Fournerie, elle a conservé des ac-

quis de dix-huit mois de travail et

a aussi travaillé plus loin. Son jeu est plus patient comme il est plus impétueux. Et la marge de progression est encore importante. Amélie Mauresmo est dans la

vie ce qu'elle est sur un court, une forte tête et une gosse sensible, une jeune fille qui roule trop vite, lit Stefan Zweig quand elle est triste, aime le désordre de ses chambres d'hôtel, ses amis et la vérité. Dimanche 24 janvier, après sa victoire en quarts de finale, elle a posément expliqué aux journalistes qu'elle s'était installée à Saint-Tropez par amour pour une femme. La déclaration force le respect: au début des années 90. Martina Navratilova, âgée de 30 ans et forte de dix-huit titres du grand chelem, avait perdu son principal sponsor après avoir reconnu son homosexualité. Les partenaires d'Amélie Mauresmo et la Fédération française de tennis (FFT) sauront-ils respecter le choix et la candeur de leur nouvelle championne?

Bénédicte Mathieu

Les restaurants à thèmes

Des Clément aux Bistro Romain, premier volet d'une visite aux principales enseignes

LA MÉMOIRE de la ville oscille entre le souvenir, l'éclat du présent et puis l'oubli chez ses chroniqueurs, tels Léon-Paul Fargue ou bien Pierre Béarn, proches encore de notre temps, qui font resurgir, à côté du Graff de la place Blanche, les Dupont, les La Bière, les Ruc et autres bouillons. Aujourd'hui, ce qui nourrit le présent et la future mémoire de la ville, ce sont les Clément, La Criée, les Bistro romain, Oh! Poivrier, Léon de Bruxelles. Myriade d'établissements qui s'installent, prolifèrent, prospèrent, puis s'évanouissent soudain, comme les Batifol, au gré de l'activité marchande et des transformations de la cité.

Ils sont pour des milliers de gens, nos contemporains, les lieux de leur future mémoire vive. Sorties, rendez-vous, rencontres d'une jeunesse qui n'est pas près de les oublier - quand bien même la gastronomie n'y est qu'une étoile filante dans la nuit des Hespérides culinaires. Comme des chenilles processionnaires, les restaurants de chaîne, qui préfèrent être appelés « restaurants à thèmes », font scintiller les carrefours, les points de la ville où l'on se rencontre, où l'on se promène, autour de la place d'Italie, à la Bastille, dans le quartier de l'Opéra, à Montparnasse, sur les Champs-Elysées, à Neuilly et à Boulogne, les banlieues chic de l'Ouest parisien. C'est pour ces restaurants le moyen d'aller au-devant d'une clientèle de classe moyenne que le protocole et les prix des restaurants étoilés rebutent. Ceux-là, d'ailleurs, se dissimulent loin des regards. Eux sont visibles. La scène alimentaire s'expose dans la ville ; les restaurants à thèmes recherchent et créent l'animation. Mais si leurs prestations gustatives sont faibles, on ne peut pas dire que le sens de la fête soit absent. Au contraire.

Le phénomène n'est pas nouveau ; il est bien antérieur à l'apparition de la restauration rapide. C'est pour nourrir les ouvriers des Halles qu'un boucher nommé

Prête à réchauffer et plutôt relevée : telle

est la toute nouvelle soupe à l'oignon que vient de signer Alain Senderens pour

personnel, le chef de Lucas-Carton n'a pas

molli sur la sauce worcestershire. De quoi

piquer la curiosité des consommateurs

autant que leur palais. Mais les audaces

ont leurs limites: pour accompagner cette

nouvelle soupe à l'oignon, le compositeur

ne peut plus classique : « Du fromage râpé

poireaux ou aux asperges : c'est ce petit dé

dans son édition de 1938, réserve l'usage de

cette forme assez basique aux soupes. C'est

banalisé, était parfois fort ouvragé. Sous le

blanquette de veau, il était ainsi d'usage de

règne d'Escoffier, le croûton ne faisait pas

dans le prêt-à-porter mais dans la haute

couture. Avec le poulet Marengo ou la

de pain frit. Le Larousse gastronomique,

revient d'ailleurs dans la plupart des

potages, qu'ils soient à la tomate, aux

que l'objet à cette époque, loin d'être

avec des croûtons de pain. »

De ces deux garnitures, il en

du potage propose un accompagnement on

Carrefour. Pour lui donner un style

Les croûtons

Pierre-Louis Duval eut l'idée de servir, rue de la Monnaie, vers 1860, un hochepot de bas morceaux de bœuf accompagnés du bouillon. Son Alexandre, personnage pittoresque, multiplia les « bouillons restaurants » à bon marché, les fameux bouillons Duval. Le boulevard le surnomma « Godefroi des Bouillons »! La formule inspira bientôt Camille et Edouard Chartier, qui, en 1895, ouvrirent leur premier établissement rue

du Temple. L'année suivante, ce fut celui du faubourg Montmartre, toujours en service avec son potau-feu centenaire, puis, dans des décors de plus en plus sophistiqués, Vagenende à Saint-Germaindes-Prés, l'admirable Bistrot de la gare (59, boulevard du Montparnasse), racheté en 1977 par le groupe Bistro romain, ou encore le Bouillon Racine.

INVITATION AU VOYAGE

Le quartier de l'Opéra le soir - une zone d'ombre dans la Ville Lumière – avait bien besoin d'une tache de vive couleur. Face au Café de la paix, c'est la fonction première de Clément, avec son décor pseudo-rustique qui n'évoque aucune province ou terroir particulier, sinon la convivialité et le bien-être. Au décor, à l'accueil, sont ajoutés les atouts d'un vrai restaurant : le banc d'huîtres toute l'année et la magie d'une ample carte. Venir ici, c'est une fête. Êntrées classiques autour du foie gras et du saumon; un plat du jour donne l'impression de vie et de renouvellement. C'est aussi l'invitation au voyage: gambas grillées, nem à la menthe fraîche, gigolette de volaille tandoori. Un hommage involontaire à Jacques Prévert. Pas de raton-laveur, mais de belles viandes d'Auvergne, la seule attache régionale des Clément. Une carte des vins astucieuse complète le tout : petits vins, on n'ose dire

le ciseler en forme

de cœur. Epinards et œufs brouillés

avaient droit à leurs

croûtons taillés en dents de loup.

tandis que ceux en

forme de losange devaient, dans les règles

Si de tels diktats font aujourd'hui sourire,

désuet dans cette fin des années 30) des

croûtons en riz? Longuement cuit à l'eau

en pâte, était alors taillé au couteau. Les

traiteurs de l'époque utilisaient la plupar

chaudes, allant du poisson à la volaille. Si

dans cette profession, c'est pour indiquer

L'humble netit croûton frit, quant à lui, est

resté longtemps d'usage domestique, taillé

support à de grosses pièces froides ou

l'on continue aujourd'hui d'utiliser le

que l'on dispose autour d'un plat des

l'emporte-pièce dans de la gelée. Pas

franchement de la nouvelle cuisine!

croûtons que l'on a moulés à

terme un peu vieillot de « croûtonner »

que dire de l'usage (qui paraissait déjà fort

salée, puis broyé au mortier, le riz, façonné

du temps ces croûtons de riz pour servir de

de l'art culinaire, garnir les poissons

apprêtés « à la normande ».



de propriétaires. Que diable, cela met la bouteille de chardonnay à moins de 100 francs (15,24 euros)! Pas de menu, mais le ticket moven oscille autour de 120 francs (18,29 euros) pour une prestation honorable.

Les Bistro romain sont pléthore à Paris, comme si l'on craignait d'en manquer. Ils sont d'abord le signe visible de l'influence tricentenaire de la cuisine italienne en France depuis les reines Médicis. Le premier de la série fut créé au 9, boulevard des Italiens. C'était le célèbre Poccardi, restaurant d'étage, signalé par Pierre Béarn en 1929, réputé pour ses magnifiques salons fin de siècle. Le premier Bistro romain s'est glissé dans la somptueuse coquille. Les autres de la série sont tous décorés en rouge Pompeï, ornés de reproductions de tableaux assez quelconques, vues de Naples et du Vésuve, Grand Canal à Venise, tableaux de la campagne romaine. L'ensemble fait gentiment « bazar ». Le décor suggère, il ne reproduit rien, pas plus une trattoria du Trastevere qu'une auberge florentine. La cuisine elle-même est

soit milanaise. Relevons que, dans cette Italie virtuelle, la notion de province et de terroir est occultée par l'envahissant « carpaccio », qui est une invention du Harry's Bar de Venise, pour Américains! Carpaccio de bœuf au basilic (à volonté)! carpaccio de saumon à l'aneth, carpaccio véronais. Un réel choix de vins français de bonne tenue, et à petits prix, compense la médiocrité du choix de vins de la Péninsule. Le public de ces semblants d'Italie n'est pas dupe. Clientèle aisée, sinon bourgeoise, qui a fait le « voyage en Italie ». Les prix, réellement serrés, ne dépassant guère la centaine de francs pour une prestation alimentaire aux ingrédients peu coûteux, at-tirent une clientèle qui, se cooptant, fait également salon pour elle-même. Ici, l'on reste entre soi. Le langage comme le décor, la politesse de circonstance habillent ce que Barthes aurait nommé « le degré zéro de la gastronomie ». Comme le client est roi, la salle du Bistro romain de la place Victor-Hugo - l'un des cinquante-quatre de France - est bondée. Tous les points sensibles de la Ville Lumière sont envahis par cette mode ali-mentaire; c'est la petite ère glaciaire de la bouffe.

par les inévitables pâtes. Des

viandes, il n'y a que l'escalope qui

Jean-Claude Ribaut

le plus souvent dans du pain un peu rassi. En 1973, l'entreprise Gesnoin, en Normandie, obtient de l'Institut international des brevets, à La Haye, un « avis de nouveauté », véritable reconnaissance de son

inventivité pour avoir été la première entreprise à songer à industrialiser la fabrication du croûton. Si l'entreprise familiale persiste dans le croûton, elle a été rejointe sur ce filon par des fabricants de biscottes comme Albatros ou de chips comme Vico ou Flodor. En 1998, plus de 40 millions de sachets de croûtons ont ainsi trouvé preneur dans la population francaise. Dernier enieu dans ce L'aromatisation. Flodor, très fier de ses croûtons parfumés « lardons et oignons » ou « ail et fines herbes », se targue d'en assurer une aromatisation extérieure « pour une meilleure diffusion des saveurs dans le potage ». Il y a comme un rêve qui s'en va en fumet...

Guillaume Crouzet

★ Entre 4 F et 5 F environ (0,60 et 0,76 euro) le sachet de 75 g environ.

> LE POLIDOR depuis 1845 Authentique bistrot parisien de

rencontre artistique et littéraire

Menu midi 55 F, 100 F et

Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince 201.43.26.95.34 - 0.T.LJ. jusqu'à 0h30

LES MINISTERES

Menu 175 F apéritif et vin compris

Nouveau : Livraison de

Fruits de Mer sur tout Paris

PARIS 6e

BOUTEILLE

AOC quarts-de-chaume

Château de Suronde 1996

La dénomination de ce vin a pour origine l'usage seigneurial qui autorisait le propriétaire des terres à recevoir pour loyer « les meilleurs quarts de la récolte, pendante sur le revers du côté exposé au midi ». C'est l'exposition et la sensibilité au vent dominant qui favorisent la précocité de la végétation et permettent de vendanger des raisins en état de surmaturité naturelle, par concentration, ou parfois botrytisés, c'est-à-dire atteints par la « pourriture noble », comme à Sauternes, provoquée par les brouillards matinaux du Layon. Le Château de Suronde, entièrement consacré au chenin, repose sur des schistes gréseux, un facteur de qualité de l'appellation. Un soin particulier est appliqué à la culture, sans insecticides et sans produits de synthèse. Les vendanges sont manuelles et par tries successives (huit en 1996!). Les rendements sont faibles: 16 hectos à l'hectare en 1996. La vinification évite la chaptalisation et tout levurage ou enzymage. Le résultat est un vin somptueux à la robe jaune soutenu, aux arômes de pain d'épices, de tilleul et d'agrumes, ample et miellé en bouche, mais qui conserve le caractère minéral et la fraîcheur typique du cépage chenin. A boire en apéritif, entre 12 et 14 °C, en prenant soin de le mettre en carafe une heure au moins avant de le déguster.

Château de Suronde 1996 : 158 F (24,08 euros) la bouteille (50 cl). ★ Francis Poirel, vigneron, 49190 Rochefort-sur-Loire. Tél.: 02-41-78-66-

37 ; télécopie : 02-41-78-68-90.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

A LA CLOCHE D'OR

■ Une vieille adresse rayée de nos carnets est de retour après un changement de propriétaire. Bernard Blier et ses copains y tenaient leurs quartiers nocturnes. Le museau en pot et la mousse au chocolat en terrine ont disparu, mais les anciens y trouveront toujours les escargots de Bourgogne, le saucisson de Lyon pommes à l'huile, le pot-au-feu du lundi, la gibelotte de lapin, le coq au vin ou le filet au poivre. La soirée s'anime à l'heure du souper – à partir de 23 heures –, quand les noctambules sont en appétit. Service jusqu'à 5 heures du matin! Formules du jour: 58 F et 80 F (8,84 et 12,19 euros) (salade, plat du jour, vin au déjeuner). Le soir: 125 F (19,05 euros) (jusqu'à 22 h30) et 165 F (25,15 euros). A la carte, compter 250 F (38,10 euros).

★ 3, rue Mansart, 75009 Paris. Tél.: 01-48-74-48-88. Ouvert le midi et de 19 h30 à 5 heures du matin. Fermé samedi midi et dimanche.

GILDO

■ Nous aimons l'atmosphère feutrée de cette bonne table d'Italie, en souvenir peut-être d'une époque où les restaurants italiens offraient une cuisine convenue. Gildo se distinguait déjà par l'excellence de ses antipasti, le moelleux des artichauts à la romaine, des charcuteries fines et abondantes. Gianfranco Ugolini a su maintenir cette bonne ambiance et met un point d'honneur à préparer, à la commande, l'un des meilleurs risottos à l'encre de seiche qui soit à Paris. Onctueux, savoureux, point trop cuit ni crémeux, respectueux de la puissante saveur iodée, il est un repas en soi. Avec l'agneau de lait à la romaine qui figure sur la carte jusqu'à Pâques, on pourra se passer des habituelles préparations de pâtes, au demeurant excellentes, et goûter, une fois au moins, le merveilleux sabayon au marsala. Bon choix de vins italiens et français. Accueil malicieux et prévenant. Menu: 149 F (22,71 euros) (déj.). A la carte, compter 250 F (38,10 euros).

★ 158, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél.: 01-45-51-54-12. Fermé dimanche et lundi midi.

LE JANISSAIRE

Mezzé est la transcription phonétique du terme arabe mâza, qui signifie « déguster par petites bouchées en donnant aux parfums le temps qui leur est nécessaire pour imprégner les papilles gustatives afin de jouir de toute la palette de saveurs d'un mets », nous dit Rudolf El Khaled dans un ouvrage passionnant publié par Actes Sud (Le Mezzé libanais, 126 pages, 108 F (16,46 euros)). Chez les Turcs, mezzé signifie table, et par extension désigne les multiples raviers qui la recouvrent. On le trouve à Paris, au Janissaire, décoré de métal ciselé, tentures de lin blanc et vitraux colorés. On y sert le *mezzé* chaud (*berek*, roulé au fromage; *beyin tava*, cervelle en beignet; *imam bayildi*, aubergine farcie), ou bien le mezzé froid, avec la cohorte des charcuteries, le caviar d'aubergine, les œufs de cabillaud, la salade de calamars. Les viandes de mouton et de bœuf, grillées hachées ou bien mijotées, sont accompagnées d'aubergines et de yoghourt. Les desserts sont faits de cheveux d'ange au miel et de pistache. Compter 130 F (19,81 euros) environ.

★ 22-24, allées Vivaldi, 75012 Paris. Tél.: 01-43-40-37-37 (accès par le 183, avenue Daumesnil). Tous les jours.

Brasserie

LA RÔTISSERIE DU BEAUJOLAIS

■ Alain Robert dirige avec bonhomie cette brasserie au service continu de midi à minuit, qui fêtera bientôt son dixième anniversaire. Propriété de Claude Terrail, l'établissement n'a rien de commun avec son célèbre voisin, La Tour d'argent. On y déguste une aimable cuisine beaujolaise, les gâteaux de foies blonds, le pied de cochon au saint-pourçain, des volailles et viandes à la broche, poulets, cailles, canards et entrecôtes, sans omettre les classiques du genre, les harengs pommes à l'huile et le saint-marcellin de la mère Richard, que l'on accompagne des vins de Georges Dubeuf. A la carte, compter 250 F (38,10 euros). ★ 19, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tél.: 01-43-54-17-47. Ouvert tous les jours de midi à minuit. Fermé le lundi.

Jean-Claude Ribaut

Publicités

PARIS 6e



Histoire et Plaisirs de la table

MENUS 156F, 178 F

TOUT COMPRIS - AVEC FOIE GRAS MAISON FRUITS DE MER & CRUSTACÉS À LA CARTE, EN SAISON

PARKING BOURSE - MÉTRO BOURSE

10, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES - 75002 PARIS TÉL. 01 42 36 45 38

<u>PARIS 6</u>e



'Yugarai demeure, dans sa catégorie, l'un des plus sûrs représentants parisiens", GaultMillau 99 - 14/20 A midi le Delhi-Express 130 F Carte environ **180 F** à **190 F**14, rue Dauphine **01.43.26.44.91**- Fermé kindi midi

PARIS 6º



Rés: 01 43 26 67 76

Ouvert jusqu'à 2 h du matin

Parking rue de l'Ecole de Médecine

30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37 LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 7º

PARIS 7e La Poule au Pot

Poule au pot, Andouillette AAAAA, Croustillant poire et chocolat... Formule 98 F. Menu 138 F. Carte. Fermé samedi midi et dimanche 121, rue de L'Université - 01.47.05.16.36 PARIS 76

TERRASSE Face à l'École Militaire, qualité et tradition au Ier étage son restaurant gastronomique Menu 180 F (vin et café compris). Menu prestige à 215 F avec homard Banc d'huitres - Gibiers

2 pl. de l'École Militaire - 🕿 01.45.51.62.60

PARIS 76

LE BOURBON

place du Palais Bourbon. Tél.: 01.45.51.58.27 - Jusqu'à 23h30 PARIS 14e

"Ses confits, magrets, cassoulet et choucroutes. Sa bouillabaisse, poissons fumés et fruits de mer.

À 5 minutes de la Porte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un **menu**-

A 5 minutes de la Porte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un menucarte exceptionnel à 185 F, kir maison, vin et café compris. Douze entrées (terrine de foie gras, saumon mariné...), un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, magret aux baies de cassis ...) et le choix entre fromage ou dessert font de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale. En semaine menu

"express-midi" à 109 F. Ouvert TLJ - Métro ALÉSIA 34 bis, rue des Plantes - 01.45.39.31.31

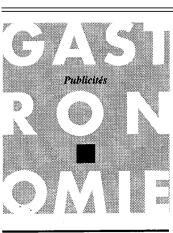
PARIS 12e

Le LYS D'OR authentique cuisine chinoise "Grand prix 1998 du festival international de gastronomie de Dalian (Chine)" Menus variétés 98 F. Menu 139 F et Carte 150 I

2, rue de Chaligny **2** 01.44.68.98.88 210, rue de Charenton **2** 01.44.68.90.00

PARIS 15e

COUSCOUS - TAGINES GRILLADES AU FEU DE BOIS Poissons - Carte env. 160 F 155, rue Saint Charles 01.45.54.01.17 - Ouvert T.L.J.



Renseignements

Publicité:

☎ 01.42.17.39.40

(Fax: 01.42.17.39.25)

Baisse des températures

MERCREDI, avant le retour à un temps plus sec et plus froid pour le début février, il nous faudra encore voir défiler quelques perturbations pluvieuses et venteuses sur le pays. Le vent sera particulièrement fort en Méditerranée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Du Calvados à l'An-jou, le soleil brillera généreusement avant que des nuages d'altitude ne lui fassent de l'ombre. En Bretagne et sur le pays nantais, les nuages s'épaissiront en matinée, annonçant de la pluie pour la soirée. Il fera de 9 à 11 degrés.

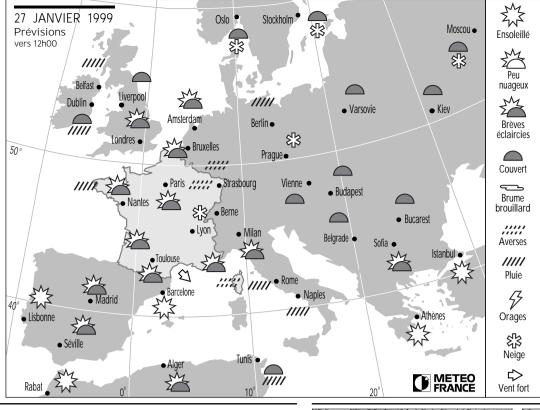
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Quelques averses affecteront les régions limitrophes de la frontière belge, avec des flocons sur les Ardennes. Ailleurs, le soleil sera présent. Il fera de 6 à 9 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les Alsaciens, Lorrains et Franc-Comtois se réveilleront sous la pluie et le vent, puis verront arriver le ciel Champagne et en Bourgogne. Il neigera à partir de 500 mètres. Températures entre 4 et 7 degrés

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil réservera ses faveurs à la région Poitou-Charentes, mais des nuages feront leur apparition dans l'après-midi. Le Bassin aquitain, après s'être réveillé sous la pluie, connaîtra une amélioration. Il neigera à partir de 1 200 mètres sur les Pyrénées. Il fera de 8 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le passage pluvieux de la matinée se décalera peu à peu vers l'est pour ne plus concerner que l'arc alpin l'après-midi (neige dès 500 mètres). Plus à l'ouest, un temps plus serein se mettra en place. Températures entre 6 et 9 de-

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. -Le fort vent d'ouest dégagera le ciel du littoral, malgré un risque d'averses en Corse. Dans l'arrièrepays, le ciel sera plus mitigé. Il fera



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ÉGYPTE. A une vingtaine de kilomètres de l'aéroport du Caire, l'hôtel Conrad International (619 chambres surplombant le Nil) qui ouvrira ses portes le 1er février, accepte dès à présent les réservations à un tarif spécial de 130 euros (852 francs) pour une chambre standard et 175 euros (1 150 francs) pour les chambres de catégorie supérieure. Ces deux tarifs hors TVA sont proposés pour des séjours compris entre le 1er février et le 31 mai. Réservations au 00-20-2-576-9399.

■ CANADA. La compagnie aérienne Canada 3 000 propose à compter du 12 juin, au départ de Roissy, un vol hebdomadaire direct à destination de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Située sur la côte atlantique, à l'est du Québec, cette province est le pays des Acadiens, de la romancière Antonine Maillet et.... du homard. A partir de 2 640 F (402 euros) A/R. Renseignements

cnangeant qu	ıı s'est a	eja installe en	de 10 a	13 degres.			• / \	0		10)	20 \	au 03-44-54-30-00.
	les minin . S : ensole		empératur	PAPEETE e POINTE-A-PIT. ST-DENIS-RÉ. EUROPE AMSTERDAM	24/28 C	KIEV LISBONNE LIVERPOOL LONDRES LUXEMBOURG	3/10 C 1/9 S	VENISE VIENNE AMÉRIQUES BRASILIA BUENOS AIR.		LE CAIRE MARRAKECH NAIROBI PRETORIA RABAT	13/19 C 6/17 S 14/27 S 19/28 N 9/15 N	And Control of the Co	140 D 145
FRANCE métr AJACCIO BIARRITZ BORDEAUX BOURGES BREST CAEN CHERBOURG CLERMONT-F. DIJON GRENOBLE LILLE LIMOGES LYON MARSEILLE	6/13 P 8/11 P 6/11 N 4/7 N 7/11 P 6/10 N 5/10 N 3/7 P 3/6 P 1/6 P	PAU PERPIGNAN RENNES ST-ETIENNE STRASBOURG TOULOUSE TOURS FRANCE out CAYENNE FORT-DE-FR.	24/28 P 23/27 N	BELFAST BELGRADE BERLIN BERNE BRUXELLES BUCAREST BUDAPEST COPENHAGUE DUBLIN FRANCFORT	0/9 P -1/4 C -1/3 P -7/-2 2/5 N -2/3 C -2/1 C 1/3 C 2/10 C 1/5 P	SOFIA ST-PETERSB. STOCKHOLM	3/9 N -5/-1 C -6/1 P 6/13 P -8/-4 C 7/16 S -2/0 3/13 P 5/16 N -4/3 N -14/-11 C	CHICAGO LIMA LOS ANGELES MEXICO MONTREAL NEW YORK SAN FRANCIS. SANTIAGO/CHI TORONTO WASHINGTON AFRIQUE	22/28 S 2/8 S 19/23 N 9/13 S 6/21 S -8/-4 C 0/5 S 6/11 S 14/31 S	TUNIS ASIE-OCÉAN BANGKOK BOMBAY DJAKARTA DUBAI HANOI HONGKONG JERUSALEM	10/17 C	Situation le 26 janvier à 0 heure TU	Prévisions pour le 28 janvier à 0 heure TU

PRATIQUE

Les droits du citadin menacé de préemption ou d'expropriation

QUE FAIRE lorsqu'on est sommé de céder son bien alors qu'on n'a pas l'intention de s'en séparer? « l'ai reçu la visite de deux envoyés de la communauté urbaine pour m'informer de mon expropriation prochaine: ma maison devait être détruite pour élargir l'avenue. Après expertise des Domaines, qui ne m'a été communiquée qu'oralement, on m'a offert - toujours de vive voix -1 100 000 francs pour 1 220 mètres carrés de terrain, sur lequel se trouvaient deux pavillons de 150 mètres carrés chacun, séparés par un jardin. Ce prix couvrait l'achat des deux maisons, mais pas du terrain constructible, qui ouvrait sur deux rues », raconte Yves.

«L'argument était qu'au prix du terrain je ne trouverais pas d'acheteur! J'ai répondu que je n'étais pas vendeur. On m'a aussi objecté qu'on ne pouvait m'offrir davantage, car il fallait économiser l'argent du contribuable. Cela tombait bien, car je ne voulais pas de cet argent, je voulais rester chez moi. » Après s'être renseigné à la mairie, auprès de la commission d'urbanisme, et avoir consulté un avocat, Yves a fait réaliser sa propre expertise (coût: 3 600 francs, 548,78 euros) et signalé à la communauté urbaine qu'il ne recevrait plus personne et que tout devait se passer par courrier... Trois mois plus tard, on lui a fait une autre proposition par écrit, encore insuffisante. Après de nouvelles négociations, il a obtenu 2 450 000 francs (373 475 euros), amputés du montant de la démolides deux maisons, 80 000 francs (12 195 euros).

D'autres ont eu moins de chance. Deux ans après avoir acheté son studio pour 180 000 francs (27 439 euros) dans une commune de la banlieue parisienne, Gilbert C., qui avait des difficultés financières, a trouvé un acquéreur pour 150 000 francs (22 865 euros). Malheureusement, il avait compté sans le droit de préemption de la municipalité, qui lui a proposé... 80 000 francs! (12 195 euros). La mairie, qui avait un projet de réalisation d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) dans le secteur, avait en effet un « droit de préemption » lui donnant priorité pour l'achat de tout appartement dans ce périmètre. Il ne restait plus à Gilbert qu'à renoncer à la vente.

S'il avait été mieux informé, il aurait pu contrer ce mauvais coup.

PROBLÈME Nº 99023

Dès la publication des actes instituant la préemption et avant de mettre en vente son appartement, il aurait dû faire réaliser une expertise et user du « droit de délaissement » en adressant une offre d'acquisition à la mairie, au prix souhaité. La mairie aurait alors disposé de deux mois pour lui faire savoir si elle acceptait son prix ou lui faire une proposition inférieure. Gilbert aurait à son tour eu deux mois pour répondre. En cas de désaccord, la mairie n'aurait eu alors que quinze jours pour saisir le juge afin qu'il fixe la valeur définitive du bien. Sans avis dans les quinze

• Guide des droits du citadin

Louis Bachoud et Olivier

menacé d'alignement,

d'expropriation ou de

Chazoule, Seuil, 256 p., 95 F

(14,48 euros). Lorsque l'on est

préemption, on a bien du mal à

avantage les ressources de la

pas à faire annuler le plan

déjouer les pièges, à utiliser à son

procédure, et on ne songe même

contre les abus de l'urbanisme par

A lire

jours, le propriétaire peut mettre librement l'appartement en vente. au prix indiqué dans sa déclaration. En matière d'expropriation ou de

préemption, on a toujours intérêt à faire réaliser un état des lieux et une estimation de sa propriété. L'expertise doit être la plus complète possible et comporter des éléments de comparaison pour contester les estimations de la mairie, et ultérieurement, s'il y a lieu, se défendre devant le juge de la préemption et de l'expropriation: maison mieux située, en meilleur état que telle autre pour laquelle un montant a été alloué... Il ne faut

d'occupation des sols. Ce livre montre comment se procurer des documents qu'on vous refuse et aide à décrypter le vocabulaire administratif : « Déclaration d'utilité publique, demande d'intention d'aliéner, surface

L. 210-1 à 11 et R. 213-8 à 21.

pas non plus perdre de vue la destination de son terrrain, et faire le calcul du promoteur : par exemple, à l'emplacement de la maison, il s'élèvera un immeuble de cinq étages, soit trente appartements... Plusieurs jugements ont ainsi réévalué des terrains agricoles situés en limite de zone urbanisée à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne).

La victime ne doit pas rester isolée. « Il faut parler à ses voisins, voir s'ils ne sont pas dans le même cas », conseille Me Olivier Chazoule, coauteur avec Louis Bachoud du Guide des droits du citadin contre les abus de l'urbanisme (Seuil). Paradoxalement, cet avocat ne préconise le recours aux tribunaux qu'en dernier ressort, après avoir épuisé toutes les autres possibilités: « seulement 15 % à 20 % des

dossiers font l'objet d'un jugement ». On peut créer une association qui permet de partager les frais d'expertise et d'avocats. Divisés par dix, les 12 000 francs (1 830 euros) d'honoraires d'un juriste spécialisé reviennent à 1 200 francs (183 euros) par personne. L'association constitue un groupe de pression: «Dans une ville de 10 000 habitants, avec 6 000 inscrits

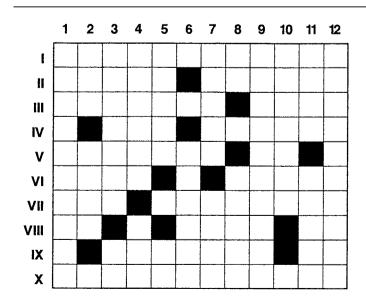
Le troisième mot

sur les listes électorales et 3 500 votants en moyenne, le maire est élu avec 300 voix d'avance. Il suffit de faire signer une pétition par 400 personnes », indiquent les auteurs du guide. Ils donnent la marche à suivre: distribution de tracts, lettres aux députés, contacts avec les médias locaux et régionaux.

Enfin, au-delà de ces considérations électorales, l'association peut aider à se procurer les documents utiles (plan d'occupation des sols, études statistiques concernant la circulation, l'aménagement, le transport) auprès des diverses sources : le service d'urbanisme de la commune, le service départemental du cadastre, la direction départementale de l'équipement, la chambre de commerce et d'industrie. L'association s'entourera de spécialistes pour proposer un contre-projet. « Lorsqu'on ren-contre les employés des services techniques de la ville, il faut se faire accompagner d'experts (architectes par exemple), recommande Olivier Chazoule. On accède ainsi au rang d'interlocuteur compétent avec le-

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. Bon gré, mal gré, il participe à la vie collective. – II. Interdit. Qui ne mènera à rien. - III. Rapides à agir. D'un auxiliaire. - IV. Personnel. Revenue sur le coin du feu. - V. Touchée à la tête. Au départ de la rivière. - VI. N'a rien pour réussir. Taches à la naissance. – VII. Ses blancs font des bulles. Maquillée pour passer plus facilement. - VIII. Prend la tête. Réfractaire à tous les ordres. La luxure en plein cœur. - IX. Trois plans pour faire bonne figure. En ouverture et en fermeture. – X. Mises dans la gêne.

VERTICALEMENT

1. Censure et travail au noir dans la presse. – 2. Pour faire l'appel. Laissés à découvert en partant. -3. Frappe l'acte en cas de vice. Sanctionne les bons résultats. – 4. Ouverture en campagne. Unit Malacca à la Thaïlande. – 5. A fait longtemps le ménage à l'intérieur. Sortir à la fin. – 6. S'attaquer au superflu corporel. – 7. Réservoir d'aptitudes. Mouvement qui finit par devenir surréaliste. - 8. Dans une suite. Petits, ils sont souvent très forts. - 9. Apportent leurs garanties dans les affaires. – 10. Un peu lourd, il n'a pas le sens artistique. - 11. Bien ou mal, tout dépend de l'humeur. Blessée de l'intérieur. – 12. Tournés en dehors.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 99022

HORIZONTALEMENT

I. Plateau-repas. – II. Réversion. Ci. - III. Opéras. Banal. - IV. Gin. Bobo. Are. - V. Roi. Lutte. In. -VI. Etriers. Grec. - VII. Se. LSD. Réuni. - VIII. Ci. Idées. - IX. Inférera. Eau. - X. Francs-alleux.

VERTICALEMENT

de l'administration.

PRINTED IN FRANCE

ISSN 0395-2037

1. Progressif. – 2. Lépiote. Nr. – 3. Avenir. CFA. - 4. Ter. Ilien. -5. Erables. Rc. - 6. Assourdies. -7. Ui. BTS. Dra. - 8. Robot. Real. -9. ENA. Egée. - 10. Na. Rusée. -11. Acarien. Au. – 12. Silencieux.

habitable, surface hors œuvre brute ou nette, coefficient d'occupation des sols. » Il explique comment constituer une association et dans • Code de l'urbanisme : articles

SCRABBLE ® PROBLÈME Nº 106

Tirage: E E O R R U V.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez cina mots de huit lettres, dont un nonuple, en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) D E F I I I N: trouvez un septlettres. A C E N O V Y: trouvez un sept-lettres.

Solutions dans Le Monde du 3 février.

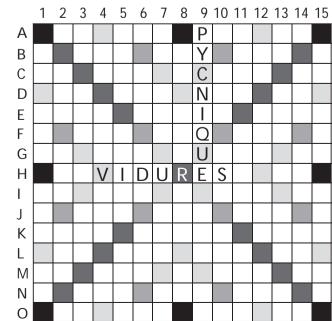
Solutions du problème nº 105 paru dans Le Monde du 20 jan-

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre.

Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un

a) MIJOTER, A 8, 48. b) MORTIER, 3 I, 89, en collante à gauche de CARIANTE.

c) MORUTIER, B 7, 68 - MIRE-RONT, E 4, 86, ou l'anagramme



chiffre, le mot est vertical.

d) VIDEURS - VIDURES (d'un animal tué) - CYNIQUE - PYC-NIQUE, tout en rondeur.

RIMERONT - MIROITER, K 3, 68

MIT, 8 F, 61, ou l'anagramme RE-

IMPORTER, 6 F, 65 - REDOR-

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. Le Monde

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 lvrv cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26 MORDIT.

Michel Charlemagne

CULTURE

URBANISME Au moment où l'armée abandonne la base navale de Lorient, plusieurs villes de la côte atlantique se demandent que faire des énormes constructions militaires

qu'édifia l'armée allemande à partir de 1941, et dont la démolition coûterait beaucoup trop cher. Les municipalités de Saint-Nazaire et de Lorient tentent de tirer parti de cet héritage funeste. • À LORIENT, un concours d'idées a été lancé. Les candidats doivent organiser leur projet autour de cinq pôles : plaisance, pêche, archéologie sous-marine, sécurité en

mer et stratégie maritime, chacun devant avoir une facette ludique et muséographique, une autre tournée vers la technologie et la recherche, et une troisième économique. Le jury doit se

réunir en juillet. • À SAINT-NAZAIRE, pour réaménager le bunker qui occupe le centre de la cité, un architecte barcelonais conçoit logements, marché et exposition-spectacle.

Deux cités maritimes face aux colosses du mur de l'Atlantique

Retrouver la mer par-delà les masses de béton des anciennes bases navales allemandes et aménager ces espaces représente pour Lorient et Saint-Nazaire le principal défi urbain des prochaines années

LORIENT et SAINT-NAZAIRE

de notre envoyé spécial A Saint-Nazaire, l'« aérolithe » mesure 300 mètres de long sur 100 de large. Il est posé au centre de la cité. Ce lugubre mur de 20 mètres de haut est un obstacle majeur pour découvrir la mer. A Lorient, les blocs sont légèrement moins volumineux, mais ils sont trois à s'échelonner sur le litttoral à Kéroman, où ils occupent plus de 6 hectares au sol. Là encore, ils bloquent le développement de la ville le long de la

Ces massifs de béton impressionnants datent de la dernière guerre. Ces ouvrages militaires, les plus importants jamais construits par le ÎIIe Reich, abritaient les meutes de sous-marins que l'amiral Doenitz lança, pendant quatre ans, contre les convois alliés qui traversaient l'Atlantique. Leur construction en un temps record fut un exploit. Leur localisation, une catastrophe pour les villes où ils étaient implantés. Systématiquement pilonnées par l'aviation anglo-américaine, ces cités n'étaient plus, en 1945, que champs de ruines, tandis que les bunkers géants, intacts, dominaient les décombres de leur masse écra-

La paix revenue, on s'est demandé que faire de ces sinistres citadelles. La Marine nationale en occupa deux – Lorient et Brest; les autres, plus ou moins abandonnées, servirent, au mieux, d'entrepôts. Aujourd'hui, au moment où l'escadrille des sous-marins de l'Atlantique se retire de Lorient, la question est posée de nouveau: comment utiliser ces vestiges monstrueux, où certains voient une sombre poésie?

Brest reste dans le giron de la Marine nationale. Il n'y a toujours pas de réponse pour La Pallice (La Rochelle) et Bordeaux. En revanche, les municipalités de Saint-Nazaire et de Lorient tentent de tirer parti de cet héritage funeste. Mais pourquoi ne pas simplement les détruire? Le coût d'une telle opération fait réfléchir.

A Lorient, il est chiffré à 200 millions de francs (30,49 millions d'euros) – « ce qui, avant même d'avoir bougé le petit doigt, alourdit terriblement le prix du foncier », indique



La base de sous-marins bâtie par les Allemands en 1941 à Lorient a été mise en vente en 1997 par le ministère de la défense.

Jean-Yves Le Driant (PS), président du district des pays de Lorient. A Saint-Nazaire, cette destruction a été chiffrée entre 100 et 200 millions de francs (15,24 et 30,49 millions d'euros). «L'estimation est incertaine car les surprises sont toujours possibles : les Allemands ont ferraillé le béton en utilisant l'ensemble des rails de la voie ferrée Saint-Nazaire-Châteaubriant », explique Joël Batteux (PS), le maire de la ville.

UN « CONCOURS D'IDÉES »

Qu'en faire alors? Les solutions sont diverses selon l'implantation des bases. A Saint-Nazaire, le bunker est au cœur de la cité mais, depuis la guerre, c'est une friche. A Lorient, au contraire, les alvéoles de béton sont plus à l'écart du centreville et ont été utilisées, sans interruption, jusqu'en février 1997. Pour leur redonner un usage, le district a donc lancé, début janvier, un concours international d'idées. Il vise les 26 hectares de la base ellemême et 120 hectares alentour.

Pourtant, depuis le départ de la Marine nationale, des entrepreneurs locaux ont demandé, et obtenu, l'occupation de parcelles de la base. Plastimo, une société lorientaise d'accastillage (fourniture d'équipements pour bateaux), a transformé l'ensemble du bunker numéro 2 en centre de stockage et de distribution. Un tel concours estil nécessaire, pourquoi ne pas agir de façon pragmatique? «A travers le concours, nous avons entrepris une réflexion urbaine d'envergure. Lorient est une ville retranchée derrière une façade portuaire qui la prive de son front de mer, et le remodelage envisagé concerne l'avenir des dix-sept communes du district », explique Jean-Yves Le Driant. Trois études avaient déjà été demandées par le district, maître d'ouvrage du projet. Elles portaient sur la possibilité d'une reconversion de la base dans le domaine de la navigation de plaisance, du loisir culturel et de l'industrie. Une société, Partenaire Développement, a été chargée de faire la synthèse de ces propositions et de lancer le concours.

Les candidats auront à plancher sur cinq thèmes: la plaisance, la pêche, l'archéologie sous-marine, la sécurité en mer et la stratégie maritime. Chacun d'entre eux devra

avoir une facette ludique et muséographique, une autre tournée vers la technologie et la recherche et une troisième plus strictement économique. L'ambition, on le voit, n'est pas mince.

LA VILLETTE OU DISNEYLAND?

« Ces pôles doivent se développer sur dix ans, à des vitesses différentes, et ils occuperont des espaces inégaux », explique le président du district, qui suit personnellement l'opération. Pour lui, le pôle plaisance a déjà pris forme avec la présence de Plastimo et celle de deux navigateurs réputés, Alain Gauthier et Franck Camas, dont les multicoques ont trouvé ici un mouillage et une base de réparation. « Nous sommes sur les rangs, ajoute Jean-

marine du IIIe Reich, explore la fa-

cade atlantique française. Le

23 juillet, il est à Lorient. C'est là

qu'il va installer son centre de

commandement. Lui-même, dès

le 11 novembre, occupe une villa

réquisitionnée à Kernével, juste en

face de l'actuelle base des sous-

marins. A l'automne 1940, les sub-

mersibles de la Kriegsmarine sont

encore peu nombreux, une qua-

rantaine. Ils vont néanmoins infli-

ger de lourdes pertes aux convois

anglais. Aussi Lorient est-elle

bombardée par les forces aé-

riennes britanniques dès le 2 sep-

tembre 1940. Du coup, Doenitz

demande à l'organisation Todt

d'entreprendre la construction de

gigantesques abris pour ses flot-

Yves Le Driant, pour accueillir l'espace Tabarly, que la veuve du marin veut créer, et qui regrouperait les six Pen-Duick, un centre de formation pour les jeunes, une école d'architecture navale et une bibliothèque maritime. » Le voilier Tonnerre, déjà implanté à Lorient, pourrait compléter ce pôle avec un centre de recherche sur les matériaux composites. « Mais là, je rêve », avoue le député breton.

Le pôle stratégie maritime serait essentiellement ludique: le public pourrait assister, grâce à l'électronique, à la reconstitution de grandes batailles navales ou suivre l'évolution des routes maritimes, celles du passé comme celles de demain. La pêche peut déjà s'appuyer sur l'activité du port, dont le déclin naguère irrésistible semble freiné, et sur la présence du Victor-Pleben, un gros chalutier-usine ouvert à la visite. « Bref, on veut être plus proche de La Villette que de Disneyland », indique M. Le Driant, pour qui le Futuroscope de Poitiers est un exemple à méditer.

Restent les problèmes financiers. L'élu lorientais estime l'investissement nécessaire (sur dix ans) à 500 millions de francs (76,22 millions d'euros). L'Europe pourrait débloquer la moitié de ce budget au titre des fonds interrégionaux. Il pense pouvoir tirer 50 millions de francs (7,6 millions d'euros) du privé et autant de chacun des partenaires publics: Etat, région, département, district. Côté politique, il s'est assuré de l'appui de Dominique Yvon (RPR), maire de Groix, vice-président du district, et de Joseph Kergueris (PR), conseiller général du Morbihan, lui-même cumulant la présidence du district, un siège au Parlement et un autre au conseil régional de Bretagne, où il est le chef de file de l'opposition de gauche. Les autres élus, un rien sceptiques, attendent les résultats du concours et, plus incertaine, l'arrivée de la manne européenne.

«La base de Kéroman a causé la destruction de Lorient, martèle Jean-Yves Le Driant. D'un deuil, nous devons faire une chance. » Le jury qui examinera la copie des candidats du concours doit se réunir en juillet.

Emmanuel de Roux

Saint-Nazaire à la reconquête du bord de mer

zaire le cœur de la ville était au hord de l'eau. La gare des chemins de fer et la gare maritime étaient presque face à face. Tous les grands axes menaient au port, et la rue de l'Amiral-Courbet aboutissait à la darse d'où partaient les paquebots pour l'Amérique du Sud. » C'est sur cette darse que l'organisation Todt, qui construit pour l'armée allemande le mur de l'Atlantique, met en chantier en 1941 un gigantesque bunker : 480 000 m³ de béton, pour quatorze alvéoles pouvant accueillir deux flottilles de sous-marins. L'écluse donnant accès au bassin est également « bunkerisée ». Le 10 mai 1945, quand les derniers occupants déposent les armes, la ville est détruite à 85 %. Les chantiers navals sont réduits à des monceaux de ferraille. La base, elle, est quasiment

La cité se reconstruit, à partir de 1948, selon un nouvel axe nord-sud. La base, qui isole la ville de la mer. va servir d'entrepôt. On y stocke ou on v traite des phosphates et de l'huile de soja. La Maison du peuple, ouverte en 1977, sera un élément avancé, mais solitaire, dans un no man's land où se dresse toujours la carcasse de l'ancienne gare SNCF. Plus au nord, on trouve les chantiers navals, autre barrière infranchissable. Ainsi, la ville, implantée ici par Napoléon III en raison de sa situation maritime, tourne le dos

En 1983, Joël Batteux, un ingénieur, est porté à la tête de la municipalité socialiste. « On a commencé un éclairage aui varie avec le trafic est prévu. Un nouveau boulevard centaine de logements. L'ensemble portuaire. Mais le problème de la base restait entier. » Une zone d'aménagement différé (ZAD) est constituée sans expropriation : la ville achète peu à peu - et bon marché – les terrains alentour, quinze

Un concours d'idées est lancé en 1995 pour tenter de résoudre le problème posé par ce bloc considérable de béton, qui a les dimensions d'un quartier. Six agences d'architecture sont consultées, puis trois d'entre elles sont mises en concurrence : deux françaises (Christian Devillers, Bernard Reichen et Philippe Robert) et une espagnole (Manuel de Solà-Moralès), qui l'emporte en 1996. « Le Barcelonais était le seul à proposer un projet réalisable, sans promoteur », insiste Joël Batteux. L'idée de l'architecte est apparemment simple : pour l'intégrer, la ville doit monter sur la base et se glisser à l'intérieur.

L'étendue de son toit (quatre hectares) et la construction d'une rampe rendent possible la première partie de ce programme. Pour la seconde, il suffit de faire sauter une partie des parois (2,50 mètres d'épaisseur) et de remettre en eau quelques-unes des alvéoles. « Ainsi, l'espace public s'étendra jusqu'au quai en passant sous la base », note Ioël Batteux. Entre la Maison du peuple et le bunker, désormais transparent, une triple place est aménagée. Elle sera bordée de logements. Sous la rampe sera casé un grand marché alimentaire. De planté d'arbres sera ouvert, vers le sud, jusqu'au front de mer.

La base elle-même doit être réaménagée. Outre les quatre alvéoles qui deviendront autant de places couvertes, deux autres accueilleront une grande exposition-spectacle (L'Espace atlantique) sur le thème de l'histoire et de la légende des pa-

« Nous avons choisi de lier la base à l'avenir de la ville. de transformer cette nuisance en atout »

La réalisation en a été confiée à François Seigneur (coauteur du pavillon de la France à Séville) et Francois Confino (inventeur de Cités-Cinés). Trois autres alvéoles seront transformées en complexe de loisirs (restaurants, bowling, discothèques, boutiques multimédias). Les quatre dernières, celles du nord, toujours utilisées par la société Soja France, conserveront leur destination in-

La première tranche des travaux est lancée: construction de la passerelle (entamée), percement de la base (achevée), aménagement de la

« JUSQU'EN 1940, explique Joël à nettoyer le port, à l'ouvrir au public, Batteux, maire (PS) de Saint-Na- indique-t-il. Yann Kersalé a imaginé complexe de neuf salles de cinéma ché, de l'Espace atlantique et d'une devrait être prêt pour l'an 2000. La suite du chantier doit s'étaler jus-

qu'en 2005. Le coût de l'opération est estimé à 150 millions de francs (23 millions d'euros), dont 63 millions (9.6 millions d'euros) à la charge de la ville de Saint-Nazaire et le reste aux frais de l'Etat, des autres collectivités territoriales et de l'Union européenne. Joël Batteux espère drainer également 300 millions de francs (45,7 millions d'euros) de fonds

N'est-ce pas trop pour une ville de 65 000 habitants qui sort à peine d'une sévère restructuration industrielle? «L'agglomération compte 130 000 habitants, répond Joël Batteux. Et avec Nantes nous formons un bassin de population de 800 000 habitants. Enfin, de La Roche-Bernard à Pornic, nous accueillons chaque été 350 000 touristes. Nous aurions pu transformer la base en une sorte de mausolée de la deuxième guerre mondiale, nous avons choisi de la lier à l'avenir de la ville, de transformer cette nuisance en atout. L'Escale atlantique est une entreprise certes de loisirs, mais destinée à valoriser la construction navale, qui est encore l'activité numéro un de Saint-Nazaire. » Cette entreprise de tourisme industriel est en fait une opération d'urbanisme, ultime étape de la reconstruction d'une ville qui n'a pas encore fêté son cent cinquantième anniversaire.

E. de R.

MILLE À QUATRE MILLE HOMMES Les travaux commencent à Lo-

rient en février 1941. Sept mois plus tard, le premier bloc est achevé. Deux autres seront construits

DÈS L'EFFONDREMENT des par la suite et un quatrième armées françaises, en 1940, l'ami-commencé. A Saint-Nazaire, des ral Doenitz, chef de la flotte sous- travaux identiques seront menés à partir de mars 1941. La base sera prête en moins d'un an. D'autres seront construites à Brest, La Pallice (La Rochelle) et Bordeaux.

Des repaires pour la Kriegsmarine

Outre les espaces destinés aux sous-marins, ces bâtiments sont dotés d'ateliers de réparation, mais aussi de réservoirs pour stocker du carburant, de générateurs électriques, de magasins, d'hôpitaux et de logements pour les équipages. Les bases pouvaient accueillir entre mille et quatre mille hommes. Avec des parois de 2.50 mètres et des toitures pouvant aller jusqu'à 7 mètres d'épaisseur, ces bases cyclopéennes ont supporté sans trop de dommages les bombardements alliés, tandis que les villes environnantes (Lorient, Saint-Nazaire et Brest) étaient quasiment rasées. Elles furent, enfin, les points d'appui des ultimes poches de résistance nazies en 1945.

E. de R.

La Fuite en Egypte

Texte et mise en scène Bruno Bayen 15 janvier - 14 février

Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National Location 01 41 32 26 26

Elie Kagan, un photographe engagé et libre

Ce grand témoin des mouvements et conflits sociaux des années 60 et 70, et notamment de la nuit sanglante du 17 octobre 1961, vient de mourir

C'EST UNE DES FIGURES du photojournalisme engagé, un témoin des conflits sociaux et mouvements des années 60-70 qui disparaît avec Elie Kagan, dont on a appris lundi 25 janvier la mort, à Paris, à l'âge de soixantedix ans. Une figure méconnue. Oblitérée par les histoires et dictionnaires de la photographie tout comme par les circuits d'expositions. Restent des centaines de publications dans la presse, quarante ans d'archives à explorer, et un livre précieux, Le Reporter engagé, écrit en collaboration avec Patrick Rotman (Métailié,

L'œuvre, la vie aussi, d'Elie Kagan tourne autour d'un extraordinaire témoignage photographique réalisé lors de la sinistre nuit du 17 octobre 1961 - « la nuit noire », écrit-il. 30 000 personnes, dont une majorité d'Algériens, manifestent pacifiquement sous la pluie parisienne, en pleine guerre d'Algérie, à l'appel du FLN clandestin, pour protester contre le couvre-feu imposé aux Nord-Africains de France par le préfet de police de l'époque, Maurice

La répression policière sera d'une violence inouïe: coups de feu, massacre à coups de crosse, des milliers d'arrestations, des corps jetés à la Seine. « Noyés par balles. » Le procès Papon, en octobre 1997, a rouvert le débat sur le nombre de victimes : trentedeux selon le conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern, dans un rapport remis au gouvernement en mai 1998; plus de 200 selon Jean-Luc Einaudi, dans son livre La Bataille de Paris (Seuil, 1991).

Elie Kagan est le seul photographe à avoir pris des photos qui ont valeur de documents. Visages ensanglantés et effrayés, corps gisant dans une mare de sang.

Fils d'un juif russe et d'une juive polonaise, Elie Kagan a grandi dans le 10e arrondissement de Paris. Il est encore enfant quand le gouvernement de Vichy impose le port de l'étoile jaune.

Le témoignage de François Maspero

L'éditeur et écrivain François Maspero est actuellement l'un des rares témoins de ces violences de la nuit du 17 octobre 1961. Il raconte : « J'étais à côté de lui [Elie Kagan]. C'était un grand gaillard roux, barbu, d'un courage fou. Il photographiait en tête de cortège, au flash. Sa tête dépassait de la masse, il fonçait comme une bête et il n'a pas décroché. Il a réagi viscéralement. C'était une nuit hallucinante. J'ai voulu publier, quelques semaines après, un livre de témoignages recueillis par Paulette Péju, accompagnés de six nhotos d'Elie Kagan. Ce dossier à charge a été saisi au moment du brochage. De rares exemplaires sont sortis clandestinement. »

Pour François Maspero, cette nuit du 17 octobre *« a marqué* toute la vie » d'Elie Kagan. « Bien des années après, il ne me parlait que de ça, et de ce livre jamais publié. Il avait des passages dépressifs terribles. Il était à la fois fort et fragile. Cette nuit était pour lui comme le retour douloureux de son enfance. »

Caché, il sort de la guerre en ayant conscience d'être « un survivant ». Il adhère autant à une vie de bohème qu'au Parti communiste, mais lance, en 1948, des préservatifs glonflés lors d'un meeting de Maurice Thorez.

La provocation et l'indépendance d'esprit seront les convictions d'Elie Kagan. « Tiers-mondiste sentimental, gauchiste de cœur », écrit Patrick Rotman. Il trouve dans la photographie un moyen de gagner (modestement) sa vie sans entamer son plaisir. La rue était son théâtre. Sa première photo rétribuée est une photo de manifestation au Quartier latin, en 1957. Les Lettres françaises d'Aragon la publient.

Défilent les images, mémoire visuelle d'une époque à laquelle Kagan a adhéré avec bonheur. Des autoportraits, dont il était friand, avec Charlie Chaplin, Mi-chel Foucault, Jane Birkin, le général Bigeard. Ou avec François Mitterrand, quasiment joue contre joue, comme au temps des yéyés. Le photographe avait du culot. Il est sans gêne et sans entraves. En avril 1961, alors qu'« un quarteron de généraux à la retraite » improvise un coup d'Etat à Alger, Elie Kagan se procure casque et treillis pour approcher le ministre de l'intérieur de l'époque, Roger Frey, dans son bureau « ouvert à tout vent ».

Elie Kagan a aussi fixé la mémoire politique des années 60-70. La France de De Gaulle, de Mauriac et d'André Malraux, de Pompidou et de Chaban-Delmas. Et d'abord la gauche en route vers le pouvoir : Maurice Thorez et Louis Aragon, Georges Marchais et

Waldeck Rochet, «la longue marche » de François Mitterrand, Guy Mollet et Gaston Defferre, Jean-Pierre Chevènement en pull-over à grosse maille et la mèche adolescente.

ÉTERNEL PIGISTE

C'est lui qui a pris la fameuse photo représentant Pierre Mendès France, Michel Rocard et Georges Kiejman, surpris et perdus dans la foule gauchiste à Charléty, le 27 mai 1968. Tout comme des portraits sans fioritures de personnalités de son temps, libres comme lui, de Jean-Paul Belmondo à Brigitte Bardot, d'Alain Delon à Catherine Deneuve, de Johnny Hallyday à Jean Vilar, de Georges Perec à JMG Le Clézio, sans oublier les inévi-tables gauchistes de l'époque, de Pierre Goldman à Alain Krivine, sous l'autorité protectrice de Jean-Paul Sartre.

Tout est en noir et blanc, sans cadrage réfléchi, ni composition ou contemplation picturales. C'est un témoin qui écrit l'histoire en marche, avec ses rêves et ses illusions, et qui, dans les années 70, a renoué avec ses origines en pourchassant les criminels nazis aux côtés de Beate et Serge Klarsfeld.

Elie Kagan fut le seul photographe à témoigner des violences policières contre les manifestants algériens *le 17 octobre 1961.* Près de quarante plus tard, le bilan – trente-deux morts au moins, plus de deux cents selon certains demeure imprécis.

L'éditeur François Maspero, aujourd'hui écrivain, parle d'un homme qui pouvait « être très violent dans son expression » mais témoignait d'un « grande générosité ». Il n'a jamais appartenu à une agence, préférant son statut de pigiste, travaillant en direct avec les rédactions de La Vie ouvrière, Témoignage chrétien, Rouge, Le Nouvel Observateur, Tribune juive, etc. Intransigeant, il s'est brouillé avec nombre de ses amis. « Grande gueule et très attachant », dit le photographe Claude Dityvon, qui l'a côtoyé lors de Mai 68. Le photographe et cinéaste Roger Pic se souvient d'un « excellent reporter » qui participait aux batailles des photographes, « mais dans son coin ».

Tout cela explique que Elie Kagan n'a pas eu la reconnaissance qu'il méritait. Trop indépendant, trop journaliste, pas assez photographe. Il n'a pas eu derrière lui une agence pour faire sa promotion. Encore moins une galerie. Il

Il appartient à cette génération perdue, celle des années 60-70, qui n'a pas bénéficié de la spectaculaire reconnaissance de la photographie - festivals, bourses, galeries, institutions - dans les années 80. Aujourd'hui, les années 60, Daniel Cohn-Bendit en tête, reviennent en force. Tout comme la photo sociale, politique et documentaire. Elie Kagan, lui, après un dernier témoignage lors du mouvement des sans-papiers à l'église Saint-Bernard, est mort seul dans le petit appartement qui l'a vu naître.

Michel Guerrin

Les derniers mois de l'année ont sauvé le chiffre d'affaires 1998 de l'industrie du disque en France

CANNES

de notre envoyée spéciale

Le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) a rendu publics, mardi 26 janvier, les chiffres du marché du disque pour 1998, à l'occasion du Midem, dont la 33e édition se tient à Cannes jusqu'au 28 janvier (Le Monde du 26 janvier). Le marché du disque français a réalisé un chiffre d'affaires de 7,646 milliards de francs (1,166 milliard d'euros), en croissance de 2,9 %. Cela pourrait être réjouissant si le marché ne s'était enfoncé durant toute l'année dans la morosité, pour n'être sauvé que par les mois de novembre et décembre – qui ont assuré 30 % du chiffre d'affaires de l'année – ainsi que par les ventes en kiosque (85 % de l'augmentation du chiffre d'affaires de

117,7 millions d'albums ont été vendus en 1998 - dont plus de la moitié de francophones lions de CD single. La part du classique a monté d'un point, atteignant 8,3 % du marché, uniquement sous l'effet de la bande originale de Titanic (-0,5 % sans elle), le jazz demeurant stable entre 2 % et 3 % des

ventes. En valeur, le répertoire de variété totalise 7,014 milliards de francs (1.07 milliard d'euros), en hausse de 1,8 %. Les francophones sont en hausse de 219 millions de francs (33,39 millions d'euros), contre une baisse de 96 millions pour le répertoire international. Notre-Dame-de-Paris, Era, Lara Fabian, Louise Attaque, Manau, Florent Pagny et Céline Dion réalisent à eux sept 19 % des ventes de CD en France.

LA MENACE DU CDR Le SNEP explique la stagnation des trois premiers trimestres par la Coupe du monde de football, mais aussi par la chute des ventes de CD single, qui avaient augmenté de 40 % en 1997, notamment sous l'« effet Diana » (3,5 millions de singles vendus par Elton John). La mévente du single provient certainement de son prix (environ 35 F, 5,34 euros), trop élevé pour la clientèle jeune. La production d'un CD single coûtant à peu près autant que celle d'un album, « les maisons de disques en ont augmenté le prix afin de dégager de la marge quoi qu'il arrive », observe un professionnel. Aux Etats-Unis,

les ventes de singles se sont également effondrées, « sans inquiéter les dirigeants des majors, écrit l'hebdomadaire Billboard. En fait, les labels n'ont pas cherché cette année à produire des tubes dans une configuration single, dans l'idée de vendre surtout des albums ».

A cela s'ajoute le désir d'un public toujours plus friand de compilations ou de best of. Celui-là pourrait trouver son bonheur dans le CDR (CD enregistrable) à la carte ou l'enregistrement on line. Aux Etats-Unis toujours, un partenariat entre EMI Music, PolyGram et Universal Music Group a permis l'édition de US Now, un recueil de dix-huit tubes tout frais pris dans le catalogue de chacune de ces maisons. En France, les industriels du disque y ont pensé, mais sans aboutir, « à cause du refus des artistes de scinder leurs albums en tranches », selon Paul-René Albertini, PDG de Sony Music France et, depuis ce début d'année, vice-pré sident exécutif de Sony Europe.

Le SNEP, relayé par l'Union des producteurs phonographiques français indépendants, explique ces mauvaises performances par les méfaits du CDR, qui permet de graver

ses propres disques, de musique, d'informatique ou de jeux. 3 à 5 millions de ces supports vierges sur les 30 millions d'exemplaires vendus en 1998 auraient eu un usage musical, majoritairement privé. Mais la revente payante de CDR chez les jeunes lycéens inquiète suffisamment les producteurs de disques pour qu'ils écrivent à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et à Ségolène Royal, sa ministre déléguée, afin de leur

demander de remettre de l'ordre dans les cours de récréation.Le SNEP et Jean-Loup Tournier, président du directoire de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), ont annoncé mardi, toujours au Midem, le lancement d'une campagne de presse financée par l'ensemble des producteurs et des sociétés civiles afin d'alerter les contrefacteurs en culotte courte sur les risques légaux encourus. Ils répondent ainsi à Philips, fabricant de

graveurs de CDR, qui, à peine sa branche discographique PolyGram vendue à Seagram, torpille son ancien métier : ses spots de fin d'année montraient des jeunes gens partant en soirée avec un CD fait main. Par le passé, Philips n'avait pas agi autrement en poussant la cassette au-

Ainsi, sociétés de droits d'auteurs et producteurs de disques, aux intérêts souvent divergents, se réconcilient. A Cannes, les adversaires d'hier ont présenté une plate-forme reconnaissant, entre autres, le droit exclusif d'autoriser ou d'interdire à parts égales la diffusion de la musique *on line*, jusque-là unique privilège des sociétés d'auteurs. Fin 1998, auteurs et producteurs ont créé le Forum SDMI (Secure Digital Music Initiative) en partenariat avec les opérateurs du Net. Le 19 janvier, Jean-Michel Jarre, auteur, mais nouveau porte-parole de l'IFPI (International Federation of the Phonogra phic Industry), a présenté à Bruxelles une pétition signée par trois cents artistes européens contre le piratage sur le Net.

Une réplique au baladeur Rio

Le baladeur numérique Rio vendu environ 1 500 F (environ 230 euros) permet d'enregistrer très vite à partir d'un ordinateur personnel de la musique puisée gratuitement dans Internet. Inventé fin 1998 par une PME de San José (Californie), Rio a semé la panique dans l'industrie du disque et les sociétés d'auteurs. La contre-attaque est pourtant déjà organisée. « Voyant se profiler un énorme marché derrière le cauchemar des industriels du disque, écrit le Wall Street Journal du lundi 25 janvier, IBM, AT&T Corp et d'autres se sont lancés dans la mise au noint de systèmes de codage permettant de contrôler la diffusion de la musique en ligne. » En accord avec les cinq majors du disque, IBM a lancé auprès des consommateurs de San Diego un programme expérimental (et secret) nommé Madison Project. Mais il y a pire ennemi : Microsoft, qui entend dominer la consommation culturelle en ligne (musique, livre, cinéma) et met au point les petits frères surdoués du Rio.

Véronique Mortaigne



Une parodie des aventures de Tintin **OBJECTIF MONDE**

> par Didier Savard d'après HERGÉ

un cahier spécial de 32 pages

mercredi 27 janvier

Le Monde daté 28

Paul Klee, poète de la liberté en peinture

A Genève, un hommage admirable à l'artiste et à son dédain des idées reçues

A Genève, la galerie Jan Krugier, Ditesheim et Cie est parvenue, grâce à des prêts de la Fondation Paul Klee du Musée de Berne et de collectionneurs suisses, à organiser une exposition de rêve. Dans un hommage au peintre allemand (1879-1940), le visiteur suit un parcours sinueux,

rétif aux querelles d'école. Klee n'aura emprunté qu'une voie, la même que celle de Picasso, la voie de la plus complète liberté.

Galerie Jan Krugier, Ditesheim et Cie, 29-31 Grande-Rue, 1014 Genève. Tél.: 00-41-22-310-57-19. Du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures, le samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 février. Entrée libre.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

On a beau savoir la fabuleuse richesse des collectionneurs et des marchands suisses, il reste assez troublant de la vérifier. Dans quel autre pays un galeriste pourrait-il rassembler plus d'une soixantaine de peintures de Klee et une dizaine de ses gravures ? Ailleurs, en France par exemple, un musée y parviendrait péniblement, à moins qu'il soit national. A Genève, Jan Krugier et François Ditesheim y parviennent. Ils bénéficient pour l'occasion de prêts consentis par la Fondation Paul Klee qu'abrite le Musée de Berne et par quelques bienheureux amateurs suisses. Ils bénéficient plus encore de l'abondance et de la qualité de leurs fonds, enrichis d'achats récents en provenance du Japon.

Résultat : dans les trois pièces de leur galerie, qui ne sont pas très vastes, ils ont accroché une exposition comme on en rêve, une exposition qui justifierait à elle seule un voyage à Genève. Elle compte quelques aquarelles historiques, de

celles que Klee fit lors de son séjour à Tunis au printemps de 1914, lequel séjour le confirma enfin dans sa vocation picturale. Il faut se pencher vers elles, de petit format, de couleurs diaphanes, constructions chromatiques de carrés et de rectangles aux contours approximatifs. Ici se rejoignent fauvisme et cubisme, Matisse, Picasso et Kandinsky - mais la synthèse, qui pourrait sentir l'effort ou la méthode,

Ici se rejoignent fauvisme et cubisme, Matisse, Picasso et Kandinsky

n'est que légèreté, fluidité et allusions au paysage méditerranéen. Les premières conséquences suivent aussitôt, aquarelles de 1914 et de 1915, géométries tremblées où le jaune, le vert et des rouges se déposent en nuées.

Le plus singulier est que toute l'exposition soit à ce degré de qualité, comme s'il n'existait pas un seul Klee un peu plus faible ou, à l'inverse, un peu plus pesant. Peut-être en effet n'existe-t-il rien de tel dans l'œuvre jusqu'aux derniers dessins, jusqu'en 1940 et la mort du peintre, en juin, alors que l'Europe dont il avait été l'un des poètes s'anéantit. La diversité des procédés est extrême, comme la défiance de Klee à l'égard de notions communes telles que style, adresse, règle. A la géométrie, à l'angle droit, à la rigueur, des œuvres rendent hommage tout au long des années 20, mais rien n'empêche pour autant que d'autres, contemporaines, cherchent ailleurs, du côté de l'onirique, de la fantaisie, de l'ironie ou de la chronique quotidienne.

En 1919, Klee peint les deux côtés d'un panneau. Au recto, une nature morte de fleurs dessine des pots, des tiges et des pétales dans le noir. des verts sombres, des bruns et un violet. On croit apercevoir des fenêtres et un jardin. Au verso une Composition cubiste – abstraite dirait-on plutôt - superpose de bas en haut des touches de couleurs vives ordonnées en bandes et, partiellement, en colonnes. Il faudrait choisir? Sûrement pas. Ce serait un appauvrissement et l'application d'une doctrine. Ce serait se priver.

La chronologie est d'un faible secours pour qui veut tenter l'analyse de l'œuvre, car celle-ci ignore l'évolution en ligne droite. Elle procède par va-et-vient, par zigzags, décrochages, retours et retournements. Elle doit être vue peinture après peinture, chacune pour elle-même et ses inventions. En 1932, Durch ein Fenster (« A travers une fenêtre ») se présente, en dépit de

son titre, comme une composition de surfaces abstraites emboîtées, ponctuées de touches divisées à la façon des néo-impressionnistes, cela à l'huile sur une gaze. En 1937, Unter dem Viaduct (« Sous le viaduc ») emploie une technique non moins étrange, du fusain sur un tissu de coton où la poussière noire est prise dans les fibres. Aucun chromatisme, cette fois, rien qu'une épure noire et grise réduite à des courbes disloquées - du cubisme si l'on veut, mais à contretemps et librement.

Ce dernier mot est le principal. Klee ne supporte que la plus complète liberté. Il se refuse à prendre au sérieux les oppositions à la mode du siècle, genre abstraction contre figuration, réalisme ou surréalisme, modernité ou tradition attitude intellectuelle et esthétique identique à celle de Picasso, qui, lui non plus, ne se veut pas l'homme d'une manière unique. Ces considérations ne les intéressent pas, ni les querelles qu'elles entretiennent. Il y a mieux et plus urgent à faire : reprendre l'encre, la gouache, l'aquarelle, les associer au besoin et, sur un support, celui qui se présente, peindre encore une fois, c'est-à-dire agrandir le champ des possibles et démontrer que sont infinies les ressources du dessin et des couleurs.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Inaccoutumés VII Neuf compagnies et chorégraphes

de cinq pays sont conviés à la

septième édition du festival des Inaccoutumés. Chacun des participants, choisi pour sa recherche de nouvelles formes chorégraphiques, présentera une à trois compositions. La France est représentée par François Chat, qui ouvre la manifestation avec L'Œuf du vent, un spectacle de danse-jonglage mêlant danse et théâtre gestuel (les 26, 27 et 28 janvier, à 20 h 30). Suivront Amy Garmon, Philippe Riera et sa compagnie Superamas, Alain Buffard, le groupe Merz et la compagnie de Cécile Proust, La Belgique a sélectionné Jérôme Bel et les Victors, un groupe de jeunes acteurs qui clôtureront le festival les 19 et 20 février. Viendront également Joao Galante, la compagnie Foofwa d'immobilité des Etats-unis (qui mêle danse, audio-vidéo et texte) et Toméo Verges, d'Espagne. La Ménagerie de verre, 12, rue

Léchevin, 11e. Mo Parmentier. Du 26 janvier au 20 février. Tél.: 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F. La Maison du peuple Louis Guilloux aurait eu cent ans en 1999. Pour célébrer cet anniversaire, Marcel Maréchal lit

sur scène La Maison du peuple, le premier roman de l'auteur, publié en 1927. L'action, qui se situe peu avant la guerre de 14, est vue par un enfant – Louis Guilloux – dont le père, cordonnier, essaie de former dans sa ville une section socialiste. Il n'y parviendra pas,

mais, puisant dans l'échec une

nouvelle force, entreprendra de construire de ses propres mains une « maison du peuple ». La mise en scène est signée François

Bourgeat. Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Les 27, 29 et 30 janvier et les 3, 4, 5, 6, 10, 12,

13, 17, 19 et 20 février, à 18 h 30.

Tél.: 01-44-95-98-10. 50 F.

Tous Dehors

La formation du saxophoniste et clarinettiste Laurent Dehors vient s'installer sur la scène prestigieuse du New Morning avec ses vents (dont des cornemuses, le tubiste Michel Massot, le saxophoniste qui grimpe Christophe Monniot...) et ses tambours (Michel Debrulle et Denis Charolles, qui vont et viennent entre batterie et percussions). C'est, à l'image de son leader, ludique, malin, fier et intelligent.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10°. Mº Château-d'Eau. Le 26, à

21 heures. Tél.: 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F. Aldo Romano, Louis Sclavis,

Henri Texier Créé à l'initiative du photographe

Guy Le Querrec à l'occasion d'une série de voyages en Afrique, ce trio de stars (Aldo Romano, batterie, Louis Sclavis, clarinette, et Henri Texier, contrebasse) a été un des grands succès du jazz en France ces dernières années. L'éphémère du voyage s'est transformé en parcours à long terme. Au duc des Lombards, 42, rue des

Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 26, 20 h 45 et 22 h 45. Tél.: 01-42-33-22-88. 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Le Ciel, les oiseaux et ta mère! de Djamel Bensalah (France, 1 h 30). Droits au cœur

Trois programmes de films d'animation inspirés de la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant (2 heures).

L'Hirondelle noire de Gueorgui Dulguerov (France-Bulgarie, 1 h 42). Louise

de Siegfried (France, 1 h 50). L'Orchestre souterrain de Heddy Honigmann (Pays-Bas, 1 h 48). Les Parasites

de Philippe de Chauveron The Shoe de Laila Pakalnina (Allemagne, 1 h 23).

Toni de Philomène Esposito

(France-Italie, 1 h 30). Un élève doué (**) de Bryan Singer (Etats-Unis, 1 h 51). Le vent en emporte autant d'Alejandro Agresti (France-Argentine-Pays-Bas, 1 h 30)

. Vous avez un message de Nora Ephron (Etats-Unis, 2 heures). (**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Le Grand Alibi

d'Alfred Hitchcock Britannique, 1950, noir et blanc, copie neuve (1 h 50)

Grand Action. 5°. Tél.: 01-43-29-44-40 Mac-Mahon. 17°. Tél.: 01-43-80-24-81. India de Roberto Rossellini.

Italien, 1959 (1 h 30). Le Quartier latin, 5°. Tél. : 01-43-26-84-65.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures le dimanche.

Copenhague

de Michael Frayn, adaptation Jean-Marie Besset, mise en scène de Mickael Blakemore. Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14°. Mº Gaîté. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-43 22-77-74. De 90 F à 260 F.

Sur les sommets, le repos (Maître)

de Thomas Bernhard, mise en scène d'Arlette Téphany.

Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20. avenue Marc-Sangnier, 14°. Mº Porte-de-Vanves. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-45-45-49-77. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 14 mars.

Venelles (en arabe libanais) de Rafik Ali Ahmad, mise en scène de Roger

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5°. M° Jussieu. Le 26, à 20 h 30. Tél.: 01-40-51-38-14. 50 F et 80 F. Dans le cadre de la Quinzaine du théâtre li-

Nicolas Rivencq (baryton) Eric Le Sage (piano)

Poulenc: tradition et modernité.

Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, 13°. Mº Quaide-la-Gare. Le 26, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Nuit blanche

Hommage à Jackie McLean. Gaël Horellou (saxophone) invite la rythmique du Collectif

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. Mº Châtelet. Le 26, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F. Dominique Petitgand

Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F. Väsen

Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 4º. Mº Saint-Paul. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-44-78-80-20. Entrée libre.

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11°. Mº Bastille. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-47 00-57-59. 120 F. Jusqu'au 30 janvier.

Juliette

Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9 Du 9 au 14 février. Tél.: 01-47-42-25-49. De 164 F à 250 F.

Lully: Les Métamorphoses de Psyché. William Christie (direction). Opéra-Comique, place Boieldieu, 2º. Le 9 fé-

vrier, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F

DERNIERS JOURS

Marion de Lorme

de Victor Hugo, mise en scène d'Eric Vigner. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4 Mº Châtelet. Tél.: 01-42-74-22-77. 95 F et

Duos, solos, trios et restos ! 1976-1996

de Serge Valletti, mise en scène de l'auteur. Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6°. Tél.: 01-44-41-36-36.

Théâtre Rive Gauche 6, rue de la gaité 75014 Paris Loc 01 43 35 32 31



dimanche 15 h.

lélérama

Philippe Avron Je suis un saumon Du mardi au samedi 21 h,

« Philippe Avron sublime l'art périlleux du spectacle à une voix .» LE FIGARO « Talent et générosité. » L'HUMANITÉ – « Un moment rare. Merci pour ce cadeau. » RADIO FRANCE VAUCLUSE – « Du grand art. » LA MARSEILLAISE.

Science musicale sans conscience à La Villette

FESTIVAL ARTS/SCIENCES: œuvres de Karlheinz Stockhausen, Nicola Cisternino, Roland Auzet, Iannis Xenakis, DJ Spooky/ Roland Auzet. Par Roland Auzet (percussions) et DJ Spooky (échantillonnage et mixage). Cité des sciences et de l'industrie, parc de La Villette, Paris, le 24 janvier.

Les ateliers Upic sont à Iannis Xenakis ce que l'Ircam est à Pierre Boulez: une structure conçue par un compositeur-théoricien pour favoriser l'interaction de la recherche scientifique et de la création musicale. Motivé par la volonté de « relever un défi musical en s'aventurant sur les voies nouvelles de la musique actuelle » (sic), le concert de clôture du premier Festival Arts/Sciences organisé par l'Upic s'est révélé d'une affligeante pauvreté en dépit des immenses qualités de son principal interprète, le jeune percussionniste Roland Auzet.

Nasenflügeltanz (« Danse des ailes du nez ») provient de l'opéra Licht (« Lumière ») de Karlheinz Stockhausen. Roland Auzet en assure parfaitement la dimension rituelle. Il lève les bras au ciel entre chaque coup de baguette, vi-

goureusement asséné, puis brasse l'espace dans des mouvements de plus en plus ostentatoires. Nous commençons d'ailleurs à souffrir, car les percussions ont été inutilement

COMME DU BEETHOVEN PSYCHÉDÉLIQUE

Moins agressive pour nos tympans endoloris, la première création (pour gouttes d'eau, membranes et système Upic) de la soirée produit un effet néanmoins irritant. Les haut-parleurs transmettent dorénavant le souffle mutant de Roland Auzet tandis que ce dernier semble découvrir le b.a.-ba des sons insolites réalisables en pressant (à l'aide d'un bol résonant, d'une cymbale, etc.) la peau d'une grosse caisse. Rarement le primitivisme des figures sonores aura autant juré avec la sophistication des moyens techniques mobilisés que dans cette pièce de l'Italien Nicola Cisternino. L'équilibre entre homo faber (l'instrumentiste, actif sur scène) et homo sapiens (le technicien aux commandes d'un ordinateur dans la salle) est, en revanche, atteint dans Arrès de Roland Auzet, une belle page pour cymbalum et live electronics qui sait résister à la toute-puissance du timbre inouï.

Psappha, solo de percussion composé en 1976 par Iannis Xenakis, subit ces derniers temps un phénomène de prolifération. Après la version intégralement électronique créée par Daniel Ciampolini (Le Monde du 15 janvier 1997), voici encore une nouvelle version, mixte, dans laquelle, conformément au goût de cette fin de siècle, Roland Auzet parcourt les champs de la world music, de la musique concrète et de la synthèse sonore. Cela reviendrait, pour la Cinquième Symphonie de Beethoven, à doubler le motif du « Destin » de coups de tonnerre, de martèlements de porte et de réverbérations

psychédéliques... Est-ce bien utile? La même question se pose après la rencontre inopérante de Roland Auzet et de DJ Spooky, « the Subliminal Kid ». Un flop qui voit le premier manier ses instruments avec préciosité quand le second tente à la console un zapping puéril. Tantôt planante, tantôt frénétique, la juxtaposition des deux passe pour une improvisation totalement ratée. Ainsi, l'Upic aura au moins démontré que science sans conscience n'est que ruine de... l'art.

Pierre Gervasoni

La troupe du Mandéka accueille son Antigone noire

ANTIGONE, d'après Sophocle. Adaptation: Jean-Louis Sagot-Duvauroux et Habib Dembélé. Mise en scène : Sotigui Kouyaté. Avec Djénéba Koné, Sotigui Kouyaté, Hamadoun Kassogué, Oumou Diawara, Fily Traoré, Kary Coulibali, Mamadou Sangaré, Hélène Diarra, Fatouma Diawa-

THÉÂTRE DE LA COMMUNE, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Tél.: 01-48-33-93-93. Mº Aubervilliers-Pantin-4 Chemins. De 50 F à 130 F (de 7,5 euros à 19,5 euros). Durée : 1 h35. Mardi au samedi à 20 h30; samedi et dimanche à 15 heures. Jusqu'au 31 janvier.

Un large cercle de bois posé sur un sable étincelant. La place d'un village, Thèbes de l'Afrique subsa-



harienne. Accompagné de griottes vêtues dans les gammes ocre du bogolan, parées de bijoux d'or et de bracelets d'argent, un griot (le coryphée) s'avance, cora en main. Sa voix s'élève haut, ponctuée par le chœur, une incantation qui donne le tempo de l'histoire, entre mélancolie et fatalité. La troupe malienne du Mandéka Théâtre accueille cérémonieusement son Antigone noire, dans l'économie d'une parole précieuse comme

Que s'avancent Antigone et Ismène, Créon et son coryphée, et la pièce passe du mythe au conte, du conte au récit, du récit au débat, dans un langage où tout village devrait pouvoir se reconnaître. Parfois, les rivaux en appellent à la sagesse populaire pour s'éclairer: « On peut diriger des animaux avec un seul bâton/Mais pour diriger des personnes / Il faut autant de bâtons que de personnes. » Chaque personnage se dédouble, animé qu'il est du souci d'être pleinement compris. Se contenter d'être serait manquer de respect. Nul ne peut

prétendre échapper au devoir d'exposer clairement les choses. Même à Créon, cela sera répété: saisit-il vraiment qu'il risque de se perdre à s'obstiner dans l'application d'un décret injuste?

GESTE SIMPLE

Dans l'adaptation, toute de finesse et de connaissance du terrain, de Jean-Louis Sagot-Duvauroux et Habib Dembélé, la tragédie antique ne change pas de destination, mais de cours. Le tyran, ailleurs tenté par l'absolu, retourne au concret d'un chef de village. L'émotion n'en est que plus vive de voir cet homme simple confronté aux dieux, dévoré par la hantise de perdre la face, alors que tout chavire autour de lui. Créon à Antigone: « Donc. tu l'as décidé, je ne suis plus l'homme? / Désormais, c'est toi l'homme? / Si tu es l'homme, si la loi c'est toi, tu as raison, ris de ton crime! » Peu à peu, la loi des dieux et des ancêtres passe par la bouche des femmes, collectivement. Et la lutte entre une parole de vie, non écrite, éter-

AUX ABBESSES DU VEN. 22 JAN. AU SAM. 13 FÈV.

nelle, et les décrets de mort des hommes glisse à l'affrontement entre l'un d'entre eux, progressivement isolé comme un pestiféré, et l'assemblée des femmes.

Les familiers de Peter Brook connaissent le long masque de Sotigui Kouyaté (Créon), son regard d'au-delà, tourné vers l'intérieur, en débat avec lui-même, son corps osseux d'arbre sec capable de s'enflammer en un instant et de disparaître. Ils découvriront, à côté du trône traditionnel - un simple fauteuil de bois massif orné d'un lion -, la rondeur paisible et la conviction de Hamadoun Kassogué (le coryphée), à la fois conseiller et médiateur, en sage représentant tous les sages. Sotigui Kouvaté metteur en scène a privilégié l'art du geste simple, stylisé, un goût de la géométrie, où demeure la trace de la main, que la troupe du Mandéka dessine avec une lenteur maîtrisée, une forme de solennité qui n'exclut pas la véhémence devant l'horreur.

Jean-Louis Perrier

création

EN VUE

- Lundi 25 janvier, un « missile *égaré* » tombe sur Bassorah en Irak, un autre « d'origine indéterminée » atterrit sur Abadan, en Iran: « Nous procédons toujours à des ciblages », affirme Anthony **Zinni**, commandant des forces armées américaines dans le Golfe.
- Un trou de 6 mètres carrés, profond de 50 centimètres, apparu après une rupture de canalisation, samedi 23 janvier, près du numéro 1 de la Léningradski prospekt à Moscou, s'élargissant d'heure en heure, atteignait dimanche 60 mètres carrés et 6 mètres de profondeur.
- En décembre, les quatre hommes en âge de procréer s'étant noyés en rentrant d'un dancing dans une île voisine, l'Oban Times, journal local, lance un appel pour repeupler Iona, île perdue au nord de l'Ecosse, où ne vit plus qu'un seul bébé.
- Artemiusz, cent ans, vient d'épouser à Varsovie Antonina, sa cadette, après de longues fiançailles.
- Petronila Perez, de Cazones, petite ville de l'Etat de Veracruz au Mexique, s'est suicidée à l'âge de cent dix ans.
- Jeudi 28 janvier, une internaute qui surfait dans un café Internet de Moenchengladbach en Allemagne a pu sauver, en « cliquant » rapidement des secours, la vie d'un Norvégien qui, après s'être tranché les veines, s'était connecté au
- Le 22 décembre, une Hongroise de soixante et onze ans, habitant un quartier de Bucarest, descend à son cellier. Au moment d'en sortir. la poignée se brise. Les pompiers l'ont libérée, le 22 janvier, dans un état « satisfaisant » grâce à ses stocks de confitures et de jus de
- Georg Weber, responsable du diocèse de Zurich, « renvoie à ses livres » Katharina Hoby, trente-six ans, qui veut devenir pasteur, et propose pour remplacer la jolie théologienne suisse, surnommée l'« ange blond », une candidate de quinze ans son aînée « correspondant aux critères
- Sa femme avait, sans plus attendre, mis fin à la vie commune en apprenant que l'administration devait annuler pour vice de procédure 7 500 mariages conclus à Roussé dans le nord du pays : **Stamen Ivanov** demande un dédommagement de 20 millions de leva à l'Etat bulgare (environ 2 000 francs).
- Cette année, les amis des animaux ont préféré ne pas perturber les villageois de Manganeses de la Polvorosa, en Espagne, qui ont coutume. à précipiter une chèvre de leur clocher pour la recueillir quinze mètres plus bas dans un drap, en criant olé!

Christian Colombani

Quand George Orwell fustigeait le « politiquement correct »

La revue « Commentaire » publie une préface restée inédite à « La Ferme des animaux ». L'auteur y dénonçait en 1944 les ravages des modes intellectuelles

LE « POLITIQUEMENT correct », qu'il soit de gauche ou de droite, ne date pas d'aujourd'hui, pas plus que la « pensée unique », de gauche ou de droite elle aussi. George Orwell, en 1944, dénonçait déjà les méfaits de la mode et de la doctrine sur l'analyse et la relation des faits. Le grand écrivain britannique s'y attacha tout particulièrement dans une préface à son roman *Animal Farm*, restée inédite et que publie le dernier numéro de la revue Commentaire (nº 84, hiver 1998/1999).

Ecrit à Londres, pendant la guerre, Animal Farm est une dénonciation allégorique du totalitarisme soviétique. Il fut mal accueilli par la critique. Orwell s'y attendait, le disait même dans

cette fameuse préface, dont la portée va bien au-delà des circonstances et paraît toujours aussi pertinente pour peu qu'on considère que sa cible – les intellectuels britanniques - n'a aucunement le monopole de l'attitude que dénonce l'auteur. « Il y a en permanence une orthodoxie, un ensemble d'idées que les bien-pensants sont supposés partager et ne jamais remettre en question », écrivait-il. « Quiconque défie l'orthodoxie en place se voit réduit au silence avec une surprenante efficacité », non par le très libéral gouvernement de Sa Majesté, « mais dans la presse populaire ou dans les périodiques destinés aux intellectuels », par décision des faiseurs de mode de l'époque.

Commentaire Numéro 84/Hiver 1998-99

En 1944, «l'orthodoxie intellectuelle exigeait une admiration sans réserve pour la Russie », alliée de la Grande-Bretagne dans la guerre contre le nazisme. Celui qui allait écrire 1984 (publié en 1949) observe: « Il est pratiquement impossible de faire imprimer aucune critique sérieuse du régime soviétique. (...) Et cette conspiration à l'échelle de tout le pays pour flatter l'allié russe se déroule dans un climat général de réelle tolérance intellectuelle. Car, si nous n'avons pas le droit de critiquer le gouvernement soviétique, nous sommes du moins à peu près libres de critiquer le nôtre. Il n'y aura presque personne pour publier un texte contre Staline, mais on peut s'en prendre à Churchill en toute sécurité. »

Cette « servilité » à l'égard de l'URSS « est spontanée, étrangère à l'action d'un quelconque groupe de pression », justifiée à coups de « cela ne se fait pas », « cela n'est pas opportun », « cela fait le jeu de tel ou tel intérêt réactionnaire ». Exemples: «La BBC a célébré le 25e anniversaire de l'Armée rouge sans même mentionner le nom de Trotski. Cela revenait à peu près à célébrer la bataille de Trafalgar sans parler de Nelson, mais aucun intellectuel anglais ne jugea bon de protester (...); lors de la guerre

péenne, le nouveau chancelier ne

peut pas se permettre une crise

ouverte avec deux de ses princi-

d'Espagne, les journaux de gauche anglais n'hésitèrent pas à calomnier les organisations du camp républicain que les Russes étaient décidés à écraser. »

Animal Farm - La Ferme des animaux - fut publié en France en 1964 (Gallimard) puis dans une nouvelle traduction en 1981 (Champ libre) (les éditions Ivréa signalent une première traduction parue aux éditions O. Pathé, à Monaco, en 1947, qui semble-t-il est restée confidentielle). Comme l'ensemble de l'œuvre d'Orwell (à l'exception de 1984), le livre a été réédité par Ivréa, qui a entrepris (en coédition avec L'Encyclopédie des nuisances) la première publication en français des Essais. articles, lettres, en quatre volumes. La préface que reproduit la revue Commentaire figure dans le volume III (1943-1945, 250 F, 38,10 euros), paru en septembre. En anglais même, cette préface ne figure pas dans l'édition des Essays et n'a été publiée qu'en 1995 dans une édition illustrée du roman.

Orwell v écrit encore: « Il se peut que, lorsque ce livre sera publié, mon jugement sur le régime soviétique soit devenu l'opinion généralement admise. Mais à quoi cela servira-t-il? Le remplacement d'une orthodoxie par une autre n'est pas nécessairement un progrès. Le véritable ennemi, c'est l'esprit réduit à l'état de gramophone, et cela reste vrai que l'on soit d'accord ou non avec le disque qui passe à un certain moment. »

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Pierre Rousselin ■ A vouloir trop en faire, les écologistes allemands risquent de voir leurs centrales nucléaires continuer à tourner bien plus longtemps qu'ils ne le souhaitent. Certes, l'abandon de l'atome était inscrit au programme électoral de la coalition au pouvoir. Mais il n'était pas dit que cela devait se faire dans l'improvisation et la précipitation, aux dépens des intérêts des Allemands. (...) Jürgen Trittin a essayé de passer en force. Au nom de l'aile fondamentaliste des Verts, le ministre de l'environnement voudrait que toutes les centrales cessent de

fonctionner d'ici à 2002, avant même qu'on ait eu le temps de développer des sources d'énergie alternatives. (...) Devant un tel amateurisme, Gerhard Schröder a dû mettre le holà. (...) L'examen du projet de loi sur l'abandon du nucléaire a ainsi été repoussé. (...) C'est au chancelier que le plus dur reste à faire : il lui faut, de toute urgence, faire comprendre à ses alliés Verts que l'Allemagne ne peut se mettre à dos ses deux principaux partenaires, la France et la Grande-Bretagne [toutes deux concernées par des contrats de retraitement].

LA TRIBUNE

Pascal Aubert

■ Gerhard Schröder a choisi de

ne pas se reposer sur les seuls arguments de ses alliés écologistes pour débrancher les centrales nucléaires dans son pays. Deux éléments ont inspiré ce changement de pied. D'abord, l'agacement de Paris et de Londres était trop marqué pour être balayé d'une cavalière fin de non-recevoir aux demandes de compensations. Ensuite, un consensus sur l'abandon du nucléaire outre-Rhin est difficilement imaginable sans la coopération des grands groupes industriels concernés. Partant de ce double constat - un peu tardif...-, Gerhard Schröder entend prendre son temps pour orchestrer une sortie en bon ordre du nucléaire. (...) En pleine présidence de l'Union euro-

paux interlocuteurs [Londres et

TIME

Thomas Sancton

■ A cinquante-trois ans, Daniel Cohn-Bendit n'est plus un révolutionnaire anarchiste. Mais il n'a rien perdu du panache et du culot qui ont fait de lui le plus célèbre des dirigeants du mouvement de mai 1968 – et qui font de lui, aujourd'hui, la plus charismatique, et exaspérante, des personnalités de la scène politique européenne. Il est peut-être le premier homme politique véritablement européen.

www.doleances.org

Un site où les Français peuvent se livrer à leur sport favori : se plaindre de l'administration

« IE CRITIQUE, donc je propose »: telle est la devise affichée sur le site « Cahiers de doléances et projets », qui recueille depuis quelques semaines les plaintes des internautes français sur le fonctionnement des grandes administrations (ministères, Sécurité sociale, SNCF, Urssaf, hôpitaux...), ainsi que leurs suggestions pour améliorer leurs services : « Toutes ces administrations monstrueuses ont beaucoup de mal à offrir des services de qualité, mais les Français se contentent trop souvent de bouder, ou de critiquer à travers des *propos de comptoir »,* estime Xavier Maury, webmestre du site.

Le projet a été lancé par le Club de l'Arche, initiateur notamment de l'Association française pour le commerce et les échanges électroniques (Afcee), qui s'est allié pour l'occasion à Admiroutes, une ciation amie regroupant des hauts fonctionnaires militant pour la modernisation du service public, ainsi qu'à Adminet, centre de documentation en ligne géré par des fonctionnaires bénévoles.



l'opération espèrent que leur site deviendra un instrument de dialogue permanent entre les citoyens et l'administration. En un mois, le forum a reçu environ 150 contributions. La moitié concernent des dé-

Partant du principe que « l'Etat, tails pratiques, comme la possibilicarte bancaire dans les bureaux de tabac ou la création d'un guichet unique afin qu'une seule déclaration suffise à informer tous les services administratifs d'un changement d'adresse.

Les autres propositions s'attaquent à des problèmes plus vastes, comme la publication gratuite des appels d'offres lancés par les administrations ou la possibilité de suivre la trace d'un dossier dans les méandres des services publics : « Ce sont souvent de bonnes idées, dont quelques-unes doivent déjà s'empiler dans les bureaux des administrations, avec cette différence que les propositions des cahiers de doléances émanent de la base, des citovens. »

Incidemment, les auteurs du projet rappellent que les plaintes contenues dans les cahiers de doléances de 1789 « n'ont pas été écoutées, avec les conséquences que l'on sait » pour l'Ancien Régime. Ils souhaitent à présent contacter différents responsables administratifs pour les inciter à consulter le site. Une première synthèse des critiques et des propositions des citoyens-internautes sera publiée à l'occasion de la Fête de l'Internet, les 20 et 21 mars.

Sylvie Dodeller

SUR LA TOILE

BOYCOTTAGE

■ Plusieurs associations américaines de défense des droits civiques, dont Epic (Electronic Privacy Information Center), ont lancé un mot d'ordre de boycottage des produits de la société Intel, pour protester contre le lancement prochain d'un microprocesseur permettant une identification automatique et systématique des usagers d'Internet. L'objectif est d'aider au développement du commerce électronique et d'empêcher le piratage de logiciels, mais les défenseurs de la vie privée craignent un fichage généralisé des internautes. Le boycottage coïncide avec le début des pourparlers entre les Etats-Unis et l'Union européenne sur le dossier de la protection de la vie privée sur le Net. – *(AP.)*

ENCHÈRES EN LIGNE

■ La salle de vente new-yorkaise Sotheby's a annoncé l'ouverture prochaine d'un site Internet qui permettra d'acheter des antiquités. des œuvres d'art, des bijoux et des objets de collection. Le montant des enchères en ligne sera plafonné à 10 000 dollars par article. Les participants devront s'inscrire à

www.sothebys.com

Abonnez-vous au Monde

Luxembourg Suisse

2190F

1 AN

Jusqu'à d'économie soit semaines de lecture ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR

PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante : □ 3 MOIS-562F □ 6 MOIS-1086F □ 1 AN-1980 F

au lieu de 2340 F* Soit 360 F d'économie au lieu de 585 F* au lieu de 1170 F* * Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) je joins mon règlement soit : ... F 901 MQ 001

□ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde Date de validité Lullus Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom: ______ Adresse:

__ Code postal : LLLLL Localité: USA-CANADA

Offre valable jusqu'au 31/12/99 Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement

- Le Monde» (USPS_0009739) is published daily for \$ 932 per year - Le Monde - 21 bit, rute Claide-Barriand 7582 Perit Codekv 05, France, periodicals postage naid at Champian N, Y US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER Send address changes to IMS of N,Y. Box 15-18, Champiain N,Y 129191510

automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi. • Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0.99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Chirurgie esthétique par Alain Rollat

PLATON avait une conception dogmatique de l'esthétique. La beauté, à ses yeux, n'était pas seulement l'expression formelle de la perfection. Elle était surtout la traduction d'une certaine harmonie entre le beau et le bien. La beauté apparente, pour lui, ne comptait pas. Une chose ne lui semblait belle que dans la mesure où elle était adaptée à sa fonction. Elle n'était vraiment parfaite que lorsqu'elle était parfaitement utile. Le plus beau casque était celui qui protégeait le mieux la tête du soldat. Mais tout le monde n'est pas Platon. A chacun son miroir. Notre société de l'image a de l'esthétique une conception moins intellectuelle et plus visuelle. Il ne faut pas rire des hommes et des femmes qui recourent à la chirurgie esthétique parce qu'ils ne supportent plus leur image. Quelle que soit, parfois, la puérilité de leur comportement, leur souffrance

débat que France 2 consacrait, lundi soir, à celles et ceux qui se sentent si mal dans leur peau qu'ils ont envie d'en changer. Tant mieux pour Nathalie si elle se sent plus ieune avec deux rides en moins sur le front. Tant mieux pour Christine si elle se croit plus féminine avec deux gros seins Tant mieux pour Amal si elle se voit plus jolie avec un menton retouché. Tant pis pour Angelo si une seule séance de lipoaspiration ne suffit pas à effacer un double menton. On serait même allé jusqu'à dire que la démarche de Jean-Luc Delarue avait quelque chose de socratique, puisqu'elle joignait l'utile au divertissement, s'il n'en avait pas fait un peu trop pour le seul plaisir de faire rire aux dépens d'autrui. Le témoignage de ce coiffeur italien qui s'était fait rembourrer les

fesses et implanter de faux pecto-

n'en est pas moins respectable.

Il n'y a donc rien à redire au

raux pour apparaître plus viril était intéressant. Mais était-il vraiment indispensable de lui demander d'enlever sa chemise pour amuser la galerie?

Il y avait, ce lundi soir, mieux à faire en étudiant le procédé expérimenté par les esthètes du Conseil constitutionnel pour mettre le président de la République à l'abri des outrages du temps qui le menacent en tant qu'ancien maire de Paris. Cette opération était délicate. Elle consistait à concevoir un masque protecteur qui fasse écran à toutes les atteintes extérieures. Comment rendre virginale une façade rattrapée par son passé? Jean-Luc Delarue a raté l'occasion de porter ce cas d'école sur la place publique. C'est d'autant plus dommage que les plasticiens du Palais-Royal ont fait preuve d'une imagination qui n'a rien de platonique puisqu'ils ont inventé le lifting pour raison d'Etat.

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 Police spéciale ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 90 min). Ciné Classics 20.30 Les Bas-fonds de Frisco ■ Jules Dassin (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Cla

20.40 Attaville, la véritable histoire des fourmis ■ Gérald Calderon (France, 1997, 70 min).

20.50 Boire et déboires ■ ■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1987, 110 min). **20.55** A cause d'un assassinat ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, 105 min). Ciné Cinétoile 22.05 Le Couple

invisible ■ Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min). Ciné Classics 22.10 Total Recall ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1990, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

22.30 ▶ Nord ■ ■ Xavier Beauvois (France, 1991, 105 min). Paris Première 22.40 Le Jeune Cassidy ■ John Ford et Jack Cardiff (Etats-Unis 1965, v.o., 110 min). Cinéto

23.40 Le Grand Sommeil ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., 115 min). Ciné Classics

0.05 Miller's Crossing ■ ■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, 110 min). Ciné Cinémas

0.55 Kafka ■ ■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1991, N., v.o., 100 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES	20.40 ► La Vie en rêves et illusi
18.30 Nulle part ailleurs. Invités: John Landis, Dominique Farrugia, Natacha Atlas, Anne Brochet, Gad Elmaleh, Sandrine Kiberlain, Michèle Fitoussi. Canal +	20.45 Ernst Gomb 20.55 Le Prince de Un siècle de s 21.30 Mississippi,
19.10 et 0.10Le Rendez-vous. Invité : Philippe Douste Blazy. LCI	les années r 21.30 Maestro. [3/
20.00 20h Paris Première. Invité : Jean Todt. Paris Première	Le XVIII ^e sièc 21.45 La Conquêt [1/2]. La mise
20.50 Pourquoi ça marche. M 6 21.00 Le Gai Savoir. Invités : Fabrice Luchini, Christian Sauvage, Gilles Martin- Chauffier, Pierre Leonardi, Alain Kruger, Marc Weitzmann,	21.50 Albinos en 22.35 Les Aquana Les épaves so 22.45 Don Sergio
Philippe Tesson. Paris Première 21.05 Temps présent. Genève-Vaud, le mariage du siècle. TV 5	réinventé l'a 23.00 L'Egypte. [2 23.15 Plans de vo
22.40 Place de la République. 23.15 Comment ça va ? Les troubles du sommeil. France 3	Entre ciel et r 23.30 L'Epopée de [3/13].
0.15 Capital. Signes extérieurs de richesse. M 6 0.35 Le Cercle. La bande dessinée. France 2	23.40 Les Sœurs I et la Gent n
0.35 Strip-tease. Femme de robe. Côté cour, côté jardin. Les blousons rouges. M'en fous. France 3	23.40 Florence, la puissance
1.30 Saga-Cités. Viens chez moi, j'habite un musée. Les filles du bâtiment. France 3	SPORTS EN

DOCUMENTAIRES

18.00 Daniel Humair All-Stars. Muzzik **19.00** Ciao Bella Ciao. L'exil des militants d'extrême gauche italiens en France. Planète **19.00** Le Musée d'Orsay. Odyssée 20.00 Les Tribus indiennes. [5/20]. . Planète 20.15 La Tête dans les nuages. 20.35 Parlons des ordures.

20.40 ► La Vie en face. Cinéma itinérant, Arte brich. Histoire de Galles Odyssée noires. [2/2]. Planète 3/5]. cle à Venise. Mezzo te du cosmos.

Histoire Afrique. Odyssée autes. ous-marines. Planète o, l'homme qui a

'automobile. Odvssée 2/5]. Histoire ol. mer. Odyssée des fusées. Planète

Brontë masculine. ce du passé.

DIRECT

Football. Masters PSG. PSG, Anderlecht et Milan AC. France 2 20.40 Basket-ball. Pro A : Antibes -

1.00 Tennis. Internationaux d'Australie. Quarts de finale. Eurosport

MUSIQUE

21.00 L'Orchestre de la RTVE joue Soler, Poulenc et Stravinsky. Dir. Arpad Joo. **Muzzik** 22.15 Une vie de héros, de Richard Strauss. Par l'Orchestre

symphonique de Londres, dir. Michael Tilsson Thomas. Muzzik 22.45 Concert Clérambault. Par II Seminario Musicale, dir. Gérard Lesne. Mezzo

23.10 Zarzuela : El Caserio.
Opérette de Guridi.
Mise en scène. Julian Perez Muñoz.
Par les Chœurs du théâtre Calderón,
dir. José A. Irastorza. Muzzik

TÉLÉFILMS

21.15 Les Pédiatres. [4/4]. RTBF 1 21.45 Hurlevent. David Skynner. **22.25** Secrets d'outre-tombe. RTL 9 22.40 Visions de choc. Sam Pillsbury. M 6

SÉRIES

Odyssée

20.55 La Vie à cinq. Désillusions. 21.00 Seinfeld. [2/2]. L'album. Canal Jimmy 21.45 Ally McBeal. Happy Birthday Baby (v.o.). The Inmates (v.o.).
22.30 Fallen Angels.
L'Impasse (v.o.). Cana Téva **Canal Jimmy**

22.40 High Secret City.
Kermesse de printemps. Les aides
Files. 22.50 Millennium. Un enfant en Arcadie. **22.50** Galactica. [1/2]. Les Cyclons arrivent. 13ème Rue

22.55 Twin Peaks. Episode 4 (v.o.). Série Club **23.05** Star Trek, la nouvelle génération. Le secret (v.o.). Canal Jimmy 23.55 Star Trek, Deep Space Nine.
Progrès (v.o.). Canal Jimmy

TSR

MERCREDI 27 JANVIER -

0.45 Cop Rock. Episode pilote. **Canal Jimmy**

NOTRE CHOIX

• 17.10 Ciné Cinéma III **Arizona Junior**

Un voleur repenti épouse une femme-flic qu'il a connue en prison. Elle est stérile. Le couple, qui veut un enfant, enlève l'un des quintuplés nés au foyer d'un riche marchand de meubles. Une comédie désopilante où Joel Coen parodie divers genres cinématographiques, dans un style de dessin animé frénétique. Avec Nicolas Cage et Holly Hunter. - J. S.

• 22.40 France 2 Place de la République

Deux fois par mois, le magazine de Gilles Schneider et Yamina Benguigui met en valeur les initiatives « citoyennes », nombreuses et variées, de ceux qui tentent d'apporter une réponse originale aux défis de ce temps. Thème retenu pour ce numéro: Comment aider les parents à redevenir des parents? Monique Chasseriau a rangé au vestiaire son passé de scientifique pour prendre une tout autre direction. « Les femmes, c'est la vie, qu'est-ce qu'elles vont faire comme enfants demain? » Dans une maison du XIIIe arrondissement, elle accueille les femmes indésirables dans toutes les autres structures. Monique consacre tout son temps à ces exclues parmi les exclues, souvent séparées de leurs enfants, et les aide à redécouvrir leur féminité et à assumer leur rôle de mère. A vingt-trois ans, Khalid, lui, se vit comme un intermédiaire : il veille à la fois sur les plus jeunes dans la cité tout en rendant visite aux parents déboussolés, en mal d'autorité. Grâce au théâtre-forum de Fabienne Brugell, à Vaux-en-Velin, une mère de famille, agent d'entretien, a appris qu'« on peut éduquer un enfant sans crier et sans taper »... - C. Me.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1

19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Boire et déboires ■ ■ Film. Blake Edwards.

22.40 High Secret City. Kermesse de printemps. **0.25 Le docteur mène l'enquête.**

1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.20 et 22.25 Un livre, des livres. 17.25 Cap des Pins. 17.55 Football.

En direct. Paris Saint Germain, Anderlecht et le Milan AC. 19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.55 et 0.10 L'Euro. 20.00 Journal, Météo.

20.55 Hot Shots! 2. Film. Jim Abrahams. 22.30 Bouche à oreille. 22.40 Place de la République.

0.15 Journal, Météo.

0.35 Le Cercle. La bande dessinée.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour.

18.53 L'Euro, mode d'emploi. 18.55 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Cosby. Le magasin d'antiquités.

20.35 Tout le sport. 20.55 Questions pour un champion. Masters d'argent. 22.45 Météo, Soir 3.

23.15 Comment ça va? 0.10 Magazine olympique.

0.35 Strip-tease. 1.30 Saga-Cités.

CANAL+

► En clair jusqu'à 20.40 18.30 Nulle part ailleurs.

20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Attaville, la véritable histoire des fourmis ■ ■

Film. Gérald Calderon

21.50 En chair et en os

23.30 Gilbert Grape ■
Film. Lasse Hallström (v.o.). 1.20 C'est ouvert le samedi.

Schubert, Debussy, Stravinsky, Poulenc, Scotto.

FILMS DU JOUR

13.05 Les Bas-fonds de Frisco ■ ■ Jules Dassin (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Classics

13.30 Jardins de pierre ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, 110 min). Cinéstar 2 14.35 Fargo ■ ■
Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 100 min). Ciné Cinéma

14.40 Le Pont ■ ■ Bernhard Wicki (Allemagne, 1959, N., 100 min). Ciné Classics

18.50 L'Aventure de Catherine C. ■ ■ erre Beuchot (France, 1990, 00 min). **Ciné Cinémas**

GUIDE TÉLÉVISION

France 3

Histoire

France 3

Disney Channel

TMC

TF 1

TV 5

France 2

Histoire

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision

SIGNIFICATION DES SYMBOLES:

Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia »

♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

France 3

MAGAZINES

13.25 Parole d'Expert. Invité : Laurent Malet.

16.00 Saga-Cités. Fatima.

16.05 Planète animal.

16.55 Zapping Zone.

20.05 Au-delà des grilles. Invité : Daniel Bloch.

20.50 Combien ça coûte ? Invités : Michel Galabru ; Mathilde Seigner.

20.55 ► La Marche du siècle.

Le diable au corps

23.10 Le Droit de savoir.

Le petit Jésus est noir.

22.45 Ca se discute. Faut-il réinventer la vie de couple ? Fra

23.00 Le Magazine de l'Histoire; Invités : Dominique Veillon ; Pascal Ory ; Robert Muchembled Anthony Rowley.

0.10 ► Un siècle d'écrivains. Simone de Beauvoir.

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Grandes Expositions.

17.35 Le Kangourou du désert. Odyssée

17.45 L'Histoire des grands ballets. [10/20]. Coppélia. Mezzo

On peut voir.Ne pas manquer.

■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.

21.05 L'Hebdo.

La Marche du siècle : 1987-1999.

14.30 Les Dossiers de l'Histoire.

Dans les fils d'argent de tes robes.

L'arche, 2 000 ans après [1/16]: Les baleines.

18.00 Stars en stock. Kirk Douglas. Sophia Loren. **Paris Première**

20.00 20 h Paris Première. Jean-Pierre Jeunet. Paris Première

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Soldats de l'IRA [2/2]: Du terrorisme au combat politique. Arte

terrorisme au compac pontage.

20.45 ► Les Dossiers de l'Histoire.

Histoire

21.00 Paris modes. Les collections hommes

Prêt-à-porter automne-hiver 1999/2000 à Milan. **Paris Première**

18.30 Nulle part ailleurs.
Invités: Lauryn Hill; Robert Hue
Karin Viard.

19.00 La valigia dei sogni ■ Luigi Comencini (Italie, 1954, N., v.o., 90 min). Ciné Classics 19.00 La Semaine

du sphinx ■ □
Daniele Luchetti (Italie, 1991,
Cinéstar 2 20.30 Le Grand Sommeil ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 155 min). Ciné Classics

20.30 Arizona Junior ■ ■ Joel Coen (Etats-Unis, 1987, 95 min). **Ciné Cinémas**

17.50 Le Hot Club de France.

18.25 ▶ 5 colonnes à la une.

18.30 Le Monde des animaux.

Les Corbeaux du Pays de Galles.

19.00 Connaissance.

19.15 Maestro. [3/5]. Le XVIII^e siècle à Venise.

19.30 Conférences de presse. 9 septembre 1965 [2/3].

35 Les Grands Composite

la puissance du passé.

20.55 Une fille contre la Mafia.

21.35 Chili impressions. [4/4]. Monsieur le président.

21.40 Les Tribus indiennes. [5/20]. Les Chinook.

21.45 L'Ombre du Maréchal.

22.10 Parlons des ordures.

Une année

23.40 Big Fish in China.

23.40 Le Musée d'Orsay. L'art et la ville.

23.45 Le Secret de Lénine.

18.30 Patinage artistique.

0.10 Les Aquanautes. Les épaves sous-marines.

SPORTS EN DIRECT

Championnats d'Éurope. Programme libre couples.

22.40 Vivre sur la banquise,

en Antarctique.

Chronique des années noires en Limousin.

23.10 Mississippi, les années noires.
[2/2] Planète

20.35 Ciao «Bella Ciao». L'exil des militants d'extrême gauche italiens en France. **Planète**

[3/7]. Gustav Mahler

19.55 On the Road Again. Jordanie et Syrie.

20.15 Reportage. Le Business des épaves.

20.20 Florence,

21.45 I Muvrini.

18.30 L'Egypte. [2/5]. Pyramides, machines d'éternité.

18.30 Don Sergio, l'homme qui a

réinventé l'automobile.

La Main : éloge de la main.

21.00 Prospero's Books ■ ■ Prospero's DUORS — — Peter Greenaway (France -Grande-Bretagne, 1990, v.o., Cinéstar 2

Muzzik

Planète

Histoire

Odyssée

Arte

Mezzo

Histoire

Planète

Odyssée

Odyssée

Histoire

Planète

Mezzo

Odyssée

Planète

Odyssée

Odyssée

Planète

Eurosport

TSR

Ciné Cinémas

La Cinquième

22.05 Garçon! ■ Claude Sautet (France, 1983, 95 min). Ciné Cinémas

23.05 Rue de l'Estrapade ■ Jacques Becker (France, 1952, N., 100 min). Ciné Classics

23.05 Le soleil brille pour tout le monde
John Ford (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 95 min).

Cinétoile

0.45 Le Couple invisible ■ ■ Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1937, N., v.o., Ciné Classics

1.55 Tennis. Open d'Australie (demi-finales dames).

21.00 La Belle au bois dormant.

22.45 Didon et Enée.

MUSIQUE

20.45 I Muvrini.

18.50 Renato Bruson.

19.50 Nigel Kennedy joue Bruch.

Avec le City of London Sinfonia.

Enregistré en 1994.

21.45 Don Carlos. Paris, 1996.

23.20 Asian Dub Foundation. Saint-Malo, 1997. Par

23.50 McCoy Tyner. Jazz à Vienne, 1998.

18.30 L'Etrange Rançon. George Mihalka.

20.40 Histoires de femmes. William Graham.

20.40 Police des Bermudes. Mark Sobel.

20.55 La Traversée du phare. Thierry Redler.

22.10 La Légende du curé de Bargota.
Pedro Olea. Festival

21.30 Two. Preuve par l'image. Série Club

0.35 New York Police Blues. Le toit du monde (v.o.). **Canal Jimmy**

21.15 Innocence perdue. Bethany Rooney.

0.55 The Raven. Lawrence Lanoff.

20.00 Dharma & Greg. La fiancée de Finklestein.

22.55 Absolutely Fabulous.

23.00 Ally McBeal. Une histoire cochonne.

23.35 Kennedy, [3/6].

22.30 Friends. The One Hundredth

Vive le régime ! (v.o.).

23.05 3° planète après le Soleil. Will Work for Dick (v.o.).

20.40 Homicide. Choc.

(v.o.).

SÉRIES

TÉLÉFILMS

20.30 Adieu la vie.

dir. Antonio Pappano.

Musique de Tchaïkovski.
Par le ballet du Kirov.
Avec l'Orchestre de Leningrad,
dir. Viktor Fedotov.

Muzzik

Chorégraphie de Mark Morris. Musique de Henry Purcell. Par le Mark Morris Dance Group. Mezzo

Lugano, 1983. Avec l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Bruno Amaducci. **Muzzik**

1.25 L'Œil du malin ■ L'Œil du malin ■ ■ Claude Chabrol (France, 1961, N., Arte

Eurosport

Mezzo

Arte

Muzzik

Téva

Festival

RTL 9

Canal

Téva

Série Club

Canal Jimmy

Canal Jimmy

Série Club

Paris Première

NOTRE CHOIX

● 23.10 TF 1 Le Droit de savoir

Paris à la merci des infra-terrestres

L'INTITULÉ du dossier, Les Mystères de Paris, semblait annoncer une exploration des « dessous » de la Ville Lumière et faisait craindre quelque complaisance un peu voyeuse. Injuste prévention! il s'agit bien d'une découverte du sous-sol de la capitale et non d'une contre-plongée à Pigalle. En tout être humain, une taupe - ou un rat - sommeille. Le monde sous-terrain fascine. Celui de Paris est assurément un des plus étonnants, un best-seller pour l'édition et l'ensemble des médias.

Une fois de plus, la télévision y revient: TF 1 reprend ce sujet récurrent et à succès, ce « marronnier», en jargon du métier. Plus que d'autres, la première chaîne cultive le divertissement sous toutes ses formes, jusque dans le domaine de l'information. « Le Droit de savoir » qui échappe souvent à cette tendance semble là y céder allègrement et sombrer dans la facilité. On s'égare donc dans le dédale des célèbres « catacombes », des égouts et des tunnels du métro, avec le délicieux frisson que procure une aventure dans un inconnu si familier. Seulement, le document, réalisé

par Cécile Thimoreau et Mathieu Dupont, ajoute à cet irrésistible plaisir parce qu'il sort des sentiers battus. Au sens figuré. Les lieux ont été cent fois revisités mais les personnes que l'on y rencontre sont joliment exposées à la lumière d'une télévision bien comprise. Du sapeur-pompier plongeur, s'entraînant dans les profondeurs du réservoir de l'Opéra, au commandant de la seule unité de police agissant officiellement en dessous... Ce dernier, humaniste, sait faire comprendre l'intérêt de sa fonction. L'égoutier nous révèle son savoir-faire, tout comme le « parcoureur » de la RATP qui, tel un musicien, possède quasiment l'oreille absolue puisqu'il peut détecter, au passage d'une rame de métro, une soudure défaillante ou une « roue au carré ». Tous manifestent avec simplicité leur originalité. Sans tapage. Les réalisateurs font de même. Pas de « scoop », mais un certain regard, d'autant plus intelligent que le su-

jet est apparemment rebattu.

Francis Cornu

TÉLÉVISION

13.45 Les Feux de l'amour.

14.35 25° sud. 15.30 Cinq sur 5

16.20 Extrême limite.

16.50 Medicopter.

18.25 Exclusif.

20.45 Météo, Météo des neiges.

0.30 Minuit sport. Patinage artistique.

1.10 Nautisme.

15.40 Tiercé.

17.15 Cap des Pins.

17.45 Rince ta baignoire.

18.15 Friends.

19.15 1000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui ?

19.55 et 20.45 Tirage du Loto.

16.00 Saga-Cités. Fatima. 16.40 Les Minikeums.

17.45 C'est pas sorcier. Les phares. 18.20 Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

20.05 Cosby. L'endettement. 20.35 Tout le sport.

20.55 ► La Marche du siècle. La Marche du siècle : 1987-1999.

0.10 ▶ Un siècle d'écrivains.

1.05 Comment ça va ? Les troubles du sommeil

CANAL +

► En clair jusqu'à 13.35 13.30 Le Journal de l'emploi.

14.55 Blague à part. 15.20 et 0.35 Spin City.

15.45 Décode pas Bunny.

16.15 Toonsylvania. 16.35 C+ Cléo.

18.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 She's so Lovely ■ Film. Nick Cassavete 22.30 Marius et Jeannette ■ ■ Film. Robert Guédiguian.

ARTE

19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage. La Tête dans les nuages. 20.40 ► La Vie en face. Cinéma itinérant.

21.40 Soirée thématique.

Les trois sœurs du Yorkshire. Les trois sœurs du Yorkshire. Le monde des sœurs Brontë. 21.45 Hurlevent. Téléfilm. David Skynner. 23.40 Les Sœurs Brontë et la Gent masculine. 0.30 Les Sœurs Brontë aujourd'hui. 0.50 Biblio

0.55 Kafka ■ ■ Film, Steven Soderbergh (v.o.).

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Notre belle famille.

20.40 Décrochage info,

E = M6 découverte. 20.50 Pourquoi ça marche. **22.40 Visions de choc.** Téléfilm. Sam Pillsbury.

0.15 Capital. Signes extérieurs de richesse.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Elisabeth David. 21.00 Poésie studio. Franck Venaille

22.10 Mauvais genres. Festival international de la bande dessinée à Angoulême. Invité : François Boucq. 23.00 Nuits magnétiques.
Farniente au temps de la paresse

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Gary Bertini ; Œuvres de Maderna, Bartok, Stravinsky.

22.30 Musique pluriel. 23.07 Le Dialogue des muses. RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Suite pour orchestre nº 2 BWV 1067, de Bach, par la Musica Antiqua Köln, dir. Reinhard Goebel. 20.40 Le Jeune Francis Poulenc. Concert. Œuvres de Poulenc, Mozart,

22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Satie, Poulenc, Groupe des Six

PROGRAMMES

TF1

17.40 Beverly Hills.

19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Boom.

20.50 Combien ça coûte? Le temps c'est de l'argent. 23.10 Le Droit de savoir.

FRANCE 2

13.50 Derrick.

14.55 Soko.

15.55 La Chance aux chansons. Amour, castagnettes et mambo16.40 Des chiffres et des lettres.

17.10 Un livre, des livres

18.45 Et un, et deux, et trois.

20.00 Journal, Météo

20.55 La Traversée du phare. Téléfilm. Thierry Redler. 22.45 Ça se discute. Faut-il réinventer la vie de 0 0.35 Journal, Météo. nter la vie de couple ?

FRANCE 3

14.25 Mère et fils. 14.58 Ouestions au gouvernement.

18.52 L'Euro, mode d'emploi. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

23.35 Météo, Soir 3.

13.34 Les mots ont des visages. 13.35 Les Forces de la terre. 14.30 H.

15.40 Le Journal du cinéma.

► En clair jusqu'à 21.00

0.10 South Park (v.o.). 0.55 The Raven. Téléfilm. L. Lanoff.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 La Vie au quotidien.

13.30 Le Journal de la santé. 13.45 Le Fugitif. 14.40 Modes de vie, modes d'emploi.

15.10 En juin, ça sera bien. 17.00 Au nom de la loi. Le désert. 17.30 100 % question.

18.00 Le Cinéma des effets spéciaux. 18.25 Météo. 18.30 Les Corbeaux du Pays de Galles.

19.00 Connaissance, La Main. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Le Business des épaves

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Soldats de l'IRA. [2/2] Du terrorisme au combat politique. 21.40 Les Cent Photos du siècle.

21.45 Musica.
Don Carlos. Opéra de Verdi.

1.25 L'Œil du malin ■ Film. Claude Chabrol.

M 6

13.30 M6 Kid. Les coulisses d'un cirque. 17.05 Des clips et des bulles. 17.40 Max et associés.

18.25 Loïs et Clark. 19.20 Mariés, deux enfants. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Notre belle famille.

20.40 Décrochage info, Une journée avec... 20.50 Graines de star. 23.00 Ally McBeal. Une

23.50 Dharma & Greg. Un été indien.

0.15 Susan! La belle et le rocker.

0.40 Pourquoi ca marche. **RADIO**

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux. 20.02 Les Chemins de la musique. Le chant et la prière dans l'Occident médiéval [3/5].

20.30 Agora. 21.00 Philambule. 22.10 Fiction, Grand Prix Paul Gilson 1997

Fonteneau; L'Œil du taureau, de Ioël Iouanneau. 23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE 19.00 Petit lexique de la musique baroque. Monaco 19.40 Prélude.

20.00 Concert. Donné par l'Ensemble Almasis, dir. Iavokos Pappas. 22.30 Musique pluriel.

23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE 18.30 Le Magazine de Radio Classique.

20.15 Les Soirées. *Grand duo pour violon et piano* D 574, de Schubert, Lydia Mordkovitch, violon, Gerhard Oppitz, 20.40 ► La Femme silencieuse.

Opéra de Strauss. Par le Chœur de l'Opéra d'Etat de Dresde et la Staaskapelle de Dresde, dir. Marek Janowski, avec Jeanette Scovotti, Theo Asam, Annelies Burmeister, Trudeliese Schmidt.

23.26 Les Soirées... (suite).
Œuvres de Mozart:
Allegro pour clarinette et cordes, par
l'Academy of St Martin-in-the-Fields
Chamber Ensemble; Fünf Lieder,
Barbara Bonney, soprano, Geoffrey
Parsons, piano.

Le Monde

Cohn-benditisme

par Pierre Georges

DANIEL COHN-BENDIT serait-il un fléau européen? Il faut le croire puisque Philippe de Villiers, héroïque défenseur du faible et de l'opprimé, offre son corps et son cœur vendéens à la France menacée: « Je veux résister à une Europe qui nous brime, qui nous sanctionne, qui nous envoie toutes sortes de fléaux : la vache folle, le maïs transgénique, Cohn-Bendit, un produit publicitaire qui est à la mode à Noël mais sera en solde à Pâques. »

Daniel Cohn-Bendit serait-il un oiseau migrateur? Il faut le croire puisque les cent chasseurs le traquent où qu'il aille, «ce boche », à la Hague, à Cherbourg, à Valenciennes lundi soir encore, où l'on vit les nemrods, armés d'œufs et de tomates pourris, défendre la campagne française contre le fameux volatile à poils roux.

Daniel Cohn-Bendit serait-il le plus pur clone de cette « gaugauche » chère à Georges Sarre aussi inspiré en l'espèce qu'un Le Pen face à son «pu-putsch»? Serait-il cet « anarchiste libérallibertaire », célébré à l'envi par tout ce que le monde médiatique compte de « cireurs de botte », selon les termes mêmes d'un prodigieux communiqué en pur bois de Belfort? Il faut le croire puisque de partout tombent les plaintes, insultes, gémissements et fureurs face à ce chien vert dans le national jeu de quilles.

C'est un fait d'évidence, de la plus élémentaire évidence : ils nous font tous une énorme crise d'urticaire contre le «chouchou des médias », passés ainsi de la « pensée unique » à l'unique objet de leur misérable dévotion. Ainsi serions-nous tous coupables, nous journalistes, pauvres et futiles alouettes séduites par la brillance du miroir, du crime considérable de « cohn-benditisme ».

Le cohn-benditisme, sorte de méfait médiatique, cousin du grand banditisme, sévit en effet. Au point qu'il faut bien passer ici aux aveux: c'est exact, totalement exact, le flagrant délit de favoritisme est constitué! Le diable vert est comme chez lui ici, installé en nos pauvres âmes possédées du démoniaque allemand! Et plus les exorcistes taperont, insulteront, menaceront des pires châtiments, plus nous mènerons grand sabbat avec Lu-

C'est qu'il présente deux avantages, le Malin! D'abord celui, par sa seule présence, de montrer notre monde politique et le discours public tels qu'ils sont : complètement enfermés, englués dans une vieille idée de la France, très fin de siècle, refusant le débat comme cheval rétif réfute l'obstacle, percluse de conformisme et totalement frileuse. Daniel Cohn-Bendit ne dit pas que des choses vraies, fondées, cohérentes. Il est même avéré qu'il puisse dire des bêtises dans sa trop grande urgence de dire. Mais au moins il dit.

Et le deuxième avantage est là justement : dans le procès politique fait à Daniel Cohn-Bendit, sur tous les tons et toutes les formes, revient en permanence le passé, comme une vieille mémoire des temps jadis, comme une horloge bloquée une fois pour toutes sur un mois de mai. Ses contempteurs plus que lui cultivent leurs nostalgies. Ils se trompent d'époque, comme d'adversaire, tenant encore pour le provocateur d'hier un homme qui n'est jamais que leur révélateur d'aujourd'hui.

Un rapport sur le CNRS met en cause le statut des chercheurs

Le document souligne l'absence de mobilité de la recherche française

DÉTONANT. Le ministre de la recherche, Claude Allègre, a entre les mains un rapport qui, dans le climat actuel de tension du milieu scientifique, est de nature à mettre le feu aux poudres. Ce document critique, en substance, le manque de mobilité des chercheurs du CNRS et préconise de modifier la nature des postes de l'organisme.

Ce texte, qui n'a pas été rendu public, a été rédigé par un « comité externe d'évaluation » mis en place par le ministre. Celui-ci a souhaité que tous les établissements de recherche français, à commencer par le CNRS, soient soumis à une expertise scientifique internationale. Le premier de ces visiting committees, présidé par Pierre Chambon, directeur de l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) de Strasbourg, comprenait onze membres, dont sept scientifiques européens ou américains, parmi lesquels plusieurs prix

Ce groupe s'est réuni les 18 et 19 décembre 1998, au siège du CNRS, dont il a auditionné plusieurs responsables. Tout en portant un jugement positif sur certains aspects du fonctionnement

de l'organisme, il suggère de changer le statut de ses futurs personnels, afin d'éviter le recrutement de « chercheurs à vie ». Les postes nouvellement créés seraient réservés à des post-doctorants et à des enseignants chercheurs de l'université. Les chercheurs resteraient des fonctionnaires, mais leur employeur serait l'éducation nationale, vers laquelle les passages s'effectueraient ainsi plus aisé-

SUR LA DÉFENSIVE

«La recherche française souffre de son absence de mobilité. Celle-ci ne peut venir que de passerelles avec l'université. C'est la seule façon de créer un appel d'air pour les jeunes », défend Pierre Chambon. Ce discours est précisément celui que tient Claude Allègre, qui déclarait au « Grand Jury » RTL-Le Monde-LCI, dimanche 24 janvier: «L'ère des grands organismes isolés des universités, ça n'existe plus. Le CNRS, créé par les socialistes, n'a pas bougé en quarantecinq ans. Les chercheurs ne me fe-ront pas le coup de la révolution du statu quo. » Toutefois, le ministre se démarque des conclusions du rapport: «Je ne veux surtout pas toucher au statut des chercheurs, qui me paraît une force du système français. Je souhaite seulement plus de mobilité et de responsabilités pour les jeunes. »

Les syndicats n'en sont pas moins sur la défensive. « Ce visiting committee, dont les membres ont été choisis par le ministre et dont le président est bien connu dans le milieu comme étant un opposant farouche du CNRS, a expertisé le CNRS en un jour et demi. Belle performance! Ses conclusions n'ont aucune légitimité », estime le SNCS-FSU. Pour le SGEN-CFDT, le comité est « sorti de son rôle d'évaluation en prenant une position quasiment idéologique ».

En termes plus mesurés, Edouard Brézin, président du conseil d'administration du CNRS, considère que les propositions « procèdent d'une réflexion théorique intéressante mais sont irréalistes et inadaptées à la recherche publique française ». Il n'est donc pas certain que, même si elle reioint en partie ses propres vues. Claude Allègre décide de donner beaucoup de publicité à cette sulfureuse expertise.

Pierre Le Hir

Un homme de vingt-huit ans a été tué à Pantin par un policier qui plaide la légitime défense

LIONEL OBADINA, un jeune homme de vingt-huit ans, blessé par une balle dans le sternum par un policier en patrouille, est décédé environ quarante-cinq minutes après les faits dans une ambulance du SAMU, lundi 25 janvier, à la cité des Courtillières, à Pantin (Seine-Saint-Denis). Selon la police, qui a évoqué la légitime défense, l'homme avait menacé le fonctionnaire avec un fusil à pompe à canon scié et il a été tué après qu'un premier tir du policier l'eut manqué. Le fusil à pompe retrouvé à côté du corps de la victime était approvisionné d'une cartouche engagée dans le canon de l'arme, et la sécurité de l'arme était dévérouillée, trois balles restant dans le magasin, ont constaté les policiers.

Le procureur de la République du tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis), Jean-Paul Simonnot, s'est immédiatement rendu sur place. Selon le magistrat, les faits débutent vers 19 h 10 lundi, avec l'arrivée aux abords de la cité d'une patrouille de quatre policiers appartenant à une unité mobile de sécurité (UMS) départementale, qui effectuait une mission de sécurisation. Les rondes ont été renforcées dans ce quartier sensible de Pantin après que des policiers eurent essuyé, la semaine passée, des jets de bouteilles d'acide qui n'avaient pas fait de blessé. Dès leur arrivée, les quatre policiers remarquent un groupe de cinq à dix jeunes qui prennent la fuite dans la cité en les apercevant. Les quatre fonctionnaires descendent immédiatement de leur voiture pour se lancer à leur poursuite.

UNE CITÉ EN CRISE

Lorsque les jeunes gens se séparent, les policiers font de même. Un fonctionnaire se retrouve face à deux, puis un seul fuyard. Il raconte avoir entendu ce dernier manœuvrer la culasse d'une arme en courant. Selon son témoignage, il voit ensuite l'homme se retourner dans sa direction et aperçoit le canon d'un fusil. Il a indiqué avoir alors fait feu sur lui une première fois, à environ cinq mètres de distance, sans le toucher. Il aurait alors crié à Lionel Obadina de jeter son arme, une version confirmée par l'un de ses collègues poli-

Le fuyard reprend sa course avant de se retourner une seconde fois en brandissant à nouveau son arme. Le policier tire un second coup de feu, toujours à cinq mètres de distance, qui a atteint le jeune homme à la poitrine. Prise en charge par le SAMU et les pom-

1 - 3

piers, la victime est décédée environ quarante-cinq minutes après les faits. Le policier, présenté comme un

fonctionnaire expérimenté, a été entendu dans la soirée par les enquêteurs de l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices », chargée de l'enquête par le parquet de Bobigny. Les fonc-tionnaires de l'IGS ont également entendu des témoins des faits et les secouristes du SAMU. Selon le procureur, le policier auteur des deux coups de feu est un fonctionnaire d'une trentaine d'années avec de bons états de service. Il avait été affecté, depuis deux ans, à cette unité mobile de sécurité départementale. D'importantes forces de police ont été déployées pour la nuit autour des Courtillières pour prévenir tout incident. Le quartier est resté calme.

La cité des Courtillières est un grand ensemble sensible de Pantin construit à la fin des années 50, où les incidents se sont multipliés au cours des derniers mois. En septembre 1998, un père de famille de vingt-sept ans a été grièvement blessé à la tête à coups de barre de fer et de batte de base-ball par une dizaine de jeunes gens de dixhuit à vingt ans. En mai 1988, la police avait effectué une opération dans les caves de la cité et saisi six chiens, dont quatre pitbulls, et 1,5 kg de haschisch. Elle avait également découvert un atelier de mécanique clandestin ainsi que divers produits. L'opération avait été menée par 120 fonctionnaires de police, dont une compagnie de CRS, dans 400 des 700 caves de la cité qui n'avaient plus de locataires déclarés. Par peur, beaucoup de locataires avaient en effet renoncé depuis longtemps à descendre dans les caves.

Pascal Ceaux

Un violent séisme a touché le centre de la Colombie

BOGOTA correspondance

Un violent tremblement de terre, d'une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter, a frappé le centre-ouest de la Colombie, lundi 25 janvier dans l'après-midi. Selon un bilan provisoire, établi par la Croix-Rouge mardi matin, plusieurs centaines de personnes auraient péri, et l'on dénombrait dans la région touchée quelque 2 000 blessés et plusieurs milliers de sans-abri.

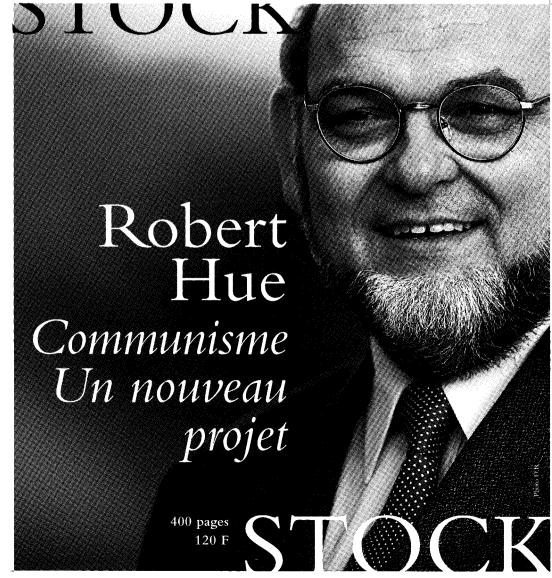
Le séisme, qui a affecté toute la région dite de « l'Axe du café », s'est produit à 13 h 20 (heure locale) et a été suivi d'une vingtaine de répliques. La ville d'Armenia (280 000 habitants), chef-lieu du département du Quindio, à 160 kilomètres à l'ouest de la capitale, Bogota, a été la plus touchée. Plusieurs immeubles et des centaines de maisons y ont été détruits. Selon la Croix-Rouge, plus de trois cents personnes auraient péri dans cette seule ville, alors que selon les autorités locales, 90 % des décombres n'avaient pas été fouillés. La ville voisine de Pereira (400 000 habitants), chef-lieu du département de Risaralda - où, il y a exactement quatre ans, un tremblement de terre avait causé la mort d'une quarantaine de personnes et d'importants dégâts -, a également été touchée.

La plupart des municipalités touchées sont inaccessibles par voie terrestre, les routes avant été coupées par des éboulements de terrain. Des témoignages font état de destructions importantes dans les zones rurales.

Les hôpitaux de la région sont débordés et font difficilement face à l'urgence. Tous les centres hospitaliers du pays ont été déclarés en état d'alerte et demandent avec insistance du matériel médical, des médicaments et du sang. Des locaux ont été ouverts à Bogota et dans les grandes villes du pays pour recevoir les dons: tentes, nourriture, couvertures, groupes électrogènes, etc. Les autorités d'Armenia demandent, elles, des cercueils.

Dès l'annonce du séisme, le président de la République, Andrés Pastrana, a reporté son départ pour l'Europe. Il devait assister, mardi, à l'assemblée annuelle de la Banque mondiale, à Munich.

Marie Delcas



Le porc coté à 5,02 francs dans une ambiance tendue

LA TENSION était toujours perceptible, mardi 26 janvier, au marché au cadran de Plérin (Côtes-d'Armor) où est fixé le cours du porc. La journée de lundi avait été marquée par une fausse alerte à la bombe. Dans l'après-midi, les acheteurs de porc, qui avaient pu enfin se réunir, proposaient un prix très inférieur au seuil symbolique de 5 francs (0.76 euro) le kilo. Devant l'exaspération des deux cents éleveurs présents, le président du marché, Jean-Jacques Riou, avait décidé de repousser la séance au lendemain. Mais les agriculteurs refusèrent de quitter le marché et de laisser partir les représentants des abattoirs. Le cours fut finalement fixé en début de soirée à 5,02 francs, soit un centime de plus que lors de la dernière cotation. Les organisations syndicales agricoles entendent maintenir la pression toute la semaine sur le marché de Plérin. - (Corresp. rég.)

Dix organisations indépendantistes d'Antilles et de Guyane s'allient

DIX ORGANISATIONS INDÉPENDANTISTES de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique se sont engagées, samedi 23 janvier à Fort-de-France (Martinique), à mettre en place un certain nombre d'actions communes afin de faire reconnaître aux instances internationales et régionales le caractère « colonial » du statut des départements français d'outre-mer des Caraïbes. Il est notamment prévu d'engager une campagne en vue de réinscrire la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique sur la liste des territoires à décoloniser auprès du comité ad hoc des Nations unies. Ces organisations envisagent également de soutenir toute initiative visant à faire reconnaître comme crimes contre l'humanité la traite négrière et l'esclavage des Noirs. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ INFLATION : la hausse des prix à la consommation a atteint 0,1 % en décembre 1998, selon les résultats définitifs publiés par l'Insee mardi 26 janvier, soit 0,3 % en glissement sur la totalité de 1998 (Le Monde

■ POLÉMIQUE : le Parti socialiste invite la gauche plurielle à « siffler la fin de la récréation et cesser les querelles de personnes ». Secrétaire national chargé des études, Vincent Peillon a critiqué, lundi 25 ianvier. les déclarations de Georges Sarre sur « la gau-gauche », estimant que le président délégué du Mouvement des citoyens « ne s'est pas gran-

■ FOOTBALL: Alain Giresse, ancien entraîneur du Paris - Saint-Germain, a été nommé, lundi 25 janvier, entraîneur du Toulouse FC, en remplacement de Guy Lacombe. Alain Giresse avait été l'entraîneur du TFC, actuel dernier du championnat de France de première division de novembre 1995 à mai 1998, avant de rejoindre la capitale où il a dirigé l'équipe du PSG jusqu'en octobre 1998.

■ FOULARD ISLAMIQUE : la période d'observation de quinze jours souhaitée par Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, s'est soldée par un échec au collège Jean-Monnet de Flers (Orne). Malgré les avertissements envoyés aux deux familles, les deux adolescentes n'ont jamais quitté le voile, même pendant les cours de technologie et d'éducation physique. Réunis, lundi 25 janvier, avec des parents d'élèves, les enseignants ont décidé de créer une association « pour la défense de la laïcité ». – (Corresp.)

Tirage du Monde daté mardi 26 janvier 1999 : 509 897 exemplaires.